U d'/of OTTAWA
39003000152289

L'ESPRIT

DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR.

L'ESPRIT
DE
SAINT FRANÇOIS DE SALES,

A L'USAGE
DES PERSONNES PIEUSES VIVANT DANS LE MONDE;

PAR
L'ABBÉ C.-J. BUSSON,
VICAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE DE MONTAUBAN.

PARIS,
SAGNIER ET BRAY, LIBRAIRES,
Rue des Saints-Pères, 64.

BESANÇON,
CHEZ TURBERGUE, LIBRAIRE ÉDITEUR,
Rue Saint-Vincent, 31.

1850.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE uOttawa LIBRARY ANNEX
ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE uOttawa LIBRARY ANNEX
Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

000152289

BX
4700
.F85
B867
1850

BESANÇON, IMPRIMERIE DE J. JACQUIN.

PRÉFACE.

Le mérite de l'*Esprit de Saint François de Sales* est incontesté; l'opinion et les auteurs spirituels l'ont toujours placé parmi les livres les plus utiles du genre ascétique. Il serait à désirer que, autrefois si répandu, il fût encore aujourd'hui entre toutes les mains; il deviendrait pour les âmes pieuses, pour celles surtout qui vivent dans le monde, un manuel précieux. Elles y trouveraient des instructions solides, des conseils sages et appropriés à leurs besoins,

dans un langage simple, onctueux, attachant, dégagé de tout appareil de science, de raisonnement, d'érudition, chose aussi fatigante pour leur intelligence que sèche pour leur cœur. Ce motif m'a déterminé à donner une nouvelle édition de cet ouvrage.

Je me suis permis quelques modifications dont je dois compte au lecteur.

Il ne peut être ici question des idées; je les ai reproduites dans toute leur intégrité, je me serais reproché la plus légère altération comme une faute grave. On retrouvera donc dans cette publication la doctrine, toute la doctrine et rien que la doctrine de l'*Esprit de Saint François de Sales*. C'est pour la remettre en lumière et la rendre de nouveau populaire, s'il est possible, que j'ai fait le travail que je donne au public.

Mais, exact jusqu'au scrupule sur le fond, j'ai cru pouvoir l'être moins sur la forme.

Il y a dans l'ouvrage des redites, des diffusions, des expressions surannées; j'ai supprimé

les unes, resserré les autres et changé les locutions vieillies. Il y a des longueurs, je les ai abrégées; des figures bizarres, je les ai fait disparaître. Il y a des chapitres qui ne regardent que le sacerdoce, la vie pastorale ou la vie religieuse; je les ai retranchés. Enfin, toutes les matières y sont confondues dans un pêle-mêle où l'on cherche en vain une coordination quelconque; j'ai réuni tous les articles que j'ai vus liés entre eux par la nature du sujet, par l'analogie ou la connexité des idées, sous des titres généraux et dans l'ordre qui m'a paru le plus rationnel.

Par ces modifications, je suis arrivé à deux résultats dignes d'appréciation : j'ai pu renfermer l'*Esprit de Saint François de Sales* dans un petit volume, d'un prix modique et accessible aux plus faibles moyens d'acquisition; cet ouvrage, ainsi distribué, présente, non sans doute un traité proprement dit de spiritualité pratique, mais une suite de réflexions ayant

entre elles des rapports marqués et logiques, sur le même objet. Il est peut-être bon de rappeler que l'*Esprit de Saint François de Sales* n'est qu'un recueil rédigé par Pierre Camus, évêque de Belley, et ami du saint Prélat, des conversations que les deux évêques avaient ensemble sur des matières spirituelles, lorsque l'amitié les réunissait chez l'un d'entre eux.

Si on se plaignait de ces changements, si on m'accusait d'avoir dénaturé l'*Esprit de Saint François de Sales,* en touchant au style; si on regrettait de voir habillées à la moderne des pensées auxquelles leur costume ancien, si j'ose m'exprimer ainsi, semblait donner un nouveau prix, je serais presque tenté de convenir que ces reproches sont mérités, et pour peu qu'on me pressât, je passerais volontiers condamnation. Je dirai cependant, pour me justifier, que tout ce que l'évêque de Belley a cité comme la parole textuelle de notre Saint Evêque, je l'ai rapporté littéralement; que les

changements n'ont eu lieu que dans la rédaction de Camus, bien respectable sans doute, mais à laquelle, selon moi, on pouvait toucher, sans être coupable d'un attentat irrémissible; que mon excuse se trouve dans le but que je me suis proposé et dans les résultats obtenus; enfin que, sentant toute la valeur des objections, j'ai placé à la tête des chapitres une double indication faisant connaître les articles qui correspondent à ces chapitres, dans Camus et dans Collot, afin que les amateurs du style de l'époque pussent recourir à ces deux écrivains, quand ils le désireraient.

J'ai aussi voulu, par cette dernière précaution, mettre ma fidélité et mon orthodoxie à l'abri de tout soupçon. En effet, à l'aide de cette indication et sans recherche ennuyeuse, il sera facile de comparer la nouvelle publication avec les deux ouvrages ci-dessus dont elle a été tirée, et de rectifier les *lapsus* involontaires qui pourraient m'être échappés.

Puissent de nouveaux Tobies, à la suite d'un guide si sûr, arriver sains et saufs au terme de leur voyage, je veux dire à la perfection de l'Evangile! Puissent les émanations saintes du pur amour de Dieu, qui s'exhalent de toutes les pages de l'*Esprit de Saint François de Sales*, pénétrer les âmes et leur adoucir les amertumes de la vertu!

L'ESPRIT

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES,

A L'USAGE

DES PERSONNES PIEUSES VIVANT DANS LE MONDE.

LIVRE PREMIER.

DE LA VERTU ET DE LA PERFECTION EN GÉNÉRAL.

CAMUS, V^e p., sect. XVII. — CHAPITRE PREMIER. — COLLOT, VI^e p., ch. X.

En quoi consiste la vertu.

C'est une erreur assez commune de croire qu'on a les vertus opposées aux vices qu'on ne reconnaît point en soi. Beaucoup de gens, de personnes pieuses même, se tranquillisent dans cette persuasion. C'est

un oreiller perfide, sur lequel on ne s'endort guère impunément. Les vertus morales sont des dispositions intérieures qui ne s'acquièrent que par les actions correspondantes qu'elles commandent.

Etre doux, par exemple, quand rien ne contredit, n'offense ou n'irrite, ce n'est pas une merveille; il serait, au contraire, fort étrange qu'on fût aigre, fâcheux, quand tout vous sourit et cherche à vous obéir, à vous plaire. Les animaux farouches eux-mêmes s'apprivoisent lorsqu'on les traite avec douceur. C'est peu, disait saint Grégoire, d'être bon avec les bons; mais l'être avec les méchants, faire du bien à ceux qui vous font du mal, parler avec modération et charitablement de ceux qui vous déchirent, c'est être supérieur aux passions et ressembler à ces sommets élevés qui dépassent la région des orages. Par exemple encore, parler admirablement de la douceur, de la patience, et néanmoins sauter aux nues à la moindre parole offensante, ou s'en plaindre amèrement, c'est montrer qu'on n'a ces vertus que sur les lèvres et nullement dans le cœur.

« La vertu de force et la force de la vertu, disait le » Bienheureux, ne s'acquièrent jamais au temps de la » paix, et tandis que nous ne sommes pas exercés par » la tentation de son contraire. Ceux qui sont fort » doux, quand ils n'ont point de contradiction et qu'ils » n'ont point acquis cette vertu l'épée à la main, sont » vraiment fort exemplaires et de grande édification; » mais, si vous venez à la preuve, vous les verrez in-

» continent remuer et témoigner que leur douceur » n'était pas une vertu solide et forte, mais imaginaire » plutôt que véritable. Il y a bien de la différence entre » avoir la cessation d'un vice et avoir la vertu qui lui » est contraire. Plusieurs semblent être fort vertueux, » qui n'ont pourtant point de vertu, parce qu'ils ne » l'ont point acquise en travaillant. Bien souvent il » arrive que nos passions dorment et demeurent assou- » pies; et si, pendant ce temps-là, nous ne faisons » provision de force pour les combattre et leur résister, » quand elles viendront à se réveiller, nous serons » vaincus au combat. Il faut toujours demeurer hum- » bles et ne pas croire que nous ayons les vertus, » quoique nous ne fassions pas, au moins que nous » sachions, des fautes qui leur soient contraires (1). »

CAMUS, XI^e p., sect. XXVIII.

CHAPITRE II.

COLLOT, XI^e p., ch. XI.

Quelles vertus il faut préférer.

Voici de quelle manière le Bienheureux appréciait les vertus :

1° Il préférait celles qu'on a fréquemment occasion d'exercer à celles qu'on est rarement dans le cas de pratiquer.

(1) Entret. VI.

2° Il ne voulait pas qu'on jugeât de la valeur surnaturelle d'une vertu par les actes extérieurs. Devant Dieu, disait-il, ce qui fait le prix de nos vertus, c'est le degré de charité qui en accompagne la pratique, et non l'éclat qui les environne. Qui ne voit que plusieurs petites actions vertueuses relèvent plus la gloire de Dieu, que quelques-unes seulement plus brillantes, mais moins vivifiées par l'amour divin?

3° Il mettait les vertus *universelles,* c'est-à-dire celles qui influent sur un plus grand nombre d'actions, au-dessus de celles dont l'influence est plus bornée. Ainsi, la charité toujours exceptée, comme étant la reine de toutes, il plaçait aux premiers rangs l'oraison, parce qu'elle est le flambeau des autres; la dévotion, qui consacre toutes nos actions au service de Dieu; l'humilité, qui nous inspire peu d'estime pour nous-mêmes et pour nos œuvres; la douceur, qui cède plutôt que de résister; la patience, qui souffre tout sans murmurer : le Bienheureux, disons-nous, mettait ces vertus avant la magnanimité, la libéralité, la mortification, la piété, la chasteté, la simplicité, etc., parce que, moins générales, celles-ci n'ont guère pour but qu'un seul objet déterminé.

4° Les vertus éclatantes lui étaient un peu suspectes. Leur éclat même, disait-il, est dangereux; il donne trop de prise à la vanité, vrai poison de la vertu.

5° Il blâmait ceux qui, dans l'appréciation des vertus, réglaient leur jugement sur celui du vulgaire des

chrétiens, mauvais juge en pareille matière. « Choi- » sissez, dit-il dans sa *Philothée,* les meilleures vertus » et non pas les plus apparentes. » Si l'on ne juge bien des objets d'art que sur l'appréciation des connaisseurs, est-il sage de mesurer son estime pour les différentes vertus sur celle du monde, lui, si peu versé dans la science des saints, si plein de malignité, de convoitise et d'orgueil?

6° Un autre abus excitait également son zèle. Il ne voulait pas qu'on s'appliquât aux vertus qu'on aime par goût, de préférence à celles que commandent la charge, la vocation, le devoir. C'était, disait-il, servir le Seigneur, non selon son adorable volonté, mais suivant les inspirations de la nature. Dieu, ajoutait-il, n'agrée que ce que l'on fait par esprit de foi, de renoncement et pour lui plaire; il rejette nos œuvres, lorsqu'elles ont pour motif la propre satisfaction, l'intérêt personnel.

CAMUS, III° p., sect. XXI.

CHAPITRE III.

COLLOT, III° p., ch. X.

Des petites vertus.

Le Bienheureux possédait les vertus les plus éminentes, et néanmoins il avait pour les plus petites, c'est-à-dire pour celles qui paraissent telles aux yeux des hommes, une prédilection marquée.

Chacun, disait-il, veut avoir des vertus éclatantes, des vertus attachées au haut de la croix, que l'on voie de loin et qu'on admire. Peu de personnes aiment à cueillir celles qui, humbles plantes, croissent dans l'ombre au pied de cet arbre de vie; cependant elles sont les plus odorantes et les mieux arrosées du sang de Jésus-Christ.

Les occasions de pratiquer les grandes vertus se présentent rarement, celles de s'exercer dans les vertus ordinaires sont de tous les instants. Nous amasserions de grandes richesses pour le ciel, si nous les mettions soigneusement à profit. Ainsi, un homme économe parvient à se faire un trésor en faisant valoir avec sagesse le faible produit de son travail de chaque jour.

Répétons ici que c'est peu de faire des actes de grande vertu, si on ne les fait en même temps avec une grande charité. La charité seule donne, devant Dieu, du prix à nos œuvres. Avec elle, l'aumône d'un verre d'eau froide vaut la vie éternelle; avec elle, les deux oboles de la veuve de l'Evangile avaient plus de valeur, au jugement de notre divin Maître, que les riches offrandes des grands au temple de Jérusalem.

Supporter l'humeur fâcheuse et les imperfections du prochain; aimer les mépris et sa propre abjection; souffrir avec joie une petite injustice, une préférence, un reproche immérité, une importunité; vaquer à des fonctions au-dessous de sa condition; répondre avec politesse à des paroles pleines d'aigreur ou blessantes;

recevoir sans humeur le refus d'un service, ou une faveur avec action de grâce; s'abaisser devant ses égaux, ses inférieurs; traiter des subordonnés, des domestiques avec bonté : tout cela paraît petit à ceux qui cherchent la renommée, la gloire. Ceux-là, il leur faut des vertus, pour ainsi dire, empanachées, qui volent à la célébrité; mais ce ne sont pas celles qui rendent agréables à Dieu. Qui veut être son serviteur, n'aspire point à plaire aux hommes, et l'on est son ennemi, quand on désire l'amitié du monde, ses applaudissements et ses honneurs.

CAMUS, VII^e p., sect. XXIV.

CHAPITRE IV.

COLLOT, VII^e p., ch. X.

Madeleine au pied de la Croix.

Le Bienheureux aimait beaucoup les tableaux qui représentaient sainte Madeleine au pied de la croix. Il les appelait son livre, sa bibliothèque.

En voyant une de ces peintures dans ma maison, à Belley, « Oh! s'écria-t-il, que cette pénitente sut faire avantageux commerce! Elle donna des larmes aux pieds de Jésus-Christ, et ces pieds lui rendirent du sang, mais un sang qui lava toutes ses fautes. Peut-on trop chérir, ajouta-t-il, les petites vertus, qui croissent au pied de la croix, puisqu'elles sont arrosées du sang du Fils de Dieu. »

— Quelles sont donc ces vertus, lui demandai-je?

— Ce sont, répondit-il, l'humilité, la patience, la douceur, la bénignité, le support du prochain, la condescendance, la suavité du cœur, la débonnaireté, la cordialité, la compassion, le pardon des offenses, la simplicité, la candeur et autres semblables. Ces vertus sont comme les violettes, qui se plaisent à la fraîcheur de l'ombre, qui se nourrissent de la rosée, et qui, quoique de peu d'éclat, ne laissent pas de répandre un doux parfum.

— Mais, repartis-je, y en a-t-il d'autres au haut de la croix?

— Beaucoup, reprit-il, et elles ont un grand mérite quand elles sont accompagnées d'une grande charité. Telles sont la prudence, la justice, la magnificence, le zèle, la libéralité, l'aumône, la force, la chasteté, la mortification extérieure, l'obéissance, la contemplation, la constance, le mépris des richesses et des honneurs, et autres de ce genre. Ces vertus sont en elles-mêmes plus excellentes que les autres, et quand une égale charité les anime, elles ont aussi une valeur surnaturelle bien supérieure; mais, hélas! trop souvent ce n'est pas pour ce motif qu'on les pratique; on les préfère, parce qu'elles jettent de l'éclat sur la réputation et attirent l'estime des hommes. Cependant on ne devrait les cultiver de préférence que parce que Dieu les aime davantage, et qu'elles nous donnent le moyen de lui témoigner plus excellemment notre amour.

CAMUS, IV° p., sect. VIII.

CHAPITRE V.

COLLOT, IV° p., ch. VII.

Il est souvent bon de cacher ses vertus.

Un prélat étant allé visiter le Bienheureux, il lui fit, selon sa coutume, le plus gracieux accueil et le retint plusieurs jours. Un vendredi, le saint va trouver son hôte dans sa chambre pour le prier de se rendre à table où le souper l'attendait. — Souper! répondit l'hôte, oh non! pas aujourd'hui; ce n'est pas trop de jeûner au moins une fois la semaine. Le Bienheureux se retira sans insister, lui fit porter la collation dans sa chambre, et alla souper avec ses gens et les aumôniers du prélat. Ceux-ci, en parlant de leur maître, dirent qu'il était tellement ponctuel dans la pratique de ses exercices de piété et de mortification, qu'il ne s'en dispensait jamais. Recevait-il, par exemple, quelque visite un jour où il s'était volontairement prescrit de jeûner? il se mettait alors à table avec les convives; mais, quelle que fût leur qualité, il se conformait, pour lui-même, à toutes les règles du jeûne.

Un jour que nous nous entretenions de la sainte liberté des enfants de Dieu, le Bienheureux me raconta cette histoire, qui donna lieu aux réflexions suivantes. La complaisance, dit-il, est fille de la charité. D'ailleurs, comme l'obéissance est préférable au sacrifice,

de même dans certaines circonstances, il faut préférer au jeûne les aimables attentions que commande l'hospitalité. Il ne faut pas tellement s'attacher aux exercices, même les plus pieux, que l'on n'ose se permettre, pour aucun motif, d'y manquer jamais. Cette inflexible fermeté pourrait bien être le voile d'un amour-propre délié, plus affectionné au moyen, c'est-à-dire à l'acte pieux lui-même, qu'à la fin, c'est-à-dire qu'à Dieu auquel il doit conduire.

Pour le fait en question, ajouta le Bienheureux, si dans cette circonstance ce jeûne du vendredi avait été interrompu, il eût caché tous les autres. En voyant le prélat souper, personne n'eût pensé qu'il avait coutume de jeûner le vendredi. Or, dérober au public la connaissance des œuvres de ce genre, ce n'est pas un acte moins vertueux que les œuvres mêmes. Dieu est un Dieu caché et il aime à être servi en secret. Ce prélat pouvait d'ailleurs remettre son jeûne au samedi, ou à la semaine suivante. Enfin, il pouvait l'omettre, puisqu'il n'y était point tenu par vœu, ou le remplacer par la pratique d'une autre vertu, non moins méritoire dans la circonstance, la vertu de complaisance.

CAMUS, XV^e p., sect. XXVI.

CHAPITRE VI.

COLLOT, XV^e p., ch. VIII.

La vertu n'empêche pas le juste de tomber sept fois le jour. — Explication de ces paroles.

Une bonne âme méditant sur ce passage des livres saints et le prenant trop à la lettre, tomba dans une angoisse extrême. S'il en est ainsi du juste, disait-elle en elle-même, combien de fois dois-je tomber, moi qui ne suis pas juste! Et cependant, dans son examen de conscience, chaque soir, quelle que fût sa diligence, souvent il lui arrivait de ne pas trouver sept fautes, ce qui la jetait dans un trouble d'esprit inexprimable. Pour se tirer de peine, elle consulta le Bienheureux qui lui répondit en ces termes :

« Il n'est pas dit, dans le passage que vous m'allé-
» guez, que le juste se voit ou se sent tomber sept fois
» le jour, mais qu'il tombe sept fois. Aussi il se relève
» sans attention à ses relevées. Ne vous mettez donc
» point en peine pour cela, mais allez humblement et
» franchement dire ce que vous aurez remarqué; et,
» pour ce que vous n'aurez pas remarqué, remettez-le
» à la douce miséricorde de Celui qui met la main au-
» dessous de ceux qui tombent sans malice, afin qu'ils
» ne se froissent point, et les relève si promptement et
» si doucement, qu'ils ne s'aperçoivent pas ni d'être
» tombés, parce que la main de Dieu les a recueillis en

» leurs chutes, ni d'être relevés, parce qu'elle les a re-
» tirés si soudain, qu'ils n'y ont pas pensé (1). »

Il y a des âmes qui réfléchissent trop peu, qui même ne réfléchissent presque jamais sur leur conduite, et d'autres qui, en y pensant trop, se précipitent dans de pénibles perplexités. Il faut éviter ces deux extrêmes également dangereux. « C'est chose certaine, dit le » Bienheureux, que tandis que nous sommes ici envi-
» ronnés de ce corps si pesant et corruptible, il y a
» toujours en nous je ne sais quoi qui manque. Je ne
» sais si je vous l'ai jamais dit : il nous faut avoir pa-
» tience avec tout le monde, et premièrement avec
» nous-mêmes, qui nous sommes plus importuns à
» nous-mêmes que tout autre, depuis que nous savons
» discerner entre le vieil et le nouvel Adam, l'homme
» intérieur et l'homme extérieur (2). »

Il enseigne la même doctrine dans sa Philothée, où il dit que la meilleure manière de pratiquer la douceur est de supporter patiemment nos propres imperfections, sans toutefois nous flatter, travaillant à les corriger avec énergie mais sans inquiétude, constamment mais avec une âme tranquille.

(1) Liv. II, ép. 47.
(2) Liv. II, ép. 49.

CAMUS, XVI^e p., sect. XXXIV.

CHAPITRE VII.

COLLOT, XVI^e p., ch. XIX.

A quoi on peut connaître si l'on fait du progrès dans la vertu.

Parmi les moyens que l'on peut employer pour connaître si l'on fait du progrès dans la vertu, le Bienheureux mettait au premier rang l'amour de la correction. Comme c'est le fait d'un bon estomac de digérer facilement les viandes grossières et dures, de même c'est un signe de santé spirituelle, de pouvoir dire avec le prophète : *Que le juste me corrige, et que l'huile du pécheur* (du flatteur) *n'engraisse jamais ma tête* (1).

Cette disposition montre que les fautes dont on se rend coupable viennent de surprise, d'inadvertance, de fragilité et non de malice, ni de propos délibéré. Aimer la correction, c'est aimer la vertu opposée au défaut dont on est repris. Le malade qui désire la santé prend avec courage, même avec joie, les remèdes qui lui sont prescrits, malgré leur amertume ; de même celui qui veut la vertu, vraie santé de l'âme, ne trouve rien de difficile pour l'acquérir ou la recouvrer.

Un autre moyen pour connaître si l'on avance dans la vertu, est de ne perdre aucune occasion de pratiquer l'humilité. Ces occasions sont de deux sortes, actives ou passives : actives quand nous nous humilions nous-

(1) Psal. CXL, 5.

mêmes; passives quand l'humiliation nous vient des autres. On accueille facilement les premières, on repousse avec horreur les secondes. On consent à s'humilier, mais non à se voir humilier. Et cependant il est certain qu'une humiliation légère, qu'une petite correction de la part des autres, nous est plus utile que si elle venait de nous-mêmes, fût-elle plus sévère. Notre choix gâte nos meilleures actions. Souvent, lorsque nous les croyons des fruits pleins du suc de la grâce, elles ne sont que des feuilles desséchées, des fruits morts.

CAMUS, VIII^e p., sect. XXXIII.

CHAPITRE VIII.

COLLOT, XIII^e p., ch. X.

Il y a diverses sortes d'œuvres.

Nos œuvres, par rapport au salut, peuvent se diviser en quatre classes, savoir : en vivantes, mortes, mortifiées et vivifiées.

Les œuvres vivantes sont celles qui, étant faites dans la grâce sanctifiante et par un motif surnaturel, ont le principe de la vie éternelle et méritent le ciel.

Les œuvres mortes sont celles qui n'ont pas ce principe de vie, parce qu'elles sont faites en état de péché mortel. Ces œuvres, quoique bonnes, d'une bonté morale et naturelle, ne le sont cependant pas au point de vue surnaturel; ce sont des branches stériles qui ne peuvent porter aucun fruit pour le ciel, parce qu'elles ne sont point fécondées par la charité.

Les œuvres mortifiées sont celles qui, ayant été faites en état de grâce, et par un motif de foi, ont été vivantes et méritoires dans l'ordre du salut, mais qui, paralysées par quelque péché mortel subséquent, n'ont plus aucune vigueur surnaturelle, et sont dans un état de mort jusqu'à ce que la grâce sanctifiante les ait tirées de cette léthargie.

Les œuvres vivifiées sont les précédentes rajeunies, renouvelées et comme ressuscitées par le retour de l'âme pécheresse à la vie de la grâce ; quand cette conversion s'opère, toutes les œuvres saintes, faites avant la chute, se raniment, reprennent, aux yeux de Dieu, leur vigueur native et recouvrent leur vertu méritoire et sanctifiante. C'étaient des plantes dont la froidure de l'hiver avait tari la sève ; le soleil du printemps les réchauffe, et leur fait pousser des fleurs, des feuilles et des fruits, en ranimant en elles le principe de vie qu'avaient comme paralysé plus ou moins longtemps les rigueurs de la froide saison.

Quant aux œuvres faites dans la grâce sanctifiante, mais sans un motif surnaturel, bien qu'elles ne soient nullement répréhensibles, elles ne sont cependant pas pour cela méritoires, d'un mérite proprement dit, dans l'ordre du salut. Dieu n'a promis les récompenses surnaturelles qu'aux actions faites pour des motifs inspirés par la grâce.

CAMUS, V• p., sect. XV.

CHAPITRE IX.

COLLOT, V• p., ch. VI.

Le vœu ajoute à la perfection des œuvres de vertu.

Il n'y a pas de doute que le jeûne, par exemple, fait par vœu, ne soit plus parfait que le jeûne auquel on n'est point obligé par vœu. En voici les raisons, suivant le docteur angélique :

1° Le vœu étant un acte de la vertu de religion, la première des vertus morales, est un acte meilleur de sa nature que celui du jeûne. Cette bonté de la vertu de religion ajoutée à celle du jeûne, en augmente la valeur et la perfection.

2° Celui qui jeûne par vœu, donne et le fruit de l'arbre et l'arbre même. Non-seulement il jeûne, mais, de plus, il s'est ôté, par le vœu, la liberté de ne point jeûner.

3° Le vœu ajoute une obligation rigoureuse à l'acte du jeûne, obligation dont on ne peut s'affranchir que par une dispense légitime ou par de suffisantes excuses. De là le vœu assujettit davantage la volonté, lui donne plus de force et la rend plus constante et plus ferme dans l'exécution.

Mais il ne faut pas oublier que ce qui donne réellement devant Dieu du prix à nos actions, c'est la charité, et qu'ainsi, jeûner sans y être obligé par vœu,

mais avec une charité plus grande que si on le faisait par suite d'un vœu, ce serait faire une œuvre plus méritoire que dans l'autre cas. C'est ce qui doit engager les personnes qui font des bonnes œuvres par vœu, à les faire dans la charité et par la charité, afin de n'en pas perdre le mérite.

CAMUS, x^e p., sect. XVII.

CHAPITRE X.

COLLOT, x^e p., ch. XV.

Il faut désirer la perfection.

Le Bienheureux faisait grand cas des désirs. De leur bon usage, disait-il, dépend notre avancement dans les voies spirituelles.

En effet, pour faire du progrès dans le divin amour, lequel est toute notre perfection, il faut continuellement désirer d'aimer encore davantage; il faut ressembler à ces oiseaux mystérieux vus par le prophète Ezéchiel, qui volaient toujours en avant sans revenir jamais en arrière (1), ou au grand apôtre qui tendait sans cesse vers le but placé devant ses yeux, sans regarder l'espace qu'il avait déjà parcouru (2). C'est que dans les choses spirituelles, dans l'amour divin surtout, quelque progrès qu'on fasse, on n'arrivera jamais ici-bas à une entière perfection. La charité peut toujours monter à

(1) Ezéch. I, 9.
(2) Philip. III, 13.

un degré supérieur ; elle ne parviendra au sommet de l'échelle sacrée que dans le ciel.

Le saint évêque aimait à répéter ces paroles de saint Bernard : « *Amo quia amo, amo ut amem.* J'aime Dieu parce que je l'aime, et je l'aime afin de l'aimer (1). » Celui-là n'aime pas assez Dieu qui ne désire pas de l'aimer encore plus qu'il ne l'aime. Une grande âme ne se contente pas de l'aimer de tout son cœur, parce que, sachant qu'il est plus grand que son cœur, elle voudrait avoir un cœur plus grand pour l'aimer davantage.

CAMUS, III^e^ p., sect. XLVII.

CHAPITRE XI.

COLLOT.

Suite du sujet précédent.

Entre les désirs terrestres et les désirs célestes, il y a autant de différence qu'entre le temps et l'éternité. Daniel, David, tous les saints ont été des hommes de désirs, mais de désirs célestes. De ces désirs on ne saurait en avoir assez ; ce sont des ailes qui nous élèvent à Dieu, ces ailes de colombe que demandait le prophète pour voler au sein du vrai repos. Mais les désirs terrestres qui ne regardent que les biens passagers de ce monde, on ne saurait en avoir trop peu. Saint Augustin les appelle la glu des ailes spirituelles. Il faut

(1) Bernard. serm. in cant. x, 4.

les mortifier, de quelque prétexte qu'ils s'autorisent. Ce sont des animaux malfaisants qui ravagent la vigne de notre intérieur.

L'âme du Bienheureux était tellement vide de ces désirs, qu'il disait : « Je veux fort peu de choses, et » ce que je veux, je le veux encore fort peu; je n'ai » presque point de désirs; mais, si j'étais à renaître, » je n'en aurais point du tout. » Et, à dire vrai, la terre est bien peu de chose ou, plutôt, elle n'est rien pour celui qui aspire au ciel. Le temps n'est qu'une ombre fugitive pour celui qui tend à l'éternité. L'âme qui soupire vers la demeure éternelle, n'a point ici-bas de cité digne de ses désirs.

Dans les choses mêmes de la grâce, quoiqu'il faille avoir pour Dieu un amour insatiable et sans bornes, parce que la mesure du divin amour est d'être sans mesure, cependant le Bienheureux nous apprend, dans son *Théotime* (1), que notre indifférence doit s'étendre jusqu'à nos progrès dans les vertus et les choses qui regardent le service de Dieu. Tant il est vrai que la passion du désir, quelque noble que soit son objet, a besoin d'être tenue continuellement en respect; car, enfin, c'est une passion qui, comme un cheval fougueux auquel on lâche la bride, s'emporte malgré vous et vous échappe aussitôt.

(1) Liv. IX, ch. 6, 7, 9.

CAMUS, IIIe p., sect. XLIX. **CHAPITRE XII.** COLLOT, IIIe p., ch. XXVII.

Point de vraie perfection sans la réforme de l'intérieur.

Le Bienheureux avait coutume de dire que la grâce imite d'ordinaire, dans ses opérations, la nature, qui commence ses ouvrages par ce qui est intérieur ; et non l'art, qui n'opère que sur les dehors, comme on le voit dans la sculpture et la peinture.

Quand il voulait porter les âmes à la vie chrétienne et leur faire quitter la vie du monde, il ne leur parlait ni d'habits, ni de parures, ni d'aucune chose extérieure ; il s'adressait au cœur, sachant bien que, cette forteresse emportée, le reste ne peut tenir longtemps. Quand le feu de l'amour divin est dans un cœur, tout ce qui n'est pas Dieu paraît sans valeur, et on en fait bon marché.

Quelqu'un lui exprimait un jour l'étonnement où l'on était de ce qu'une personne de grande qualité et de grande dévotion, qui était sous sa conduite, n'avait pas quitté ses pendants d'oreille. « Je vous assure, répondit-il, que cette personne ne se présente à la pénitence que la tête couverte d'un si grand voile que je ne sais pas comment elle est mise. Et puis, Rébecca, qui était bien aussi vertueuse que celle-ci, ne perdit rien de sa sainteté, je crois, pour porter les pendants d'oreille qu'Eliézer lui donna de la part d'Isaac. »

Cette même personne ayant fait mettre des diamants à une croix d'or qu'elle portait, on l'accusa de vanité devant le saint évêque. « Ce qu'on regarde comme un acte de vanité, est à mes yeux, répondit-il, un acte de piété qui m'édifie. —Plût à Dieu, ajouta-t-il, que toutes les croix fussent couvertes de diamants! Employer à cet usage les choses du monde, n'est-ce pas faire servir au tabernacle les dépouilles des Egyptiens? N'est-ce pas se glorifier dans la croix de Jésus-Christ, que d'orner ainsi l'étendard de notre rédemption? »

CAMUS, III^e p., sect. L.

CHAPITRE XIII.

COLLOT, III^e p., ch. XXVIII.

Beau mot de Taulère sur la perfection.

Le Bienheureux aimait beaucoup un mot que Taulère tenait du villageois qui avait été son maître dans la vie spirituelle.

Quand on demandait à ce grand ascétique où il avait trouvé Dieu : « Là, répondit-il, où je me suis laissé moi-même; et là où je me suis trouvé moi-même, c'est là que j'ai perdu Dieu. » Cela revient aux deux cités contraires, Babylone et Jérusalem. L'amour de nous-mêmes de préférence à Dieu, a bâti la première de ces cités, dont l'enceinte embrasse jusqu'à la haine de Dieu. L'amour de Dieu de préférence à nous-mêmes a bâti la

seconde cité, la cité céleste, qui embrasse jusqu'à la haine de nous-mêmes.

Si le péché consiste à se détourner du Créateur pour se tourner vers la créature, la grâce, en nous convertissant, ne fait qu'opérer un changement opposé. C'est ce qu'enseigne l'Esprit Saint, en disant qu'on ne peut servir deux maîtres, Dieu et les richesses (1), et qu'il ne saurait y avoir d'accord entre la lumière et les ténèbres, entre Jésus-Christ et Bélial (2). Mourir à soi et à ses passions pour vivre selon Jésus-Christ, c'est la vie et la perfection chrétiennes. Mourir à Jésus-Christ pour vivre selon la nature et les passions, c'est le chemin qui conduit à la mort éternelle. *Si vous vivez selon la chair,* dit le grand apôtre, *vous mourrez; mais si vous faites mourir par l'esprit les œuvres de la chair, vous vivrez* (3).

CAMUS, XIV^e p., sect. XXXVI.

CHAPITRE XIV.

COLLOT, XIV^e p., ch. XVI.

Différence entre le péché véniel et l'imperfection.

Le péché véniel est toujours dans la volonté, sans le consentement de laquelle il ne peut y avoir de péché. L'imperfection, au contraire, est un mouvement défectueux qui prévient le consentement de la volonté.

(1) Matt. VI, 24.
(2) II Cor. VI, 14.
(3) Rom. VIII, 13.

Par exemple, rire immodérément, avec un plaisir délibéré, sans se soucier de la mal-édification que l'on donne à ceux qui sont présents, est une faute vénielle ; mais, être pris soudainement de l'envie de rire et éclater sans délibération, n'est qu'une imperfection. Un dépit volontaire est un péché véniel ; s'il est condamné et réprimé aussitôt qu'aperçu, il faut de même le ranger parmi les simples imperfections.

Or, les simples imperfections ne sont point l'objet de la confession ; elles ne présentent pas une matière sur laquelle l'absolution puisse être validement prononcée. Il n'en est pas ainsi du péché véniel, sur lequel l'absolution opère en l'effaçant. Mais il faut remarquer que, quoique le péché véniel soit matière suffisante de la confession, il n'en est pas matière nécessaire. On peut en obtenir le pardon autrement que par l'absolution.

Tel fut l'enseignement que donna un jour le Bienheureux à une bonne âme, après l'avoir avertie que ce qu'elle venait de confesser ne demandait pas d'absolution, parce que ce n'étaient que de pures imperfections. Cette distinction est utile, quoique une âme puisse, en ignorant cette différence, parvenir à une éminente sainteté.

CAMUS, XIV^e p., sect. XXXVIII. **CHAPITRE XV.** COLLOT, XIV^e p., ch. XVI.

La perfection est compatible avec toutes les vocations.

Que chacun, dit saint Paul, *demeure dans l'état où Dieu l'a appelé* (1). Une des félicités de cette vie est de se plaire dans la condition et dans l'état où Dieu nous a placés. Qui en désire une autre n'a jamais aucun repos. On traite mal un hôte que l'on veut renvoyer.

Mais en cela, comme dans les autres choses, il faut éviter tout excès. L'estime excessive de sa vocation n'est jamais exempte de quelque vanité. Ce sentiment se manifeste par des louanges outrées et fréquentes de son état, et surtout par le mépris avec lequel on parle quelquefois des autres vocations. Dire : *Je ne suis pas comme les autres hommes* (2), c'est ressembler au pharisien, qui ne sortit pas du temple justifié.

Voici sur ce sujet ce que le Bienheureux disait aux filles de la Visitation : « Les filles de la Visitation par-» leront toujours très humblement de leur petite con-» grégation, et lui préféreront toutes les autres quant » à l'honneur et à l'estime, et néanmoins la préféreront » aussi à toute autre quant à l'amour, témoignant vo-» lontiers, quand se présentera l'occasion, combien

(1) I Cor. VII, 20.
(2) Luc XVIII, 2.

» agréablement elles vivent en cette vocation. Ainsi les » femmes doivent préférer leur mari à tout autre, non » en honneur mais en affection. Ainsi, chacun préfère » son pays aux autres en amour, non en estime, et » chaque pilote chérit plus le vaisseau dans lequel il » vogue que les autres, quoique plus riches et mieux » fournis. Avouons franchement que les autres congré- » gations sont meilleures, plus riches et plus excellentes, » mais non pas pourtant plus aimables ni désirables » pour nous, puisque notre Seigneur a voulu que ce » fût notre patrie et notre barque, et que notre cœur » fût marié à cet institut. »

Je me souviens que le Bienheureux louait particulièrement l'évêque de Saluces (Juvénal Ancina), prélat de sainte mémoire, son ami, de ce qu'étant prêtre de l'Oratoire de Rome, il parlait rarement de sa congrégation, ou le faisait dans les termes les plus humbles, bien qu'il eût pour elle une vénération profonde et une tendre affection. Les sentiments de ce prélat pour sa congrégation étaient si sincères, qu'il ne la quitta qu'en versant des larmes de regret et par obéissance à l'ordre du pape qui l'appelait à l'épiscopat. Quand, au contraire, il parlait des autres ordres, il le faisait toujours avec de grands éloges.

C'est là le style des saints, aux yeux de qui tout est grand, excepté eux-mêmes et ce qui les concerne. Ils relèvent le célibat sans rabaisser le mariage, ils louent la pauvreté volontaire sans blâmer les riches, lorsque

surtout ils font un bon usage de leurs biens ; ils donnent de justes éloges à l'obéissance sans dénigrer l'autorité, à la vie de communauté sans ravaler la vie de famille ou la vie privée. Ils savent que la perfection essentielle commandée à tous les chrétiens, de quelque condition qu'ils soient, consiste dans la charité, sans laquelle il ne faut point espérer de salut ; et que cette perfection peut s'acquérir dans toutes les vocations, puisque Dieu répand également sa grâce dans tous les cœurs qui veulent en profiter, sans acception de personnes.

CAMUS, VI^e p., sect. XI.

CHAPITRE XVI.

COLLOT, VI^e p., ch. VI.

Il faut tendre à la perfection de son état.

Le Bienheureux disait que l'occupation la plus sérieuse du vrai chrétien devait être de chercher sans cesse à se perfectionner dans sa vocation. Or, ce soin consiste pour chacun à faire servir à son avancement dans la charité tous les moyens que son état lui fournit.

N'oublions jamais que la perfection véritable du chrétien consiste essentiellement dans la charité, parce que nulle vertu, sans la charité, ne peut nous conduire à la fin dernière de notre être, laquelle est la gloire de

Dieu. Sans la charité aucune vertu n'est parfaite ; la charité est le dernier complément de toutes les vertus. Arriver à ce complément, dernier degré de perfection de nos œuvres, tel doit donc être le but des efforts de chacun, suivant la nature et l'étendue des moyens de son état.

Aussi est-ce ce que recommande l'Apôtre : *Sur toutes choses*, disait-il, *ayons la charité qui est le lien de la perfection* (1), et qui, non-seulement nous unit à Dieu, mais unit encore entre elles toutes les autres vertus, et les rapporte à leur vrai terme qui est Dieu.

CAMUS. XV^e p., sect. V.

CHAPITRE XVII.

COLLOT, XV^e p., ch. II.

Injustice des hommes au sujet du salut et de la perfection.

Les enfants des hommes ont de fausses balances, dit le prophète-roi, *et ils se laissent tromper par la vanité* (2). Les uns, afin de se délivrer de la crainte de Dieu qui les importune, disent en eux-mêmes qu'il est trop bon pour punir les fautes de l'homme, d'un être si fragile, sujet à tant d'infirmités, et dont les penchants le portent au mal avec tant de violence. Les autres, encore plus impies, se flattent, dans le même dessein, que Dieu

(1) Coll. III, 14.
(2) Ps. LXI, 10.

ne voit pas les actions des hommes ou qu'il ne daigne pas s'en occuper. Il en est d'autres qui donnent dans l'extrême opposé. Ils se figurent que Dieu, toujours armé de la foudre, ne prend plaisir qu'à frapper et à punir. Ils vivent dans une terreur continuelle. Ils ne pensent pas que la miséricorde du Seigneur, quant aux effets, est au-dessus de sa justice, et qu'elle arrête son bras vengeur dans ses plus grandes colères.

De là le Bienheureux prenait quelquefois occasion de faire ce raisonnement dans ses exhortations publiques et particulières :

Ceux, disait-il, qui sont assez pervertis pour n'avoir plus aucun soin de leur salut, font trop de mal ou n'en font pas encore assez. Ils en font trop, si, la lumière de la foi n'étant pas entièrement éteinte dans leur cœur, ils croient encore un enfer; car, dans ce cas, ils devraient, au moins par amour pour eux-mêmes, craindre d'ajouter à leurs dettes et de mettre la justice divine dans la nécessité de les traiter avec plus de sévérité. Ils n'en font pas encore assez, s'ils ont perdu la foi et ne craignent rien dans la vie à venir. Mais il est difficile, ajoutait le saint prélat, de descendre à ce degré d'impiété ou de désespoir, de braver hardiment les peines affreuses que la foi nous assure être préparées dans l'éternité à ceux qui meurent impénitents. Il faudrait être pire que les damnés pour dire sérieusement : je ne crains pas d'être damné.

Quant à ceux qui n'ont pas renoncé à leur salut, et

qui conservent l'espoir de l'opérer, eux aussi, continuait le Bienheureux, ils en font trop ou trop peu. Ils font trop de mal pour arriver à ce but : ils se relâchent dans le bien, et ne veillent point assez sur leurs voies. Sous le dangereux prétexte que Dieu est riche en miséricorde et pardonne facilement, ils s'imaginent qu'il n'est pas nécessaire d'être si rigide observateur de la loi pour se sauver. Ils s'autorisent de la bonté de Dieu pour l'offenser ; ils espèrent l'impunité ; mais c'est un faux espoir, un espoir dangereux et trompeur. Pour le bien, ils en font trop peu, et le peu qu'ils font est encore fait si imparfaitement qu'il ne mérite pas le nom de bien. Ils sont si lâches que leurs bonnes œuvres, semblables aux traits lancés par la main d'un enfant, ne peuvent arriver au but. Hélas ! il y en a peu, même parmi ceux qui mènent une vie dévote, qui, n'ayant en vue dans leurs actions que la fin dernière, les rapportent uniquement à la gloire de Dieu. Et cependant c'est là une condition essentielle pour le salut.

CAMUS, XVI^e p., sect. VII.

CHAPITRE XVIII.

COLLOT, XVI^e p., ch. IV.

De l'usage des imperfections.

Les moucherons, en été, sont plus ou moins importuns ; mais ils ne sont pas cruels. Ils peuvent bien mettre à l'épreuve l'égalité de notre humeur, mais non

point notre patience. On n'appelle pas une si grande vertu à son secours contre un si petit mal.

Il y a des âmes dont la conscience est si délicate que la moindre imperfection les irrite, et qui ensuite s'indignent de s'être emportées, et se rendent par là plus coupables que par leur emportement même.

Tout cela est l'effet d'un secret amour-propre d'autant plus difficile à guérir qu'il est plus caché. Elles ont si bonne opinion d'elles-mêmes, qu'elles s'estiment des perfections; et de là leur désolation, lorsqu'elles remarquent en elles quelques fautes ou quelques défauts. On peut les comparer à ces personnes si occupées de leur santé qu'elles se croient malades à la moindre douleur, et qui se ruinent le tempérament à force de remèdes et de précautions.

Le Bienheureux disait à ce sujet, qu'il fallait avec les ruines de ses remparts en réparer les brèches, c'est-à-dire tirer du profit de ses imperfections mêmes, en les faisant servir de fondement à une humilité véritable et courageuse. On fait ainsi sortir son salut de ce qui le menaçait. « Nos imperfections, écrivait-il à une âme » que les siennes effrayaient, ne nous doivent pas » plaire, et nous devons dire avec l'apôtre : *Oh! que je* » *suis misérable! qui me délivrera de ce corps de mort!* » mais elles ne doivent pas non plus nous étonner, » nous ôter le courage. Nous en devons tirer la sou- » mission, l'humilité, la défiance de nous-mêmes; » mais non pas le découragement, ni l'affliction du

» cœur, ni, beaucoup moins encore, la défiance de » l'amour de Dieu envers nous : car Dieu non plus » n'aime pas nos imperfections et péchés véniels ; mais » il nous aime bien, nonobstant iceux..... De sorte » que David eut raison de dire à notre Seigneur : » *Ayez pitié de moi, ô mon Dieu, parce que je suis* » *faible* (1). »

Si nous prenons ainsi courage dans nos faiblesses, nous ressemblerons à l'Apôtre, qui était d'autant plus fort d'esprit, qu'il était plus faible de corps. Quand, à la vue de nos imperfections, nous savons nous humilier, nous faisons un profit immense. En acquérant cette excellente vertu, nous réparons richement les dommages que nous causent ces mêmes imperfections.

CAMUS, V^e p., sect. XIX.

CHAPITRE XIX.

COLLOT, V^e p., ch. VII.

La fidélité dans les petites choses, essentielle à la perfection.

Le Bienheureux répétait souvent ces paroles des livres saints : *Celui qui néglige sa voie sera tué* (2). — *Celui qui dissipe la haie, sera mordu par le serpent* (3). — *Celui qui méprise les petites choses, tombera peu à peu dans une*

(1) Ps. VI, 3. — Liv. III, Epit. 61.
(2) Prov. XIX, 16.
(3) Eccle. X, 8.

ruine totale (1). Aussi était-ce une de ses maximes que la grande fidélité envers Dieu se montre dans les petites choses, et la fidélité imparfaite et vulgaire dans les grandes occasions. Celui qui craint de dépenser inutilement une obole, épargne avec plus de soin encore une grande somme. Non qu'il aimât les esprits scrupuleux, qui s'occupent de minuties puériles ; il ne recommandait, au contraire, rien avec plus d'insistance que la sainte liberté d'esprit dans toutes les actions ; mais il voulait qu'on aimât Dieu d'un amour vigilant, attentif, exact et fidèle dans les moindres choses.

Et ce qu'il enseignait, il le pratiquait avec soin. C'était l'homme le plus ponctuel que je connus jamais, quoique sans empressement et sans inquiétude. Il s'était tellement accoutumé à marcher en tout dans les voies droites de la justice, que ses pas ne s'en écartaient jamais. Dans les offices publics et dans ses prières particulières, il observait exactement toutes les cérémonies prescrites. Il ne manquait de même à aucun des devoirs de la civilité et du savoir vivre. Il ne se montrait jamais ennuyé ou fatigué des longueurs de certaines personnes, dont les compliments étaient sans fin, les assiduités importunes. Nulle interruption, nulle répartie peu gracieuse. Il attendait la fin avec une admirable patience, et ne se permettait jamais que ce qu'autorisaient le devoir et les bienséances.

(1) Eccli. xix, 1.

La boussole la plus juste ne se tourne pas plus exactement vers le nord que son âme vers le bien. Dieu seul était le pôle qui attirait son cœur. Il disait souvent avec saint Paul : *Que tout se passe honnêtement et avec ordre parmi vous, comme il convient à des saints* (1).

CAMUS, VIII^e p., sect. IV.

CHAPITRE XIX *bis*.

COLLOT, VIII^e p., ch. IV.

De la fidélité dans les petites choses.

C'est aux rayons du soleil et non dans l'ombre que l'on aperçoit les atômes qui voltigent dans l'air. A mesure qu'une âme devient plus éclairée dans les voies de Dieu, elle voit plus clairement ses moindres défauts et s'en corrige avec plus de soin, en rendant de plus en plus parfaite sa fidélité à Dieu dans les moindres choses. *O Seigneur,* disait le saint roi, *éclairez mes yeux, et je considérerai les merveilles de votre loi* (2). Et encore : *J'ai pensé à toutes vos voies, et j'ai dirigé mes pas suivant vos commandements* (3).

Quelqu'un jouait un jour, par récréation, devant le Bienheureux et trompait son adversaire. Le Bienheureux, à qui cette supercherie déplaisait, la fit remarquer à celui qui se la permettait.

(1) I Cor. XIV, 40.
(2) Psal. CXVIII, 18.
(3) *Ibid.*

— Nous ne jouons qu'aux liards, répondit celui-ci.

— Eh! que serait-ce, répliqua le Bienheureux, si vous jouiez des pistoles? *Celui qui est fidèle dans les petites choses, le sera aussi dans les grandes* (1). Celui qui craint de prendre une épingle, ne dérobera pas des écus.

Il disait souvent : « La grande fidélité envers Dieu consiste à s'abstenir des moindres fautes. Les grandes font assez d'horreur par elles-mêmes ; c'est pourquoi il est plus aisé de les éviter. »

Il ne faut pas craindre que cette maxime porte aux scrupules ; elle ne le ferait que si elle était mal entendue et mal appliquée. D'abord, elle n'eût pas été si chère au Bienheureux, lui qui était l'homme le moins sujet aux scrupules et qui les arrachait des âmes avec le plus de dextérité, si elle en avait pu être la source par elle-même. De plus, il y a bien de la différence entre éviter les moindres imperfections par le motif du pur amour de Dieu, et les éviter par celui d'une crainte servile. Or, c'est par le premier motif qu'il faut pratiquer cette maxime, et non par le second, lequel est le vrai principe des scrupules ; car il n'y a pas de personnes plus attachées à elles-mêmes et à leurs propres idées que les scrupuleux.

(1) Luc xvi, 10.

CAMUS, XVII^e p., sect. XIX.

CHAPITRE XX.

COLLOT, XVII^e p., ch. VII.

Comment il faut se relever de ses chutes.

Le Bienheureux, quand on faisait des chutes, voulait qu'on se relevât doucement et sans inquiétude. En le faisant avec trouble et avec chagrin, on se mettait, selon lui, en péril de faillir de nouveau, plus dangereusement que la première fois.

« Quand, disait-il, il nous arrive de retomber par » les soudaines saillies de l'amour-propre ou de nos » passions, prosternons-nous devant Dieu aussitôt que » nous pourrons; disons, en esprit de confiance et » d'humilité : *Seigneur, miséricorde, car je suis faible* (1). » Relevons-nous en paix et tranquillité, et renouons le » filet de notre amour, puis continuons notre ouvrage. » Il ne faut ni rompre les cordes, ni quitter le luth, » quand on s'aperçoit du désaccord. Il faut prêter l'o- » reille pour voir d'où vient le dérangement, et douce- » ment tendre la corde ou la relâcher, selon que l'art le » requiert (2). »

Si on lui répliquait que l'on doit se juger avec sévérité : « Il est vrai, répondait-il, que nous devons avoir à notre égard un cœur de juge; mais, comme le juge

(1) Ps. VI, 3.
(2) Liv. IV, ép. 10.

se met en danger d'être injuste dans ses jugements, lorsqu'il les porte avec précipitation ou sous l'empire de quelque passion, et comme, pour juger avec équité, il a besoin de tout le sang-froid de la raison : de même, pour prononcer sur nous-mêmes avec équité, il faut être exempt de trouble, de prévention, et posséder son âme en paix.

Tout le monde convient que reprendre le prochain avec aigreur, avec amertume, et, à plus forte raison, en l'outrageant, ce n'est pas un bon moyen pour le corriger de ses défauts, ou lui inspirer le repentir de ses fautes. Beaucoup de personnes ne pratiquent pas envers elles-mêmes ce que l'expérience leur montre si utile pour les autres. Souvent, à la vue de ses manquements, on se gourmande, on s'injurie, on se porte à des procédés que la conscience ne permettrait pas à l'égard d'autrui. Nous ne devons pas nous aimer moins que nous n'aimons le prochain, et la charité veut que nous nous traitions avec autant de ménagement et de douceur qu'elle en exige pour lui.

CAMUS, VI^e p., sect. V.

CHAPITRE XXI.

COLLOT, VI^e p., ch. II.

Du redressement de l'intention.

On demande si, ayant fait une bonne œuvre sans aucune intention, on peut suppléer à ce défaut et la rendre sainte par une bonne intention subséquente?

Il faut expliquer cette question pour la mieux comprendre. On voudrait savoir si celui qui ne s'aperçoit ou ne se souvient pas de l'intention qu'il a eue en faisant une œuvre bonne en elle-même, peut, après l'avoir faite, la rapporter à Dieu par une intention chrétienne subséquente. Par exemple, quelqu'un a donné l'aumône, sans aucune réflexion à ce qu'il faisait; il est possible que ce qui l'a porté à faire cette aumône ce soit la seule pitié du pauvre, ou simplement l'honnêteté morale d'une pareille action, dans les circonstances. On demande donc si, après l'avoir faite par ce motif humain seulement, on peut, lorsqu'on est en état de grâce, la relever à l'état surnaturel, en lui appliquant après coup un motif de foi, et la rendre ainsi méritoire de la vie éternelle.

Je répondrai par les propres paroles du Bienheureux : « Si quelquefois, dit-il, l'action extérieure pré-
» cède l'affection intérieure, à cause de l'accoutu-
» mance, qu'au moins l'affection la suive de près. Si,
» avant de m'incliner corporellement à mon supérieur,
» je n'ai pas fait l'inclination intérieure, par humble
» élection de lui être soumis, qu'au moins cette élec-
» tion accompagne ou suive de près l'inclination exté-
» rieure (1). »

Et, certes, je ne vois pas pourquoi il serait impossible, par une application subséquente, de redresser ou

(1) Entret. I.

relever des intentions nulles ou indifférentes, puisque, par la pénitence qui suit la faute, nous pouvons rentrer en grâce avec Dieu. Si l'esprit de componction, si la contrition ont le pouvoir d'effacer le mal et de faire surabonder la grâce où le péché avait abondé, pourquoi l'esprit de grâce ne pourrait-il pas changer le bien en mieux et élever vers le ciel une action bonne en soi, mais qu'une intention trop basse attachait à la terre? Si l'on peut, au moyen de la chaleur, redresser un bois tortu, pourquoi ne pourrait-on pas aussi redresser une intention moins droite par le feu du saint amour?

CAMUS, XVII^e p., sect. XX.

CHAPITRE XXII.

COLLOT, XVII^e p., ch. VII.

Des excuses.

Il vaut mieux, en général, s'accuser que s'excuser. Il faut cependant, dans l'un comme dans l'autre cas, être prudent et sage.

Il est vrai que le juste, comme le dit le texte sacré, est le premier à s'accuser; il avoue ingénuement ses fautes et ses défauts, afin de provoquer de salutaires corrections. Il est vrai aussi qu'il y a une sorte de mal à s'excuser, parce que, ordinairement, les excuses supposent une appréciation peu juste des fautes. Si nos premiers parents ne se fussent point excusés, l'un sur la femme, l'autre sur le serpent; s'ils eussent confessé

ingénuement leur péché, en témoignant leur repentir, ils eussent écrasé le scorpion sur la blessure, et Dieu, qui les y invitait par ces douces paroles : « Adam, où êtes-vous? » leur eût pardonné, dans sa miséricorde. C'est la pensée de plusieurs saints docteurs. Aussi David faisait-il cette prière : *Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche et une à mes lèvres, qui les ferme exactement. Ne souffrez point que mon cœur se laisse aller à des paroles de malice, pour chercher des excuses à mes péchés* (1). C'est ainsi que le saint roi appelle les paroles que l'on invente pour s'excuser.

Soyons justes, toutefois, et tenons la balance droite. C'est ce que recommandait le Bienheureux. « Soyez » justes, disait-il, n'accusez et n'excusez qu'avec mûre » considération votre pauvre âme, de peur que, si vous » l'excusez sans fondement, vous ne la rendiez insolente; et si vous l'accusez légèrement, vous ne lui » abattiez le courage et la rendiez pusillanime. Marchez » simplement, et vous marcherez confidemment. »

J'ai entendu de sa bouche cette belle sentence : « Celui qui s'excuse injustement et artificieusement, » s'accuse ouvertement et véritablement; et celui qui » s'accuse simplement et humblement mérite qu'on » l'excuse doucement et qu'on lui pardonne charitablement. »

Il y a une confession qui apporte de la confusion, et

(1) Psal. CXL, 3 et 4.

une autre qui donne de la gloire. La confession, dit saint Ambroise, est le vrai remède du péché dans celui qui est repentant.

CAMUS, XVII^e p., sect. XIV.

CHAPITRE XXIII.

COLLOT, XVII^e p., ch. V.

Des âmes trop tendres pour elles-mêmes.

Quoique le Bienheureux fût d'un naturel très doux et très compatissant, sa douceur néanmoins était accompagnée d'une grande force d'esprit. La preuve, c'est qu'il n'aimait pas les âmes molles et trop tendres pour elles-mêmes. Il combattait, au contraire, cette disposition partout où il la rencontrait. Il mettait une grande différence entre cette tendresse et la faiblesse : la faiblesse nous est comme naturelle, et voilà pourquoi il avait tant d'indulgence pour les pécheurs, pour ceux surtout qui tombaient par surprise, par fragilité et sans une malice réfléchie; la trop grande tendresse pour soi-même vient d'une autre source, et de là la sévérité et l'espèce de rigueur qu'il avait pour les personnes dans lesquelles il la remarquait. Cette mollesse, soit quant au corps, soit quant à l'âme, lui paraissait aussi contraire que l'empressement à la vraie et solide dévotion, parce que l'une et l'autre viennent d'un amour de soi dangereux, sinon coupable.

Il pratiquait cette sévérité envers lui-même sans mé-

nagement. Il se plaignait peu, ou plutôt il ne se plaignait point des peines corporelles ou spirituelles qu'il éprouvait.

Il avait tellement inspiré cet esprit aux filles de la Visitation, que plusieurs enduraient, sans se plaindre, les douleurs les plus vives, persuadées que se plaindre, même alors, c'était avoir trop de tendresse pour elles-mêmes, tendresse indigne de filles qui font profession de ne respirer qu'au pied de la croix de Jésus-Christ. C'est ainsi que l'une d'elles, une heure avant sa mort, en proie à toutes les douleurs du trépas, n'osait dire qu'elle souffrait, dans la crainte d'offenser notre divin Sauveur. Cette bonne sœur allait trop loin sans doute; elle ne considérait pas que Jésus-Christ lui-même s'écria sur la croix : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné* (1)? qu'au jardin des Olives, il avait dit à ses disciples : *Mon âme est triste jusqu'à la mort* (2)! et qu'ainsi, toute plainte dans les souffrances n'est pas un mal. Mais il n'en faut pas moins admirer cette force d'âme que le Bienheureux avait su inspirer à ses filles dans les maux de cette vie.

Quant aux maladies, il voulait que les malades dissent simplement leur mal, sans le diminuer par un faux courage, sans l'augmenter par lâcheté. Il voulait, après cela, une ponctuelle obéissance aux prescriptions des médecins.

(1) Matt. xxvii, 46.
(2) Matt. xxvi, 38.

Pour ce qui est des peines intérieures, il disait à une personne qui se plaignait, avec trop de sensibilité pour elle-même, de ses aridités dans l'oraison, il lui disait : « Nous sommes toujours affectionnés à la douceur, » suavité et délicieuse consolation; mais, toutefois, » l'âpreté de la sécheresse est plus fructueuse. Et, quoi- » que saint Pierre aimât la montagne du Thabor, et » voulût fuir la montagne du Calvaire, celle-ci, toute- » fois, ne laisse pas d'être plus utile que celle-là, et le » sang qui est répandu en l'une est plus désirable que » la clarté qui est répandue en l'autre (1). »

CAMUS, XVIII^e p., sect. V.

CHAPITRE XXIV.

COLLOT, XVIII^e p., ch. III.

De la vie morte, et de la mort vivante.

« Il faut, disait le Bienheureux, que nous vivions » d'une vie morte, et que nous mourions d'une mort » vivante et vivifiante en la vie de notre roi, de notre » fleur, de notre doux Sauveur. »

Ces antithèses qui semblent se contredire sont le langage de l'Ecriture. Saint Paul a dit : *Vous êtes mort, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu* (2). Et encore : *Jésus-Christ est mort pour nous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour Celui qui*

(1) Liv. V, ép. 30.
(2) Collos. III, 3.

est mort et ressuscité pour eux (1). Et encore, en parlant de lui : *Je ne vis plus, mais c'est Jésus-Christ qui vit en* moi (2).

Vivre d'une vie morte, c'est vivre non selon les sens et les inclinations naturelles, mais selon l'esprit de la foi. Cette vie est une mort selon la nature et le corps, mais une vie selon l'esprit. Cette mort de nous-mêmes et de nos propres intérêts, c'est la vraie vie de l'âme qui consiste dans la charité, laquelle a pour essentielle propriété de ne point rechercher son intérêt propre. Vivre de la sorte, c'est faire mourir le vieil homme pour lui substituer l'homme nouveau.

Mourir d'une mort vivante et vivifiante, c'est mortifier et crucifier la chair avec ses convoitises, pour faire vivre en nous l'esprit de la grâce, vie qui nous a été méritée par la vie même et par la mort de Jésus-Christ Notre Seigneur. Si nous ne mourons avec Jésus-Christ, nous ne vivrons point avec lui (3).

CAMUS, XVIII[e] p., sect. VI.

CHAPITRE XXV.

L'impétuosité dans le bien n'est point une perfection.

Non-seulement le Bienheureux était lent de son naturel et marchait, pour ainsi dire, à pas comptés ; en

(1) I Cor. v, 15.
(2) Galat. II, 20.
(3) Tim. II, 11.

toutes choses, il avait de plus, comme je l'ai déjà dit, une souveraine aversion pour la précipitation et l'impétuosité. Il parlait toujours fort posément, soit en public, soit en particulier ; et cependant il souhaitait (je répète les paroles de l'évêque de Belley), « avoir une bouton-» nière à la bouche, afin d'avoir plus de loisir de penser » à ce qu'il dirait, durant qu'il la déboutonnerait. » C'est pourquoi il disait souvent avec David : *Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche et à mes lèvres une porte de circonspection* (1).

Il appelait la précipitation une fille aveugle d'une mère aveugle, la propre volonté. Il assurait que cette excessive promptitude ne provenait que de l'amour démesuré de nous-mêmes. La dévotion est une ferveur discrète et judicieuse, qui fait mettre de l'ordre et de la mesure dans les choses qui regardent le service de Dieu. Le trouble et le trop d'empressement supposent un esprit servile et mercenaire. La charité désintéressée presse, mais n'oppresse point. L'esprit de Dieu est doux, tranquille, paisible et suave.

C'est ce que le Bienheureux faisait remarquer à une âme qui avait trop d'activité, et qui s'embarrassait dans la multitude de ses pensées, en la comparant à un ver à soie qui, au lieu de se bâtir une maison, se file un sépulcre, et aux bourdons qui s'engluent dans le miel.

Il disait à une autre : « Quel bonheur d'être tout à

(1) Ps. CXI, 3.

» Celui qui, pour nous rendre siens, fut fait tout nôtre! » Mais il faut pour cela crucifier en nous toutes nos » affections, et spécialement celles qui sont plus vives » et plus mouvantes par un perpétuel allentissement » et attrempement (modération) des actions qui en pro- » cèdent, afin qu'elles ne se fassent par impétuosité, » ni même par notre volonté, mais par celles du Saint- » Esprit (1). » C'est ainsi que le Bienheureux distingue la volonté remuante et impétueuse de l'homme du mouvement modéré que le Saint-Esprit imprime à une âme qu'il possède et qu'il gouverne.

CAMUS, XVIII^e p., sect. XVIII. **CHAPITRE XXVI.** COLLOT, XVIII^e p., ch. XII.

La gloire de Dieu est la fin dernière même de notre salut.

« Ce que nous faisons pour notre salut, disait le » Bienheureux, est fait pour le service de Dieu; car » notre Sauveur même n'a fait en ce monde que notre » salut. »

Pour comprendre cette sentence, il faut savoir que ne servir Dieu que pour la récompense, même pour celle du Paradis, ce n'est pas mettre avant tout la gloire de Dieu. Cependant la fin dernière pour laquelle Dieu a créé et le Paradis et toutes choses, c'est sa gloire et non celle des hommes; celle-ci n'est qu'une des fins

(1) Liv. IV, ép. 64.

intermédiaires de ses œuvres, et un moyen pour arriver à celle-là qui est la fin dernière. Aussi le saint roi-prophète, lorsqu'il nomme bienheureux les habitants des célestes demeures, ne fait-il pas consister leur bonheur précisément dans la possession des trésors, des voluptés et des gloires du ciel; il les proclame heureux, parce que dans le séjour éternel ils loueront Dieu dans les siècles des siècles (1). Il est donc vrai que « ce que » nous faisons pour notre salut est fait pour le service » de Dieu, » pourvu que nous rapportions notre salut à sa gloire comme à la fin dernière.

Il est vrai aussi que notre Sauveur n'a fait en ce monde que notre salut *en fin prochaine*, mais il l'a rapporté *en fin dernière* à la gloire de son Père. Il a dit lui-même qu'il n'était pas venu pour chercher sa gloire, mais la gloire de Celui qui l'avait envoyé. Il a même protesté que s'il cherchait sa gloire, sa gloire ne serait rien, c'est-à-dire serait vaine (2), quand celle de Dieu ne serait pas sa fin principale. C'est là aussi le sens du symbole quand il dit que Jésus-Christ pour l'amour de nous et pour notre salut est descendu des cieux, qu'il s'est incarné, qu'il s'est fait homme et qu'il a été crucifié. Ces mots *pour nous* ne signifient pas que nous sommes la dernière fin de l'incarnation et de la passion de Jésus-Christ. La fin dernière des mystères de la Ré-

(1) Ps. LXXXIII, 5.
(2) Joan. VIII, 50, 54.

demption, c'est la gloire de Dieu; notre salut, notre bonheur éternel, n'en sont que la fin prochaine.

Il y a, sur ce point, beaucoup d'ignorance parmi la plupart des chrétiens. Si on leur demande pourquoi ils pratiquent des bonnes œuvres, ils répondent que c'est pour faire leur salut. Insistez et demandez pourquoi ils désirent le salut, ils répondent ingénument que c'est afin de parvenir à la possession des biens promis aux élus dans le ciel. La gloire qui doit en revenir à Dieu, ils n'en font que l'accessoire du salut.

CAMUS, XV[e] p., sect. XXV.

CHAPITRE XXVII.

COLLOT, XV[e] p., ch. VII.

Le dégoût de son état, dangereux pour le salut.

Il n'y a rien de si commun dans le siècle et peut-être hors du siècle, que le dégoût de son état. Quand l'ennemi du salut ne peut porter au mal par des tentations directes, il attaque obliquement; quand il ne saurait faire broncher, il s'efforce d'inquiéter; et, parmi les inquiétudes qu'il répand dans l'âme, il en est peu de plus fatigantes que celles qui tendent à dégoûter de la vocation.

L'Esprit-Saint, dans les divines Ecritures, recommande à chacun de demeurer dans l'état où Dieu l'a placé (1); l'esprit de mensonge, au contraire, suggère

(1) I Cor. VII, 20.

de le quitter, afin de faire tomber, quand ils auront pris une autre vocation, ceux qui se tiennent debout dans celle où ils sont. Ainsi ceux qui vivent dans le siècle et qui marchent assez bien dans la voie des commandements, s'imaginent qu'ils voleraient dans celle des conseils évangéliques, s'ils étaient hors du commerce de la vie civile, parce qu'ils se figurent que la pratique des conseils n'est que pour ceux qui vivent dans les monastères : comme si les prêtres et les pasteurs n'étaient pas dans l'exercice des conseils, et comme si les laïques, demeurant tels, étaient dans l'impossibilité de pratiquer la continence, la pauvreté, et même une obéissance plus parfaite que celle qui est de commandement. De là mille inquiétudes qui les empêchent de travailler à se perfectionner dans leur état. De là aussi le relâchement qui trop souvent s'introduit dans les maisons religieuses. Ceux qui y sont engagés, se persuadant que l'on peut se sauver à moins de frais dans d'autres vocations, veulent imiter les laïques ; peu à peu ils se dégoûtent de leur saint état, et bientôt ils se jettent hors de la voie qui conduit au ciel.

C'est donc un point capital dans l'affaire du salut, de s'attacher fortement à la barque, si j'ose ainsi parler, que la divine Providence nous a choisie. C'est dans celle-là plutôt que dans toute autre que l'on fera heureusement le passage du temps à l'éternité, de la terre au ciel.

C'est ainsi que pensait le Bienheureux. « Ne vous

» amusez pas, disait-il, à faire autre chose (que ce » que vous devez faire). Ne semez point vos désirs sur » le jardin d'autrui. Cultivez seulement bien le vôtre. » Ne désirez pas de n'être pas ce que vous êtes. Occu- » pez vos pensées à vous perfectionner en cela, et à » porter les croix, petites ou grandes, que vous y ren- » contrerez. Croyez-moi, c'est ici le grand mot, et le » moins entendu, de la conduite spirituelle : chacun » aime selon son goût, peu de gens aiment selon leur » devoir et le goût de notre Seigneur. De quoi sert-il » de bâtir des châteaux en Espagne, puisqu'il nous » faut demeurer en France? C'est ma vieille leçon, et » vous l'entendez bien (1)! »

CAMUS, XV^e p., sect. XXIX.

CHAPITRE XXVIII.

COLLOT, XV^e p., ch. X.

L'amour de la parole de Dieu, signe de perfection.

Comme l'appétit naturel est une des meilleures preuves de la santé du corps, de même l'appétit spirituel, ou le goût de la parole de Dieu, fait bien juger de la santé de l'âme. Les choses saintes et les discours spirituels sont toujours agréables aux saints.

L'amour de la parole de Dieu, dit saint Bernard, est un signe de prédestination; c'est peut-être une partie de cette soif et de cette faim de la justice, préconisée par

(1) Liv. II, ép 38.

le Sauveur comme une des huit béatitudes. On ne peut en effet avoir du zèle pour sa perfection, sans prendre plaisir à entendre ceux qui enseignent les moyens d'y parvenir. C'est ce que font les prédicateurs de la parole de Dieu.

Mais ceux qui aiment à entendre la parole de Dieu, tombent trop souvent dans une faute. Ils s'attachent à tel ou tel prédicateur, comme si le pain de vie n'était pas également bon, quelle que soit la main qui l'apporte de la part de Dieu!

D'où vient donc que, parmi les prédicateurs, les uns sont plus suivis que les autres?

Cela vient le plus souvent non du prédicateur, mais du jugement des hommes, ordinairement peu juste en cette matière. Le monde, tout plongé qu'il est dans les plaisirs, ne goûte guère dans les prédicateurs que ce qui le flatte. Mais l'Esprit-Saint dit : *Dieu brisera les os de ceux qui plaisent aux hommes* (1). *Si je plaisais aux hommes, je ne serais pas serviteur de Dieu* (2).

La plupart des auditeurs, comme cet homme dont parle le prophète, veulent qu'on leur *dise des choses qui leur plaisent* (3); ou, comme un roi d'Israël, se plaignent de ce qu'on leur annonce des choses qu'ils n'aiment point entendre (4). Ils veulent qu'on ne leur parle

(1) Ps. LII, 6.
(2) Gal. I, 10.
(3) Isaïe, XXX, 10.
(4) Num. XXIII, 11.

que de pardon, de miséricorde; ils n'écoutent qu'avec peine les reproches que méritent leurs péchés et la menace des châtiments que leur prépare l'éternité, s'ils ne font pénitence. On dédaigne le prédicateur qui instruit simplement et sans art; on n'exalte que celui qui cherche à plaire par les vains ornements de la rhétorique.

« Je remarque, dit là-dessus le Bienheureux, que » quand j'écris à une personne sur du mauvais papier, » et par conséquent avec un mauvais caractère, elle me » remercie avec autant d'affection que quand je lui écris » sur du meilleur papier et avec de plus beaux caractères. Pourquoi cela? sinon parce qu'elle ne fait pas » attention ni sur le papier qui n'est pas bon, ni sur » le caractère qui est mauvais, mais seulement sur moi » qui lui écris. De même faut-il faire de la parole de » Dieu, ne point regarder qui est-ce qui nous l'annonce » et nous la déclare. Il nous doit suffire que Dieu se » sert de ce prédicateur pour nous l'enseigner, et, puisque nous voyons que Dieu l'honore tant que de parler par sa bouche, comment est-ce que nous autres » nous pourrions manquer d'honorer et de respecter » sa personne? »

Quand je désire de l'eau pour étancher ma soif, qu'importe que cette eau me soit apportée dans un vase d'argent, de terre ou de verre, si je cherche l'eau seulement et non le verre? Qu'importe que l'eau d'une fontaine coule par un canal de bois, de pierre ou de plomb, pourvu que le jet en soit beau et le jardin bien

arrosé? De même, pourvu que la parole divine, comme une rosée céleste, féconde la terre de nos cœurs et y fasse *germer le Sauveur*, le prédicateur doit nous être indifférent.

CAMUS, II^e p., sect. III.

CHAPITRE XXIX.

COLLOT, II^e p., ch. II.

Les saints ne désirent point une longue vie.

Considérant un jour la force musculaire du Bienheureux, son tempérament robuste, sa prudence à ménager sa santé pour le service de Dieu, sa tempérance, je lui disais que tout en lui annonçait une longue vie. Il avait alors quarante-deux ou trois ans.

— La plus longue vie, me répondit-il, n'est pas la meilleure. La plus désirable est celle qui est la plus occupée du service de Dieu. Puis, il ajouta ces paroles du prophète : *Hélas! je suis malheureux de ce que mon pèlerinage est si long! J'ai demeuré avec ceux qui habitent dans les ténèbres, mon âme a été longtemps étrangère* (1).

Ces paroles me firent penser qu'il regrettait le séjour de sa chère Genève, comme il l'appelait, et je répliquai par cet autre texte : *Nous nous sommes assis sur le bord des fleuves de Babylone, et là nous avons pleuré, au souvenir de Sion* (2).

(1) Ps. CXIX, 5, 6.
(2) Ps. CXXXVI, 1.

— « Oh ! non, répartit-il, ce n'est pas cet exil là qui » me touche ; ne suis-je pas encore trop bien dans notre » cité de refuge, le cher Annecy ? Je parle de l'exil de » cette vie. Tant que nous y sommes, ne sommes-nous » pas exilés de Dieu et hors de notre patrie ? *Malheu-* » *reux que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ?* » *Ce sera la grâce de Dieu par Jésus-Christ, notre Sei-* » *gneur.* »

— Vous n'avez pas raison, repris-je, de vous plaindre de cette vie, où tout vous sourit. Je ne vois que fête pour vous. Vos amis vous respectent, et les ennemis mêmes de notre religion vous honorent. Vous êtes les délices de tous ceux qui vous fréquentent.

— « Tout cela, répondit-il, est bien peu de chose, » et sur quoi il faut peu compter. Ceux qui chantèrent » *Hosanna* au Fils de Dieu, trois jours après crièrent : » *Crucifige.* D'ailleurs, rien ne m'est plus cher que » mon âme ; et je vous assure que, si quelqu'un venait » m'assurer de vivre autant que j'ai déjà fait sans dou- » leur, sans adversité, sans incommodité, mais avec » tous les contentements et toutes les prospérités qui » se peuvent désirer en cette vie, je serais fort empê- » ché de ma contenance. A qui regarde l'éternité, que » ce qui est sujet au temps est peu de chose ! Que » j'aime ce beau mot de saint Ignace de Loyola : « Que » la terre me paraît abjecte, quand je contemple le » ciel ! » *Quàm sordet mihi terra, dùm cœlum aspicio !*

CAMUS, X^e p., sect. XXXV.

CHAPITRE XXX.

COLLOT, X^e p., ch. XX.

Du désir de la mort.

Vous me demandez s'il est permis de désirer mourir pour ne plus offenser Dieu?

Voici ce que j'ai entendu dire au Bienheureux sur ce sujet. Il est toujours dangereux de souhaiter la mort, parce que cela ne convient point à l'état ordinaire où nous nous trouvons par rapport au salut. Ce désir ne se rencontre guère que dans ceux qui sont arrivés à un haut degré de perfection, ou dans des esprits mélancoliques, dégoûtés de la vie comme des autres choses. Or, s'autoriser en cela de l'exemple des saints, de David, de saint Paul, etc., ce serait trop de présomption. Pour souhaiter la mort, comme eux, il faudrait avoir la sainteté où ils étaient parvenus. Former ce souhait par ennui, par mélancolie, par dépit, c'est un acte qui approche du désespoir.

— Mais, dit-on, c'est pour ne plus offenser Dieu.

— Il faut que la haine du péché soit bien grande dans une âme pour faire naître en elle ce désir. Les saints eux-mêmes le formaient plutôt pour jouir de Dieu et le glorifier davantage, qu'afin d'être délivrés du péril de l'offenser. Ce souhait laisse ordinairement craindre quelque illusion. Il y a, dans la vie, des choses

qui déplaisent et qui la font trouver onéreuse; c'est ce qui inspire le désir d'en être débarrassé. Voilà le motif, plutôt que celui de glorifier Dieu, ou de ne le déshonorer pas plus longtemps par le péché, qui met dans le cœur, au moins dans la bouche de la plupart, le désir de la mort.

Que prétend-on, d'ailleurs, par ce désir? Aller au ciel? Mais, pour y aller, il ne suffit pas de ne point pécher; il faut de plus faire le bien, et le faire de manière à mériter cette récompense; aller au purgatoire? mais, j'ose penser que, si l'on se voyait au moment d'en franchir le seuil, on rétracterait ce vœu imprudent, et l'on demanderait de revenir à la vie, pour faire sur la terre une pénitence moins sévère que dans ce lieu de rigoureuse expiation.

LIVRE SECOND.

DE L'AMOUR DE DIEU.

CAMUS, VII^e p., sect. X. **CHAPITRE PREMIER.** COLLOT, VII^e p., ch. IV.

Nécessité de l'amour de Dieu.

Sans l'amour de Dieu, toutes les vertus réunies ne paraissaient à saint François de Sales qu'un monceau de pierres. Aussi recommandait-il sur toutes choses, après le saint Apôtre, d'avoir la charité; mais il ne voulait pas que l'on se contentât de la seule habitude, il ajoutait avec saint Paul : « Que toutes vos actions » soient faites dans la charité (1). » Il ne se lassait pas de répéter, toujours après l'Apôtre des Gentils et dans le même sens, que, sans la charité, tout est inutile : la foi, les aumônes, la science, la connaissance des mys-

(1) *I* Cor. XVI, 14.

tères, le martyre. Son plus grand désir était de voir cette vérité profondément gravée dans l'esprit des fidèles. A quoi sert de courir, disait-il, si l'on ne parvient pas au but? Oh! combien de bonnes œuvres demeurent stériles pour le salut, faute d'être animées du motif de la charité! C'est pourtant à quoi on pense le moins, comme si l'intention n'était pas l'âme de nos actions, comme si Dieu avait promis de récompenser des œuvres qui ne seraient ni faites pour lui, ni rapportées à sa gloire.

« Le salut, ce sont ses paroles, est montré à la foi, » il est préparé à l'espérance, mais il n'est donné qu'à » la charité. La foi montre le chemin de la terre pro- » mise, comme la colonne de nuée et de feu, claire et » obscure; l'espérance nous nourrit de sa manne de » suavité; mais la charité nous introduit, comme » l'arche d'alliance, en la terre céleste, promise aux » vrais Israélites, en laquelle ni la colonne de la foi ne » sert plus de guide, ni on ne se repaît plus de la » manne de l'espérance (1). »

Comme un architecte ne conduit son ouvrage que le niveau, l'équerre et la règle à la main, de même, pour bâtir la cité sainte, et rendre vivantes les pierres de ses murailles, c'est-à-dire nos actions, nous devons avoir toujours, devant les yeux, l'alignement de la charité, et faire tout pour Dieu, suivant cette parole de l'Apôtre:

(1) Théot., l. 1, chap. 6.

» Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit » que vous fassiez autre chose, faites tout pour la » gloire de Dieu (1). »

CHAPITRE I *bis*.

Excellence de l'amour de Dieu.

Puisque la souveraine béatitude des élus est d'aimer Dieu, et que l'amour dont on l'aime dans le ciel est le même, quant à son espèce, que celui dont on l'aime sur la terre, on ne peut douter que la souveraine félicité de la vie présente, comme celle de la vie future, ne consiste dans l'amour de Dieu. Dans le ciel, voir Dieu et l'aimer sont deux choses inséparables. On ne peut voir un si grand bien sans l'aimer nécessairement, mais d'une nécessité si heureuse, qu'au lieu d'étouffer la liberté, elle la perfectionne. Ici-bas, comme on ne le voit que par ses ouvrages et par la foi, l'amour qu'on lui porte n'est point invariable, et, pour comble de malheur, on peut le perdre, et il se perd trop souvent par le péché mortel. Toutefois, il a cet avantage sur l'amour qui règne dans le ciel, qu'il peut augmenter de jour en jour, suivant la mesure des bonnes œuvres et des vertus que nous pratiquons.

Le divin amour était tout pour le Bienheureux. Sans

(1) Cor.

lui, il n'eût pas regardé le ciel comme un séjour de félicité, et, avec lui, il eût jugé l'enfer digne de nos désirs. « Pour moi, écrivait-il à une de ses religieuses, » je n'ai rien su penser ce matin qu'à cette éternité de » biens qui nous attend, mais sans laquelle tout me » semblerait peu ou rien, si ce n'était cet amour inva- » riable et toujours actuel de ce grand Dieu, qui y » règne toujours. Mon Dieu, ma chère Mère, que » j'admire la contrariété qui est en moi, d'avoir des » sentiments si purs, et des actions si impures. Car, » vraiment, il me serait avis (il me paraîtrait) que le » paradis serait emmy (au milieu des) toutes les peines » de l'enfer, si l'amour de Dieu y pouvait être; et si » le feu d'enfer était un feu d'amour, il me semble que » ses tourments seraient désirables. Je voyais ce matin » tous les contentements célestes être un vrai rien » auprès de ce régnant amour. Mais d'où m'arrive-t-il » que je n'aime pas bien, puisque, dès maintenant, » je puis bien aimer? Oh! ma fille, prions, travail- » lons, humilions-nous, invoquons cet amour sur » nous. »

C'est, en effet, en priant, en travaillant, en s'humiliant et en le demandant instamment à Dieu, qu'on en obtient l'accroissement. Ce que Dieu désire le plus de nous donner, c'est son amour. Que ne désirons-nous aussi vivement de le recevoir qu'il voudrait s'en montrer prodigue.

CAMUS, VII^e p., sect. XII.

CHAPITRE II.

COLLOT, VIII^e p., ch. X.

La passion de Notre Seigneur, motif puissant d'aimer Dieu.

Suivant le Bienheureux, il n'y a pas de plus pressant aiguillon, pour nous faire avancer dans le saint amour, que la considération des souffrances et de la mort de notre divin Sauveur. C'était là, disait-il, le plus doux et le plus fort de tous les motifs de l'amour divin.

Et, quand on lui demandait comment il pouvait joindre ainsi la douceur et la force? de la même manière, répondait-il, que l'Apôtre lorsqu'il dit que « la charité » de Dieu nous presse (1); » de la même manière que l'Esprit-Saint, lorsqu'il nous apprend dans le Cantique des cantiques, « que l'amour est fort comme la mort, » et âpre au combat comme l'enfer (2). » L'amour, ajoutait-il, est la douceur des douceurs, il ôte aux choses les plus amères toute leur amertume. Voyez néanmoins comme il est comparé à ce qui est fort jusqu'à la violence, la mort et l'enfer. La raison, c'est que, comme il n'y a rien de si fort que sa douceur, il n'y a rien aussi de plus doux, de plus aimable que sa force.

Il n'y a rien de plus doux que l'huile et le miel; sont-ils bouillants, il n'y a point d'ardeur pareille. Rien

(1) I Cor. v, 14.
(2) Cant. VIII, 6.

aussi de plus doux que l'abeille ; mais est-elle irritée, rien de plus pénétrant que son aiguillon.

Dans les plaies de Jésus en croix se trouve le rayon de miel de la plus forte charité. Comme la mort de notre divin Rédempteur est le plus haut effet de son amour pour nous, elle doit être de même le plus fort des motifs de notre amour pour lui. O Seigneur, s'écriait saint Bernard, que la force et la douceur de votre amour crucifiant absorbent mon cœur! Puissé-je, ô Rédempteur de mon âme, mourir pour l'amour de votre amour, vous qui avez daigné mourir pour l'amour de mon amour !

C'est de cet excès d'amour, qui ôta la vie à l'amant de nos âmes sur le Calvaire, que parlaient Moïse et Elie, témoins de la transfiguration sur le Thabor. Ils nous apprenaient par là que, même dans la gloire céleste, dont celle de la transfiguration n'était qu'un faible échantillon, après la considération de la bonté de Dieu contemplée dans son essence et aimée pour elle-même, il n'y a pas de motif plus puissant pour faire aimer le Sauveur que le souvenir de ses douleurs et de sa mort. C'est dans ce souvenir que les anges et les saints chantent ce cantique : « L'agneau qui a été mis à mort est » digne de recevoir vertu, divinité, sagesse, force, » honneur, gloire et bénédiction (1). »

(1) Apoc. v, 2.

CAMUS, IX^e p., sect. X.

CHAPITRE II *bis*.

COLLOT, IX^e p., ch. III.

Désirer être haïs pour Dieu, et haïr d'être aimés autrement que pour lui.

Notre saint voulait qu'on désirât être haï pour Dieu, suivant ce mot de l'Evangile : « Vous serez bienheu-» reux quand les hommes vous haïront et diront de » vous toute sorte de mal à cause de moi (1) ; réjouis-» sez-vous alors, parce que votre récompense est grande » dans le ciel (2). Bienheureux ceux qui souffrent per-» sécution pour la justice (3). Il ne faut pas s'étonner si » le monde vous hait, car il m'a haï le premier, parce » que mon royaume n'est pas de ce monde (4). Si vous » étiez de ce monde, le monde vous aimerait ; car » vous seriez des siens. » C'est ainsi qu'il faut aimer à être haï.

Il faut aussi haïr d'être aimé autrement qu'en Dieu et pour Dieu :

1° Parce qu'il est à craindre que l'amitié, quand elle est purement humaine, quelque honnête et légitime qu'elle soit dans son origine, ne dégénère, ne devienne vicieuse, principalement entre personnes des deux sexes ;

(1) Matt. III, 11.
(2) Luc VI, 22.
(3) Matt. V, 10.
(4) Joan. XV, 18, 19.

2° Parce que vouloir être aimé autrement qu'en Dieu, c'est une espèce de larcin ; c'est vouloir dérober à Dieu une portion du cœur de ceux dont nous désirons l'amitié, lequel pourtant lui est dû tout entier, et n'est pas trop grand pour l'aimer comme il doit être aimé ;

3° Parce que c'est blesser la sainte jalousie de Dieu, qui ne peut souffrir de rival dans le cœur de sa créature. Il veut être aimé sans partage ; l'amour qu'il exige doit être tout et dominer en souverain, autrement il est nul, il n'est rien ;

4° Parce que c'est une vanité grossière, un orgueil insensé de se croire assez de mérite pour avoir droit à l'amour de quelqu'un.

« Oh! que bienheureux, dit notre saint, sont ceux » qui n'ont rien d'aimable, car ils sont assurés que » l'amour qu'on leur porte est excellent, puisqu'il est » tout en Dieu (1). »

O Dieu, ôtez-nous du monde, ou ôtez le monde de nous. Arrachez notre cœur du monde, ou arrachez le monde de notre cœur. Tout ce qui n'est pas Dieu, n'est rien ou très peu de chose. « Que voulons-nous sur la » terre et dans le ciel, sinon Dieu (2) ? »

(1) Entret. VIII.
(2) Ps. LXXII, 25.

CAMUS, XVIII^e p., sect. LIV.

CHAPITRE III.

COLLOT, XVIII^e p., ch. XXX.

La vraie charité, principe du mérite de nos œuvres, second motif de l'amour de Dieu.

Comme la prudence est la mesure des vraies vertus morales acquises, de même la charité est celle des vraies vertus infuses vives et méritoires. La règle de celles-là, c'est la droiture de la raison humaine; la règle de celles-ci, c'est la droiture de la raison divine : raison divine qui est à la fois la volonté de Dieu, reine de toute volonté sanctifiée, et la raison de toute vraie raison. Telle est la doctrine du docteur angélique et de tous les théologiens.

Oh! si les chrétiens réglaient leurs actions sur ce niveau, que l'on verrait bien en eux une autre sainteté que celle dont ils présentent les apparences! La charité feinte ne tiendrait pas dans plusieurs la place de la véritable charité.

De petites actions faites avec beaucoup de charité, ont un tout autre prix que de plus grandes faites avec peu d'amour. Notre Bienheureux exprimait ainsi ce sentiment : « Je sais que les petits ennuis sont plus fâ-» cheux à cause de leur multitude et importunité que » les grands, et les domestiques que les étrangers; » mais je sais que la victoire en est souvent plus

» agréable à Dieu que plusieurs autres, qui, aux yeux » du monde, semblent de plus grand mérite (1). »

Il voulait que l'on estimât les vertus par l'amour de Dieu, plutôt que par leur excellence naturelle. Ce qu'il dit de l'oraison, dans une de ses lettres, doit être entendu de toute autre vertu : « Il faut, ce sont ses pa- » roles, aimer l'oraison, mais il la faut aimer pour » l'amour de Dieu. Or, qui l'aime pour l'amour de » Dieu, n'en veut qu'autant que Dieu lui en veut don- » ner, et Dieu n'en veut donner qu'autant que l'obéis- » sance le permet. » C'est ainsi qu'il fait dériver de l'amour de Dieu le prix de la prière ; et, dans son Théotime, il veut que celui de l'obéissance se tire du même amour. « Certes, dit-il, en aimant nous obéis- » sons, comme en obéissant nous aimons ; mais si cette » obéissance est excellemment aimable, c'est parce » qu'elle tend à l'excellence de l'amour ; et sa perfec- » tion dépend, non de ce qu'en aimant nous obéissons, » mais de ce qu'en obéissant nous aimons. De sorte » que, tout ainsi que Dieu est également la dernière » fin de tout ce qui est bon, comme il en est la pre- » mière source, de même l'amour qui est l'origine de » toute bonne affection, en est pareillement la dernière » fin et perfection (2). »

Le prince des apôtres a dit : « Surtout, ayez une

(1) L. 5. — Ep. 46.
(2) Théot., l. II, ch. 9.

» charité persévérante les uns pour les autres; car la » charité couvre beaucoup de péchés (1). » Que chacun se comporte donc dans ses actions, selon la dispensation de la grâce céleste. « Si quelqu'un parle, qu'il pa- » raisse que Dieu parle par sa bouche. Si quelqu'un » agit, que ce soit par la vertu de Dieu, afin qu'en » toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ, au- » quel appartient la gloire et l'empire dans les siècles » des siècles. Amen (2). »

CAMUS, XIV^e p., sect. XXVI.

CHAPITRE IV.

COLLOT. XIV^e p., ch. VIII.

L'amour de Dieu fait le prix de nos œuvres.

L'amour de Dieu, dans la pensée du Bienheureux, était comme un poids dans la balance de nos œuvres; plus il y en a dans nos actions, plus elles sont précieuses. Il n'en est pas d'elles comme des pièces d'or, dont les plus pesantes ont le plus de prix; elles ressemblent à la flamme, qui est d'autant plus pure qu'elle est moins matérielle.

Mesurer la bonté des actions vertueuses sur leur excellence naturelle, sur leur difficulté ou leur éclat, c'est une erreur; leur véritable excellence vient de la grâce et non de la nature.

(1) I Pet. IV, 8.
(2) *Ib.* V. II.

Il est vrai cependant que du côté de la gloire accidentelle, la dignité ou la difficulté d'une action bonne faite avec la grâce, mérite quelque considération ; aux yeux des hommes, elle a plus de valeur, plus d'éclat; ils l'apprécient davantage, ils lui donnent de plus grands éloges. Mais, quant à la gloire essentielle, elle l'emprunte à la charité, sur laquelle seule elle se mesure.

On blâmait un jour, en présence de notre Saint, l'institut de la Visitation, dont on trouvait les règles trop douces. Il ne répondit que par ces paroles : « Qui plus » aimera sera plus aimé, et qui sera plus aimé sera » plus glorifié. » Et encore : « Le prix est donné à l'a- » mour. » Sans la charité, toutes les vertus sont imparfaites et incapables de nous mener au ciel.

CAMUS, XIII^e p., sect. XXV.

CHAPITRE V.

COLLOT, XIII^e p., ch. IX.

En quoi consiste l'amour de la charité.

Le Bienheureux faisait consister l'amour de Dieu dans la préférence de Dieu même et de sa volonté sur toutes choses.

La plus forte preuve que l'on est en état de grâce, est de n'avoir aucune volonté contraire à celle de Dieu. Avoir une volonté qui lui soit opposée, c'est préférer à Dieu quelque chose, et dès lors perdre la charité qui cesse d'être quand elle cesse de régner.

Nous ne devons rien aimer à l'égal de Dieu. Celui-là, dit saint Augustin, aime Dieu moins qu'il ne doit, qui aime avec lui quelque chose autrement que pour l'amour de lui. Ce serait une erreur de conclure de là que Dieu doit être l'unique objet de notre amour, et que l'on ne peut rien aimer que lui. Dieu veut au contraire, et il l'a commandé, que nous nous aimions nous-mêmes ainsi que notre prochain. Mais ce qui est vicieux, c'est d'aimer quelque chose plus que Dieu ou autant que Dieu. Un pareil amour est incompatible avec la charité. Quand elle domine dans un cœur, toutes les créatures sont pour lui, devant le Créateur, comme les étoiles en présence du soleil ; elles s'éclipsent.

CAMUS, x^e p., sect. XVI.

CHAPITRE VI.

COLLOT, x^e p., ch. IX.

Exemple.

Toutes les actions, toutes les intentions du saint prélat, n'avaient d'autre but que le pur amour de Dieu. Aussi est-ce le plus haut degré de la perfection chrétienne en cette vie et dans l'autre, et la chercher ailleurs, ce serait se tromper.

Deux preuves de ce que j'avance.

« Plaise à l'immense bonté de Dieu, écrivait un » jour le Bienheureux dans une de ses lettres, que » son amour soit notre grand amour. Hélas ! mais » quand sera-ce qu'il nous consumera, et quand con-

» sumera-t-il notre vie, pour nous faire entièrement » mourir à nous-mêmes et entièrement vivre à lui! » Oh! qu'à lui seul soit à jamais honneur, gloire et » bénédiction! »

La seconde preuve est celle-ci.

« Certes, disait-il, dans une certaine circonstance, à » une personne de confiance de laquelle nous le tenons, » si je connaissais un seul filet d'affection en mon âme, » qui ne fût de Dieu, en Dieu ou pour Dieu, je m'en » déferais aussitôt; et j'aimerais mieux n'être point du » tout, que de n'être point tout à Dieu et sans réserve. » Si je savais la moindre partie en moi qui ne fût point » marquée de la marque de Jésus-Christ, je m'en des- » saisirais incontinent, et la rejetterais en la manière » que l'Ecriture nous enseigne, qu'il faut arracher l'œil » et couper la main ou le pied qui nous scandalisent. »

Tout ce qui n'était point Dieu, à Dieu, en Dieu, pour Dieu et selon Dieu, non-seulement n'était rien pour lui, mais de plus lui était en horreur. Il avait toujours devant les yeux ce mot de notre divin Maître : « Qui n'est point pour moi, est contre moi (1). » De là cette maxime souvent répétée par lui, que, pour augmenter l'amour de Dieu, il faut en accroître le désir, et que, pour en accroître le désir, il faut diminuer les autres désirs.

(Voir ce qu'il enseigne sur ce sujet dans son *Traité de l'amour de Dieu*, liv. 12, chap. 2 et 3.)

(1) Luc. xi, 23.

CAMUS, XIII^e et XVII^e p., sect. XII et XXXIII.

CHAPITRE VII.

COLLOT, XIII^e et XVII^e p., ch. IV et XIII.

De la mesure de l'amour de Dieu.

Si l'on demande quelle est la mesure de l'amour de Dieu, saint Bernard répond que sa mesure est d'être sans mesure, parce que, son objet étant infini, il ne peut et ne doit lui-même avoir aucune borne (1).

Notre Bienheureux appelait lâches et paresseux ces esprits qui mettent des limites à leur amour, et se renferment dans certains devoirs au delà desquels ils ne veulent pas s'étendre, comme s'ils voulaient renfermer l'esprit de Dieu dans leurs mains.

Dieu est plus grand que notre cœur. Quelle folle entreprise que de vouloir le resserrer dans un si petit espace (2)! Si l'amour de Jésus-Christ a été porté jusqu'à l'excès, quelle honte pour nous de l'aimer avec mesure (3)? Si la mer et l'enfer ne disent jamais c'est assez, que doit dire le saint amour, dont les flammes, suivant le Cantique, sont plus ardentes que celles de l'enfer (4)?

Notre Saint dit à ce sujet une parole remarquable :

(1) L. de diligendo Deo, c. 1.
(2) Joan. III, 20.
(3) Joan. XIII, 1.
(4) Cant. VIII, v. 6.

« Demeurer longtemps dans le même état, cela est im-
» possible. Ne pas gagner, c'est perdre dans le com-
» merce; ne pas monter, c'est descendre sur cette
» échelle; ne pas vaincre, c'est être vaincu dans ce com-
» bat. Notre vie se passe au milieu d'ennemis qui nous
» font la guerre : si nous ne résistons pas, nous péris-
» sons; pour résister, il faut surmonter, et, pour sur-
» monter, remporter la victoire; la victoire est suivie
» du triomphe et de la couronne. » Saint Bernard confirme ce sentiment. Ne pas avancer, dit-il, c'est reculer. Nous voguons sur un fleuve rapide, où sont entraînés par le courant tous ceux qui cessent de ramer (1).

Souffrir ou mourir était la devise de sainte Thérèse. L'amour divin avait si étroitement attaché à la croix cette fidèle servante de Jésus crucifié, qu'elle ne voulait vivre qu'afin de souffrir pour son amour. Le séraphique saint François était dans la même disposition d'esprit. Il croyait que Dieu l'avait oublié, et il s'en plaignait amoureusement lorsqu'il avait passé quelques jours sans douleurs; pour lui, la douleur était une visite de Dieu; il regardait la pauvreté comme sa maîtresse et la souffrance comme sa sœur.

La devise de saint François de Sales était : *Ou mourir ou aimer; mourir et aimer.* « Mourir à tout autre
» amour pour vivre à celui de Jésus, afin que nous ne

(1) Ep. CCCXLI ad monachos S. Bertini, n. 1. Ed. Bon.

» mourions pas éternellement; mais afin que vivant en » votre amour éternel, ô Sauveur de nos âmes, nous » chantions éternellement : Vive Jésus, j'aime Jésus. » Vive Jésus que j'aime! J'aime Jésus qui vit et règne » dans les siècles des siècles. Amen (1). » Il dit ailleurs : » Je désire de mourir ou d'aimer Dieu. Ou la mort, ou » l'amour; car la vie qui est sans cet amour est tout à » fait pire que la mort (2). »

CAMUS, XIV° p., sect. I.

CHAPITRE VIII.

COLLOT, XIV° p., ch. I.

De l'amour de complaisance.

Aimer Dieu d'un amour de complaisance, c'est l'aimer d'un amour tout à fait désintéressé, et qui se rapporte entièrement à sa gloire. Si nous voulons que Dieu trouve ses délices en nous, nous devons trouver les nôtres à penser qu'il est Dieu, que sa bonté est infinie, et qu'il est impossible de rien ajouter à ses perfections.

Voici comment notre Bienheureux s'en explique : « L'âme, dit-il, qui est en l'exercice de l'amour de com- » plaisance, crie perpétuellement en son sacré silence : Il » me suffit que Dieu soit Dieu, que sa bonté soit infinie, » que sa perfection soit immense; que je meure ou que

(1) Théot., l. XII, v. 13.
(2) L. III., ép. 62.

» je vive, il importe peu pour moi, puisque mon cher » bienaimé vit éternellement d'une vie triomphante. » La mort même ne peut attrister le cœur qui fait que » son souverain amour est vivant. C'est assez pour » l'âme qui aime, que celui qu'elle aime plus que soi- » même soit comblé de biens éternels, puisqu'elle vit » plus en celui qu'elle aime, qu'en celui qu'elle anime, » ou plutôt qu'elle ne vit pas elle-même, mais son bien- » aimé en elle (1). »

La vraie complaisance en Dieu consiste donc à se plaire en Dieu pour Dieu, à prendre plaisir au plaisir de Dieu, sans penser si cela nous plaît. En unissant ainsi notre plaisir au plaisir de Dieu, nous aimons Dieu d'un amour de complaisance. C'est là la nature de cet amour, c'est la notion de son essence.

CAMUS, XIV° p., sect. II.

CHAPITRE IX.

COLLOT, XIV° p., ch. II.

De l'amour de bienveillance.

Aimer Dieu d'un amour de bienveillance, c'est lui vouloir, lui désirer du bien. Mais est-il possible de vouloir du bien à Dieu ? Ne possède-t-il pas tous les biens ? Il faut distinguer en Dieu deux sortes de bien : le bien intérieur qui consiste dans ses perfections infinies ; ce bien, c'est son essence, c'est lui-même. Le bien exté-

(1) Théot., liv. v, c. III.

rieur, qui est à lui, mais qui n'est pas lui; il consiste dans le culte, l'honneur, le service, la gloire que les créatures doivent lui rendre comme à leur dernière fin.

Ce bien extérieur, nous pouvons le vouloir à Dieu et le lui procurer: 1° en faisant nos bonnes œuvres avec l'intention de le bénir, de l'honorer, si nous évitons en même temps tout ce qui pourrait ternir sa gloire; 2° en excitant le prochain à le servir, à louer ses grandeurs, à l'exemple du prophète-roi, qui disait : Glorifiez avec moi le Seigneur, et exaltons ensemble son saint nom (1); 3° en nous opposant au mal qui pourrait offenser Dieu, soit en le prévenant, soit en l'arrêtant dans son cours, ce qui s'appelle zèle, zèle dont les ardeurs consumaient David, témoin de l''oubli où les hommes avaient laissé tomber la loi de Dieu (2). Ce sont là autant d'actes d'amour de bienveillance.

L'amour de bienveillance peut aussi s'exercer envers Dieu quant au bien infini qu'il possède, c'est-à-dire quant à ses propres perfections.

Nous l'aimons ainsi, 1° lorsque nous nous réjouissons de ce qu'il est ce qu'il est; 2° lorsque, dans des mouvements extraordinaires d'amour, on lui souhaite ce même bien par des suppositions impossibles, telle que celle attribuée à saint Augustin et rapportée par le Bien-

(1) Psal. xxxiii, 4.
(2) Psal. cxviii, 139.

heureux en ces termes : « Eh! Seigneur, je suis Au-
» gustin et vous êtes Dieu; mais si ce qui n'est pas et
» ne peut être, était; si j'étais Dieu et que vous fussiez
» Augustin, je voudrais, en changeant de qualité avec
» vous, devenir Augustin afin que vous fussiez Dieu (1); »
3° en nous réjouissant de ce que nous sommes dans l'impuissance de former même des vœux de choses dont il ne soit pas en possession par l'essence de son être. O Saint, saint, saint, Seigneur des armées; le ciel et la terre sont remplis de votre gloire. Louanges à Dieu au plus haut des cieux!

CAMUS, III° p., sect. XXX.

CHAPITRE X.

COLLOT, III° p., ch. XVI.

De l'égalité du saint amour.

« Le vrai signe que nous n'aimons que Dieu en
» toutes choses, disait notre Bienheureux, c'est de l'ai-
» mer également en toutes choses. Etant toujours égal
» à lui-même, l'inégalité de notre amour envers lui ne
» peut tirer son origine que de la considération de quel-
» que chose qui n'est pas lui. »

Il serait à souhaiter que cette sentence fût écrite aux endroits les plus apparents de toutes les maisons et à la tête de tous les livres spirituels, afin qu'on l'eût tou-

(1) Théot., l. v, CIX.

jours devant les yeux et qu'on la pratiquât avec plus de perfection.

C'est la vraie pierre de touche pour connaître si la charité est vraie ou fausse. Oh! si notre âme était arrivée à ce point, nous pourrions dire que, semblable à l'arche de Noé, elle repose au faîte des plus hautes montagnes, sur les collines les plus élevées de la piété.

Tout alors nous serait égal : la vie, la mort, la santé, la maladie, la pauvreté, les richesses ; les événements de cette vie ne pourraient nous agiter ; nous regarderions toutes ces choses dans les conseils de Dieu, de Dieu également aimable, soit qu'il châtie, soit qu'il caresse. Sa justice et sa miséricorde sont l'une et l'autre filles de sa bonté. Nous reconnaîtrions que sa main, lorsqu'elle frappe, comme celle du médecin lorsqu'il opère, ne blesse que pour guérir. Nous verrions que ses foudres se changent en une pluie bienfaisante réservée à l'héritage des élus. « Bienheureux ceux qui » pleurent, car ils seront consolés (1). »

L'âme du grand Apôtre était dans cet état, lorsqu'il défiait toutes les créatures de le séparer de l'amour de Jésus-Christ (2).

(1) Matt. v, 5.
(2) Rom. viii, 35.

CAMUS, IV^e p., sect. VII.

CHAPITRE XI.

COLLOT, XVIII^e p., ch. VII.

Désirer d'aimer Dieu est un grand pas vers cet amour.

Aimer en général, c'est vouloir un bien soit absent, soit présent. Si le bien est absent, l'amour est un désir; s'il est présent, l'amour, c'est la joie que donne sa possession. Celui qui trouve son bonheur à aimer, le trouve aussi à désirer, et plus on aime ce qu'on désire, plus on désire de l'aimer.

Désirer d'aimer Dieu, c'est donc un grand pas vers cet amour; et, après qu'on l'aime, désirer de l'aimer encore davantage, est un excellent moyen pour y faire du progrès. C'est là ce désir des pauvres que Dieu exauce si volontiers, cette préparation de leurs cœurs, qu'il regarde d'un œil de complaisance, ce vœu des bonnes âmes auquel il ne refuse jamais rien. Qui bien aime, bien désire; qui bien désire, bien cherche; qui bien cherche, bien trouve; et qui trouve la grâce trouve la vie dans le Seigneur.

Voici, sur ce sujet, une belle sentence de notre Bienheureux. « Il ne faut rien, disait-il, demander à » Dieu plus instamment que le pur et le saint amour » de notre Sauveur. Oh! qu'il nous faut désirer cet » amour, qu'il nous faut aimer ce désir! La raison veut » que nous désirions d'aimer ce qui ne peut jamais être » assez aimé, et que nous aimions à désirer ce qui ne » saurait être assez désiré. »

CAMUS, IXe p., ch. IV.

CHAPITRE XII.

COLLOT, Ve p., ch. IV.

Le désir d'aimer Dieu, marque de la grâce sanctifiante dans une âme.

Une des grandes peines des âmes pieuses est d'ignorer si elles sont vraiment dans la grâce de Dieu; car *nul ne sait* avec une certitude entière, à moins d'une révélation spéciale, *s'il est digne d'amour ou de haine* (1). Cependant, suivant le Docteur angélique, il y a des marques à l'aide desquelles on peut juger avec confiance qu'on est en grâce avec Dieu (2).

La première est de ne reconnaître dans sa conscience aucun péché mortel, dont on n'ait pas cherché à se purifier par le sacrement de pénitence.

La seconde, de trouver en Dieu ses délices, de prendre plaisir à tout ce qui lui est agréable et qui regarde son service. Celui-là sans doute plaît à Dieu à qui Dieu plaît, et plaît à tel point qu'il s'efforce de ne l'offenser jamais. « J'aime ceux qui m'aiment, a dit le Sei» gneur (3). »

La troisième, de ne faire aucune estime des créatures en comparaison du Créateur, ce que l'Evangile exprime par le mot de haine : *Celui,* dit Jésus-Christ, *qui ne hait*

(1) Eccli. IX, 1.
(2) Prim. Secund. q, 112, a, 5.
(3) Prov. VIII, 17.

pas son père, sa mère et sa propre vie, ne peut être mon disciple (1).

A ces marques qui sont excellentes, notre saint en ajoutait deux autres non moins dignes d'attention, et plus propres peut-être à rassurer les âmes qui sont dans cette inquiétude.

L'une est de faire un examen exact de son intérieur, afin de voir si on est dans la ferme résolution de n'offenser jamais Dieu mortellement. Quand telle est la disposition d'une âme, elle peut se reposer avec sécurité; car c'est en cela que consiste notre grande union à la volonté de Dieu, qui ne se propose, pour nous, que le salut.

L'autre marque du Bienheureux était un ferme et constant désir d'aimer Dieu. Par désir constant et ferme, il entendait un désir vrai et non de vaines paroles, une volonté efficace et persévérante, et non de faibles velléités qui ne produisent point d'effet et qui s'évanouissent en un moment.

CAMUS, XVII^e p., sect. X.

CHAPITRE XIII.

COLLOT, XVII^e p., ch. IV.

Autre marque de l'amour de Dieu : souffrir volontiers pour lui.

Mon fils, dit le Sage, *si vous voulez servir Dieu, préparez votre âme à la tentation* (2). *Celui qui n'a pas été*

(1) Luc x, 8.
(2) Eccli. II, 1.

tenté, que sait-il (1)? *C'est par les tribulations qu'il faut se frayer le chemin à la bienheureuse éternité* (2). Le Fils de Dieu n'est entré dans sa gloire que par la souffrance; n'espérons pas être du nombre de ses disciples, si nous ne voulons pas porter notre croix. *Si nous ne souffrons avec Jésus-Christ, nous ne régnerons point avec lui* (3).

« Il faut, disait notre Saint, immoler souvent notre » cœur à l'amour de Jésus sur l'autel même de la croix, » puisqu'il y immola le sien pour l'amour de nous. La » croix est la porte royale pour entrer dans le temple » de la sainteté, laquelle ne se trouve point ailleurs. »

Aimer Dieu parmi les prospérités est un bon amour, pourvu qu'on n'aime pas les prospérités autant ou plus que Dieu; car Dieu ne veut avoir dans notre cœur aucun rival. Ainsi, pour aimer Dieu comme il faut dans les prospérités, il faut rapporter à l'amour de Dieu les prospérités mêmes qu'il ne nous envoie que pour être par nous mieux servi et mieux glorifié.

Le chemin est bien plus court et bien moins embarrassé par les adversités et les croix; on y est moins exposé à prendre le change et à s'arrêter à la créature, au lieu d'aller au Créateur. L'amour de Dieu dans la souffrance, n'a jamais pour objet la souffrance même,

(1) Eccli. xxxiv, 9.
(2) Act. xiv, 21.
(3) Tim. ii, 12.

qui n'a rien d'agréable que la seule main de Dieu d'où elle vient.

Dans la prospérité, l'amour de Dieu s'épure difficilement de toute complaisance dans la prospérité même ; dans l'adversité au contraire, c'est un vin qui n'a point de lie ; on s'attache alors par une charité parfaitement pure à Jésus crucifié. La marque la plus certaine d'un amour vrai, solide, c'est de souffrir avec joie pour l'objet aimé ; et mourir pour lui c'est la preuve du plus haut degré d'amour.

CAMUS, Ire p., sect. XXIX.

CHAPITRE XIV.

COLLOT, Ire p., ch. XXV.

Aimer Dieu de tout son cœur et le prochain pour Dieu, c'est toute la perfection chrétienne. (Suite.)

Je n'entends parler que de perfection, disait quelquefois le Bienheureux, et je vois fort peu de personnes parfaites. Chacun se fait une perfection à sa mode ; les uns la font consister dans la simplicité des vêtements, d'autres dans la frugalité et l'abstinence, ceux-ci dans l'aumône, ceux-là dans la fréquentation des sacrements, plusieurs dans l'oraison, un grand nombre dans la contemplation passive, quelques-uns dans ces grâces extraordinaires que l'on appelle gratuitement données, telles, par exemple, que le don des miracles ou de prophétie ; mais tous se trompent, ils prennent les moyens pour la fin, ou les effets pour la cause.

Pour moi, ajoutait le Bienheureux, je ne connais d'autre perfection que d'aimer Dieu de tout son cœur et le prochain comme soi-même. Toute autre perfection sans celle-là, est une fausse perfection. La charité est le seul lien qui nous unit à Dieu et au prochain comme il faut. Cette union est le terme de nos destinées; c'est pour nous la fin de toute consommation, et la consommation de toute fin. On se trompe en cherchant ailleurs la perfection.

Les vertus les plus excellentes en elles-mêmes ne sont rien sans la charité : ni la foi, alors même qu'elle transporterait les montagnes et pénétrerait tous les mystères, ni la prophétie, ni le don des langues, ni la distribution de tous les biens aux pauvres, ni le martyre, tout cela ne sert de rien sans la charité. Vivre sans la charité, c'est être mort; sans elle toutes les œuvres, quoique excellentes en apparence, sont stériles, c'est-à-dire de nulle valeur pour le salut éternel; elles ne méritent point le ciel.

Les austérités, l'oraison et les autres exercices de vertu sont de bons moyens pour avancer dans la perfection, pourvu qu'ils soient pratiqués dans l'état et par le motif de la charité; mais il ne faut pas mettre la perfection dans ces moyens, elle n'est que dans la fin où ils conduisent.

CAMUS, 1re p., sect. XXX. **CHAPITRE XV.** COLLOT, 1re p., ch. XXVI.

La charité est à la fois la perfection et le plus sûr moyen pour y arriver. (Suite.)

« La charité, disait encore le Bienheureux, est une » vertu admirable ; elle est moyen et fin tout ensemble ; » elle est le chemin et le terme ; elle est la voie pour » aller à elle-même, c'est-à-dire pour faire du progrès » dans la perfection. » *Je veux vous montrer une voie encore plus excellente* (1), dit saint Paul, et aussitôt il décrit la charité.

Sans elle, nul n'arrive à la fin souveraine et dernière qui est Dieu : voilà comment elle est la voie ; sans elle, il n'y a pas de vraie vertu : voilà comment elle est la vérité ; c'est par elle que nous passons de la mort du péché à la vie de la grâce ; c'est ainsi qu'elle est la vie. Elle est encore la vie, parce que c'est elle qui anime, vivifie la foi, l'espérance, toutes les vertus. Comme l'âme est la vie du corps, ainsi la charité est la vie de l'âme et sa perfection.

Développant davantage sa pensée, tout le secret, disait-il, pour arriver à l'amour de Dieu de tout son cœur, c'est de l'aimer. Comme on apprend à étudier en étudiant, à parler en parlant, à courir en courant,

(1) I Cor. XII, 21.

à travailler en travaillant, on apprend de même à aimer Dieu et le prochain en les aimant. Il n'y a pas d'autre méthode.

Le bon moyen pour aimer Dieu, c'est donc de l'aimer toujours davantage. Avancez dans cette voie, et ne regardez jamais en arrière. Que les apprentis commencent, et, à force d'aimer, ils deviendront maîtres. Que les plus avancés avancent encore, avancent toujours, et sans cesse la charité deviendra plus ardente et plus pure dans leurs cœurs. Qu'ils ne se croient jamais arrivés au but; la charité, dans cette vie, peut grandir jusqu'au dernier moment. Qu'ils disent à toute heure avec David : *C'est maintenant que je commence;* ou avec le grand saint François : Quand commencerons-nous à aimer Dieu de tout notre cœur, et à chérir le prochain comme nous-mêmes!

CAMUS. **CHAPITRE XVI.** COLLOT, x^e^ p., ch. XVIII.

Des consolations intérieures que donne l'amour de Dieu. — Exemple.

Si l'âme juste est éprouvée sur la terre, Dieu lui réserve aussi de bien douces consolations dans ses peines. Si vous saviez, disait un jour le Bienheureux à une personne de confiance, comment Dieu traite mon cœur, vous en remercieriez pour moi sa bonté. Il m'a dit souvent la même chose en d'autres termes. Il m'a répété plusieurs fois ces paroles :

Oh ! *que le Dieu d'Israël est bon à ceux qui ont le cœur droit* (1) ! puisqu'il l'est à ceux qui en ont un aussi misérable, aussi peu attentif à ses grâces, aussi penché vers la terre que le mien ! *Que son esprit est doux aux âmes qui l'aiment et qui le recherchent de tout leur pouvoir* (2) *! Son nom est comme une huile de parfum qu'on a répandue* (3). Il ne faut pas s'étonner si tant d'âmes fortes le suivent avec une promptitude si ardente, une joie si vive. Oh ! que l'onction de Dieu nous apprend de grandes choses, et que ses clartés sont délicieuses !

Je tremble quelquefois, disait encore le saint prélat, que Dieu ne me donne mon paradis en ce monde. Je ne sais, à proprement parler, ce que c'est que l'adversité ; je ne connus jamais la pauvreté ; les souffrances que j'ai parfois ressenties méritent à peine ce nom ; les calomnies sont des ombres de croix qui se dissipent en un moment sans laisser de traces. De plus, Dieu me donne en abondance des biens temporels et spirituels ; j'en suis comblé et néanmoins je demeure insensible ! je vis dans une monstrueuse ingratitude ! De grâce, aidez-moi à remercier Dieu. Aidez-moi, par vos prières, à éviter l'affreux malheur de voir ce présent si doux suivi d'un avenir malheureux. Dieu connaît ma faiblesse, c'est pourquoi il me traite comme un enfant, en ne me donnant que des douceurs. Oh ! quand me fera-

(1) Ps. LXII, 1.
(2) Thren. III, 25.
(3) Cant. I, 2.

t-il soupirer un peu sous la croix, puisque, pour régner avec lui, il faut avec lui souffrir et mourir!

« Oh! continuait-il, que c'est une bonne chose de » ne vivre qu'en Dieu, de ne travailler qu'en Dieu, de » ne se réjouir qu'en Dieu! Désormais, moyennant la » grâce de Dieu, je ne veux plus être à personne, » ni que personne me soit rien, sinon en Dieu et pour » Dieu seul. J'espère accomplir cela après que je me » serai bravement humilié devant lui. Vive Dieu! il » me semble que tout ne m'est plus rien qu'en Dieu, » dans lequel maintenant et pour lequel j'aime plus » tendrement les âmes.

» Eh! quand sera-ce que cet amour naturel du sang, » des bienséances, des correspondances, des sympa- » thies et des grâces sera purifié, et réduit à la parfaite » obéissance de l'amour tout pur du bon plaisir de » Dieu! Quand sera-ce que cet amour-propre ne dési- » rera plus les présences, les témoignages, les signi- » fications extérieures, mais demeurera pleinement » rassasié de l'invariable assurance que Dieu lui donne » de sa perpétuité! Que peut ajouter la présence à un » amour que Dieu a fait, qu'il soutient et maintient? » Quelles marques de persévérance peut-on exiger dans » une unité que Dieu a créée? La présence et la dis- » tance n'apporteront jamais rien à la solidité d'un » amour que Dieu a lui-même formé. »

En entendant ces paroles de la bouche du Bienheureux, mon cœur était embrasé d'un feu divin. Oh!

quand sera-ce que nous aimerons dans le ciel, invariablement et sans interruption, Celui qui nous a aimés d'une charité éternelle, et dont la miséricorde nous a attirés à son amour!

LIVRE TROISIÈME.

DE L'AMOUR DU PROCHAIN.

CAMUS, XVIII^e p., sect. VIII. **CHAPITRE PREMIER.** COLLOT, XVIII^e p., ch. V.

Diverses manières d'aimer le prochain.

Il y a trois sortes d'amour du prochain : l'amour naturel, l'amour à la fois naturel et surnaturel, l'amour purement surnaturel.

Il est aisé d'enter l'amour surnaturel sur l'amour naturel, c'est-à-dire d'aimer pour Dieu ceux que nous aimons déjà pour eux-mêmes ; mais il n'est pas si aisé de ne les aimer que d'un amour surnaturel, qui seul est la charité parfaite.

Est-ce un mal d'aimer le prochain pour lui-même, et à cause de ses bonnes qualités ? Nullement, car c'est en cela que consiste l'amitié ; mais alors c'est un amour

purement naturel, il n'a rien de chrétien; il ne participe point à l'essence de la charité.

On peut aimer le prochain à la fois pour lui-même et pour Dieu; c'est ce qui arrive lorsqu'on aime avec Dieu, un ami, un bienfaiteur, un homme vertueux, non pas en les préférant ni même en les égalant à Dieu, mais en les aimant avec lui. Cette manière d'aimer le prochain n'est pas la plus parfaite, mais elle est la plus ordinaire. Peu d'âmes l'aiment d'un amour surnaturel sans mélange; peu d'âmes n'aiment que Dieu dans le prochain, ou le prochain qu'en Dieu.

Ce dernier degré de l'amour du prochain est celui des âmes avancées dans la vertu. C'est dans ce degré que se trouve l'amour des ennemis et de ceux qui nous sont antipathiques. « Il nous faut avoir, dit notre Saint, » un cœur bon, doux et amoureux envers le prochain, » particulièrement quand il nous est à charge et à dé» goût. Alors nous n'avons rien en lui pour l'aimer que » le respect du Sauveur, respect qui rend l'amour » d'autant plus excellent, qu'il est plus pur (1).

Cet amour du prochain, dépouillé de tout autre intérêt que celui de Dieu, n'est pas seulement difficile à l'égard des ennemis et des personnes désagréables, incommodes; il l'est aussi, et peut-être au même degré, envers les bienfaiteurs et les amis. Aussi est-il rare de les aimer d'un amour exempt de tout mélange, et sans aucun égard à la créature.

(1) L. IV, épit. 64.

Mais, dira-t-on, pour aimer le prochain d'une charité pure et en vue de Dieu seulement, faut-il méconnaître ses qualités, ses vertus? faut-il oublier ses bienfaits?

Non, mais il faut les rapporter à Dieu, qui en est le principe et l'auteur. A qui un homme vertueux doit-il ses vertus, sinon au *Dieu des vertus?* De qui un homme bienfaisant tient-il les moyens et la volonté de faire du bien, sinon de celui *duquel procède tout ce qui est bon, tout don parfait* (1)? Aimer donc le prochain parce qu'il est vertueux et bon, en rapportant ses vertus et ses bienfaits à Dieu qui en est la première source, c'est l'aimer en Dieu, c'est, en dernière analyse, aimer Dieu dans le prochain, c'est un acte de charité pure.

CAMUS, IX^e p., sect. VIII et sect. XV.

CHAPITRE II.

COLLOT, IX^e p., ch. I.

Suite du chapitre précédent. — Ce que c'est qu'aimer le prochain d'un amour de charité, ou pour Dieu.

L'amour surnaturel ou de charité que l'Esprit Saint répand dans nos cœurs, consiste à aimer Dieu pour lui-même et le prochain pour Dieu. Dieu veut que nous aimions ainsi le prochain, parce que cela lui plaît et qu'il trouve sa gloire dans cet amour. C'est là proprement

(1) Jac. I, 17.

aimer le prochain en Dieu et pour Dieu. Dieu est le principal et dernier objet de cet amour, puisque, d'une part, il n'a aucune vue d'intérêt personnel, et que, de l'autre, il ne se propose le bien du prochain que par rapport à Dieu.

« Les actes de charité que nous exerçons envers le » prochain dans la vue de Dieu, sont, dit notre Bien- » heureux, les plus parfaits, parce que tout y tend pu- » rement à Dieu. Les services et autres assistances que » nous faisons par inclination, à ceux que nous ai- » mons, sont beaucoup moindres en mérite, à cause de » la grande satisfaction que nous avons à les faire, et » parce que, ordinairement, nous les faisons plus par » ce mouvement que pour l'amour de Dieu. »

En aimant le prochain pour Dieu, loin de l'aimer moins, on l'aime au contraire davantage et beaucoup plus parfaitement. Ainsi rapportée à Dieu, notre amitié, de naturelle, humaine et temporelle qu'elle était, devient surnaturelle, divine, éternelle. « Les amitiés » naturelles, disait le saint évêque, ne sont pas de du- » rée, parce que la cause en étant fragile, dès qu'il ar- » rive quelque traverse, elles se refroidissent et s'altè- » rent, ce qui n'a pas lieu pour celles qui sont fondées » en Dieu, parce que la cause en est solide et perma- » nente (1). »

A ce propos, sainte Catherine de Sienne fait une

(1) Entret. VIII

comparaison : « Si vous prenez, dit-elle, un verre, et » que l'emplissant à une fontaine, vous buviez dans ce » verre, sans l'ôter de la fontaine, le verre ne se videra » point pendant que vous boirez ; si au contraire, vous » l'avez ôté avant de boire, il sera vide quand vous au- » rez bu. Il en est de même des amitiés ; quand on ne » les tire pas de leur source, elles ne tarissent » point (1). »

« Il faut, disait encore le saint Évêque, voir le pro- » chain dans la poitrine du Sauveur. Hélas ! qui regarde » le prochain hors de là court grand risque de ne l'ai- » mer ni purement, ni constamment, ni également ; » mais là qui ne l'aimerait ? qui ne le supporterait ? qui » ne souffrirait ses imperfections ? qui le trouverait fâ- » cheux, fatigant, ennuyeux ? Or, il est, ce prochain, » dans la poitrine du Sauveur ; il y est tendrement » aimé et si aimable que le Sauveur meurt pour lui (2).

» Certes, conclut notre Saint, tout autre amour que » celui-là, ou n'est pas de l'amour, ou ne mérite pas » le nom d'amour, ou bien celui-là est infiniment plus » que de l'amour. »

(1) Entret. VIII.
(2) Entret. XII.

CAMUS, XVIII^e p., sect. XLVII.

CHAPITRE III.

COLLOT, XVIII^e p., ch. XXV.

Les défauts et les imperfections du prochain.

« Portez les fardeaux les uns des autres, dit l'Apôtre, » vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ (1). » Si les pierres d'un édifice ne se soutenaient les unes les autres, cet édifice ne pourrait subsister. Nous sommes le temple de Dieu, bâti de pierres vivantes; si ces pierres ne *s'entreportent*, l'édifice tombera et ne sera plus qu'un monceau de ruines.

C'est un effet de la charité de supporter les imperfections du prochain. Il est aisé de l'aimer quand il est agréable et complaisant. Mais l'aimer quand il est fâcheux, obstiné, chagrin, c'est chose difficile. C'est là néanmoins la pierre de touche de la vraie charité à l'égard du prochain. Pour la pratiquer, il est bon de se mettre à la place de ceux qui nous déplaisent, et de considérer comment on voudrait en être traités si l'on avait leurs défauts. Pour faire un trafic juste, il faut vendre en même temps qu'on achète, et acheter en vendant.

Un bon moyen pour pratiquer le support du prochain, c'est de fermer les yeux sur la créature et de ne regarder que Dieu en toutes choses. En Dieu et pour

(1) Galat. VI, 2.

Dieu vous trouverez tout bien, puisque toutes ses œuvres sont bonnes, sont parfaites. La baguette de Moïse était miraculeuse dans la main du législateur des Juifs ; hors de sa main c'était un serpent. Le prochain, en lui-même, est un ver de terre ; dans la main de Dieu, c'est un instrument pour nous conduire au ciel.

« O Dieu, disait le Bienheureux, quand sera-ce que » le support du prochain aura sa force dans nos cœurs ? » C'est la plus excellente leçon des saints. Bienheureux » celui qui la sait. Nous désirons du support dans nos » misères, que nous trouvons toujours dignes d'être » tolérées. Celles du prochain nous semblent toujours » plus grandes et pesantes, et par conséquent plus in- » tolérables et insupportables (1). » En fait d'imperfections, nous avons la vue de l'aigle pour découvrir celles d'autrui ; pour les nôtres, aveuglés que nous sommes par l'amour-propre, nous ne les voyons que confusément et à travers un voile.

CAMUS, I^re^ p., sect. XXXII.

CHAPITRE IV.

COLLOT, I^re^ p., ch. XXVIII.

Il faut aimer ses ennemis.

Une personne disait un jour à notre Saint qu'elle ne trouvait rien de plus difficile dans la morale chrétienne que l'amour des ennemis. « Et moi, repartit-il, je ne

(1) Liv. VI, Epist. 8.

» sais comment j'ai le cœur fait, ou comment il a plu » à Dieu de m'en créer un tout nouveau : mais non- » seulement je n'ai aucune difficulté à pratiquer ce » commandement, j'y ai au contraire un tel plaisir, j'y » ressens une suavité si délicieuse, que si Dieu m'avait » défendu de les aimer, j'aurais bien de la peine à lui » obéir. »

Oh! pourquoi ne supporterions-nous pas ceux que Dieu supporte, ayant surtout devant les yeux l'exemple de Jésus-Christ priant en croix pour ses ennemis? Les nôtres du moins ne nous ont pas crucifiés; ils ne nous ont pas persécutés jusqu'à nous ôter la vie. Pourquoi ne l'aimerions-nous pas, ce cher ennemi, pour lequel Jésus-Christ a prié, pour lequel il est mort? Car, voyez-vous, il ne priait pas seulement pour ceux qui le crucifiaient, il priait encore pour ceux qui nous persécutent et le persécutent dans notre personne. « Pourquoi me persé- » cutez-vous, » dit-il à Saul sur le chemin de Damas (1)? C'est-à-dire, pourquoi me persécutez-vous dans les membres de mon corps mystique, de mon Eglise?

Toutefois, observons-le bien, nous ne sommes pas obligés d'aimer les vices de notre ennemi, ni sa haine, car elle déplait à Dieu qui en est offensé; mais il nous faut, séparant par la pensée le péché du pécheur, aimer celui-ci en détestant celui-là. Les menus feux s'éteignent par le vent, les incendies s'y allument da-

(1) Act. IX, 4.

vantage. Quand la charité est grande, les grandes tribulations la rendent encore plus vive, plus ardente.

CAMUS, XVI^e p., sect. XVI.

CHAPITRE V.

COLLOT, XVI^e p., ch. VIII.

Histoire racontée par saint François de Sales au sujet du pardon des ennemis.

Ceux qui étudient dans l'université de Padoue, disait-il, ont la mauvaise coutume de courir la nuit par les rues avec des armes, en criant aux passants : Qui va là? et de tirer sur ceux qui ne répondent pas à leur gré.

Un écolier passant un soir par une rue ne répondit pas au qui va-là et fut tué. Le meurtrier alla se réfugier chez une bonne veuve dont le fils était son compagnon d'études et son ami. Il lui avoua le mauvais coup qu'il venait de faire, et la pria de le cacher dans quelque lieu secret et sûr, afin d'échapper au châtiment des lois s'il était arrêté.

La bonne veuve l'enferme dans un cabinet retiré. Peu de temps après, on rapporte à cette femme son fils mort. Elle vit tout d'abord qui en était le meurtrier. Elle va le trouver, et, le visage inondé de larmes, Que vous avait fait mon pauvre fils, lui dit-elle, pour le tuer? A ces mots, le jeune homme de jeter les hauts cris, de s'arracher les cheveux. Au lieu de demander pardon à cette malheureuse mère, il se précipite à ses

genoux, et la supplie de le livrer aux châtiments de la justice, pour expier publiquement cet acte de barbarie.

Cette femme, éminemment chrétienne, touchée du repentir du coupable, l'exhorta à demander pardon à Dieu et lui offrit de le mettre en liberté s'il promettait de changer de vie. Il le promit, et, sur sa parole, elle le laissa sortir.

Cet acte de clémence fut si agréable à Dieu, continuait le saint, qu'il permit à l'âme du défunt d'apparaître à sa mère pour lui dire que le mérite de cette action lui avait été appliqué, et lui avait valu de ne pas aller en purgatoire, où, sans cela, il eût été longtemps détenu. Oh! *que bienheureux sont les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde* (1) pour eux et pour autrui!

CAMUS, XII^e p., sect. XXI.

CHAPITRE VI.

COLLOT, XII^e p., ch. XII.

La vraie charité ôte du cœur toute aversion pour le prochain.

Il y a des personnes qui, avec le secours de la grâce, arrachent de leur cœur de vive force le sentiment de la haine; mais à la haine y succède l'aversion, et celle-ci est d'autant plus difficile à détruire qu'elle paraît moins blâmable.

(1) Matt. v, 7.

On sait bien qu'il faut pardonner les offenses reçues, quelque grandes qu'elles soient, si l'on veut être pardonné de Dieu : c'est ce que nous fait entendre la prière qu'a dictée notre Seigneur et que tous les jours nous adressons au Père céleste ; mais après avoir renoncé, pour l'amour de Dieu, à la haine que l'on portait à son ennemi, il n'est pas rare de conserver pour lui de l'éloignement ; on croit faire beaucoup de ne point lui vouloir de mal. Ce n'est pas assez toutefois; la loi de Jésus-Christ ne défend pas seulement la haine ; elle commande encore l'amour des ennemis et veut qu'on leur désire du bien.

On trouve des personnes qui disent : Je pardonne l'offense qu'on m'a faite; je ne veux point de mal à mon ennemi; je lui souhaite de plus les mêmes biens de nature, de fortune, de grâce et de gloire qu'à moi-même; mais je ne puis me résoudre à le voir; sa présence réveille en moi des souvenirs pénibles, m'irrite, et je veux fuir pour ne pas laisser rouvrir mes plaies par de trop vives émotions.

Cette excuse présente quelque apparence de raison, quand on considère la fragilité humaine; mais, quoique louable aux yeux de la raison, elle ne l'est pourtant pas devant Dieu. Le Seigneur veut qu'on mette en lui sa confiance, à mesure qu'on se défie de soi-même, et qu'autant on craint de s'appuyer sur soi, autant on compte sur le soutien de sa grâce. C'est ce que nous enseigne la sainte parole, quand elle dit *que nous*

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

ne pouvons rien de nous-mêmes, comme de nous-mêmes, mais que tout notre pouvoir vient de Dieu; que, sans le Seigneur nous ne pouvons rien faire, mais qu'avec lui nous pouvons tout. Quand donc il a donné de vouloir le bien et de le commencer, il faut espérer qu'il complétera ses dons en accordant de l'achever.

Ainsi, lorsque par sa grâce on a pardonné sincèrement, et que, non-seulement on ne veut point de mal à son ennemi, mais qu'on lui souhaite au contraire toutes sortes de biens, on doit espérer encore de la grâce la force de surmonter l'irritation et les émotions pénibles que pourrait exciter, dans la partie inférieure de notre âme, la vue de celui qui nous avait offensé.

D'autres disent : Je veux bien voir mon ennemi, et je n'éviterai point de me trouver dans sa compagnie; mais lui parler, je ne le puis; je craindrais de laisser échapper quelques reproches, et d'en venir ensuite à des injures qui rallumeraient la haine au lieu de l'éteindre. Je me trouverais alors dans une condition pire que la première.

Quand celui que la fièvre a quitté continue à éprouver de l'altération, c'est un signe que le mal n'est pas entièrement guéri. Lorsqu'en matière de pardon des ennemis, on regarde toujours en arrière, qu'on craint sans cesse d'en trop faire, et qu'on revient si souvent sur le souvenir des offenses, c'est qu'il y a encore quelque aigreur secrète cachée dans le cœur.

Que les personnes qui se trouvent dans ce cas fas-

sent un généreux effort pour arracher de leurs âmes cette secrète aversion. Qu'elles demandent à Dieu la grâce *d'aimer ceux qui les haïssent et de rendre le bien pour le mal.*

Terminons ce chapitre par une belle sentence de notre Saint. Les païens, disait-il, aiment ceux qui les aiment; les chrétiens doivent aimer ceux qui ne les aiment pas, ceux mêmes pour lesquels ils sentent de la répugnance et de l'aversion.

CAMUS, VII^e p., sect. XX.

CHAPITRE VII.

COLLOT, VII^e p., ch. VIII.

Des ennemis réconciliés.

Le Bienheureux n'approuvait pas le proverbe, qu'il ne faut jamais se fier à un ennemi réconcilié. Il l'appelait une maxime diabolique et tellement contraire au christianisme qu'elle en renverse les fondements. Il la regardait même comme opposée au sens moral et aux lumières de la raison; car elle irait jusqu'à nier la liberté de l'homme pour le bien. Certes, il n'appartient qu'aux démons et aux réprouvés de ne pouvoir se convertir. Telle n'est pas la condition des vivants; ils peuvent avec la grâce se relever de leurs chutes, quitter la voie du mal et devenir bons. Et si cette maxime était vraie, on pourrait donc se servir de la réconciliation pour préparer une vengeance plus facile et plus sûre!

Quel crime ! Ne serait-ce pas une exécrable trahison, une perfidie inspirée par l'enfer ? Ne serait-ce pas comme un de ces péchés contre l'Esprit-Saint, que Dieu ne pardonne ni en ce monde ni en l'autre, surtout entre des chrétiens, à qui l'amour des ennemis est si expressément commandé et le moindre ressentiment si formellement interdit ?

Il estimait plus vraie la maxime contraire. Le courroux entre amis, disait-il, quand il est apaisé, ne sert qu'à redoubler leur amitié. Il le comparait à l'eau que les forgerons répandent sur leur brasier pour le rendre plus ardent. Le calus qui se forme sur les membres fracturés est si fort que les os se cassent ensuite plutôt ailleurs que dans le même endroit. Il arrive de même assez souvent que des amis, un moment brouillés, en se réconciliant, s'attachent plus fortement qu'auparavant. L'offenseur se garde alors de la rechute et s'efforce, par de bons services, à réparer la faute passée ; tandis que l'offensé se fait gloire de pardonner et d'ensevelir dans l'oubli les torts du premier. Ainsi les princes gardent plus soigneusement les places reconquises, que celles qui n'ont jamais été au pouvoir de l'ennemi.

CAMUS, XII^e p., sect. XIV.

CHAPITRE VIII.

COLLOT, XII^e p., ch. VIII.

La charité défend de médire.

Notre Saint avait coutume de dire que si on ôtait du monde la médisance, on en ôterait une grande partie des péchés. Pour sentir la justesse de cette observation, il suffit de remarquer que, de tous les péchés, de pensée, de parole, d'action, les plus fréquents et quelquefois les plus dangereux sont les péchés de parole.

Les péchés de pensée ne sont nuisibles qu'à celui qui les commet, et ne donnent à autrui ni mauvaise humeur ni scandale. Dieu seul les connaît, Dieu seul en est offensé; le repentir suffit pour les effacer. Il n'en est pas ainsi des péchés de parole, ils ont une portée plus grande. Les mots une fois prononcés ne peuvent être rappelés que par rétractation ; et après même qu'ils ont été rétractés, ils continuent souvent à infecter de mauvais sentiments le cœur du prochain, par le poison qu'ils y ont versé.

Les péchés d'action, quand ils sont notables, peuvent être punis par les lois. La médisance, à moins qu'elle ne cause une grave diffamation, n'a pas à craindre ce genre de châtiment. Il y a plus, lorsqu'elle est faite avec esprit, elle passe souvent pour propos innocent, pour plaisanterie de bon ton : ce qui fait qu'on

tombe si souvent dans cette faute, et qu'on s'en fait si peu de scrupule.

Ajoutons qu'il est rare que le dommage dont la médisance est le principe soit convenablement réparé. Les directeurs des âmes eux-mêmes ont peut-être, sur ce point, à se reprocher de porter, à l'égard de leurs pénitents, l'indulgence jusqu'à l'excès, pour ne pas dire jusqu'à la lâcheté. Ce point de morale est de la plus haute importance.

CAMUS, XII^e p., sect. XII.

CHAPITRE IX.

COLLOT, XII^e p., ch. VII.

La charité défend de juger le prochain témérairement.

L'homme ne voit que le dehors de l'homme. Dieu seul voit son cœur. A Dieu seul il appartient de connaître ses pensées et ses sentiments. Notre Saint disait que l'âme du prochain est l'arbre de la science du bien et du mal, auquel il est défendu de toucher, sous peine de châtiment. Il remarquait, à ce propos, parmi les hommes, une inconséquence trop commune et déplorable; c'est qu'autant ils aiment à juger de l'intérieur d'autrui qu'ils ne connaissent pas, autant ils évitent de juger de leur propre intérieur qu'ils connaissent ou doivent du moins connaître. La première de ces choses leur est défendue, la seconde commandée.

Mais est-il défendu d'entretenir des soupçons dés-

avantageux au prochain, lorsqu'ils sont fondés sur de raisonnables conjectures? D'abord, soupçonner n'est pas juger. Le soupçon n'est qu'un acheminement au jugement. Les règles ne sont donc pas de tous points les mêmes pour l'un et pour l'autre, et le jugement pourrait être un péché là où le simple soupçon n'en serait pas un. Ensuite, en matière de soupçon, il faut soigneusement se mettre en garde contre les apparences trompeuses. Il n'est que trop ordinaire en cela de se faire illusion, et de tomber dans la témérité.

Pour éviter ce mal, le saint évêque donnait cette excellente règle : « Si une action, disait-il, pouvait avoir » cent visages, il faudrait toujours la regarder par le » plus beau (1). » Si on ne peut excuser une action, on peut en atténuer la malice, en excusant l'intention; si on ne peut excuser l'intention, il faut accuser la violence de la tentation, ou la rejeter sur l'ignorance, sur la surprise, sur la faiblesse humaine, afin d'en diminuer au moins le scandale.

Enfin, ceux qui ont bien soin de leur conscience, dit encore le saint prélat, font rarement des jugements. Il n'y a guère que les âmes oisives et peu occupées de ce qui les concerne, qui s'arrêtent à examiner curieusement les actions d'autrui. Celui qui s'enquiert avec empressement des défauts des autres, disait un ancien, n'est pas fort diligent pour corriger les siens.

Mais n'est-ce point autoriser le mal et *placer des cous-*

(1) Philotée, partie III, chap. XXVIII.

sins sous les coudes des pécheurs, que de les traiter avec tant de bénignité? Non, car ne pas juger le prochain témérairement, ce n'est ni louer ni excuser ses fautes; c'est seulement le traiter avec pitié, et comme un frère aux maux duquel on est sensible, et ne pas se mettre dans le cas de subir un jugement sans miséricorde, suivant la menace du Sauveur, si l'on juge soi-même le prochain sans miséricorde

---

CAMUS, XIII^e p., sect. XXIV.

CHAPITRE X.

COLLOT, XIII^e p., ch. VIII.

Des jugements inconsidérés sur les personnes. — (Suite.)

Notre Saint ne voulait pas que, sur une action répréhensible, on jugeât mauvaise la personne qui se l'était permise. « Les habitudes vertueuses, disait-il, ne » se perdent pas par un seul acte contraire. On ne peut » pas dire qu'un homme soit intempérant parce qu'il aura » fait un acte d'intempérance, ni qu'un peintre ne soit » pas un bon maître pour avoir une fois manqué à l'art; » mais comme toutes les habitudes de cette sorte nous » arrivent par suite d'impression de plusieurs actes, de » même nous les perdons par une longue cessation de » leurs actes, ou par une multitude d'actes contraires. »

Quand donc pour une faute, on accusait en sa présence la personne qui se l'était permise, d'en avoir le vice, il relevait doucement cette accusation; il mon-

rait qu'il y avait bien de la différence entre un vice et un péché. Celui-là, disait-il, implique l'habitude, tandis que celui-ci par lui-même n'énonce qu'un acte isolé, lequel ne rend pas une personne vicieuse, c'est-à-dire habituée au mal.

Si on lui objectait que, d'après ce principe, il ne fallait donc pas juger qu'une personne était en grâce avec Dieu, quelle que fût d'ailleurs la sainteté de sa vie extérieure :

Il répondait que la charité, beaucoup plus encore que la foi, parce qu'elle est une vertu plus active, se fait connaître par les œuvres; que les œuvres étaient à son égard comme les étincelles à l'égard du feu dont elles annoncent la présence, et qu'ainsi la sainteté des actions autorise suffisamment à juger que l'âme est en état de grâce. Il n'en est pas de même, ajoutait-il, du péché mortel. Quoiqu'en le voyant commettre, nous puissions dire que le coupable a perdu la grâce, nous ne savons pas si, un moment après sa faute, touché de Dieu intérieurement, il ne s'est point converti par un repentir parfait. C'est pourquoi on ne juge guère défavorablement du prochain, sans s'exposer à lui faire une injustice. Les jugements contraires n'ont pas ces inconvénients. « *La charité,* dit saint Paul, *ne pense pas* » *le mal,* au contraire, *elle croit, elle espère le bien* (1). »

(1) I Cor. XIII, 20.

CAMUS, XII^e p., sect. XVI.

CHAPITRE XI.

COLLOT, XII^e p., ch. X.

Il est de la charité de ne point contredire sans raison.

Il n'y a pas d'esprits plus ennemis de la société que ceux qui sont opiniâtres et sujets à contredire. Ils sont la peste de la conversation, le fléau des compagnies; ils ne savent que semer la discorde et des querelles. Les esprits doux, au contraire, les esprits flexibles et condescendants, qui cèdent à propos, et se rangent, quand il le faut, à l'opinion des autres, ont un charme qui gagne tout le monde.

Saint Louis voulait qu'on ne contredît personne, à moins qu'il n'y eût du péché, ou quelque notable dommage à ne le pas faire. Ce n'était pas la prudence humaine, dont il était l'ennemi déclaré, qui dictait cette règle au saint roi; ce n'était pas non plus le désir de voir, suivant la maxime d'un empereur païen, tous ceux qui approchaient de lui se retirer contents du prince; c'était un sentiment chrétien; son but était d'éloigner, comme le recommande l'Apôtre, les contestations peu charitables, les débats fâcheux (1). Le Bienheureux abondait dans le sens du vertueux monarque, et il recommandait souvent de suivre son excellent conseil.

Quand, pour éviter de conniver à l'erreur ou au pé-

(1) II Cor. XII, 20.

ché du prochain et de s'en rendre complice, on se voit obligé de le contredire, en opposant son opinion personnelle à celle qu'il soutient, il faut user de beaucoup de dextérité et parler avec une grande douceur. On ne gagne rien à prendre les choses âprement, et à vouloir l'emporter de haute lutte sur l'esprit des autres.

Tourmentez un cheval fougueux, il prendra le mors aux dents et vous entraînera, malgré vous, où vous ne vouliez point aller; traitez-le doucement, il écoutera votre voix et obéira aux mouvements de votre main. Ainsi fait l'esprit humain : si vous le pressez trop vivement, vous le révoltez; il s'irrite, il se cabre. On peut le persuader, non le contraindre. La douceur, en s'insinuant dans le cœur, dispose à écouter la raison.

Contra verbosos noli contendere verbis,
Sermo datur multis, animi sapientia paucis.

CAMUS, XVIII^e p., ch. LIII.

CHAPITRE XII.

COLLOT, XVIII^e p., ch. XXIX.

La charité est compatissante.

Quoique notre Saint fût d'une grande force d'âme, il était cependant accessible aux sentiments de la plus tendre compassion; mais il voulait qu'on fortifiât la nature par des considérations de foi, au lieu de l'affaiblir encore par une pitié trop naturelle. Voici ce qu'il disait à une personne désolée de la mort d'une sœur :

« O Dieu! je n'ai garde de vous dire : ne pleurez » pas; non, car il est bien juste et raisonnable que » vous pleuriez un peu, mais un peu, en témoignage » de la sincère affection que vous lui portiez, à l'imi- » tation de notre cher Maître, qui pleura bien un peu » sur son ami Lazare, et non pas toutefois beaucoup, » comme font ceux qui, mettant toutes leurs pensées » aux moments de cette misérable vie, ne se ressou- » viennent pas que nous allons aussi à l'éternité, où, » si nous vivons bien en ce monde, nous nous réuni- » rons à nos chers trépassés pour ne les quitter jamais. » Nous ne saurions empêcher notre pauvre cœur de » ressentir la condition de cette vie, et la perte de ceux » qui étaient nos délicieux compagnons; mais il ne faut » pourtant pas démentir la solennelle profession que » nous avons faite de joindre inséparablement notre » volonté à celle de Dieu. »

C'est ainsi qu'il veut que l'on donne quelque chose aux sentiments de la nature, mais à condition que Dieu n'en soit pas exclu. Il exprimait lui-même, en ces termes, sa douleur, dans une circonstance analogue :

« Je pleure aussi dans de telles occasions, et mon » cœur, de pierre pour les choses célestes, jette des » eaux pour de pareils sujets. Mais que Dieu soit loué » toujours doucement, et toujours avec un grand sen- » timent d'amoureuse dilection pour son aimable Pro- » vidence! Depuis que notre Seigneur a aimé la mort, » et qu'il a donné sa mort pour objet à notre amour,

» je ne puis en vouloir à la mort de m'enlever mes » sœurs ou d'autres personnes, pourvu qu'elles meu- » rent dans l'amour de la mort sacrée de mon Sau- » veur. »

Il parlait ainsi dans une autre occasion : « Il n'y a » homme au monde qui ait le cœur plus tendre et plus » affectionné aux amitiés que moi, et qui sente plus » vivement les séparations : néanmoins, je tiens pour si » peu de chose cette vie, que jamais je ne me retourne » vers Dieu avec plus d'amour, que quand il m'a » frappé, ou quand il a permis que je sois frappé. »

Il ne faut donc pas s'imaginer que la sensibilité chrétienne soit incompatible avec la sainte résignation. Bien qu'elle vienne d'un cœur tendre, elle n'est pas pour cela de la faiblesse. Rien n'est plus fort que la douceur chrétienne, comme rien n'est plus doux que la force dont le principe est la grâce.

CAMUS, XVIII^e p., sect. IX.

CHAPITRE XIII.

COLLOT, XVIII^e p., ch. VI.

L'amour du prochain a ses tristesses. — Exemple.

Le carnaval était pour le Bienheureux un temps de tristesse. Il brûlait alors de zèle pour relever ceux que le scandale de ces jours de dissolution avait fait tomber, ou pour les retenir sur le penchant de leur chute. Une sainte douleur le pénétrait lorsqu'il voyait dans le

christianisme se célébrer encore la fête païenne des bacchanales ; désordre qui fait blasphémer le nom de Dieu et blâmer l'Eglise, comme si elle permettait ce qu'elle ne peut empêcher, ou qu'elle approuvât ce qu'elle souffre avec douleur, et contre quoi elle s'élève avec force par l'organe des prédicateurs.

« Sachez, disait le saint Prélat, en parlant de ces » mauvais jours, que me voilà dans mon triste temps ; » car, depuis les Rois jusqu'au carême, j'ai d'étranges » sentiments dans mon cœur. Tout misérable, tout dé- » testable que je suis, je suis plein de douleur de voir » que tant de dévotion se perde, je veux dire que tant » d'âmes se relâchent. Ces deux dimanches, j'ai trouvé » nos communions diminuées de moitié ; cela m'a bien » fâché (affligé) ; car, encore que ceux qui les faisaient » ne deviennent pas méchants (par les divertissements » du carnaval), pourquoi cessent-ils d'être bons ? Pour » rien, pour la vanité. Cela n'est-il pas sensible (dou- » loureux) ? »

Voici les conseils que donnait le saint Évêque afin d'inspirer de l'éloignement pour la danse et les amusements du monde :

1° Pensez qu'au moment où vous dansez, plusieurs âmes brûlent dans les feux de l'enfer pour des péchés commis à la danse ou à cause de la danse.

2° Considérez que des religieux, des religieuses, et plusieurs personnes de piété, sont à la même heure devant Dieu, chantant ses louanges, priant, contemplant

ses grandeurs. Oh ! que leur temps est bien mieux employé que le vôtre !

3° N'oubliez pas que pendant que vous dansez, la mort frappe autour de vous ou au loin, des milliers de personnes; qu'un beaucoup plus grand nombre d'hommes, de femmes, d'enfants, de vieillards, chez eux, dans les hôpitaux, dans les rues, souffrent de la goutte, de la fièvre, ou de toute autre espèce de maladies. Ils n'ont, hélas! aucun repos ; pourriez-vous n'être pas touché de compassion pour eux? Pensez qu'un jour vous souffrirez comme eux, tandis que d'autres danseront comme vous le faites.

4° Faites attention que Jésus-Christ, la sainte Vierge, les anges et les saints voient avec peine votre cœur s'amuser à de pareilles puérilités.

5° Pendant que vous êtes là, le temps passe, la mort approche, l'éternité s'avance. Quel contraste! bientôt, au lieu de danser au milieu des chants et de la symphonie des instruments, vous serez porté, dans un cercueil, au milieu des gémissements et des pleurs de vos proches, au champ des morts, heureux pour toujours ou à jamais malheureux (1).

Lorsque j'étais jeune et étudiant à Paris, dit le Bienheureux dans un autre de ses ouvrages, deux écoliers, dont l'un était hérétique, passant la nuit dans un lieu de débauche, au faubourg Saint-Jacques, entendirent

(1) Phil., me partie, ch. 33.

sonner les matines aux Chartreux. L'hérétique demande à l'autre pourquoi l'on sonnait. Celui-ci le lui dit, et ajouta que dans ce monastère, on célébrait les divins offices avec une édifiante piété. O Dieu ! s'écria, dans ce moment, le premier, que la vie de ces religieux est différente de la nôtre ! Ils font l'office des anges et nous celui des bêtes. Voulant ensuite se convaincre par lui-même de ce qu'il avait appris de son compagnon, il alla le lendemain à l'église de ces pères; il les trouva dans leurs formes, immobiles comme des statues, uniquement occupés de leur psalmodie, qu'ils exécutaient avec une dévotion angélique. Ravi d'admiration à ce spectacle, et plein de joie de voir Dieu si bien honoré parmi les catholiques, il forma le dessein de rentrer dans le sein de l'Eglise, et l'exécuta quelque temps après (1).

CAMUS. COLLOT, IX^e p., ch. II.

CHAPITRE XIV.

N'est-ce point un acte d'hypocrisie contraire à la vraie charité, de témoigner de la bienveillance à ceux pour qui l'on sent de l'aversion naturelle?

Pour répondre à cette question, il faut distinguer deux choses : la partie sensible de l'âme et la partie raisonnable. Celle-là est ouverte à toutes les impres-

(1) Théot., liv. VIII, ch. 10.

sions et n'est pas libre en elle-même de se soustraire à celles qu'elle éprouve. Celle-ci est d'un ordre supérieur; en elle se trouvent la raison, la sagesse, la volonté proprement dite, la délibération; c'est d'elle, et non de celle-là, que dépend la moralité de nos actions.

Quand donc l'aversion n'est que dans la partie sensible, ce n'est nullement une hypocrisie, contraire à la vraie charité, de donner au prochain des témoignages de bienveillance. Ces témoignages, signes certains du désaveu de l'aversion sensible, sont au contraire d'autant meilleurs, qu'ils sont plus forcés; ils marquent mieux l'empire de la raison et de la grâce sur la nature. C'est là cette violence qui ravit le ciel, et non la duplicité qui encourt la malédiction de Dieu (1).

Mais que penserait le prochain, s'il connaissait ce combat des deux parties de notre âme?

S'il jugeait selon la raison, il devrait nous plaindre d'avoir à soutenir une pareille rébellion, et nous savoir gré de la victoire. S'il jugeait selon Dieu, son jugement nous serait encore plus favorable, puisqu'il serait conforme à celui de Dieu, dont notre conduite mérite l'approbation.

Un peu de cet amour fort et raisonnable vaut mieux que beaucoup de cette affection purement sensible, commune à l'homme et aux animaux, et qui souvent trahit notre raison en lui faisant prendre les apparences

(1) Eccle. II, 14.

pour la réalité. C'est surtout en matière d'amour du prochain que l'illusion est plus facile. La sympathie, la complaisance, l'intérêt, le plaisir sont autant d'ennemis de la pure charité, contre lesquels il faut constamment se tenir en garde. La sensibilité, par ses délectations perfides, endort la raison, et lui enlève sa force lorsqu'elle sommeille.

Il n'en est point ainsi lorsqu'on aime le prochain pour Dieu, en dépit des répugnances de la nature. Dans ce cas, l'amour vient de la surabondance de la grâce, et il est d'autant plus parfait que la source en est toute divine.

CAMUS, Ire p., sect. IX.

CHAPITRE XV.

COLLOT, Ire p., ch. VIII.

La correction fraternelle est un effet de la vraie charité pour le prochain.

Ce cher Père (le Bienheureux), me reprenait souvent de mes défauts, puis il me disait : J'entends que vous m'en sachiez beaucoup de gré, car ce sont là les plus grands témoignages d'amitié que je puisse vous donner. Si vous vouliez me rendre le même service, je reconnaîtrais à cette marque que vous m'aimez réellement; mais, sous ce rapport, je n'aperçois en vous que froideur; vous êtes trop circonspect. La véritable charité n'y regarde pas de si près, elle ne fait pas tant de réflexions; elle va droit au but.

Quant à moi, ajoutait-il, c'est parce que je vous aime extrêmement, que je ne puis souffrir en vous la moindre imperfection. Je voudrais que mon fils (1) fût tel que saint Paul désirait Timothée, c'est-à-dire irrépréhensible. Un chirurgien qui laisserait périr un homme pour n'avoir pas le courage de faire une amputation nécessaire, serait-il recevable à dire, pour s'excuser, que le cœur lui a failli par pitié? Ne pourrait-on pas lui répondre que cette pitié l'a rendu cruellement impitoyable? Une répréhension faite à propos est aussi utile quelquefois pour la sanctification d'une âme, qu'une opération bien conduite pour la santé du corps. Il est des cas où il ne faut qu'une saignée pour sauver la vie à un malade. Il suffit de même, dans certaines circonstances, d'avertir le prochain, avec une affectueuse charité, de ses défauts ou de ses fautes, pour le sauver de la mort éternelle.

(1) Saint François de Sales appelait l'évêque de Belley son fils, parce qu'il lui avait donné la consécration épiscopale.

CAMUS, XV^e p., sect. XX.

CHAPITRE XVI.

COLLOT, XV^e p., ch. V.

La charité commande-t-elle la correction fraternelle?

Il y a des esprits si faibles que tout les ombrage. Ils s'imaginent que les serpents naissent sous leurs pas. Ils sont si délicats que tout les blesse. Sont-ils en conversation, ils se font un péché de tout ce qui se dit ou se passe de répréhensible, quoiqu'ils en aient horreur, ou du moins le désapprouvent. Ces personnes oublient qu'on ne peut participer aux fautes d'autrui quand on n'y consent pas, et qu'on n'en est ni la cause ni l'occasion coupable.

Mais, dans ces cas, la charité ne fait-elle pas un devoir de la correction fraternelle?

Oui, aux supérieurs, qui, toutefois, ne doivent *reprendre qu'en toute patience et doctrine* (1), c'est-à-dire avec douceur et en cherchant à persuader; oui encore, aux égaux et aux inférieurs même, lorsqu'ils peuvent juger prudemment que leurs représentations seront utiles, pourvu qu'ils remplissent ce devoir avec modération et une humble modestie. Hors de là la correction fraternelle n'est point d'obligation.

Une personne était inquiète sur ce sujet. Le Saint lui

(1) II Timoth. 4, 2.

adressa ces paroles : « Dans les conversations, soyez en » paix de tout ce qui s'y dit et s'y fait : s'il est bon, » vous avez de quoi louer Dieu ; s'il est mauvais, vous » avez de quoi servir Dieu en détournant de cela votre » cœur. Ne faites ni l'étonnée ni la fâchée, puisque » vous n'en pouvez mais, et que vous n'avez pas assez » d'autorité pour arrêter des mauvais discours que » votre zèle rendrait peut-être plus mauvais encore. » Ainsi faisant, vous demeurerez tout innocente parmi » les sifflements des serpents, vous ne serez point in- » fectée du venin des langues venimeuses. »

On voit par ces paroles, 1° qu'il n'est pas toujours nécessaire de reprendre ceux qui font mal ; 2° qu'il est même quelquefois du devoir de s'en abstenir pour ne pas augmenter le mal. Mais ce qui est différé n'est pas perdu. Le zèle judicieux choisit ses moments ; il fait dans un temps ce que la prudence lui défendait d'entreprendre dans un autre.

CAMUS, Iʳᵉ p., sect. III.

CHAPITRE XVII.

COLLOT, Iʳᵉ p., ch. Iᵉʳ.

Suite du chapitre précédent. — Manière de faire la correction fraternelle.

Notre Saint m'a souvent répété cette parole : « La » vérité qui n'est pas charitable, procède d'une charité » qui n'est pas véritable. » Parole remarquable et que l'on ne saurait trop méditer, quand il s'agit de la correction fraternelle.

Il avait appris par des rapports fidèles que, dans les premiers temps de mon épiscopat, je montrais, dans mes visites pastorales, un zèle amer, immodéré ; ou plutôt un zèle irréfléchi et sans prudence ; un zèle âpre, rude, accompagné de paroles dures. Il me prit donc un jour à part, et, avec son adresse et sa discrétion, non moins admirables que sa douceur, il me glissa dans l'oreille cette remarquable sentence, que je n'oublierai jamais.

On ne peut douter que, si les personnes chargées par état de reprendre les autres, n'ont soin de tempérer par tout ce que la charité a de plus doux les vérités dures qu'il est de leur devoir de faire entendre, ces vérités seront rejetées, et, au lieu de bons fruits, produiront des effets malheureux. Voilà pourquoi le mot de notre Saint est si vrai, que la charité du cœur n'est pas véritable, quand la parole de vérité que la bouche profère n'est pas assaisonnée de charité.

CAMUS, I^re^ p., sect. II.

CHAPITRE XVIII.

COLLOT, I^re^ p., ch. II.

Marque pour connaître si la charité est le principe de la correction.

Je demandais à notre Saint à quoi l'on pouvait connaître si la correction procédait de la charité.

Il me répondit : « Elle procède de la charité, lors» qu'on ne dit la vérité que pour l'amour de Dieu, et

» pour le bien de celui qui est repris. » Cette réponse digne d'être remarquée, indique le vrai but et la dernière fin de toutes nos actions. La charité, entre toutes les marques qui la distinguent des autres vertus, a cela de propre, qu'elle ne cherche point ses intérêts (1). Aussi saint Augustin disait-il : « Nous devons repren» dre par amour le prochain dans le dessein de le cor» riger, et non pour lui nuire. Si vous le faites par » intérêt pour vous, vous ne faites rien; si c'est pour » son bien, vous faites une excellente action (2) ? »

Les autres vertus ont pour terme leurs sujets, et pour fin le bien de la créature. La seule charité ne recherche que le bien de l'objet souverainement aimé, et ce qui, en dernier lieu, se rapporte à Dieu. Si donc on reprenait dans une autre intention que celle de procurer la gloire de Dieu par la correction et le bonheur éternel du prochain, on dirait la vérité par un autre esprit que celui de la charité.

Il vaut mieux taire une vérité que la dire de manière à la faire repousser. La dire de cette manière, ce serait présenter une viande excellente, mais mal apprêtée; ce serait donner une médecine à contre-temps. Un silence judicieux est toujours préférable à la manifestation peu charitable d'une vérité qui peut offenser le prochain.

(1) I Cor. XIII, 5.

(2) Aug. serm. 82. — Aliàs 16. De verb. Domini, chap. 3.

CAMUS, I^re p., sect. III.

CHAPITRE XIX.

COLLOT, I^re p., ch. III.

Autre marque pour discerner si la correction vient de la charité.

On peut juger encore que la correction procède de la charité, *lorsqu'elle est faite en esprit de douceur*. Ce sont les paroles de notre Saint. La douceur, à vrai dire, est la compagne inséparable de la charité. La charité *est bénigne, elle souffre tout*, dit saint Paul (1). Dieu manifeste ses jugements à ceux qui sont doux, il leur enseigne ses voies. Son esprit n'est point dans l'agitation, dans le bruit, dans un zèle âpre ou violent, mais dans le calme du cœur, dans la douceur des paroles (2). « La » douceur est-elle survenue, nous voilà corrigés (3). »

Le Bienheureux conseillait d'imiter le bon Samaritain, qui versa de l'huile et du vin dans les plaies du pauvre blessé de l'Evangile. Son mot ordinaire, sur cette matière, était qu'aux bonnes salades il fallait plus d'huile que de vinaigre et de sel. Il disait encore à ce propos, qu'on prend plus de mouches avec une cuillerée de miel, qu'avec cent barils de vinaigre. S'il fallait pécher par excès de douceur ou de sévérité, il vaudrait mieux que ce fût par excès de douceur.

(1) I Cor. XIII.
(2) III Reg. XIX, 11 et 12.
(3) Ps. LXXXIX, 12.

Le cœur humain est ainsi fait : il se cabre contre la rigueur, la douceur le conduit à son gré. La parole douce éteint la colère comme l'eau éteint le feu (1). Dire avec douceur des choses désobligeantes à quelqu'un, c'est lui jeter des roses au visage. Pourrait-on se fâcher contre un adversaire armé, pour vous combattre, de perles seulement et de diamant du plus grand prix?

Il n'y a rien, ajoutait le Bienheureux, de si amer que la noix verte; confite, rien de plus doux, de plus stomachique. La répréhension est âpre de sa nature; préparée au feu de la charité, elle est délicieuse et cordiale.

CAMUS, II^e p., sect. XVIII.

CHAPITRE XX.

COLLOT, II^e p., ch. XIV.

La charité inspire le zèle du bien du prochain, mais un zèle sage et modéré.

Ceux qui entendent bien l'économie domestique disent que garder des paons dans une maison de campagne, c'est chose plus dommageable qu'utile. Ils prétendent que, si ces animaux détruisent des insectes malfaisants, leur présence fait naître des inconvénients devant lesquels ces avantages disparaissent.

Il en est de même du zèle. Le zèle est assez ordinairement impétueux; ses corrections sont vives; il vou-

(4) Eccli. VI, 5.

drait exterminer tous les vices. Cela seul ne suffit cependant pas pour le rendre efficace. Cette vivacité, si la prudence ne la modère, produira des effets fâcheux, au lieu du bien qu'on se proposait.

Il y a un zèle âpre et farouche qui ne pardonne rien, et aux yeux duquel grandissent démesurément même les moindres fautes. Il exagère non-seulement le mal, mais encore les moyens de le corriger, semblable à un mauvais médecin qui aggrave les maladies au lieu de les guérir.

Il y a un zèle lâche, plein de mollesse, qui passe sur tout, sous prétexte de charité. Il ne sait pas, ou il ne veut pas savoir que la charité qui souffre tout ce qui nous offense personnellement, ne doit pas être si tolérante pour ce qui est contraire aux intérêts de Dieu.

Enfin, il y a un zèle qu'accompagne le jugement et la science, et c'est le véritable zèle. Ce zèle évite tous les extrêmes, suivant cet adage : *Inter utrumque vola, medio tutissimus ibis.* Il pardonne certaines choses, ou les passe sous silence momentanément, afin d'y porter remède en temps et lieu; il en reprend d'autres sur-le-champ lorsqu'il peut espérer quelque succès, n'omettant rien de ce qui peut servir à conserver ou augmenter la gloire de Dieu.

Ce zèle doux et modéré est incomparablement plus efficace que le zèle âpre et turbulent. Il n'y eut jamais de zèle plus puissant que celui du Messie, puisqu'il a mis l'univers sous le joug de son obéissance. Eh bien!

quand Isaïe veut caractériser cette force divine de notre Rédempteur, il l'appelle non le lion de la tribu de Juda, mais l'agneau dominateur de la terre.

CAMUS, I^re p., sect. X.

CHAPITRE XXI.

COLLOT, I^re p., ch. VII.

La charité aime à excuser les fautes du prochain. — Exemple.

On parlait un jour devant notre Bienheureux d'une faute déplorable, quoique de pure faiblesse, d'une personne qui vivait en communauté. Chacun de s'exclamer et de crier au scandale. Notre Saint ne disait que ces mots : *Misère humaine ! misère humaine !* ou ceux-ci : *O que nous sommes environnés d'infirmités !* ou bien : *Que pouvons-nous faire de nous-mêmes, que faillir ?* ou encore : *Nous ferions peut-être pire, si Dieu ne nous tenait par la main droite et ne nous conduisait suivant sa volonté !*

A la fin, comme on exagérait cette chute, en la chargeant des couleurs les plus odieuses : « O la bienheu» reuse faute, s'écria-t-il ! elle sera cause d'un grand » bien. Cette âme était perdue avec plusieurs autres, » si elle ne se fût perdue ; cette perte sera son gain et » servira à plusieurs autres. » Quelques personnes ne firent aucune attention à cette prédiction et n'en tirèrent aucun compte ; elles la regardaient plutôt comme un vœu qu'inspirait un zèle charitable, que comme un

pressentiment ou une prévision de l'avenir. Mais plus tard l'événement leur donna d'autres pensées ; la pécheresse se convertit avec éclat et détermina la conversion de toute la communauté, où l'on vit dès lors régner autant de régularité qu'il y avait auparavant de désordre, et des mœurs aussi pures qu'elles avaient été déréglées jusque-là.

CAMUS, VII^e p., sect. XV.

CHAPITRE XXII.

COLLOT, VI^e p., ch. VIII.

La charité communique au prochain ce qui peut être utile à son salut.

Une sœur de la Visitation demandait un jour au Bienheureux, ce qu'il fallait faire pour conserver l'esprit de l'institut. L'unique moyen, répondit-il, c'est de le tenir enfermé dans l'observance. Mais vous me dites que quelques-unes sont tellement jalouses de le conserver, qu'elles ne voudraient même pas le communiquer à qui que ce fût, hors de la maison.

Il y a, dans ce zèle, un excès qu'il faut corriger. Pourquoi, je vous prie, cacher au prochain ce qu'il peut lui être utile de connaître ? Je ne pense pas comme ces bonnes filles ; je voudrais, au contraire, que tout ce qui est bien dans la Visitation, fût connu du monde entier. Aussi ai-je toujours cru qu'il serait bon, pour l'édification publique, d'en faire imprimer les constitutions et les règles. Plût à Dieu que beaucoup de gens voulus-

sent y conformer leur conduite ! on verrait bientôt en eux de grands changements pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Ayez donc soin de conserver l'esprit de la Visitation ; mais que ce soin ne vous empêche pas de le communiquer charitablement et avec simplicité au prochain, selon sa capacité, et ne craignez pas qu'il se perde par cette communication. La charité ne gâte jamais rien ; elle perfectionne au contraire toutes choses. *Celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, comment aimera-t-il Dieu qu'il ne voit pas?* dit saint Jean (1). *Celui-là ment au Saint-Esprit, qui se dit aimer Dieu sans aimer son frère* (2). Or, il ne l'aime pas, s'il lui ferme les entrailles de la miséricorde ; et cette miséricorde ne s'entend pas seulement de la corporelle, qui lui communique des biens temporels, mais encore de la spirituelle qui lui fait part de tout ce qui peut le conduire au salut.

CAMUS, IIe p., sect. XV et XVI.

CHAPITRE XXIII.

COLLOT, IIe p., ch. XIII.

La charité se souvient des morts et prie pour eux.

Quand il mourait quelqu'un des amis de notre Saint, ou seulement quelqu'une de ses connaissances, il ne

(1) Joan. IV, 20.
(2) *Ibid.*

cessait d'en dire du bien, et de recommander le défunt aux prières de tous.

« Nous ne nous souvenons pas assez de nos morts, » disait-il; et la preuve, c'est que nous n'en parlons pas assez. Nous évitons même d'en parler, comme si c'était un sujet funeste. Nous laissons les morts ensevelir les morts. Aussi peu durable que le son des cloches, aux funérailles, le souvenir des morts s'évanouit dans notre mémoire avec le dernier soupir du glas funèbre. Nous ne pensons pas que l'amitié qui peut finir, même par la mort, fut jamais véritable. « L'amour, dit l'Ecriture, » est plus fort que la mort (1). »

Comme c'est une espèce de sacrilége de déchirer la réputation des morts, c'est de même une marque de piété de louer leurs bonnes qualités et de raconter leurs actions vertueuses. Le Bienheureux disait que c'était là une œuvre de miséricorde, dans laquelle les treize autres se rencontraient.

Pour le prouver, n'est-ce pas, continuait-il, en quelque façon visiter les malades, que d'obtenir par nos prières le soulagement des pauvres âmes détenues en purgatoire?

N'est-ce pas donner à boire à ceux qui ont soif, soif de la vue de Dieu, au milieu des flammes expiatrices, que de leur donner part à la rosée de nos oraisons, et

(1) Cant. VIII, v. 6.

d'avancer pour eux le moment si désiré de la vision béatifique?

N'est-ce pas nourrir ceux qui ont faim, que de hâter leur délivrance par les moyens que la foi nous a fait connaître et nous met entre les mains?

N'est-ce pas racheter des prisonniers, mettre en liberté des captifs, que de les tirer de leurs cachots?

N'est-ce pas couvrir ceux qui sont nus, que de procurer à ces âmes saintes un vêtement de lumière, le vêtement de la gloire éternelle?

N'est-ce pas un acte de charitable hospitalité, que de les introduire dans la céleste Jérusalem, d'en faire les concitoyens des saints, et les commensaux de l'Homme-Dieu dans les tabernacles éternels?

Mettre les âmes au ciel, n'est-ce pas une œuvre encore plus sainte que d'ensevelir les corps et de les rendre à la terre? Voilà pour les œuvres de miséricorde corporelle?

Quant aux œuvres de miséricorde spirituelle, n'y a-t-il pas beaucoup de ressemblance entre le mérite de la charité pour les morts et celui des bons conseils, de la correction fraternelle, de l'instruction des ignorants, du pardon des offenses, de la patience dans les injures? De plus, est-il consolation comparable à celle que nos prières apportent aux pauvres âmes du purgatoire, dans leurs inexprimables souffrances?

LIVRE QUATRIÈME.

DE LA

SOUMISSION A LA VOLONTÉ DIVINE

ET DE LA CONFIANCE EN DIEU.

CAMUS, III^e p., sect. XLII. **CHAPITRE PREMIER.** COLLOT, III^e p., ch. XXII.

Il faut se soumettre à la volonté de Dieu, parce que rien n'arrive que suivant son bon plaisir.

C'était la coutume de notre Saint, de regarder et de faire regarder tous les événements dans la très sainte volonté de Dieu.

Rien ne nous arrive, disait-il, hormis le péché, que par la volonté de Dieu : le bien, il en est la source; *tout don parfait descend du père des lumières* (1); le mal,

(1) Jacob. 1, 17.

c'est-à-dire les peines, les tribulations, c'est Dieu, dit l'Esprit-Saint, qui en est l'auteur (1).

Pour le péché, c'est un mal qu'il ne peut vouloir, il le permet seulement. Tout en le défendant sous peine de punition, il n'empêche pas de le commettre; il laisse agir la volonté humaine selon la liberté naturelle qu'il lui a donnée. D'ailleurs, le péché n'est pas, à proprement parler, un événement pour ceux qui s'en rendent coupables. Ce qui nous arrive vient du dehors, le péché vient du dedans; il sort de nos cœurs comme le dit la sainte parole (2).

O quel bonheur pour nous si nous recevions toutes choses comme venant de la main paternelle de Dieu, de cette main qui, en s'ouvrant, remplit de sa bénédiction tous les êtres animés (3)! Nous tirerions alors le miel de la pierre, l'huile du rocher (4). Une douce onction ôterait à nos peines toute leur amertume. La modération nous accompagnerait dans la prospérité. Adversité, prospérité, nous ferions servir également l'une et l'autre à la gloire de Dieu et au salut de nos âmes. Si nous pensions sérieusement à cette vérité, si nous considérions Dieu dans tous les événements, et tous les événements en Dieu, Dieu, le père de Notre Seigneur Jésus-Christ, serait honoré en toutes choses, lui qui

(1) Amos. III, 6.
(2) Matt. XV, 16.
(3) CXLIV, 16.
(4) Deut. XXXII, 13.

nous console dans tous nos maux et qui nous rend utiles toutes nos tribulations (1).

CAMUS. XV^e p., ch. XXXI.

CHAPITRE II.

COLLOT, XV^e p., ch. XI.

La soumission à la volonté de Dieu s'abandonne entre ses mains.

Nous ne pouvons nous dérober à la vue ni à l'action de Dieu ; tous nos efforts pour y échapper seraient inutiles. Puisqu'il en est ainsi, le meilleur parti que nous ayons à prendre, c'est de faire volontairement et avec amour ce qui est d'ailleurs une nécessité pour nous, c'est-à-dire remettre notre sort entre les mains de Dieu pour le temps et pour l'éternité.

Notre Saint ne cesse de recommander cet exercice de l'abandon de nous-mêmes à Dieu, comme étant l'abrégé de la perfection ; puisque l'Evangile ne parle que de renoncement à soi-même pour l'amour et dans l'amour de Dieu. Remarquez ces mots, dans l'amour et pour l'amour de Dieu ; sans cet amour, l'abandon de tous ses biens aux pauvres, celui même de son propre corps aux flammes, ne servirait de rien pour la vie éternelle. « Il » faut donc savoir, disait notre Bienheureux, qu'aban- » donner notre âme et nous laisser nous-mêmes n'est » autre chose que nous défaire de notre propre volonté

(1) I Cor. XIV, I-X, 13.

» pour la donner à Dieu; car il ne nous servirait de » guère de nous renoncer et délaisser nous-mêmes, si » ce n'était pour nous unir parfaitement à la Bonté » divine (1). »

Mais comment se fait cette union? car c'est là le grand fruit et le principal effet de cet abandon. Elle se fait par une soumission et une conformité totale de notre volonté à celle de Dieu, soit signifiée, soit de bon plaisir. La conformité de notre volonté à celle de Dieu signifiée, s'opère par la résignation ou l'indifférence, et à celle du bon plaisir par une attente tranquille; de sorte qu'une âme parfaitement abandonnée à Dieu, veut ce qu'il veut, et de plus comme il le veut. Son cœur, comme une cire molle, est susceptible de toutes les impressions qu'il peut plaire à Dieu de lui donner.

C'est en cela que consiste la mort de notre volonté. Notre libre arbitre n'est pas détruit pour cela. Jamais au contraire il n'est plus libre que lorsqu'il obéit à la volonté divine; c'est dans cette obéissance que se trouve la parfaite liberté des enfants de Dieu. Aussitôt qu'une âme abandonnée à Dieu, ajoute notre Saint, aperçoit en elle quelque volonté particulière, elle la fait incontinent mourir et passer dans la volonté de Dieu, comme la clarté des étoiles passe tous les matins dans celle du soleil, lorsqu'il nous ramène le jour.

(1) Entret. II.

CAMUS, X^e p., sect. XXX.

CHAPITRE III.

COLLOT, X^e p., ch. XVII.

La soumission à la volonté de Dieu doit embrasser cette volonté dans toutes les circonstances.

Le Bienheureux étant à Paris, en 1619, un seigneur qui avait accompagné les princes de Savoie dans leur voyage en France, y tomba malade de la maladie dont il mourut. Il désira être assisté par notre Saint. Cet homme souffrait avec assez de patience; mais il supportait avec moins de force d'âme ce que l'on pourrait appeler des bagatelles.

Il s'affligeait peu d'être malade et de mourir; mais il regrettait d'être malade et de mourir loin de son pays et hors de chez lui. Il aurait voulu être témoin des regrets de sa femme, recevoir ses soins, donner sa bénédiction à ses enfants, et se voir entre les mains de son médecin ordinaire. Il recommandait avec instance qu'on ne l'enterrât pas à Paris, qu'on reportât son corps dans le tombeau de ses ancêtres et qu'on lui fît une épitaphe. Il s'occupait de ses funérailles et de l'appareil dans lequel il voulait être reconduit dans son pays. Il se plaignait de l'air de Paris, de l'eau, des médicaments, des médecins, des chirurgiens, des pharmaciens, de ses gens, de son logement, de sa chambre, de son lit; il se plaignait de tout. En un mot, il ne pouvait mourir en

paix, parce qu'il ne mourait pas où il aurait voulu mourir.

Quand on lui faisait remarquer qu'il était entouré de tous les soins désirables pour le corps et pour l'âme, que ceux dont il déplorait l'absence n'eussent fait par leur présence qu'aggraver son mal, etc., il avait des réponses pour toutes les observations, mais réponses qui ne servaient qu'à augmenter ses souffrances, tant il était ingénieux à se tourmenter. Il mourut dans ces tourments, assez bien résigné d'ailleurs à la volonté de Dieu, et après avoir reçu tous les secours de l'Eglise.

Témoin de tout cela, O que la faiblesse humaine est déplorable, s'écriait notre Saint! Cet homme passait pour un grand guerrier, pour un grand homme d'état, pour un grand esprit; et cependant vous voyez à quelles bagatelles il s'amusait! Ce n'est pas assez, continuait le Bienheureux, de vouloir ce que Dieu veut, il faut encore le vouloir de la même manière que lui. Dans la maladie, par exemple, il faut non-seulement vouloir être malade, puisque cela plaît à Dieu; mais encore vouloir l'être de telle maladie plutôt que d'une autre, dans tel lieu et dans tel temps plutôt que dans un autre temps et dans un autre lieu, parmi telles personnes et non parmi telles autres, parce que Dieu le veut ainsi. Bref, il faut que la volonté de Dieu soit en toutes choses notre loi.

Oh! que bienheureux est celui qui peut dire à Dieu du fond de son cœur : Oui, Seigneur, tout ce qui vou s

plaira et comme il vous plaira! *Je suis votre serviteur et le fils de votre servante. Je suis à vous, sauvez-moi; ne perdez pas mon âme avec les méchants; ne rejetez pas l'ouvrage de vos mains* (1)!

CAMUS, VIIIe p., sect. XVI.

CHAPITRE IV.

COLLOT, VIIIe p., ch. XII.

La soumission à la volonté de Dieu produit l'égalité d'esprit.

Notre Bienheureux ne recommandait rien avec plus de force que l'égalité d'esprit. Puisque cette vie, disait-il, est une navigation vers le port du salut, nous devons imiter les bons pilotes qui tiennent toujours le timon droit malgré l'inégalité des flots. Pour cela, il faut, comme eux, fixer continuellement son regard vers le pôle de notre âme, c'est-à-dire vers la très sainte volonté de Dieu. Les inégalités d'esprit ne viennent que du regard arrêté sur les créatures et non sur Dieu. De là nos changements d'humeur et d'inclination, suivant la variété et la diversité des accidents de la vie.

Mais quand nous regardons cette variété et cette diversité dans l'uniformité toujours égale de la très sainte volonté de Dieu, qui distribue, selon qu'il lui plaît, les prospérités et les adversités, la santé et la maladie, les richesses et la pauvreté, la vie et la mort; quand nous venons à penser que tout cela peut nous

(1) Psal. CXV, 16. — CXVIII, 94. — XXV, 9. — CXXXVII, 8.

servir à glorifier Dieu, nous entrons alors dans cette aimable indifférence chrétienne qui produit la sainte égalité d'esprit, indifférence et égalité d'esprit qui, dans les peines et les souffrances, est la perfection de la patience.

CAMUS, III^e p., sect. XXIX.

CHAPITRE V.

COLLOT, III^e p., ch. XV.

La vraie confiance en Dieu est toujours accompagnée de la défiance de soi-même.

Le combat spirituel donne pour fondement à la milice intérieure et chrétienne, la défiance de soi-même et la confiance en Dieu. Là-dessus je demandais un jour à notre saint ce qu'il fallait faire pour arriver à une parfaite défiance de soi-même : « Il faut, me répondit-» il, se confier parfaitement en Dieu. La défiance de soi-» même et la confiance en Dieu sont comme les deux » bassins d'une balance ; l'élévation de l'un est l'abais-» sement de l'autre. Plus nous avons de défiance de » nous-mêmes, plus nous avons de confiance en Dieu ; » moins nous nous défions de nous-mêmes, moins aussi » nous plaçons en Dieu de confiance. Si nous n'avons » en nous-mêmes nulle confiance, alors nous nous » confierons en Dieu entièrement. »

« Figurez-vous, ajouta-t-il, les deux seaux d'un » puits attachés à la même corde. L'un ne se peut » hausser que l'autre ne se baisse, ni l'un s'emplir que

» l'autre ne se vide. De même, se défier beaucoup de » soi, c'est se confier beaucoup en Dieu ; et se confier » en soi, c'est se défier beaucoup de Dieu. Ceux qui » abondent en prudence humaine s'appuient fort peu » sur la Providence divine. »

Mais, répliquai-je, ne puis-je pas me défier entièrement de moi-même par suite de la claire connaissance que j'ai de ma misère, sans mettre en même temps et pour cela ma confiance en Dieu?

Nullement, me répondit-il, si votre défiance de vous-même est chrétienne et inspirée par le motif de la charité. La défiance dont vous parlez, purement naturelle, ne produirait en vous que chagrin, découragement, lâcheté; mais la vraie défiance de soi-même, la défiance chrétienne, celle qui vient de la vraie charité, est gaie, courageuse, pleine de générosité; elle nous fait dire : « *Moi? non, mais la grâce de Dieu avec moi.* Sans la » grâce je ne puis rien, pas même avoir une bonne » pensée; mais avec la grâce je puis tout, car ce qui est » impossible à l'homme est possible à Dieu, qui peut » tout ce qu'il veut au ciel et sur la terre. C'est pour- » quoi notre divin Sauveur disait à ses apôtres : *Ayez* » *confiance, j'ai vaincu le monde. Ceux qui se confient au* » *Seigneur seront, dit le prophète, inébranlables comme* » *la montagne de Sion* (1). »

(1) I Cor. xv, 10. — Joan. xv, 5. — II Cor. III, 5. — Philip. VI, 31. Matt. XIX, 26. — Joan. XVI, 33. — Psal. CXXIV, 1.

CAMUS, XVI^e p., sect. III.

CHAPITRE VI.

COLLOT, XVI^e p., ch. I^er.

La confiance en Dieu donne de l'assurance dans les périls. — Exemple.

Il y a une certaine crainte naturelle qui d'elle-même est indifférente, et qui peut se trouver dans les personnes les plus éminentes en vertu et en sainteté : telle est, par exemple, la crainte du tonnerre. Saint Thomas d'Aquin, non moins illustre par sa piété que par sa doctrine, y était sujet. La vue des éclairs portait en lui ce sentiment jusqu'à une sorte d'excès. Il répétait alors sans cesse ces paroles sacrées, comme pour lui servir de sauvegarde : *Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous.*

On dit que César, si intrépide sur les champs de bataille, tremblait comme un enfant quand il tonnait. On lui avait dit que la foudre ne tombait point sur les lauriers; il en faisait toujours porter après lui, afin de se réfugier sous ces arbres, comme sous un toit protecteur, quand le ciel paraissait gros d'orage et devenait menaçant.

Il est peu de personnes qui n'aient de la frayeur quand il tonne, et quand surtout de grands et rapides éclairs sillonnent les nuages. Il y a néanmoins des âmes qui ont tant de confiance en Dieu, que, semblables à

la montagne de Sion, rien ne les ébranle. Tel était notre Bienheureux.

Dans les montagnes des Alpes, les tonnerres sont fréquents et épouvantables. Les rochers dont les échos en répètent et doublent le bruit, semblent s'agiter sur leurs bases et menacer de s'en détacher. Le saint Prélat était calme au milieu de ces tourmentes. Ecoutons comment il s'exprime sur ce sujet : « Hier au soir, dit-il » dans une de ses lettres (1), nous eûmes ici de » grands tonnerres et des éclairs extrêmes, et j'étais » si aise de voir nos gens multiplier les signes de croix » et le nom de Jésus! Ah! leur disais-je, sans ces » torrents, nous n'eussions pas tant invoqué Notre » Seigneur. Sans mentir, je recevais une particulière » consolation pour cela. Quoique la violence des éclats » me fit trémousser, je ne pouvais me contenir de » rire. »

Nouvelle preuve de la vérité de cette parole de l'Esprit-Saint : *Qu'une conscience pure et tranquille est un banquet perpétuel* (2). Rien ne peut lui ôter sa joie ; rien ne saurait lui ravir la douce espérance de son salut qui repose dans son cœur. *Heureux, Seigneur, celui que vous avez reçu entre vos bras, il demeurera ferme dans vos tabernacles* (3).

(1) L. XI, ép. 39.
(2) Prov. XV, 15.
(3) Ps. LXIV, 5.

CAMUS, VII^e p., sect. XVIII.

CHAPITRE VII.

COLLOT, VII^e p., ch. VI.

La confiance en Dieu produit la résignation, la sainte indifférence, la simple attente.

« La résignation se pratique, dit le Bienheureux, » par manière d'effort et de soumission. On voudrait » bien vivre au lieu de mourir; néanmoins, puisque » c'est le bon plaisir de Dieu qu'on meure, on ac- » quiesce. On voudrait vivre s'il plaisait à Dieu, et de » plus on voudrait qu'il plût à Dieu de faire vivre; » cependant on meurt de bon cœur, mais on vivrait » encore plus volontiers. On meurt d'assez bonne vo- » lonté, mais on vivrait encore de meilleure volonté.

» La sainte indifférence est au-dessus de la résigna- » tion, car elle n'aime rien, sinon pour l'amour de la » volonté de Dieu, de manière que rien ne touche le » cœur indifférent en la présence de la volonté de » Dieu (1). »

Ainsi, la résignation et la sainte indifférence ont cela de commun qu'elles regardent la volonté de Dieu connue et signifiée par l'événement, et qu'elles s'y soumettent; mais elles le font diversement : celle-là avec effort, celle-ci sans effort. Ces dispositions sont sans doute bien parfaites; cependant, la simple attente est encore au-

(1) Théotime, l. IX, c. 3 et c. 4.

dessus; elle se soumet à la volonté de Dieu inconnue; elle nous fait vouloir d'avance tout ce que Dieu voudra, sans que nous en ayons actuellement aucune connaissance. Elle est sans appréhension et sans désir sur tout ce qui peut être l'objet du bon plaisir de Dieu par rapport à nous.

CAMUS, XVIII^e p., sect. XLVI.

CHAPITRE VIII.

COLLOT, XVIII^e p., ch. XXIV.

La confiance en Dieu, remède souverain pour guérir de la crainte des esprits.

La crainte est une passion naturelle, indifférente par elle-même, comme on l'a déjà dit; mais mauvaise quand elle est excessive et qu'elle produit le trouble, bonne quand elle est soumise à la raison.

Il y a des personnes naturellement si timides qu'elles ne pourraient parler en public; d'autres qu'épouvantent les ombres de la nuit et la solitude: d'autres enfin qui redoutent si fort l'apparition des esprits, qu'elles n'oseraient passer seules la nuit dans une chambre. Un des plus vaillants capitaines de notre temps (1), un homme qui s'expose à tous les hasards de la guerre avec une intrépidité que rien n'arrête, eût tué son valet de chambre, si celui-ci l'eût laissé seul pendant son sommeil.

(1) C'est l'évêque de Belley qui parle, et ce capitaine vivait de son temps.

Une personne pieuse était atteinte de cette infirmité. Notre Bienheureux la consolait en ces termes : « On me » dit que vous craignez les esprits. Le souverain esprit » de notre Dieu est partout, sans la volonté ou permis- » sion duquel nul esprit ne se meut. Qui a la crainte » de ce divin esprit ne doit craindre aucun autre esprit. » Vous êtes sous ses ailes; que craignez-vous? Etant » jeune, j'ai été touché de cette fantaisie. Pour m'en » défaire, je me forçais petit à petit d'aller seul, le » cœur armé de confiance en Dieu, dans les endroits » où mon imagination me menaçait de la crainte. Enfin, » je me suis tellement affermi que les ténèbres et la » solitude de la nuit me sont à délices, à cause de cette » tout aimable présence de Dieu, de laquelle on jouit » plus à souhait dans cette solitude. Les bons anges » sont autour de vous, comme une compagnie de per- » sonnes d'armes. *La vérité de Dieu*, dit le prophète, » *vous environne et vous couvre de son bouclier; vous ne* » *devez rien craindre de tout ce qui effraie durant la* » *nuit* (1). Cette assurance s'acquerra petit à petit, à » mesure que la grâce de Dieu croîtra en vous; car la » grâce engendre la confiance, et la confiance n'est » jamais confondue (2). »

(1) Ps. xc, 5.
(2) L. vi, ép. 51.

CAMUS, XVII^e p., sect. XXX.

CHAPITRE IX.

COLLOT, XVII^e p., ch. XIV.

La confiance en Dieu entretient la paix dans le cœur, au milieu des embarras de la vie.

Certaines âmes, d'ailleurs bonnes et pieuses, s'imaginent qu'on ne peut se conserver dans le repos intérieur, au milieu des embarras; c'est une erreur. Y a-t-il un plus grand mouvement que celui des flots de la mer? Les vaisseaux n'y sont jamais sans quelque ébranlement, et cependant les navigateurs s'y reposent, y dorment d'un sommeil tranquille, et la boussole s'y tient constamment tournée vers le nord.

Quiconque ne regarde que Dieu dans toutes ses actions, quiconque n'a d'autre intention que de faire servir à la gloire de Dieu toutes ses œuvres, trouve le repos partout, même dans les plus grandes agitations. Rapportant alors ces agitations mêmes à l'honneur de Celui qui les permet ou qui les envoie, il arrive par là au but de ses désirs, lequel est d'honorer Dieu en toutes choses et en toute occasion.

Je m'étonne que des personnes consacrées à Dieu et appliquées à des emplois saints, se plaignent quelquefois de ces mêmes emplois, comme d'occupations dissipantes, lorsqu'ils commandent beaucoup de mouvement. Il n'y a d'occupations vraiment dissipantes que celles qui nous séparent de Dieu, et il n'y a que le pé-

ché qui puisse nous en séparer. Toute occupation légitime, non-seulement ne nous en sépare point, mais est un moyen pour nous unir à lui davantage. Les hommes du barreau peuvent s'y unir dans l'exercice de leurs fonctions. Il en faut dire autant des négociants, des artisans, des soldats, en un mot de tous les états, de toutes les professions.

Voici dans quels termes notre Bienheureux s'exprime sur ce sujet : « Soyons tous à Dieu parmi tant de tracas » que la diversité des choses mondaines nous présente. » Comment voulons-nous mieux témoigner notre fidé- » lité qu'entre les contrariétés? Hélas! la solitude a ses » assauts, le monde a ses embarras. Partout il faut avoir » bon courage, puisque partout le Ciel est prêt à venir » au secours de ceux qui ont confiance en Dieu, et qui, » avec humilité et douceur, implorent son assistance » paternelle. Gardez-vous bien de laisser votre soin dé- » générer en trouble, en inquiétude; et tout embar- » quée que vous êtes sur les vagues et parmi les vents » de plusieurs tracas, regardez toujours au ciel, et dites » à Notre Seigneur : O Dieu, c'est pour vous que je » vogue et navigue ; soyez mon guide et mon pilote. Et » puis, consolez-vous de ce que, lorsque nous serons » au port, les douceurs que nous y aurons effaceront » les travaux soutenus pour y aller. Or, nous y allons » parmi tous les orages, pourvu que nous ayons le » cœur droit, l'intention bonne, le courage ferme, l'œil » en Dieu, et en lui toute notre confiance. Que si la vio-

» lence de la tempête nous émeut quelquefois un peu » l'estomac, et nous fait un petit tourner la tête, ne » nous étonnons point; mais sitôt que nous pourrons, » prenons haleine et nous aimerons à mieux faire. Vous » marchez toujours entre nos saintes résolutions, je » m'en assure : ne vous fâchez donc point de ces petits » assauts d'inquiétude et de chagrin que la multiplicité » des affaires domestiques vous donne; non, car cela » vous sert d'exercice pour pratiquer les plus chères et » aimables vertus que Notre Seigneur nous ait recom- » mandées. Croyez-moi, la vraie vertu ne se nourrit » pas dans le repos intérieur, non plus que les bons » poissons dans les eaux croupissantes des marais (1). »

CAMUS, XIII^e p., sect. II.

CHAPITRE X.

COLLOT, XIII^e p., ch. I^er.

La confiance en Dieu marche entre la crainte et l'espérance.

Pour marcher sûrement en cette vie, il faut marcher toujours entre la crainte et l'espérance; la crainte des jugements de Dieu, *qui sont des abîmes impénétrables* (2), et l'espérance de sa miséricorde infinie qui brille dans toutes ses œuvres. Mais pour concevoir une véritable espérance, il faut pratiquer ce que dit David : *Espérez dans le Seigneur et faites le bien, et vous serez comblé de*

(1) Liv. III, épit. 63.
(2) Ps. XXXV, 7.

ses richesses (1). Voyez comme le roi-prophète met la pratique du bien pour condition de l'espérance. Espérer en persévérant obstinément dans le mal, c'est plutôt de la présomption que de l'espérance. Mais aussi, en faisant le bien, il faut encore éviter d'avoir trop bonne opinion de soi-même. Ce sentiment, dit saint Grégoire, est une teigne qui ronge les bonnes œuvres. Il faut dire avec Job : *Je craignais dans toutes mes actions, sachant que Dieu examine les moindres défauts* (2), *que les astres ne sont pas sans tache devant ses yeux* (3), *et qu'il trouve à redire à la pureté de ses anges mêmes* (4).

Il faut, disait le Bienheureux, craindre les jugements de Dieu, mais sans découragement ; et il faut prendre courage à la vue de sa miséricorde, mais sans présomption. Il dit ailleurs : Ceux qui ont une crainte excessive et désordonnée d'être damnés, témoignent avoir un grand besoin d'humilité et de soumission. Il faut sans doute s'abaisser, s'anéantir, se perdre ; mais ce doit être pour gagner son âme, la garder, la sauver. Toute humilité qui préjudicie à la charité, est à coup sûr une fausse humilité : or, telle est celle qui porte au trouble, au découragement, au désespoir ; car elle est contraire à la charité qui, tout en nous commandant *d'opérer*

(1) Ps. xxxvi, 3.
(2) Job. ix, 28.
(3) Ib. xxv, 5.
(4) Ib. iv, 18.

notre salut avec crainte et tremblement (1), nous défend en même temps de nous défier de la bonté de Dieu qui veut la conversion et le salut de tous (2).

CAMUS, XVII^e p., sect. IX.

CHAPITRE XI.

COLLOT, XVII^e p., ch. III.

La confiance en Dieu éloigne le découragement.

La plus lâche de toutes les tentations, disait souvent notre Bienheureux, est celle du découragement. Quand l'ennemi du salut nous a fait perdre courage et ôté l'espoir de faire du progrès dans la vertu, il a bon marché de nous; il nous pousse bientôt après dans l'abîme du vice, d'autant plus facilement qu'il trouve moins de résistance.

« Ayez patience avec tous, mais principalement avec » vous-même, écrivait un jour le saint Prélat à une » âme portée au découragement; je veux dire que vous » ne vous troubliez point de vos imperfections, et que » vous ayez toujours le courage de vous relever. Je » suis bien aise de ce que vous recommencez tous les » jours. Il n'y a point de meilleur moyen pour bien » achever la vie spirituelle que de toujours recommencer, et ne penser jamais avoir assez fait (3). »

(1) Philip. II, 12.
(2) Pet. III, 9.
(3) L. V, epist. 5.

En effet, comment souffrirons-nous patiemment les défauts du prochain, si nous sommes impatients sur les nôtres propres?

Comment reprendrons-nous les autres avec esprit de douceur, si nous nous corrigeons nous-mêmes avec dépit, avec aigreur, avec chagrin?

Celui que troublent ses imperfections ne saurait s'en corriger; car la correction des défauts ne s'opère réellement que par un esprit tranquille et reposé. La pusillanimité, dit David, est compagne du trouble. Qui perd le courage, perd tout. Le soldat qui jette ses armes, ne peut plus retourner au combat, alors même qu'il le voudrait. Dans la voie de Dieu, celui qui pense être avancé, n'a pas encore bien commencé; et celui qui s'imagine être au terme, a besoin de recommencer sa course. Cette vie est le chemin qui conduit au ciel; qui s'y arrête court risque de n'arriver pas au salut.

CAMUS, IIe p., sect. XXXI.

CHAPITRE XII.

COLLOT, IIe p., ch. XXIII.

La confiance en Dieu est une des meilleures dispositions pour bien mourir.

Je demandais un jour à notre Bienheureux quelle était la meilleure disposition pour bien mourir. Il me répondit froidement : c'est la charité.

Je sais, répliquai-je, que n'être pas dans la charité, c'est être dans la mort; et que mourir dans le Seigneur,

c'est mourir, sinon dans l'acte, au moins dans l'habitude de la charité, laquelle embrasse toutes les autres vertus et les fait régner dans l'âme avec elle. Mais, la charité supposée, je désirerais savoir quelles sont les vertus auxquelles il faut s'appliquer davantage pour se préparer à une bonne mort.

Ce sont, me dit-il, l'humilité et la confiance, et, pour s'expliquer, il ajouta : Le lit d'une bonne mort doit avoir pour matelas la charité; mais il est bon d'avoir la tête appuyée sur les deux oreillers de l'humilité et de la confiance, et d'expirer ainsi en se reposant humblement sur la miséricorde de Dieu.

Le premier de ces oreillers, qui est l'humilité, nous fait reconnaître notre misère, et trembler de frayeur, mais d'une frayeur amoureuse, car je la suppose animée de la charité; cette crainte amoureuse produit en nous l'esprit du salut. L'effet de l'humilité, d'une humilité courageuse, est, en nous abattant devant Dieu, de nous relever aussitôt, et de nous faire appuyer sur lui seul.

De cet oreiller on passe aisément à l'autre qui est celui de la confiance en Dieu. Cette confiance, c'est l'espérance chrétienne fortifiée par la considération de la bonté infinie de notre Père céleste, plus désireux de notre bien que nous-mêmes. O Dieu! j'ai espéré en vous, je ne serai jamais confondu (1). Ceux qui ont espéré

(1) Ps. xxx, 1.

dans le Seigneur trouveront des forces toujours nouvelles, ils prendront des ailes et voleront comme l'aigle, et leur essor ne s'affaiblira point (1).

(1) Ps. XL, 31.

LIVRE CINQUIÈME.

DE LA PATIENCE.

CAMUS, VIII^e p., sect. III.

CHAPITRE PREMIER.

COLLOT, VIII^e p., ch. III.

Patience dans les douleurs aiguës.

Le saint Prélat assistait un jour une personne extrêmement malade, et qui, non-seulement faisait paraître, mais avait en effet une prodigieuse patience dans des douleurs excessives. Elle a trouvé, disait-il à son occasion, le rayon de miel dans la gueule du lion (1).

Mais, comme il aimait les vertus parfaites, il voulut savoir si cette patience était vraiment chrétienne, et avait pour motif l'amour de Dieu et de sa gloire, et non l'estime des créatures. Il se mit donc à louer la

(1) Judic. XIV, 8.

constance de la malade, à exagérer ses souffrances, à admirer son courage, son silence, son bon exemple, espérant par ce moyen connaître les vrais sentiments de son cœur.

Il ne se trompa point. La personne, qui était solidement vertueuse, et de qui la patience ressemblait à celle dont l'Ecriture déclare les œuvres parfaites, lui dit aussitôt : Mon père, vous ne voyez pas les révoltes de la partie inférieure de mon âme. Certes, tout y est en désordre et sens dessus dessous ; si la grâce de Dieu et sa crainte ne m'étaient une forteresse dans la partie supérieure, il y a longtemps que la défection serait générale, et la révolte universelle. Je suis comme ce prophète que l'ange portait par un cheveu, ma patience ne tient pas à quelque chose de plus fort. *Si Dieu ne m'aidait puissamment, je serais déjà dans l'enfer. Ce n'est pas moi qui fais si bonne contenance, c'est la grâce de Dieu au-dedans de moi* (1). De ma part il n'y a que feinte et hypocrisie. Si je suivais mes propres mouvements, je crierais, je me débattrais, je me dépiterais, je murmurerais, je proférerais des malédictions ; mais Dieu me bride avec un frein tel, que je n'ose me plaindre sous ses coups, et je dois à sa grâce d'aimer, d'honorer la main qui me châtie.

Le Bienheureux, en se retirant, dit à ceux qui le

(1) Ezech. VIII, 32. — Dan. XIV, 35. — Ps. XCIII, 17. — I Cor. XV, 10.

reconduisaient : Cette personne a la vraie patience chrétienne. Nous avons plus à nous réjouir de ses douleurs qu'à l'en plaindre ; ses infirmités perfectionneront sa vertu (1). Mais avez-vous remarqué comment Dieu lui cache la perfection qu'il lui donne? Sa patience n'est pas seulement courageuse ; elle est amoureuse, elle est humble, elle est semblable au baume pur, qui descend au fond de l'eau précisément parce qu'il est pur. Gardez-vous bien cependant de lui rapporter ce que je viens de dire, de peur qu'elle n'en conçoive de la vanité, et que cela ne trouble en elle l'économie de la grâce ; les eaux saintes de la grâce ne coulent que dans les vallées de l'humilité. Laissez-la posséder paisiblement son âme dans sa patience ; elle est en paix dans cette amertume très amère (2).

CAMUS, XVIII^e p., sect. XXXVII.

CHAPITRE II.

COLLOT, XVIII^e p., ch. XIX.

Patience dans les longues maladies.

Les maladies violentes guérissent promptement, ou promptement encore conduisent au tombeau. Les maladies moins graves sont plus longues ; mais elles n'exercent pas moins la patience des malades et celle des personnes qui les soignent.

(1) I Cor. XII, 9.
(2) Luc, XXI, 19.

« Les maladies longues, disait le Bienheureux, sont » de bonnes écoles de miséricorde pour ceux qui » assistent les malades, et d'amoureuse patience pour » ceux qui souffrent; les uns sont au pied de la » croix avec la Sainte Vierge et saint Jean, dont ils » imitent la compassion; les autres sont sur la croix » avec Notre-Seigneur, duquel ils imitent la passion (1). »

Mais, pour imiter cette passion et cette compassion, il faut souffrir de part et d'autre avec charité. La Sainte Vierge et saint Jean ont ressenti une compassion d'autant plus vive que leur amour était plus grand pour Jésus crucifié. Ce fut au pied de la croix que le glaive de douleur transperça l'âme de Marie, et qu'elle éprouva les souffrances du plus douloureux enfantement. Ce fut là que le disciple bienaimé but le calice d'amertume, calice que le Sauveur lui avait annoncé après lui avoir accordé les faveurs du Thabor.

La vie entière du chrétien n'est autre chose qu'une longue souffrance. « Vous êtes épouse, écrivait le saint » Évêque à une âme éprouvée; vous êtes épouse, non » encore de Jésus glorifié, mais de Jésus crucifié. C'est » pourquoi les bagues, les colliers, les joyaux qu'il » vous donne et dont il veut vous parer, sont des croix, » des clous, des épines, et pourquoi encore il vous » sert pour festin de noces, du fiel, de l'hyssope, du » vinaigre. Dans le ciel, nous aurons les rubis, les

(1) L. IV, ép. 67.

» diamants, les émeraudes, le vin exquis, la manne » et le miel (1). »

Le monde est une carrière dans laquelle sont taillées les pierres vivantes qui doivent entrer dans la construction de la Jérusalem céleste, comme le chante l'Eglise, le jour de la Dédicace : *Tunsionibus, pressuris expoliti lapides*, etc.

CAMUS, II^e p., sect. XX.

CHAPITRE III.

COLLOT, II^e p., ch. XVI.

Suite du chapitre précédent. — Exemple.

Dans le temps où l'évêque de Genève s'occupait des moyens de faire de notre Saint son coadjuteur, celui-ci tomba si gravement malade que les médecins désespérèrent de sa vie. On lui annonça le danger où il était; il reçut cette nouvelle d'un visage serein, comme s'il eût vu le ciel ouvert pour le recevoir. Indifférent au sujet de la vie et de la mort, il ne disait que ces mots : Je suis à Dieu; qu'il fasse de moi ce qu'il voudra.

Quelqu'un lui faisait observer qu'il devait souhaiter de vivre, sinon pour le service de l'Eglise, au moins pour faire pénitence.

Tôt ou tard, répondit-il, il faut mourir; et en quelque temps que ce soit, nous aurons toujours besoin de la

(1) Liv. IV, ép. 61.

grande miséricorde de Dieu. Il est toujours, lui, plein de bonté pour ceux qui l'invoquent, et nous, nous sommes toujours mauvais. Plus tôt on termine sa course, moins redoutable est le compte qu'il faut rendre. On veut me charger d'un fardeau non moins à craindre que la mort. Si j'avais l'option entre l'un et l'autre, je ne saurais lequel choisir. Il vaut mieux s'en remettre au choix de la divine Providence; il vaut mieux dormir sur le sein de Jésus-Christ que veiller partout ailleurs. Dieu nous aime, il sait ce qu'il nous faut mieux que nous-mêmes. *Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur* (1). *Il a les clefs de la vie et de la mort* (2); *ceux qui espèrent en lui ne seront point confondus* (3). *Allons, nous aussi, et mourons avec Jésus* (4).

Une autre personne lui dit que c'était dommage qu'il mourût si jeune. Il n'avait alors que trente-cinq ans.

Notre Seigneur, répliqua-t-il, est mort encore plus jeune. Le nombre de nos jours est présent à ses yeux. Il sait cueillir, dans toutes les saisons, les fruits qui lui appartiennent (5). Ne nous arrêtons point à tant de circonstances, ne regardons que sa très sainte volonté.

(1) Rom. XIV, 8.
(2) Apoc. I, 12.
(3) Ps. XXIV, 3.
(4) Joan. II, 16.
(5) Job. XIV, 5.

Que ce soit là notre étoile : elle nous conduira à Jésus-Christ, dans la crèche ou au Calvaire. En le suivant, on ne marchera pas dans les ténèbres, on aura, au contraire, la lumière de la vie éternelle, de cette vie qui n'est plus sujette à la mort (1).

CAMUS, V^e p., sect. XXI.

CHAPITRE IV.

COLLOT, V^e p., ch. IX.

Suite. — Autre exemple.

Le Bienheureux souffrait les douleurs de la maladie avec une patience mêlée de tant d'amour et de douceur, qu'on ne l'entendait jamais se plaindre, ni exprimer le moindre désir qui ne fût conforme à la sainte volonté de Dieu.

Il ne regrettait nullement de ne pouvoir rendre à Dieu et au prochain les mêmes soins que dans la santé. Il souffrait et il voulait souffrir parce que tel était le bon plaisir de Dieu. Il sait mieux, disait-il, ce qu'il me faut que moi-même. Laissons-le faire, c'est le Seigneur. Qu'il opère ce qui est agréable à ses yeux. *O Dieu! que votre volonté s'accomplisse et non la mienne* (2). *Oui, Père céleste, je le veux, parce que cela a été trouvé bon devant vous* (3). *Qu'il soit ainsi, Seigneur, et que votre*

(1) Joan. VIII, 12.
(2) Luc, XXII, 42.
(3) Luc, X, 21.

loi, que votre volonté soient à jamais gravées dans mon cœur (1).

Lorsqu'on lui demandait s'il prendrait bien une médecine, un bouillon, s'il voulait être saigné ou autres choses, il ne répondait que ces mots : « Faites au malade ce qu'il vous plaira, Dieu m'a mis à la disposition des médecins. » On ne vit jamais rien de plus simple ni de plus obéissant. Il honorait Dieu dans les médecins ; il savait que Dieu a créé les remèdes, que leur vertu vient de lui, et que s'il commande de considérer le médecin, il veut aussi qu'on lui obéisse.

Il disait tout simplement son mal tel qu'il le ressentait, sans l'augmenter, sans le diminuer. L'augmenter lui eût paru un mensonge plein de lâcheté, et il aurait cru, en le diminuant, se charger d'une coupable dissimulation.

Quoiqu'il souffrît de violentes douleurs, on voyait toujours sur son visage, dans ses yeux surtout, la sérénité dont jouissait son âme. C'était un câlme que les tourments du corps ne troublaient jamais.

CAMUS, XVI^e p., sect. XXIV.

CHAPITRE V.

COLLOT, XVI^e p., ch. XIV.

Patience et autres vertus qu'il faut pratiquer dans les calomnies.

On demandait à notre Saint s'il ne fallait pas repousser la calomnie par les armes de la vérité. Dans ces oc-

(1) Ps. XXXIX, 9.

casions, répondit-il, il y a plusieurs vertus à pratiquer.

La première, c'est de rendre hommage à la vérité ; l'amour que nous devons à Dieu et celui que nous nous devons à nous-mêmes en vue de Dieu, nous y obligent. Mais il faut que cet hommage soit accompagné de modération, de douceur, et qu'il exclue le trouble, l'inquiétude sur les suites. Notre Sauveur, accusé d'être possédé du démon, répondit simplement : *Non, je ne suis point possédé du démon* (1). Vous reproche-t-on quelque grand ou même quelque scandaleux défaut, si vous ne le reconnaissez point en vous, dites sans émotion et sans phrase, que, par la grâce de Dieu, vous vous en croyez exempt.

Secondement, si l'on continue à vous le reprocher, l'humilité doit trouver là sa place, et l'occasion est belle pour la pratiquer. Dites alors que, si la vérité vous force à reconnaître que vous n'avez pas celui-là, vous en découvrez en vous de bien plus grands, que rien n'égale votre misère, et que, si Dieu ne soutenait votre faiblesse, vous commettriez les crimes les plus énormes. Ces paroles ne sont point contraires à la vérité. David était-il donc dans le faux, quand il s'écriait : *Que si Dieu ne l'eût assisté, il serait déjà dans l'enfer* (2) ?

Troisièmement, si malgré vos humbles protestations,

(1) Joan. VIII, 48.
(2) Ps. XCIII, 15.

on persévère à vous imputer les torts ou les défauts qu'on vous supposait d'abord, c'est le cas de garder le silence, à l'exemple du prophète-roi : *Je suis devenu*, disait-il, *comme un homme qui n'a ni oreilles pour entendre, ni langue pour répartir* (1). La réplique irrite et excite davantage la calomnie; le silence l'apaise et lui ferme la bouche.

Quatrièmement, lorsque le silence est inutile, la patience vient à votre aide, et vous défend avec un bouclier impénétrable. C'est elle, dit l'Ecriture, qui rend nos œuvres parfaites. Jointe à la charité, elle nous place dans les béatitudes de la faim de la justice, et de la persécution pour la justice.

Cinquièmement, la calomnie, au lieu de se taire, redouble-t-elle ses mensonges, ou les soutient-elle avec plus d'audace, c'est le cas de recourir à la constance, patience courageuse qui fait tête aux maux les plus violents.

Sixièmement, si malgré tout cela, la calomnie poursuit son cours sans se lasser, la longanimité, patience de longue haleine, sera votre ressource.

Septièmement, si rien ne décourage la calomnie, si elle vous harcèle jusqu'au bout de la carrière, la persévérance, patience indéfectible, vous fera remporter à la fin, avec la victoire, la couronne qui lui est due.

Huitièmement, là aussi trouvent à s'exercer la pru-

(1) Ps. xxxvii, 15.

dence, la douceur, la modestie dans les paroles, et surtout la reine, la vie, l'âme de toutes les vertus, la très sainte charité, puisque, sans elle, cette réunion de vertus n'aurait aucune valeur. C'est elle qui met des charbons ardents sur la tête des calomniateurs (1), qui nous fait bénir ceux qui nous maudissent et prier pour ceux qui nous persécutent (2). C'est elle qui les change souvent de telle sorte, qu'elle en fait nos panégyristes et nos protecteurs.

CAMUS, XII^e p., sect. VII.

CHAPITRE VI.

COLLOT, XII^e p., ch. IV.

Même sujet. — Suite.

Ce mot de l'Apôtre revenait fréquemment dans les discours du Bienheureux : *Ne vous défendez pas, mes très chers frères, mais donnez lieu à la colère* (3). Un boulet s'amortit contre ce qui cède, tandis qu'il brise ce qui lui résiste. *La parole douce éteint la colère* (4), comme l'eau éteint le feu. Jésus-Christ a dit que ceux qui sont doux posséderont la terre, parce que, par leur douceur, ils se rendent maîtres des cœurs. Comme ceux qui sont doux font aisément la volonté des autres, de même les autres s'accommodent aisément à leur volonté.

(1) Rom. XII, 20.
(2) Luc. VI, 28.
(3) Rom. XII, 19.
(4) Eccli. VI, 5.

Dans les grandes calomnies, le saint Évêque conseillait de regarder le Sauveur mourant comme un grand coupable au milieu de deux voleurs. C'est là, disait-il, le serpent d'airain et sans venin, dont la vue guérit de la morsure de la calomnie. Devant ce grand exemple de patience, on rougira de se plaindre des calomniateurs, et beaucoup plus d'avoir contre eux du ressentiment.

Mais si le silence et la patience doivent être, pour quelqu'un, une cause de scandale?

On peut alors opposer, paisiblement, la vérité à la calomnie, et demeurer ensuite dans un tranquille repos. Il y a bien de la différence entre le scandale actif et le scandale passif. C'est le propre des méchants de donner le premier, et des faibles de prendre le second. Les méchants donnent celui-là par une conduite vraiment répréhensible, par des actions réellement coupables; les plus gens de bien peuvent être l'occasion de l'autre par les imputations fausses dont ils sont l'objet. C'est ainsi que Notre Seigneur est appelé *pierre de scandale* (1), et lui-même disait à ses disciples qu'ils seraient *scandalisés* en lui la nuit de sa passion (2). Il leur avait dit déjà : *Vous serez bienheureux quand les hommes médiront de vous, et vous chargeront faussement de toute sorte de crimes, à cause de moi. Réjouissez-vous et tressaillez de joie, parce que votre récompense sera grande dans le ciel* (3).

(1) Pet. II, 8.
(2) Matt. XXVI, 31.
(3) Matt. V, 11.

Il ne faudrait pas conclure de là qu'on ne peut recourir à la prière, pour demander à Dieu de détourner de nous ce fléau. David le priait de le délivrer des langues injustes et menteuses, de l'opprobre et du mépris, de peur de tomber dans quelque faiblesse contre les saintes lois.

Garder la paix du cœur au milieu des calomnies, est un signe de grande perfection dans les voies de Dieu.

CAMUS, VIII^e p., sect. XV.

CHAPITRE VII.

COLLOT, VIII^e p., ch. XII.

La patience remet la propre justification entre les mains de Dieu.

Le Bienheureux avait coutume de dire que, quand on veut se justifier devant les hommes, cela se fait bassement, lâchement, obscurément; tandis que, si l'on remet entre les mains de Dieu sa justification, elle se produit hautement, avec force, avec éclat. Si nous sommes innocents, Dieu fait paraître notre innocence au grand jour; il ne permet jamais que ceux qui mettent en lui leur confiance, soient confondus. *Parce que le juste a espéré en moi, je le délivrerai; je le protégerai parce qu'il a connu mon nom* (1).

Pour confirmer cette vérité, il citait l'exemple de Marie. La Sainte Vierge n'ignorait pas, disait-il, les

(1) Ps. XC, 14.

inquiétudes de saint Joseph sur sa grossesse ; mais son humilité ne lui permettait pas de découvrir la grâce incomparable dont Dieu l'avait favorisée, en la rendant mère du Verbe incarné. Elle laissa donc à la divine Providence le soin de la justifier dans l'esprit de son époux, et de le rassurer sur la cause de son trouble. Dieu le fit par le moyen d'un ange envoyé du ciel pour instruire l'homme juste du mystère qu'il ignorait, et le tirer de sa pénible perplexité.

L'Apôtre nous conseille de ne pas nous défendre quand on nous accuse injustement, mais de souffrir avec patience les emportements de la colère (1). C'est nous dire de nous en rapporter à Dieu seul pour tout ce qui regarde notre propre justification. Réfugions-nous dans le sein de Dieu, comme le petit de l'oiseau sous les ailes de sa mère. Le Seigneur nous a promis de nous couvrir de l'ombre de sa clémence (2), de nous environner de sa vérité comme d'un bouclier (3), et ce bouclier est impénétrable aux traits les plus acérés de nos ennemis.

(1) Rom. XII, 19.
(2) Ps. XVI, 8.
(3) Ps. XC, 5.

CAMUS, XII^e p., sect. III.

CHAPITRE VIII.

COLLOT, XII^e p., ch. II.

Comment il faut pratiquer la patience dans les offenses.

Souffrir avec patience les injures, les affronts, c'est faire une abondante moisson de vertus, disait le Bienheureux. On pratique alors ou l'on peut pratiquer :

1° La justice. Qui est celui qui n'a jamais péché et qui n'a pas besoin de correction ? Etes-vous offensé, considérez donc combien de fois vous avez vous-même offensé Dieu, et combien dès lors il est juste que les créatures vous punissent, comme instruments de sa justice.

2° La candeur. Lorsqu'on est accusé justement, il faut reconnaître sa faute avec ingénuité, en demander pardon à Dieu et aux hommes, et remercier celui qui nous la remet devant les yeux, quand bien même il le ferait avec humeur, par vengeance, par jalousie. Une médecine, pour être désagréable au goût, ne laisse pas de produire de bons effets pour la santé.

3° La simplicité. Si l'accusation dont on est l'objet porte à faux il faut, sans émotion et simplement, rendre hommage à la vérité, en manifestant son innocence. On doit agir ainsi pour l'édification du prochain, qui pourrait se scandaliser du silence, en le prenant pour un aveu tacite de la faute ; on le doit aussi à la vérité elle-même, qu'il ne faut pas laisser confondre avec l'erreur.

4° La modération. Lorsque, malgré toutes les preuves de votre innocence, on continue à vous accuser, ne vous mettez plus en peine de vous justifier. Gardez le silence; c'est le cas de souffrir sans rien dire.

5° La prudence, en méprisant les outrages que l'on vous fait. Ainsi méprisés, ils s'évanouissent promptement. En les repoussant avec emportement, on a l'air de les avoir mérités.

6° La discrétion, en n'agissant qu'avec poids et mesure, et en ne parlant que selon l'exigence des circonstances.

7° La force d'âme, en se surmontant soi-même, et remportant ainsi une victoire que l'Esprit-Saint met au-dessus de tous les triomphes.

8° La tempérance, en maîtrisant ses passions d'une main ferme, qui empêche leurs saillies.

9° L'humilité, en aimant, en acceptant du moins sans révolte, la déconsidération, l'abaissement, les mépris.

10° La foi, en regardant Jésus-Christ chargé d'ignominies, et marchant au milieu des opprobres, avec le silence du sourd-muet, qui ne peut dire un mot pour se justifier (1).

11° L'espérance, en attendant une récompense éternelle, une couronne qui ne se flétrira jamais (2).

(1) Ps. xxxvii, 15.
(2) II Cor. iv, 17.

12° Enfin, la charité, qui est patiente, douce, miséricordieuse, qui croit tout, qui espère tout, qui endure tout, qui supporte tout (1).

Oh! que nous chéririons les injures, les affronts, les outrages dont nous sommes l'objet, si nous avions plus à cœur les intérêts de notre salut! Les occasions de les souffrir nous paraîtraient précieuses; nous les saisirions avec un saint empressement, puisqu'elles fournissent le moyen de se rendre de tant de manières agréable à Dieu.

CAMUS, XII° p., sect. IV.

CHAPITRE IX.

COLLOT, XII° p., ch. III.

Manière dont le Saint se comportait, quand il apprenait qu'on disait du mal de lui.

On venait quelquefois dire au saint Prélat que de mauvaises langues tenaient sur lui des propos étranges. Il n'est pas de vertu si éminente qui ne soit exposée à la calomnie.

Au lieu de se défendre, il se bornait à répondre : Ne disent-ils que cela? Puis, il ajoutait : Oh! vraiment, ils ne savent pas tout; ils me flattent, ils m'épargnent; je vois qu'ils ont pour moi plus de pitié que d'aversion, et qu'ils me souhaitent meilleur que je ne suis. Eh

(1) I Cor. XIII.

bien, Dieu soit béni! Il faut se corriger; si je ne mérite pas d'être repris en cela, je le mérite pour d'autres choses; c'est toujours une miséricorde que de l'être si bénignement.

Si, prenant sa défense, on repoussait comme fausses les imputations répandues : Soit, disait-il, mais je dois profiter de cela comme d'un avertissement, pour me garder de les rendre vraies. N'est-ce pas me rendre service que de me signaler un écueil, afin que je m'en éloigne.

S'il voyait qu'on s'emportât avec indignation contre les calomniateurs, Vous ai-je donc chargés, disait-il, de vous mettre en courroux pour soutenir ma réputation? Laissez-les dire, ce n'est qu'une croix de paroles, qu'une tribulation passagère, comme le vent qui n'est plus lorsqu'il a cessé de souffler. Il faut être bien délicat pour ne pouvoir supporter le bourdonnement d'une mouche. Qui nous assure que nous sommes irrépréhensibles? Ils voient peut-être mes défauts mieux que moi, mieux aussi que ceux qui m'aiment. Nous donnons souvent le nom de calomnies à des vérités dont la publicité nous déplaît.

D'ailleurs, quel tort réel nous fait-on quand on a mauvaise opinion de nous? N'est-ce pas ainsi que nous devons penser nous-mêmes de nous-mêmes! De pareilles gens ne sont pas nos ennemis, ni même nos adversaires, mais nos partisans, nos amis, puisque, de concert avec nous, ils entreprennent la destruction de notre

amour-propre. Pourquoi nous fâcher contre ceux qui nous viennent en aide pour combattre un si puissant ennemi?

C'est ainsi que le Bienheureux se moquait des calomnies et des outrages, estimant que, sans même recourir à la patience, le silence et la modération suffisaient pour les confondre.

CAMUS, XIV^e p., sect. XVII.

CHAPITRE X.

COLLOT, XIV^e p., ch. IX.

Autre exemple de patience dans les injures.

Un jour un homme de condition vint lui demander un bénéfice pour un ecclésiastique que ce gentilhomme favorisait.

Le Bienheureux lui répondit qu'il avait les mains liées sur cet objet; qu'ayant remis volontairement au concours tous les bénéfices de son diocèse, il ne pouvait en conférer aucun que sur la décision des juges du concours; qu'il était bien le président de ce tribunal, mais qu'il n'avait que sa voix; qu'au surplus, il lui promettait d'avoir égard à sa recommandation, si l'ecclésiastique se présentait avec les autres à l'examen.

Le solliciteur crut que cette réponse était une défaite, et, s'abandonnant à la vivacité de son caractère, il accusa le Saint de duplicité, d'hypocrisie; franchissant même toutes les bornes de la modération, il s'emporta jusqu'à la menace.

A ces emportements, le Bienheureux n'opposa que le silence ; mais il demeura ferme ; on eût dit un rocher contre lequel la furie des vagues de la mer se brise impuissante.

Aux paroles que, de temps en temps, le Bienheureux adressait à cet homme pour l'apaiser, il répliquait que cela était bon pour endormir des femmelettes ; que pour lui, il lui fallait autre chose que de la bouillie.

Enfin, il pria son interlocuteur d'agréer qu'il examinât lui-même en particulier le prêtre en question ; mais cet ecclésiastique, homme de peu de capacité, ne voulut point y consentir. Quoi ! reprit le Bienheureux en s'adressant au gentilhomme, est-ce donc les yeux bandés que vous voulez que je lui confie le soin des âmes dont je suis chargé ! Voyez, Monsieur, s'il y a de la justice dans ce procédé. Le seigneur se mit alors à élever la voix plus haut encore qu'auparavant, et à vomir, contre le saint Prélat, des injures dont je ne veux point souiller ce papier en les écrivant.

Quand cet homme se fut retiré, un ecclésiastique de grande vertu, présent à cette scène, demanda au Bienheureux comment il avait pu souffrir toutes ces insolences sans s'émouvoir.

Voyez-vous, répondit le Saint, ce n'était pas lui qui parlait, c'était la passion. Puis, portant sa pensée jusqu'à Dieu : Dieu, ajouta-t-il, a vu de toute éternité qu'il me ferait la grâce de soutenir avec joie cet opprobre. Un calice, qui m'est présenté par un si bon maître,

ne voulez-vous pas que je le boive? Oh! qu'il est enivrant! qu'il m'est agréable, venant d'un main que, dès mon enfance, j'ai appris à adorer.

Mais, reprit l'ecclésiastique, avez-vous été entièrement impassible?

J'ai fait diversion, dit le Bienheureux. Je me suis mis à penser aux bonnes qualités du personnage, dont l'amitié m'était si douce autrefois; et j'espère qu'un jour viendra, où, ces brouillards dissipés, il me reverra d'un œil serein.

Ces paroles furent comme une prophétie. Le gentilhomme revenant à lui, et réfléchissant sur son emportement et les expressions outrageantes qu'il avait adressées au saint Évêque, il en conçut un tel repentir, qu'il alla lui en demander pardon, les larmes aux yeux. Telle était la vivacité de son regret, que le Bienheureux eut de la peine à le consoler. Depuis ce moment leur amitié fut plus étroite que jamais.

CAMUS, Ire p., sect. VII.

CHAPITRE XI.

COLLOT, Ire p., ch. VI.

Exemple de patience dans une injuste vexation.

Le Saint s'était rendu caution d'une somme considérable pour un gentilhomme, son ami et son allié. A l'échéance, le créancier s'adresse au saint Prélat pour

être payé. Le Bienheureux, avec sa douceur ordinaire, lui fait observer que le gentilhomme possédait une fortune bien supérieure à la somme qui lui était due ; que le capital étant assuré, il ne devait avoir aucune inquiétude sur les intérêts, que le débiteur se trouvant actuellement à l'armée pour le service du prince, il ne pouvait en ce moment venir acquitter son obligation, mais que, s'il voulait bien avoir un peu de patience et accorder quelque délai, il serait entièrement satisfait.

Le créancier, loin de se contenter d'excuses si raisonnables et si justes, s'emporte, demande avec plus d'instance, se plaint et murmure.

Le Bienheureux insiste, et ne demande que le temps d'écrire au débiteur pour en obtenir satisfaction. Le créancier refuse durement et se laisse aller à d'inconvenants reproches.

Monsieur, lui dit alors le Saint avec une mansuétude admirable, je suis votre pasteur, auriez-vous bien le courage, au lieu de me nourrir comme mon ouaille, de m'ôter le pain de la bouche? Vous savez que je suis réduit à l'étroit, et que je n'ai que justement et petitement ce qu'il me faut pour mon entretien. Je n'eus jamais devant moi la somme que vous me demandez, et que j'ai néanmoins cautionnée par charité ; me voulez-vous discuter avec le principal débiteur? J'ai quelque patrimoine, je vous l'abandonne ; voilà mes meubles, mettez-les à l'encan, vendez-les, je me remets à votre volonté. Je vous demande seulement de m'aimer pour

Dieu, et de ne l'offenser pas par colère, par haine, par scandale. Cela obtenu, je suis content.

L'homme répond que toutes ces paroles n'étaient que fumée, qu'eau bénite de cour; il tonne, il vomit mille injures. Le Saint ne s'émeut de rien; il recueille comme des bénédictions les outrages qu'on lui fait. Mais, douloureusement affligé de voir Dieu si offensé, il ne voulut pas que sa patience servît plus longtemps de prétexte à de si coupables emportements, et, pour arrêter à l'instant le cours du mal : Monsieur, lui dit-il, mon indiscret cautionnement est la cause de votre colère; je vais faire toutes les diligences possibles pour vous satisfaire. Sachez seulement que si vous m'aviez crevé un œil, je vous regarderais de l'autre aussi affectueusement que le meilleur de mes amis.

Le créancier, quoique couvert de confusion, se retira en murmurant et en proférant des paroles inconvenantes. Le Bienheureux écrivit au gentilhomme, qui, arrivant bientôt après, le délivra, par un prompt paiement, de ce fâcheux personnage. Cet homme enfin reconnut sa faute, et alla demander humblement pardon. Le Saint le reçut à bras ouverts, lui témoigna depuis une tendresse particulière, et ne l'appelait que son ami reconquis.

CAMUS, IIe p., sect. XXV.

CHAPITRE XII.

COLLOT, IIe p., ch. XVIII.

La patience supporte les importunités.

Le saint Prélat avait une grande estime pour la vertu qui fait supporter les importunités du prochain. Cette vertu, selon lui, se compose de douceur, de modération, d'humilité; c'est la patience.

Il ne faut pas croire que la patience ne s'exerce que dans les grandes souffrances, dans les grandes injustices; elle est nécessaire dans les moindres occasions, comme dans les plus importantes, et le support des importunités du prochain n'est pas le moins signalé de ses effets; il l'est d'autant plus, qu'il est plus rare, et que l'opinion du monde l'attribue à la faiblesse.

Quelle illusion! On s'imagine avoir une patience à l'épreuve de toutes les douleurs, de tous les affronts, et cependant on s'impatiente pour les importunités les plus légères! On se croit capable de servir le prochain, de l'assister du moins dans de graves et longues maladies, et l'on ne saurait supporter son humeur fâcheuse, son impolitesse, sa grossièreté, ses importunités! et l'on se révolte quand quelqu'un vient nous entretenir de choses frivoles ou que nous estimons telles! On porte plus loin encore la déraison : on fait l'apologie de son impatience, en s'excusant sur le prix du temps, seule chose, dit un ancien, dont il soit louable d'être avare;

et l'on ne voit pas qu'on l'emploie en une foule de choses plus vaines que celles dont le prochain nous parle! Quelle aberration!

Est-on en conversation avec le prochain, il faut s'y plaire et le témoigner; est-on seul, il faut se plaire dans la solitude. Mais telle est notre inconstance, que, regardant toujours ailleurs qu'où nous sommes, en compagnie nous soupirons après la solitude; dans la solitude, le monde est l'objet de nos désirs.

Il faut avoir l'esprit plus juste, plus raisonnable, et surtout plus chrétien. Au temps de la conversation, aimer la conversation, au temps du silence, chérir le silence; faire et supporter à chaque moment, avec joie et pour Dieu, ce que Dieu nous commande ou nous impose à chaque moment : c'est la perfection chrétienne, c'est la perfection religieuse.

CAMUS, XVIII^e p., sect. XIII.

CHAPITRE XIII.

COLLOT, XVIII^e p., ch. X.

La patience évite de se plaindre.

Notre Bienheureux pensait que les grandes et longues plaintes étaient une marque évidente de trop de tendresse pour soi et d'une lâcheté manifeste. En effet, à quoi servent les plaintes le plus souvent, sinon à témoigner que l'on souffre à regret, et non sans quelque désir de vengeance, si c'est une injustice. La roue la

plus mal graissée est celle qui fait le plus de bruit en tournant. De même l'homme qui se plaint le plus est celui dans lequel se trouve, à un moindre degré, l'onction sainte de la patience.

Cependant il n'est point défendu de se plaindre dans les grandes douleurs, ni dans les pertes notables que l'on éprouve. Job, ce modèle de patience, s'est plaint, sans altérer une vertu qui lui mérita les éloges de Dieu même, et qui a éternisé sa mémoire parmi les hommes. Dieu lui-même, dont les perfections sont infinies, se plaint des pécheurs dans une infinité d'endroits des divines Ecritures. Disons plus, il pourrait arriver des cas où, loin d'être un acte de perfection, ce serait un péché, d'étouffer toute plainte quelconque; tel serait, par exemple, le cas où un malade, sous prétexte d'éviter de se plaindre, mettrait sa vie en danger, en ne recourant ni au médecin, ni aux remèdes.

Dans cette matière, il faut donc garder un juste tempérament; et si l'on doit quelquefois souffrir sans se plaindre, il est bon, il est nécessaire d'autres fois d'exprimer le sentiment d'une juste douleur. Ainsi fit le Sauveur lui-même, à la mort de Lazare et sur la croix. La mesure à garder est celle que prescrit la prudence chrétienne.

« Il faut s'abstenir, disait le saint Prélat, d'une im-
» perfection insensible, mais grandement nuisible,
» contre laquelle peu de gens se prémunissent; c'est,
» lorsqu'il nous arrive de nous plaindre du prochain

» ou de critiquer ses actions, ce qui devrait être rare,
» nous ne finissons pas; on recommence sans cesse,
» on répète ses doléances et ses plaintes à satiété : c'est
» là la marque d'un cœur piqué et qui n'a point encore
» la vraie charité. Les âmes fortes ne s'affligent que
» pour de graves sujets, et encore ne gardent-elles guère
» le sentiment de leur peine, du moins avec trouble,
» avec opiniâtreté. »

Ces dernières paroles sont la vraie pierre de touche, à l'aide de laquelle on discerne les plaintes injustes de celles qui ne le sont pas. Celles-là sont toujours inquiètes et accompagnées de colère ou d'humeur; celles-ci, au contraire, tranquilles, douces, aimables même, ressemblent au gémissement de la colombe : elles sont sans fiel; ce sont des plaintes d'amour.

CAMUS, XII° p., sect. II.

CHAPITRE XIV.

COLLOT, XII° p., ch. I^er^.

Même sujet. — Suite.

« Qui se plaint, pèche, » était un des mots ordinaires de notre Bienheureux. Mais, ce mot, il faut l'entendre comme il l'entendait. Il voulait parler des plaintes qui ressemblent au murmure. Ces sortes de plaintes étaient, selon lui, presque toujours accompagnées de péché. Notre amour-propre, disait-il, est toujours injuste : il exagère les torts qui nous sont

faits, il ne trouve pas de termes trop forts pour peindre des injures assez légères et que nous regarderions comme rien, si nous en étions nous-mêmes coupables à l'égard des autres. Voilà ce qu'il condamnait.

Mais il ne trouvait pas mauvais que l'on poursuivît sans passion, en justice, la réparation des torts soufferts dans les biens de la fortune, du corps, de l'honneur. Il a fait un chapitre dans sa Philothée (1) pour montrer que défendre sa propre réputation par des moyens justes, ce n'est point un acte contraire à l'humilité ni à la charité. Mais, telle est la faiblesse humaine, que, même en présence de la justice, il est difficile de se renfermer dans les bornes d'une équitable modération. De là le proverbe, que, dans cent livres de procès, il n'y a pas une once de charité.

Quand on était malade, il voulait que l'on dît simplement son mal à ceux qui pouvaient y apporter quelque remède. Dieu est l'auteur de la médecine, et il commande d'honorer le médecin (2). Voici sur ce sujet les paroles de notre Saint, dans sa Philothée : « Quand » vous serez malade, offrez toutes vos douleurs, peines » et langueurs à notre divin Maître, et le suppliez de » les joindre aux souffrances qu'il a endurées pour » vous. Obéissez au médecin, prenez les médecines, » viandes et autres remèdes pour l'amour de Dieu,

(1) Part. III, chap. 7.
(2) Eccli. XXXVII, 1, 12.

» vous ressouvenant du fiel qu'il prit pour vous. Désirez » de guérir pour le servir; ne refusez point de languir » pour lui obéir; et disposez-vous à mourir, si ainsi il » lui plaît, pour le louer et jouir de lui (1). »

Hors de ces cas de justice et de maladie, il estimait les plaintes non-seulement inutiles, mais encore, pour l'ordinaire, injustes ou immodérées. Quelles que soient les causes de ce que nous souffrons, il faut toujours regarder comme la première, la volonté de Dieu, qui se sert de cela pour nous corriger ou nous faire avancer dans les voies de la vertu; de telle sorte que nos plaintes rejaillissent toujours de quelque manière contre Dieu.

Des personnes qui ont soigné le saint Prélat dans ses maladies, dans celle même dont il mourut, ont affirmé ne lui avoir jamais entendu proférer une seule plainte. Il disait son mal tel qu'il le sentait, sans l'exagérer, sans le diminuer, puis s'abandonnait aux médecins, suivait leurs prescriptions, et prenait tout ce qu'ils ordonnaient, de bonne humeur et avec joie.

(1) Part. III, chap. 3.

CAMUS, II^e p., sect. IX.

CHAPITRE XV.

COLLOT, II^e p., ch. IV.

Bien faire et laisser dire.

Comme j'allais prêcher le carême à Paris (1), pour m'engager à faire peu de cas de ce que le monde dirait de moi, il me raconta l'histoire que je vais rapporter.

Le supérieur d'un collége avait chargé, me dit-il, un bon vieillard de la conduite de l'horloge, afin de lui donner une occupation qui l'empêchât de s'ennuyer. Le vieillard accepta la commission; mais il trouva bientôt la besogne si difficile qu'il s'en plaignit amèrement au supérieur.

— Quoi! répliqua celui-ci, de remonter les poids de l'horloge deux fois par jour, vous trouvez cela difficile?

— Oh! non, reprit le vieillard, mais je suis tourmenté de tous côtés.

— Comment donc? dit le supérieur.

— Le voici, reprit le vieillard : quand l'horloge retarde un peu, ceux qui travaillent au collége se plaignent, et, pour les contenter, j'avance l'aiguille de quelques minutes. Mais alors les externes me tombent dessus, et me querellent de ce qu'elle va trop vite. Si je la retarde, les autres recommencent leurs plaintes,

(1) C'est l'évêque de Belley qui parle.

de sorte que ma tête est comme le timbre sur lequel frappe le marteau de l'horloge. Ces plaintes m'étourdissent.

— Pour consoler le bon homme, le supérieur lui dit : Je vais vous donner un conseil qui, si vous le suivez, mettra tout le monde d'accord. Quand l'horloge avancera et qu'on s'en plaindra, répondez : « Laissez-» moi faire, je la retarderai bien. » Mais les autres, dit le vieillard, viendront crier contre moi. Dites-leur, reprit le supérieur : « Enfants, soyez tranquilles, je » saurai bien la faire marcher plus vite. » Mais, en attendant, laissez l'horloge aller son train. Donnez seulement à tous de bonnes et douces paroles, ils seront contents, et vous serez en paix.

— Voyez-vous, ajouta le Bienheureux, en se tournant vers moi, vous allez être l'objet de jugements divers. Si vous vous occupez de ce qu'on dira de vous, vous serez dans une continuelle anxiété. Ce sera la toile de Pénélope. Il faudra recommencer tous les jours. Plusieurs même de vos amis vous adresseront, dans une intention bonne, de petites observations, qui leur paraîtront importantes, et qui en réalité ne le seront nullement. L'un vous dira que vous allez trop vite; l'autre, que vous avez trop de mouvements; un autre, que vous n'en avez pas assez. L'un voudra des citations, un autre ne les aimera pas; celui-ci désirera de la doctrine; celui-là des applications morales; qui une chose, qui une autre : autant de bourdons

qui ne font que troubler le travail des abeilles, et qui savent se servir de leur aiguillon, mais non faire du miel.

Que faire donc, poursuivit-il? Donner à tous de bonnes paroles, puis aller votre chemin, suivant votre naturel, sans chercher à le modifier sur cette multitude d'observations souvent opposées. Regardez Dieu, et abandonnez-vous entièrement à l'esprit de la grâce. Peu nous importe d'être jugés par les hommes, puisque nous ne désirons pas leur plaire. C'est Dieu qui est notre juge; il voit le fond de nos cœurs, il sait ce que couvrent les ténèbres les plus profondes.

CAMUS, XVIII^e p., sect. XX et XXI.

CHAPITRE XVI.

COLLOT, XVIII^e p., ch. XIII.

De la patience envers soi-même.

L'amour que nous devons avoir pour nous-mêmes est la mesure de celui que Dieu nous commande de porter au prochain. Ainsi, comme la charité veut que l'on corrige avec douceur les défauts d'autrui, il faut de même, en se relevant de ses propres chutes et en se corrigeant, éviter de se traiter avec rudesse, avec âpreté.

Mais, faut-il se flatter? Non! pas plus que le prochain, dans la correction fraternelle. Mais, sans flatter le prochain, est-il permis de le reprendre avec des

injures ou des menaces? Cela serait non pas le corriger, mais l'irriter, et assaisonner sa nourriture de fiel et de vinaigre. Le prophète ne voulait pas que l'huile du pécheur coulât sur sa tête (1); mais Jésus-Christ a loué le Samaritain d'avoir versé de l'huile et du vin dans les plaies du blessé de l'Evangile (2). Il veut que la suavité des paroles adoucisse l'amertume de la réprehension.

Si donc nous devons être si débonnaires pour le prochain, pourquoi le serions-nous moins pour nous-mêmes? Puisqu'il nous est ordonné de traiter le prochain comme nous-mêmes, pourquoi ne ferions-nous pas, pour nous, ce que la conscience veut que nous fassions pour autrui.

« Quand il nous arrive de faire des fautes, disait le » Bienheureux, examinons à l'instant même notre cœur. » Demandons-lui s'il n'est pas toujours dans la vive et » entière résolution de servir Dieu. J'espère qu'il ré- » pondra que oui, et que, plutôt que de changer de » disposition, il souffrirait mille morts. Faisons-lui » ensuite cette question : Pourquoi donc bronches-tu » maintenant! Pourquoi es-tu si lâche? Il répondra : J'ai » été surpris, je ne sais comment. Je suis maintenant si » pesant! Hélas! il lui faut pardonner; ce n'est pas par » infidélité qu'il a manqué, c'est par infirmité. Il le faut

(1) Ps. CXL, 5.
(2) Luc, X, 44.

» donc corriger doucement, tranquillement, et non le » courroucer, le troubler davantage. Eh bien! lui de- » vons-nous dire, mon cœur, mon ami, au nom de » Dieu, prends courage, cheminons, prenons garde à » nous, élevons-nous jusqu'à Dieu qui est notre secours! » Il nous faut être charitables envers notre âme; ne la » gourmandons point, tandis que nous ne la voyons » pas pécher de guet-à-pens, de dessein prémédité (1). »

Il ne voulait pas même que l'on exagérât trop ses fautes, dans la crainte de décourager l'âme, au lieu de l'humilier. « Soyez juste, disait-il, n'accusez et n'ex- » cusez qu'avec mûre considération votre pauvre âme, » de peur, si vous l'excusez sans raison, que vous ne » la rendiez insolente, et que vous ne lui abattiez le » courage et la rendiez pusillanime si vous l'accusez » légèrement. Marchez simplement, et vous marcherez » sûrement (2). »

Aussi recommandait-il, à tout propos, la patience envers soi-même. Se chagriner avec dépit, ou se mettre en colère contre soi, à la vue de ses imperfections, c'est une véritable impatience. On se juge mal alors, parce que la passion dénature les objets. Ce que l'on voit à travers un verre coloré paraît de la même couleur que le verre. De là, il arrive souvent que, pour une faute vénielle, on conçoit un dépit plus coupable que la

(1) Liv. IV, ép. 30.
(2) Liv. IV, ép. 16.

faute. Est-ce là se corriger? N'est-ce pas, bien plutôt, aggraver ce qu'on déplore?

« Sachez, dit encore notre Bienheureux, que la » vertu de patience est celle qui nous assure le plus de » la perfection, et s'il faut l'avoir avec les autres, il » faut aussi l'avoir avec soi-même. Ceux qui aspirent » au pur amour de Dieu, ont moins besoin de patience » avec les autres qu'avec eux-mêmes. Il faut souffrir » notre propre imperfection pour avoir la perfection ; » je dis la souffrir avec patience, et non pas l'aimer » ou la caresser. L'humilité se nourrit dans cette » souffrance (1). »

Agir ainsi, c'est changer la brèche en rempart et la perte en profit. Nos chutes nous élèvent, quand elles nous abaissent profondément dans l'humilité.

(1) Liv. IV, 35.

LIVRE SIXIÈME.

DE L'HUMILITÉ.

CAMUS, X^e p., sect. XVII. **CHAPITRE PREMIER.** COLLOT, X^e p., ch. X.

Caractères de la vraie humilité.

Le Bienheureux voulait que l'humilité, soit de l'entendement, soit de la volonté, fût animée de l'esprit de charité ; autrement, disait-il, ce serait une humilité païenne. Il désirait qu'on aimât l'abjection, dans le dessein de plaire à Dieu par des humiliations qui ne seraient pas de notre choix. Les croix, disait-il encore, que nous nous imposons, nous plaisent toujours plus que les autres; et il faisait plus de cas d'une souffrance légère endurée chrétiennement, que de plusieurs actions, très bonnes en elles-mêmes, mais du choix de la propre volonté.

Le principal caractère de la vraie humilité était, selon lui, la patience dans les abaissements, dans l'abjection, dans les opprobres, puisque, par ce support, on se rend plus conforme à Jésus-Christ, *qui s'est humilié jusqu'à mourir de la mort ignominieuse de la croix* (1).

Quant à la recherche volontaire des humiliations, lorsqu'elles ne viennent pas d'une cause extérieure, il la mettait au second rang, comme marque de l'humilité, parce que l'amour-propre peut facilement et imperceptiblement s'y glisser.

Se plaire dans les humiliations comme dans les plus grands honneurs, et se déplaire dans les honneurs, comme les esprits vains ont coutume de s'y plaire, c'était, à ses yeux, le signe d'une profonde humilité. Ainsi, dit-il, Moïse préféra l'opprobre d'Israël aux magnificences de la cour de Pharaon. Ainsi, Esther avait horreur des riches parures dont elle se voyait revêtir pour plaire à Assuérus, son époux. Ainsi, David se réjouit d'être un objet de moquerie pour Michol, sa femme, fille de Saül, parce qu'il avait dansé devant l'arche du Seigneur. Ainsi, les apôtres tressaillaient d'allégresse d'avoir eu des outrages à subir pour le nom de Jésus-Christ.

Selon le saint Prélat, l'obéissance était encore un des caractères de la vraie humilité. Si vous obéissez,

(1) Philipp. II, 7.

disait-il, promptement, sans murmure, sans réplique, avec joie, vous êtes vraiment humble. Sans humilité, il est difficile d'être vraiment obéissant, car l'obéissance vertueuse suppose la soumission du cœur. Or, il n'y a que l'homme véritablement humble qui se regarde, pour l'amour de Jésus-Christ, comme au-dessous de toutes les créatures humaines, se réputant, comme l'Apôtre, *l'opprobre des hommes et la balayure du monde* (1).

Il recommandait de faire toutes les actions avec esprit d'humilité, de cacher, autant qu'il se peut, les bonnes œuvres, et de souhaiter qu'elles ne soient connues que de Dieu. Il ne voulait pas néanmoins qu'on s'abstînt avec scrupule de faire le bien aux yeux des hommes. Il aimait une humilité noble, grande, courageuse, non une humilité lâche, timide. S'il condamnait ceux qui agissent dans la vue de s'attirer des louanges, il ne condamnait pas moins ceux qui s'abstiennent de faire le bien, dans la crainte d'en être estimés, applaudis. Il faut avoir, disait-il, la tête peu forte pour prendre la migraine à la senteur des roses.

Il recommandait par-dessus tout de ne parler de soi, en bien ou en mal, que dans le cas de nécessité, et encore avec une grande sobriété de paroles. Se louer ou se blâmer soi-même, cela, pensait-il, est presque toujours un effet de la vanité. Pour la vanterie, elle est

(1) 1 Cor. IV, 13.

si ridicule que les plus grossiers s'en moquent. Quant aux paroles de mépris de soi-même, si elles ne partent d'un cœur profondément pénétré de sa propre misère, elles décèlent la plus subtile des vanités ; car il arrive rarement que ceux qui les profèrent croient à ce qu'elles expriment, ou désirent que les autres y croient ; on veut bien plutôt passer pour humble, et l'on ne parle de la sorte que pour le persuader. Comme les rameurs, qui tournent le dos au rivage où ils s'efforcent d'aborder, de même ils ont l'air de fuir ce qui est l'objet de leurs poursuites les plus ardentes.

CAMUS, IV^e p., sect. XI.

CHAPITRE II.

COLLOT, IV^e p., ch. X.

Diverses espèces d'humilité.

Le saint Prélat distinguait deux espèces d'humilité, l'intérieure et l'extérieure. Si l'humilité extérieure n'est produite par l'humilité intérieure, ou au moins accompagnée par elle, elle devient dangereuse ou même se change en vice. Ce n'est alors qu'une écorce, qu'un dehors trompeur, qu'une apparence hypocrite. Quand, au contraire, elle est le fruit de l'humilité intérieure, elle est bonne, elle édifie.

Il distinguait encore l'humilité intérieure en humilité de l'entendement et en humilité de la volonté. La première n'est pas rare. Il est peu de personnes qui ne

s'avouent leur propre néant. De là tant d'éloquents discours sur la vanité des choses humaines et de toutes les créatures. Mais la seconde est peu commune, parce que peu de personnes aiment l'humiliation. Cette dernière espèce d'humilité a des degrés : le premier est d'aimer l'humiliation; le second, de la désirer; le troisième, de la pratiquer, ou en recherchant les occasions de nous humilier, ou en recevant de bon cœur celles que la divine Providence nous présente.

Souffrir, aimer, embrasser, recevoir avec joie les humiliations qui ne sont pas de notre choix, c'était, nous l'avons déjà dit, dans la pensée de notre Bienheureux, le plus haut point de la perfection de l'humilité. Car notre choix est souvent entaché d'amour-propre, et, de plus, là où il y a moins de notre volonté, il y a plus de la volonté de Dieu. Se plaire, pour l'amour de Dieu, dans l'abjection, les abaissements, les mépris, les opprobres, y être rempli de consolation, y surabonder de joie, comme dit l'Apôtre, c'est le sublime de l'humilité.

CAMUS, XIV^e p., sect. XXVIII.

CHAPITRE III.

COLLOT, XIV^e p., ch. X.

Béatitude favorite de notre Bienheureux.

On demandait un jour au saint Prélat laquelle des huit béatitudes lui paraissait la plus excellente, et était le plus de son goût. Celui qui lui adressait cette ques-

tion s'attendait à lui voir préférer la seconde : *Heureux ceux qui sont doux !* mais il répondit que c'était la huitième : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice.*

La raison de cette préférence, c'est, disait-il, parce que la vie de ceux qui sont persécutés pour la justice, est toute cachée en Dieu avec Jésus-Christ, et parfaitement conforme à celle de ce divin Sauveur, toujours persécuté lui-même pour la justice, qu'il accomplissait néanmoins toujours en toutes choses. Ceux-là sont réellement cachés dans le secret de la face du Seigneur (1), car ils paraissent méchants, et ils sont bons ; morts, et ils sont vivants ; pauvres, et ils sont riches ; insensés, et ils sont sages ; enfin, ils sont méprisés des hommes et bénis de Dieu.

Si la grâce, ajoutait-il, avait mis en moi quelque justice, si elle avait opéré quelque bien en moi et par moi, je souhaiterais qu'au jour du jugement, alors que seront manifestés les secrets des cœurs, Dieu seul connût ce bien, et que mes fautes fussent manifestées à toutes les créatures. Souhait digne d'une âme profondément humble, et qui arrachait à l'évêque de Belley cette exclamation :

O Dieu, que vous êtes admirable dans ceux que vous remplissez de votre grâce ! Que les inventions du saint amour sont merveilleuses !

(1) Ps. xxx, 21.

CAMUS, I^re p., sect. I^re.

CHAPITRE IV.

COLLOT, II^e p., ch. I^er.

Il faut parler rarement de l'humilité.

Il y a, disait le saint Evêque, deux vertus qu'il faudrait pratiquer sans cesse, en ne les nommant jamais, s'il était possible, ou en le faisant du moins si rarement, que cela pût passer pour silence. Ces vertus sont l'humilité et la chasteté.

— Pour moi, mon père, m'écriai-je, je ne puis être de votre avis. Je voudrais, au contraire, que l'air ne retentit que de ces beaux noms; je voudrais qu'ils fussent gravés sur l'écorce de tous les arbres, et écrits en lettres d'or sur tous les marbres.

— Je pense ainsi, reprit le Saint, parce qu'on ne peut nommer ces deux vertus ou les louer en elles-mêmes ou dans quelqu'un, sans les exposer à l'altération. 1° Il n'y a pas, à mon avis, de langue humaine qui puisse en parler dignement, et c'est, en quelque façon, les avilir que de ne pas proportionner l'éloge à leur excellence. 2° Louer l'humilité, c'est la faire désirer par un secret amour-propre, et s'introduire dans son sanctuaire par une porte dangereuse. 3° Louer l'humilité dans quelqu'un, en sa présence, ou dans des circonstances où ces louanges pourront lui être connues, c'est le tenter de vanité, le flatter dangereusement; car il sera d'autant

moins humble, qu'il pourra l'être davantage, et il pensera l'être, s'il voit qu'on l'estime tel.

Quant à la chasteté, 1° la louer en elle-même, c'est laisser dans les esprits une secrète et presque imperceptible imagination du vice contraire, et les exposer à quelque tentation. 2° La louer dans quelqu'un, c'est jeter devant les pas de l'âme chaste, une pierre d'achoppement et l'exposer à quelque chute, en lui inspirant un subtile orgueil. 3° La chasteté est un trésor renfermé dans un vase fragile, qu'il faut toujours craindre de briser. Parler imprudemment de ce trésor, c'est le mettre en péril.

Je ne dis pas pourtant, ajouta le Saint, qu'il faille porter le scrupule jusqu'à n'oser, dans aucun cas, nommer ces deux vertus avec éloge; ce serait là un excès blâmable. Non, je le dirai avec vous, jamais elles ne seront assez louées, assez estimées, assez admirées; mais qu'est-ce que tout cela sans la pratique? Oh! ne l'oublions pas : toutes ces louanges ne sont que des feuilles légères, qui ne valent pas le moindre fruit, c'est-à-dire le moindre acte de ces vertus.

CAMUS, XVII^e p., sect. XXI.

CHAPITRE V.

COLLOT, XVII^e p., ch. X.

L'humilité craint les postes élevés.

C'est une vanité dangereuse de penser être plus que l'on est en effet; mais c'en est une plus dangereuse en-

core d'aspirer à une position plus élevée, surtout si l'on s'imagine qu'on la mérite.

Celui qui s'estime plus qu'il ne vaut, éprouve une sorte de contentement qui le satisfait; mais celui qui aspire à une position supérieure, vit dans une inquiétude continuelle, dédaigne tout ce qui lui est inférieur ou qui l'égale, et ne voit le bonheur que dans les rangs élevés auxquels il voudrait parvenir. Y est-il arrivé? il n'y voit qu'un degré pour s'élever plus haut, et non un poste dans lequel il doive s'arrêter. Tel le voyageur passant par une hôtellerie. Il y fait une pause, mais n'y séjourne pas.

Le Bienheureux s'estimait déjà trop élevé dans les dignités ecclésiastiques, et, loin de désirer monter encore, il n'aspirait qu'à descendre. Il eût redouté de plus grands emplois; la solitude lui offrait de doux attraits. L'estime dont il jouissait parmi les hommes lui faisait craindre d'être un imparfait serviteur de Dieu.

Une personne lui demandant un jour comment, parmi tant de louanges et d'applaudissements, il pouvait se conserver humble? « Vous me faites grand plaisir, ré» pondit-il, de me recommander l'humilité; car, savez» vous? quand le vent s'enferme dans nos vallées, entre » nos montagnes, il ternit les petites fleurs et déracine » les arbres. Et moi, qui suis logé un peu bien haut » en cette charge d'évêque, j'en reçois plus d'incom» modité (1). »

(1) Liv. IV, épist. IV.

O Seigneur! sauvez-nous ; commandez à ces vents de vanité, et une grande tranquillité se fera (1).

CAMUS, X• p., sect. XVII.

CHAPITRE VI.

COLLOT, X• p., ch. VIII.

L'humilité méprise l'estime des hommes, tout en ayant un soin raisonnable de la réputation.

Le Bienheureux voulait qu'on eût soin de sa réputation, mais plus pour le service de Dieu que pour le propre honneur, plus pour éviter le scandale que pour augmenter sa renommée. Il comparait la réputation au tabac, qui peut être utile, pris à propos et avec modération, mais dont l'usage intempestif ou immodéré nuit à la santé. Il pratiquait à cet égard ce qu'il enseignait.

Quelques personnes ayant pris en mauvaise part un conseil fort sage qu'il avait donné à Paris à des âmes d'une rare vertu, en firent un sujet de raillerie, et se mirent à mal parler de lui publiquement. On me mande de Paris, m'écrivit-il à cette occasion, qu'on ne m'y ménage pas; mais j'espère que Dieu aura soin de ma réputation plus que jamais, si cela est nécessaire pour son service. « Certes, je ne veux de réputation qu'au- » tant qu'il en faut pour cela; car, pourvu que Dieu » soit servi, qu'importe que ce soit par bonne ou mau-

(1) Matt. VIII, 25.

» vaise renommée, par l'éclat ou le décri de notre ré-
» putation. »

Mon Dieu, disait-il un jour, qu'est-ce que cette réputation, pour laquelle tant de gens se sacrifient? Après tout, c'est un songe, une ombre, une opinion, une fumée, une louange dont le souvenir s'évanouit avec le son qui l'accompagne. Qu'est-ce que la réputation? une estime souvent si fausse, que plusieurs s'étonnent de s'entendre louer pour des vertus qu'ils n'ont pas, et blâmés pour des défauts dont ils sont exempts.

Les médisances sont une petite croix de paroles, que l'air emporte. Ce mot : *il m'a piqué*, comme synonyme de, *il m'a dit une injure*, me déplaît. Il y a bien de la différence entre le bourdonnement d'une abeille et sa piqûre.

Y eût-il jamais une réputation déchirée comme celle de Jésus-Christ? De quelles calomnies n'a-t-il pas été chargé? Quelles humiliations n'a-t-il pas eu à subir? Cependant *son divin Père lui a donné un nom au-dessus de tout nom, et son élévation a été proportionnée à ses abaissements* (1).

Mais voyez jusqu'où va l'orgueil. On se résignerait à souffrir des humiliations dont le motif relèverait notre vanité ; on consentirait à être crucifié, pourvu que ce fût glorieusement. Mais quand les martyrs mouraient dans les supplices, étaient-il loués des spectateurs?

(1) Philipp. II, 9. — Act. V, 41.

N'étaient-ils pas pour eux au contraire des objets d'exécration? Oh! que le nombre est petit de ceux qui sacrifieraient leur réputation pour la gloire de Celui qui est mort ignominieusement sur la croix pour nous! Que la véritable humilité est rare!

CAMUS, VII• p., sect. XVIII.

CHAPITRE VII.

COLLOT, VII• p., ch. VII.

Exemple d'humilité.

Une personne bonne, mais simple, alla dire un jour à notre Saint que, sur des rapports qui lui avaient été faits, elle avait conçu contre lui une extrême aversion, et qu'elle ne pouvait plus l'estimer.

— Je vous en aime davantage, répondit le Bienheureux, sans lui demander quel était le motif de son ressentiment.

— Comment cela, reprit la personne?

— Parce qu'il faut, dit le Saint, que vous ayez un grand fond de candeur pour me parler ainsi, et j'estime cette qualité au-dessus de tout.

— Je vous ai parlé, répliqua la personne, selon mon sentiment non-seulement passé, mais encore présent.

— Et moi, répartit le Bienheureux, selon mon sentiment passé, présent, et encore futur, comme je l'espère de la grâce.

— Mon aversion, dit la personne, vient de ce que

vous avez appuyé de votre crédit mon adversaire, dans une affaire épineuse, importante.

— Cela est vrai, répondit le saint Prélat, et je l'ai fait parce que le droit m'a paru être de son côté.

— Vous devriez agir en père commun et non comme partie, en favorisant l'un au préjudice de l'autre.

— Les pères communs, repartit le Saint, ne discernent-ils pas dans les contestations de leurs enfants, ceux qui ont tort ou raison? Le jugement rendu dans votre affaire a dû vous apprendre que le bon droit était contre vous, puisque la partie adverse a gagné sa cause.

— On m'a fait une injustice.

— Si j'eusse été de vos juges, j'aurais aussi prononcé contre vous.

— C'est bien pour me guérir de mon aversion.

— Voyez-vous, dit le Bienheureux, votre plainte est celle de tous ceux qui perdent leurs procès. Quand le temps aura remis vos esprits dans une assiette plus tranquille, vous bénirez Dieu et vos juges, de vous avoir ôté un bien que vous ne pouviez posséder en conscience, et alors cessera toute aversion contre eux et contre moi; mais il faut, auparavant, que tombe de vos yeux le bandeau qu'y a mis la passion. Je prie Dieu qu'il en soit ainsi.

— *Amen*, reprit l'interlocuteur; mais je voudrais bien savoir si c'est sincèrement que vous avez dit m'aimer davantage, à cause de ma franchise?

— Je n'ai jamais dit de parole plus conforme au sentiment de mon cœur, répondit le Bienheureux. Comment ne pas aimer une âme qui se décharge si franchement de ce qui lui pèse, ou qui, en exposant si ouvertement ses plaies, en rend la cure si facile? Cette action ne me semble pas seulement aimable, je la regarde comme héroïque; elle suppose une force morale peu commune. Vous n'agissez pas comme les gens du monde, qui font bonne mine et mauvais jeu.

Le Bienheureux lui montra ensuite si clairement l'injustice de sa cause et le droit de la partie adverse, qu'elle se vit forcée de convenir de l'un et de l'autre, et d'avouer qu'elle avait gagné en perdant.

— Cela n'empêche cependant pas que je n'aie pour vous, maintenant, moins d'estime qu'auparavant. Il fut un temps où je vous tenais pour un Saint.

— Et vous aviez tort, car je vous l'assure, je suis bien éloigné de mériter la réputation que me prêtent mes amis. Ils ne parlent de moi en si bonne part, que parce qu'ils me souhaitent tel qu'ils me disent être. A présent que vous n'avez plus de moi une si bonne opinion, je dois vous en aimer davantage; vous êtes de mon avis, vous tenez mon parti. Ceux qui me flattent me trompent, en se trompant eux-mêmes, et m'exposent au danger de perdre mon âme par la présomption; tandis que ceux qui m'estiment peu, font ce que je dois faire, et en m'enseignant l'humilité par des leçons pratiques, me mettent dans la voie du salut. Il est écrit

que Dieu sauvera les humbles de cœur. En un mot, je préfère les embrassements de celui qui me dit la vérité, aux embrassements de celui qui me flatte (1). Puisque vous me faites plus de bien que tout autre, il faut que je vous aime, et je vous aime en effet d'un amour que ne partage aucun autre.

CAMUS, XIV^e p., sect. XXIX.

CHAPITRE VIII.

COLLOT, XIV^e p., ch. XI, et II^e p., ch. XI.

Second exemple d'humilité.

Saint Bernard avait le don de faire des miracles, il semblait que toute la nature lui obéissait. Lorsqu'on le félicitait de cette grâce, il pleurait amèrement. Je lis dans l'Ecriture, répondait-il à ceux qui lui demandaient la cause de ces larmes, que plusieurs de ceux qui auront fait des miracles seront réprouvés, tandis que les humbles d'esprit parviendront au salut. De plus, le don des miracles expose ceux qui en sont favorisés aux louanges et à l'admiration des hommes, et dès lors aux tentations de la vaine gloire, ennemie de l'humilité du cœur. Comment ne pleurerais-je pas en me voyant dans un tel péril?

Notre Bienheureux était dans les mêmes sentiments que ce grand Saint, auquel il avait une dévotion parti-

(1) Prov. xv, 6.

culière. Lorsqu'il se voyait amener des malades ou des possédés, afin qu'il les touchât ou priât pour eux, actions souvent suivies de guérisons extraordinaires, et qui, avec ses vertus éminentes, le faisaient regarder comme un Saint, il disait en soupirant, que cette réputation de sainteté lui coûterait cher un jour, parce qu'on le laisserait longtemps en Purgatoire, faute de prier pour lui, dans la persuasion qu'il serait déjà en Paradis.

Aussi se confondait-il devant Dieu, et rougissait-il devant les hommes, lorsqu'il s'entendait louer comme un fidèle serviteur de Dieu, comme un saint. Ce n'était pas toutefois sa coutume, en parlant de lui-même, de tenir un langage plein d'humilité; il l'évitait au contraire comme un écueil contre lequel l'humilité faisait naufrage. Il ne parlait de lui soit en bien, soit en mal, dans les choses même indifférentes, que forcé par la nécessité. Parler de soi, disait-il, n'est pas moins difficile que de marcher sur la corde : ici il faut avoir de grands contre-poids pour ne pas tomber, là une attention extraordinaire pour ne point faillir.

CAMUS, II^e p., sect. XII.

CHAPITRE IX.

COLLOT, II^e p., ch. IX.

Troisième exemple d'humilité. — Suite.

Louer un homme sage en sa présence, a dit saint Grégoire, c'est blesser ses oreilles et faire souffrir son

cœur. *Sapiens, dum laudatur in ore, flagellatur in aure, cruciatur in corde.* C'est ce qu'éprouvait notre Saint en pareil cas; et lui, qui embrassait si affectueusement ceux qui lui disaient des injures, eût presque dit des injures à ceux qui lui donnaient des louanges.

Je prêchais un jour devant lui à Annecy. Me souvenant, en chaire des paroles que l'évêque de Saluces lui adressa dans une occasion : *Tu sal es, ego verò neque sal neque lux,* il m'échappa de faire une petite allusion sur son nom, et de dire qu'il était le sel (*Sal es*) dont toute la masse de ce peuple était assaisonnée. Il fut tellement mal édifié de cet éloge, qu'il m'en reprit plus tard, d'une manière qu'il faudrait appeler sévère, s'il avait été capable de parler avec sévérité. Vous alliez si droit, me dit-il, vous couriez si bien (1), qu'est-ce qui vous a fait faire cette incartade? Savez-vous que vous avez tout gâté? Ce seul mot peut faire perdre à votre sermon tout son fruit. N'est-ce pas mettre de l'alliage dans l'or de la parole de Dieu, que d'y mêler la parole de l'homme? et n'est-ce pas la parole de l'homme que la louange des vivants? N'est-il pas écrit : « Ne louez personne avant » sa mort (2)? » Je suis un beau sel, en vérité, continua-t-il! un sel affadi, qui n'est bon qu'à être jeté dans la rue et foulé aux pieds par les passants. Je regrette que tant de bonne semence ait été étouffée par une poi-

(1) Galat. v, 7.
(2) Eccli. xxi, 30.

gnée d'ivraie. Certes, si vous avez dit cela pour me confondre, vous avez parfaitement réussi; c'en était le vrai moyen.

CAMUS, VI^e p., sect. X.

CHAPITRE X.

COLLOT, VI^e p., ch. V.

Autres exemples d'humilité.

Je ne sais, me disait un jour le Bienheureux, pourquoi l'on me regarde comme l'instituteur et le fondateur de la Visitation. Je n'ai ni assez de moyens pour faire des fondations, ni assez d'esprit pour établir un ordre religieux. D'ailleurs, n'y a-t-il pas assez déjà d'instituts monastiques? De plus, j'aurais donc fait ce que je voulais défaire, et défait ce que je voulais faire.

— Comment l'entendez-vous, lui répondis-je?

— Mon dessein, reprit-il, était d'établir à Annecy, une seule maison de filles et de femmes veuves, sans vœux et sans clôture, pour visiter et soigner les malades pauvres, abandonnés, dépourvus de secours, et pour s'occuper d'autres œuvres de miséricorde soit spirituelle soit corporelle. Et voilà qu'aujourd'hui la Visitation est un ordre proprement dit, vivant sous la règle de saint Augustin, avec vœux et clôture, toutes choses opposées au premier dessein, selon lequel ces personnes ont vécu quelques années. Le nom de Visitation qui leur est demeuré ne leur convient donc plus, et je suis plutôt leur

parrain que leur instituteur, puisque mon institution a été *destituée*.

— Vous n'ignorez pas, continua-t-il, que monseigneur l'archevêque de Lyon a été, après Dieu, la cause principale de ce changement; c'est donc lui qu'il faudrait appeler fondateur de cet ordre. Si j'en ai dressé les constitutions, conformément à leur règle, ce n'a été que par commission du Saint-Siége, qui me commanda d'ériger en monastère la maison d'Annecy, sur le modèle de laquelle les autres se sont formées dans les autres lieux.

Le saint Prélat donnait de grands éloges à l'action de Jean d'Avila, prédicateur célèbre en Andalousie, qui, ayant établi une congrégation de prêtres séculiers pour le service de Dieu et de l'Eglise, la laissa tomber, lorsqu'il vit sur pied la compagnie de Jésus, parce que, celle-ci suffisant alors, la sienne n'était plus nécessaire.

De même saint Ignace, quoiqu'il eût fort à cœur les progrès de son institut, et que, de son aveu, il eût été sensiblement affligé de le voir détruire, se serait néanmoins consolé de cet événement; il n'eût demandé pour cela qu'une heure d'oraison.

Notre Bienheureux lui-même, voyant son établissement en péril, par la maladie de la vertueuse femme qui fut la première pierre de l'édifice, ne sut prononcer que ces paroles : « Eh bien, Dieu se contentera de notre » bonne volonté, comme il agréa celle d'Abraham. Le » Seigneur nous avait donné de grandes espérances, le

» Seigneur nous les a ôtées : que son saint nom soit » béni ! »

Il faut une humilité bien parfaite, pour penser, agir et parler ainsi, dans de semblables circonstances.

CAMUS. II^e p., sect. XXX.

CHAPITRE XI.

COLLOT, II^e p., ch. XXII.

La vraie humilité évite de mal parler de soi.

Le Bienheureux abondait souvent dans le sens de ceux ou de celles qui, en sa présence et relativement à eux-mêmes, disaient des paroles d'humilité ; il enchérissait même, afin d'empêcher par une salutaire confusion la personne qui les proférait, de retomber dans le même acte d'hypocrisie. Car la plupart de ceux qui parlent ainsi, seraient au désespoir qu'on crût vrai leur témoignage.

Je citerai deux exemples.

Après mon épiscopat, il désirait de moi des choses qui me parurent d'une perfection trop élevée.

Mon père, lui dis-je une fois, vous ne pensez donc pas que je viens de quitter le monde, et que je me trouve maître avant d'avoir été disciple. Vous me parlez comme à un homme fort avancé dans la piété, capable de l'enseigner aux autres, et j'en connais à peine les premiers éléments.

— Cela est vrai, répondit-il, et je le vois aussi bien,

mieux peut-être que vous ne le voyez vous-même : je vous regarde comme un homme échappé d'un incendie, dont vous sentez encore la fumée. Mais, après tout, vous voilà évêque ; il faut vous élever à des sentiments et à une perfection proportionnés à votre dignité ; il ne vous suffit pas de boire de l'eau de votre citerne, il faut en faire boire aux autres (1). Dieu, la raison, votre charge le demandent. Vous ne pourriez regarder en arrière sans devenir une ombre de pasteur. *O pastor, et idolum* (2) ! Si vous mettez votre confiance en vous-même, vous ne ferez jamais rien ; si vous la mettez en Dieu, tout vous sera possible. Il se plaît à élever sa puissance sur notre infirmité, sa force sur notre faiblesse, et à confondre ce qui est par ce qui n'est pas. La défiance de soi-même est bonne, pourvu qu'elle soit accompagnée de la confiance en Dieu. La mesure de celle-ci, dans une âme, y est aussi la mesure de celle-là. Une humilité découragée est une fausse humilité.

Voici l'autre exemple. Une sœur, qui avait été élue supérieure de sa communauté, se défendait d'accepter cette charge sous prétexte de son indignité, dont elle parlait bien haut.

A la vérité, reprit le Bienheureux, en enchérissant sur ce qu'elle avait dit, entre fille et feuille, il n'y a pas grande différence. Puis, continuant sur un ton plus sé-

(1) Prov. v, 15, 16.
(2) Zach., xi, 17.

rieux, il ajouta que toutes les sœurs connaissaient son insuffisance, la petitesse de son esprit, la faiblesse de son jugement, la grossièreté de ses manières, ses imperfections manifestes, ses mauvais exemples; que Dieu, peut-être, avait permis son élection pour la corriger de tous ses défauts, pour qu'elle s'appliquât du moins à les cacher, en se voyant en spectacle aux anges et aux hommes; qu'elle devait se persuader que l'on confiait cette communauté non point à elle, mais à Dieu, qui choisit les folles pour confondre et conduire les sages, après nous avoir sauvés par la folie de la croix; qu'enfin elle ne devait pas oublier qu'un roseau, dans la main de Jésus-Christ, devenait une colonne du temple, et que ce qu'elle avait à faire, était de s'attacher fortement à cette main secourable, dont l'appui est toujours assuré à ceux qui l'implorent.

Ces exemples doivent apprendre à éviter des paroles dictées par la vanité et l'orgueil, bien qu'elles paraissent inspirées par l'esprit d'humilité.

CAMUS, I^re^ p., sect. XIV.

CHAPITRE XII.

COLLOT, I^re^ p., ch. XII.

La vraie humilité se défie de soi-même. — Exemple.

Un jour, le Bienheureux fut obligé de passer par la ville de Genève pour aller conférer des affaires de la religion avec le baron de Luce, lieutenant de roi en Bourgogne, venu exprès pour cela par ordre de Sa Majesté.

Ce passage était périlleux, et le Saint s'exposa beaucoup en l'effectuant. Un jour que je lui en parlais dans une nombreuse réunion de personnes, où chacun en disait son sentiment, il s'accusa d'imprudence, comme si la faute n'eût point été celle de ses conducteurs, qui seuls, par imprévoyance, l'avaient jeté dans ce danger; mais, ajoutait-il, on n'eût osé m'attaquer ni me faire du mal.

— Au surplus, mon père, repris-je, le pis-aller aurait pu être le mieux pour vous; si ce peuple vous eût ôté la vie, d'un confesseur il eût fait un martyr.

— Que savez-vous, repartit-il, si Dieu m'eût donné la grâce nécessaire pour obtenir la couronne du martyre?

— Quand je pense que vous eussiez préféré souffrir mille morts, plutôt que de renoncer à la foi, ma conjecture est bien fondée : ce fut ma réponse.

— Sans doute, répliqua-t-il, j'aurais dû faire comme vous dites; mais suis-je prophète pour savoir ce que j'eusse fait? Saint Pierre était bien aussi résolu que moi : vous savez néanmoins ce qu'il fit à la voix d'une servante. *Bienheureux celui qui est toujours en crainte* (1), et qui, se défiant de sa propre faiblesse, s'appuie, non sur lui-même, mais sur Dieu seul (2). Nous pouvons tout, quand il nous fortifie; sans lui, nous ne pouvons rien (3).

(1) Prov. xxviii, 14.
(2) Philip. iv, 13.
(3) Joan. xv, 2.

CAMUS, I^re p., sect. XIII. **CHAPITRE XIII.** COLLOT, I^re p., ch. XV.

La véritable humilité apprend à être soumis même aux inférieurs.

Se soumettre aux supérieurs, c'est plutôt justice qu'humilité, puisque nous devons les reconnaître pour nos maîtres. Se soumettre à ses égaux, c'est amitié, civilité ou bienséance.

Se soumettre à ses inférieurs, c'est une déférence qui ne saurait venir que de la plus profonde humilité.

Notre Bienheureux a pratiqué cette humilité dans une éminente perfection. Il obéissait à son valet de chambre, pour tout ce qui regardait l'office de cet homme, comme si celui-ci eût été le maître, et lui le serviteur. Quand, pour étudier, écrire ou prier, il devait veiller plus longtemps que de coutume, il invitait ce serviteur à se coucher de peur qu'il ne s'ennuyât à attendre le moment de faire son service.

Un jour, éveillé de grand matin, et ayant à s'occuper d'une affaire importante, il appela son domestique pour venir l'habiller. Le valet de chambre dormait si profondément qu'il n'entendit point. Alors le Bienheureux se lève, et entre dans la chambre du serviteur pour savoir s'il y est ou s'il n'est point malade. Satisfait de le trouver dormant d'un si bon sommeil, il se retire sans l'éveiller, s'habille, et se met à prier, à étudier, à écrire.

Cependant le domestique se lève, entre à son tour chez son maître, et, le voyant travailler, lui demande brusquement qui l'avait habillé.

— Moi-même, lui dit le saint Prélat. Ne suis-je pas assez grand et assez fort pour cela?

— Vous coûterait-il bien d'appeler, répliqua le valet de chambre avec humeur?

— Je vous assure, mon enfant, repartit le Saint, que je l'ai fait, même plusieurs fois, et en élevant la voix; mais n'obtenant aucune réponse, et pensant que vous n'étiez pas là, je suis entré chez vous, où je vous ai trouvé dormant si bien, que je me serais fait conscience de vous éveiller.

— Est-il bien de vous moquer ainsi de moi?

— « Mon ami, je n'ai pas dit cela par moquerie, » mais par esprit de joyeuseté. » Cependant, tranquillisez-vous; ajouta-t-il, je vous promets de ne plus cesser d'appeler que vous ne soyez éveillé, ou d'aller moi-même vous faire lever; et, puisque vous le voulez ainsi, je ne m'habillerai plus sans vous.

LIVRE SEPTIÈME.

DE LA PAUVRETÉ.

CAMUS, IVe p., sect. XII.

CHAPITRE PREMIER.

COLLOT, IVe p., ch. XI.

Diverses sortes de pauvreté.

Le Bienheureux distinguait trois sortes de pauvreté : 1° la pauvreté affective ; 2° la pauvreté effective ; 3° la pauvreté affective et effective à la fois.

La première est excellente et peut être pratiquée au milieu des plus grandes richesses. C'est la pauvreté du cœur. Telle a été celle d'Abraham, de David, de saint Louis et de tant d'autres saints, qui, pauvres d'affection, étaient disposés à recevoir la pauvreté effective avec actions de grâce, s'il eût plu à Dieu de la leur envoyer. Job était pauvre de cette sorte, puisque après avoir perdu inopinément tous ses biens, il se contenta

de dire sans s'émouvoir : *Le Seigneur me les avait donnés, le Seigneur me les a ôtés : que son saint nom soit béni* (1) !

La seconde est doublement malheureuse : parce qu'elle est réelle, et parce qu'aux privations qu'elle impose, elle joint un désir immodéré des richesses qu'elle n'a pas. Cette pauvreté n'est pas chrétienne, et, comme elle ne compte point parmi les vertus, Dieu ne lui réserve aucune récompense.

La troisième est la vraie pauvreté de l'Evangile. Elle peut se pratiquer de deux manières : 1° en y acquiesçant de bon cœur lorsqu'elle nous vient de la naissance ou de quelque malheur, et en bénissant la divine Providence de nous avoir mis ainsi à la suite de Jésus-Christ, de sa sainte Mère et des apôtres.

2° Il y a une autre manière, plus parfaite encore, de pratiquer cette troisième sorte de pauvreté : c'est de vendre, selon le conseil de l'Evangile, tout ce que l'on possède, pour en distribuer le prix aux pauvres, afin d'imiter la pauvreté volontaire de Jésus-Christ, et de travailler ensuite de ses mains ou de toute autre manière, non-seulement pour gagner sa vie, mais encore pour avoir de quoi donner l'aumône. Telle fut la pauvreté de saint Paul. *Je n'ai*, disait-il, *désiré ni l'or ni l'argent, ni le bien de personne; car vous savez que mes mains ont fourni, à moi et à ceux qui étaient avec moi, les choses nécessaires. Je vous ai montré par là qu'il faut sou-*

(1) Job. 1, 21.

tenir ainsi les faibles en travaillant, et se souvenir de ces paroles que le Seigneur Jésus a dites lui-même : Qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir (1).

CAMUS, XIV^e^ p., sect. XXXIV.

CHAPITRE II.

COLLOT, XIV^e^ p., ch. XIV.

La pauvreté est un grand bien.

Le Bienheureux citait avec plaisir ce mot de Sénèque : O pauvreté, que tu es un grand bien, mais un bien peu connu ! Et il ajoutait : Pour moi, je l'aime. Eh ! qui n'aimerait pas celle que Notre Seigneur a tant chérie, et dont il a fait son inséparable compagne durant sa vie mortelle ! Cependant, à vrai dire, je la connais peu ; je ne la vis jamais de bien près, je n'en puis guère parler que par ouï-dire.

Il vous conviendrait encore plus mal, répliquai-je une fois, de parler des richesses ; vous avez si peu de bien. Il me répondit par cette autre parole du même philosophe : Heureuse la pauvreté, quand elle est joyeuse ! Au surplus, elle ne serait pas la pauvreté vertueuse de l'Evangile, si elle était triste. Les Apôtres se réjouissaient dans les privations aussi bien que dans les souffrances qu'ils enduraient pour Jésus-Christ.

Un ecclésiastique, disait-il (et saint Paul le dit de tout chrétien), qui, ayant de quoi se nourrir et se vêtir,

(1) Act. XX, 33, 34, 35.

et néanmoins n'est pas content, ne mérite pas le nom d'ecclésiastique, il n'est pas digne d'avoir Dieu pour son partage. Mon évêché me vaut autant que me vaudrait l'évêché de Tolède; il me vaut le paradis ou l'enfer, aussi bien que celui de Tolède à son titulaire, selon que l'un et l'autre nous accomplirons les devoirs de notre vocation.

C'est une grande richesse, disait-il encore avec saint Paul, *que la piété, quand elle se contente du nécessaire* (1). Mon revenu suffit à mes besoins. Ce que j'aurais au delà, serait du superflu. Le superflu ne sert que pour mener un plus grand train. Ce n'est donc pas pour soi qu'on le possède, mais pour des valets, qui mangent sans rien faire le bien du crucifix. Qui a moins, a moins de compte à rendre. Qui a moins de superflu, a moins à donner, et moins de souci pour savoir à qui donner.

Comme c'est un bon remède contre l'ambition de considérer ceux qui sont au-dessous de soi, c'en est de même un excellent contre l'avarice, de regarder ceux qui sont plus pauvres. On n'est ordinairement pauvre que comparativement. Pour s'enrichir en peu de temps et à peu de frais, il faut, non point entasser biens sur biens, mais diminuer la cupidité. Celui-là n'aura jamais assez, auquel ce qui suffit ne suffit pas.

(1) 1 Timoth. 6, 6.

CAMUS, III^e p., sect. XLVII.

CHAPITRE III.

COLLOT, III^e p., ch. XXV.

La pauvreté chrétienne ne désire pas les choses de la terre.

Il y a des désirs terrestres et des désirs célestes. Les désirs célestes, il faut les exciter dans son cœur; ce sont ces ailes de colombe que le Prophète demandait à Dieu pour s'élever dans la région du vrai repos (1). Les désirs qui regardent les biens caducs et passagers de la terre, on ne saurait en avoir trop peu. Saint Augustin les appelle *la glu des ailes spirituelles*.

Notre Bienheureux avait l'âme vide de cette sorte de désirs. « Je veux fort peu de choses, disait-il, et, ce » que je veux, je le veux fort peu. Je n'ai presque point » de désirs, et, si j'étais à renaître, je voudrais n'en » avoir aucun. »

En effet, qu'est-ce que la terre? C'est peu de chose, ce n'est rien, pour celui qui aspire au ciel, et le temps n'est qu'une ombre pour celui qui désire l'éternité.

(1) Ps. LIV, 4.

CAMUS, VIII^e p., sect. XV.

CHAPITRE IV.

COLLOT, VIII^e p., ch. XII.

L'esprit de pauvreté ne désire point la prospérité.

Le mot *fortune* choquait le saint Prélat, et il l'estimait indigne de se trouver dans une bouche chrétienne. Quand il l'entendait prononcer, Je m'étonne, disait-il, que cette idole soit demeurée debout, après que toutes les autres ont été renversées par le christianisme. Que le ciel préserve d'être les favoris de la fortune, ceux qui doivent être les enfants de la Providence, et mettre leur espoir, non dans les richesses incertaines, mais en Dieu seul !

S'élevant à des considérations encore plus hautes, Comment, ajoutait-il, des hommes qui font profession d'être attachés à la croix avec Jésus-Christ, et de ne se glorifier que dans ses opprobres, peuvent-ils être si ardents à amasser des richesses, à y attacher si fortement leur cœur, quand l'Evangile fait consister la béatitude dans la pauvreté, le mépris, les larmes, la douleur, les persécutions ! quand la raison seule nous apprend que la prospérité est l'ennemie de la vertu, l'indigence au contraire et l'adversité, son amie, sa mère !

Je lui demandais un jour d'où vient que nous sommes si empressés de recourir à Dieu dans les besoins et les maux de la vie, pour en obtenir la délivrance.

Cela vient, répondit-il, de notre faiblesse. Les âmes généreuses, les courages fermes, ne repoussent point les privations, les croix; mais les lâches ne peuvent les supporter et ne veulent que des prospérités.

Au reste, disait-il encore, le pur amour de Dieu se pratique plus aisément dans la pauvreté que dans l'abondance; car, la tribulation n'ayant rien d'aimable que la seule main de Dieu qui l'envoie, il est plus facile d'aller par elle directement à Dieu, de s'attacher à son bon plaisir, que par la prospérité, dont les attraits, séduisant les sens, font aimer la prospérité au lieu de celui qui la donne. Je suppose, continuait-il, qu'on rapporte la prospérité à la gloire de Dieu : il y a toujours ou presque toujours, avec l'intérêt de Dieu, un mélange d'intérêt propre, qui rend l'amour de Dieu moins pur, moins parfait. Saint Augustin disait : Celui-là, Seigneur, vous aime moins qu'il ne doit, qui aime quelque chose avec vous, sans l'aimer pour vous (1).

CAMUS, II^e p., sect. XXI-XXII-XXIII.

CHAPITRE V.

COLLOT, II^e p., ch. XVII.

Amour du Bienheureux pour la pauvreté. — Exemple.

Le saint Evêque logeait, à Annecy, dans une grande et belle maison qu'il avait. Il avait choisi pour son habitation personnelle une chambre petite, obscure, mal

(1) Conf., liv. x, chap. 29.

plaisante, qu'il appelait la chambre de François ; celle où il recevait, se nommait la chambre de l'évêque. En cela, il imitait saint Charles Borromée, qui avait, au haut de son palais, une petite cellule, à la manière de Judith, où il se retirait pour prier, dans laquelle il couchait sur la paille, et qu'il appelait la chambre de Charles. Le salon ouvert aux étrangers portait le nom de chambre du cardinal.

— Me montrant un jour un nouvel habit qu'il portait sous sa soutane, Voyez, me dit le Bienheureux, mes gens font de petits miracles ; ils m'ont fait cet habit tout neuf.

— Ce miracle, répondis-je, surpasse celui des enfants d'Israël au désert : pendant quarante ans, leurs habits ne s'usèrent point ; mais ici il paraît qu'on rend neufs ceux qui sont usés.

Quelquefois son économe lui disait avec humeur qu'il n'y avait plus d'argent.

— Ne vous fâchez pas, reprenait-il : nous ressemblons d'autant mieux à notre divin Maître, qui n'avait pas où reposer sa tête.

— Mais où prendre, répliquait le serviteur, pour faire face aux dépenses ?

— Il faut vivre de ménage, disait le Bienheureux.

— Vraiment, il est bien temps de ménager, quand il n'y a plus rien, reprenait l'économe.

— Vous ne m'entendez pas, répliquait le Bienheureux ; il nous faut vendre ou engager quelque pièce de

notre ménage pour vivre : cela, mon bon ami, n'est-ce pas vivre de ménage?

Je lui exprimais un jour mon étonnement de ce qu'il pouvait soutenir sa maison avec si peu de revenu.

— C'est Dieu, me répondit-il, qui multiplie les cinq pains.

— Mais, enfin, comment cela se peut-il faire?

— Ce ne serait pas un miracle, répartit-il en riant, si cela se pouvait dire. Ne sommes-nous pas heureux de vivre ainsi comme par miracle? *C'est à la miséricorde du Seigneur que nous devons notre conservation* (1).

— Par cette réponse, vous mettez à bout ma raison; je n'ai plus rien à dire, il faut que je me taise.

— Voyez-vous, reprit-il, les richesses sont de vraies épines, comme l'enseigne l'Evangile : elles piquent de mille manières, par les peines qu'elles donnent pour les acquérir, par les soins qu'elles exigent pour les conserver, par les chagrins qu'elles causent quand on les perd. De plus, nous n'en sommes que les fermiers, les économes, surtout si ce sont des biens d'église; l'essentiel, c'est de trouver des dispensateurs fidèles. Quand on a de quoi se nourrir et se vêtir convenablement, que peut-on désirer au delà? *Quod ampliùs est à malo est*. A vous parler franchement, j'ai peu de chose, je le sais; mais, si j'avais davantage, je serais en peine sur l'usage que je devrais en faire. Ne suis-je pas

(1) Thess. III, 22.

heureux de vivre sans souci? *A chaque jour suffit sa peine* (1). Plus on possède, plus est grand le compte qu'il faut rendre.

CAMUS, IV^e p., sect. XIII.

CHAPITRE VI.

COLLOT, IV^e p., ch. XII.

L'esprit de pauvreté se contente de Dieu.

Une personne qui faisait profession de dévotion avait perdu toute sa fortune. De grands biens lui avaient été enlevés; elle ne s'en consolait pas, et, dans sa douleur, elle proférait contre Dieu des paroles peu respectueuses, comme si la divine Providence ne s'occupait point d'elle, et comme si elle avait cherché en vain à servir Dieu dans l'innocence de son cœur.

Le Bienheureux essaya d'abord de détourner ses pensées de la terre et de les élever vers Dieu. Puis, il lui demanda si Dieu n'était pas pour elle plus que les biens, plus que toutes choses; et si l'ayant aimé en possédant d'immenses héritages, elle n'était pas disposée à l'aimer de même, après les avoir perdus.

Cette personne lui répondit que cela était plus aisé à dire qu'à faire.

Certes, reprit le Bienheureux, celui-là est trop avare à qui Dieu ne suffit pas.

Ce mot *d'avare* toucha si vivement cette personne,

(1) Matt. VI, 34.

un moment auparavant rebelle aux remontrances du saint Prélat, qu'elle se prit à verser des larmes de honte sur ses dispositions actuelles ; elle avait toujours été ennemie de l'avarice.

Et, en effet, qu'est-ce qui peut suffire à celui à qui Dieu ne suffit pas ? Tout ce qui n'est pas Dieu ne sert de rien sans Dieu, et ne peut être légitimement aimé qu'avec rapport à Dieu. Bienheureux qui n'aime que Dieu en toutes choses, et toutes choses qu'en Dieu ! — Nulles choses sans Dieu et hors de Dieu, et Dieu sans toutes choses et hors de toutes choses. — Voilà l'unique nécessaire et la bonne part de Marie. O le Dieu de nos cœurs! qu'avons-nous à désirer au ciel et sur la terre, sinon que vous soyez notre héritage pour jamais !

CAMUS, IV^e p., sect. XIV.

CHAPITRE VII.

COLLOT, IV^e p., ch. XIII.

L'esprit de pauvreté fait aimer les pauvres.

Aimer quelqu'un n'est pas seulement lui vouloir du bien, c'est encore lui en faire, quand on le peut; autrement, on encourt le reproche adressé par saint Jacques à ceux qui ne donnent aux pauvres que des paroles de consolation, sans soulagement effectif, bien qu'ils soient en état de les secourir.

Le Bienheureux avait un amour si tendre pour les pauvres, qu'en cela, mais en cela seulement, il sem-

blait faire acception des personnes. Il les préférait aux riches, soit dans l'ordre spirituel, soit dans l'ordre temporel, imitant les médecins, amis de leurs malades, qui courent, avant tout, à ceux qui sont le plus en danger.

Un jour, j'attendais, avec plusieurs autres, pour me confesser, qu'une pauvre vieille femme aveugle et mendiante, qu'il confessait alors, nous eût laissé la place libre. Cette confession fut longue et exerça quelque peu notre patience. Comme plus tard j'exprimais devant lui mon étonnement sur la longueur de cette confession, Cette pauvre aveugle, me dit-il, voit plus clair dans les choses de Dieu que plusieurs autres qui ont de bons yeux.

Une autre fois je passais avec lui le lac d'Annecy. Les rameurs l'appelaient mon père, et le traitaient avec assez de familiarité. Voyez-vous ces bonnes gens, me disait-il, ils m'appellent leur père, et véritablement ils m'aiment comme tel. Oh! ils me font bien plus de plaisir que ceux qui, par simple politesse ou pour se conformer à l'usage, mais sans affection, m'appellent Monseignenr.

CAMUS, IV^e p., sect. XXIV. **CHAPITRE VIII.** COLLOT, IV^e p., ch. XXII.

L'esprit de pauvreté sait vivre dans l'abondance et souffrir la privation.

Ce mot de saint Paul : *Scio abundare et penuriam pati, je sais abonder et souffrir les privations* (1), était un des mots favoris du Bienheureux. Il disait que savoir abonder était chose plus difficile que savoir souffrir le besoin. Mille tombent à gauche de l'adversité et six mille à droite de la prospérité. Aussi Salomon faisait-il cette prière : *Seigneur, ne me donnez ni la pauvreté, ni la richesse; donnez-moi seulement ce qui m'est nécessaire pour vivre* (2).

Etre modéré au sein de l'opulence, c'est ressembler au buisson ardent, qui brûlait sans se consumer, et aux trois jeunes hommes qui sortirent sains et saufs de la fournaise de Babylone.

L'humilité, dit saint Grégoire, est en péril parmi les honneurs, la chasteté dans les délices, la modération dans les richesses.

Savoir abonder et souffrir le besoin avec égalité d'âme est la preuve que l'on ne regarde que Dieu dans la pauvreté et dans les richesses, puisqu'on ne se laisse ni décourager par l'une, ni enfler par les autres. Baiser,

(1) Philip. IV, 12.
(2) Prov. XXX, 8.

avec une égale satisfaction, la main de Dieu quand elle donne et quand elle retire, c'est le plus haut degré de la perfection chrétienne. Celui qui a pu l'atteindre trouvera son salut dans le Seigneur.

CAMUS, IV^e p., sect. XXV.

CHAPITRE IX.

COLLOT, IV^e p., ch. XXIII.

Par esprit de pauvreté, le Bienheureux ne demandait rien et ne refusait rien.

Une des maximes du Bienheureux était de ne rien demander et de ne rien refuser. Pour s'y conformer, il avait coutume de recevoir les petits présents que les pauvres lui faisaient, même pour l'administration des sacrements. Il était beau de voir avec quelle bonté il acceptait, dans ces occasions, une poignée de noix ou de châtaignes, des pommes, de petits fromages, des œufs que lui présentaient des enfants ou des pauvres. D'autres lui offraient des sous, des liards, qu'il acceptait également avec humilité, avec action de grâces. Il arrivait aussi qu'on lui envoyait des villages quelquefois trois, quatre sous pour célébrer des messes; il les recevait et disait les messes exactement.

Les pièces de monnaie qu'on lui avait données, il les distribuait lui-même aux pauvres, au sortir de l'église. Ce qui pouvait se manger, il l'emportait, le plaçait sur des tablettes dans sa chambre, ou le remettait à son économe avec ordre de le lui servir à

table, s'estimant heureux de se nourrir du produit de son travail. *Labores manuum tuarum quia manducabis, beatus es et bene erit tibi* (1). Il aimait à citer les passages où saint Paul recommande le travail avec tant d'instance. Il répétait aussi fréquemment ceux-ci : *L'homme est fait pour travailler, comme l'oiseau pour voler. Que celui qui ne veut pas travailler ne mange point* (1).

CAMUS, VIII^e p., sect. VIII.

CHAPITRE X.

COLLOT, VIII^e p., ch. VIII.

De l'esprit de pauvreté dans l'opulence, et de l'esprit de magnificence dans la pauvreté. — Exemples.

Saint Charles Borromée, neveu du pape, était riche ; il avait plus de cent mille écus de rente, outre son patrimoine qui était considérable. Mais tel était son esprit de pauvreté, que, malgré ces grands biens, on ne voyait chez lui ni tapisseries, ni vaisselle d'argent, ni meubles précieux. La table où il recevait les hôtes était d'une excessive frugalité ; pour lui, il faisait sa nourriture ordinaire de pain et d'eau avec quelques légumes. C'était au sein des pauvres qu'il enfermait ses trésors. Il était pauvre, et très pauvre au milieu de ses richesses.

(1) Ps. CXXVII.
(2) 1 Cor. IV, 12.

L'esprit de notre Bienheureux, différent de celui du saint cardinal, le portait à la magnificence dans la pauvreté. Bien que sa pauvreté fut assez connue, il ne rejetait ni les tapisseries, ni la vaisselle d'argent, ni les meubles précieux, quand surtout c'était pour le service de l'autel ou l'ornement de la maison de Dieu.

On le vit quelquefois recevoir de grands seigneurs avec une magnificence qui étonnait dans une si petite fortune. Dans toutes les circonstances, il s'efforçait de relever la dignité de son ministère; il n'agissait ainsi que pour la gloire du Maître qu'il servait. Dans cette pensée, il voyait avec peine que les princes et les souverains ne regardaient les évêques que comme leurs vassaux, tandis qu'au spirituel, ils sont leurs pères, leurs pasteurs, titres bien supérieurs à tout ce qui est temporel.

Si l'on me demandait lequel de ces deux esprits me paraît préférable, je répondrais, avec un ancien philosophe, que c'est avoir l'âme grande de se servir de vaisselle de terre d'aussi bon cœur que si elle était d'argent; mais que c'est l'avoir plus grande encore de se servir de vaisselle d'argent, en en faisant aussi peu de cas que si elle était de terre. Dans le premier cas, on n'a pas d'affection pour les biens terrestres; dans le second, on les méprise. Quant aux deux saints prélats, l'un et l'autre avaient l'esprit de pauvreté dans toute sa perfection, bien que leur manière d'agir fût différente.

CAMUS, XVIII^e p., sect. XXII.

CHAPITRE XI.

COLLOT, XVIII^e p., ch. XIV.

L'esprit de pauvreté se contente du nécessaire ou de la suffisance.

Nous ne parlons pas ici de cette suffisance, fille de l'orgueil ou de la vanité, qui fait donner le nom de suffisants à ceux qui en sont atteints, mais de celle dont parlait un ancien en disant : Ce qui suffit est toujours sous la main ; on ne s'inquiète que pour le superflu. Nous ne serons jamais pauvres, si nous nous bornons aux besoins réels de la nature, et jamais riches, si nous écoutons les désirs de la cupidité.

Se contenter de ce qui suffit et réputer un mal ou un danger ce qui s'élève au delà, c'est le moyen de mener une vie tranquille et d'être heureux. Je ne suis pas seul de cette opinion ; c'était aussi celle du Bienheureux. Voici dans quels termes il félicitait une bonne âme de ses dispositions à cet égard : « Dieu soit loué, lui di-» sait-il, du contentement que vous avez de la suffi-» sance qui vous est donnée, et continuez bien à lui » en rendre grâces ; car c'est la vraie béatitude de cette » vie temporelle et civile, de se contenter de la suffi-» sance, parce que qui ne se contentera de cela, ne se » contentera jamais de rien ; et, comme votre livre le » dit, puisque vous l'appelez votre livre, *à qui ce qui* » *suffit ne suffit pas, rien ne suffira jamais.* »

CAMUS, V^e p., sect. IV.

CHAPITRE XII.

COLLOT, V^e p., ch. II.

L'esprit de pauvreté ne s'afflige point de la perte des biens temporels. Exemples.

Dans le voyage que le Bienheureux fit à Paris pour le mariage du prince de Piémont avec Christine de France, sœur du roi et épouse du prince, la princesse fut tellement frappée du mérite de notre Saint, qu'elle le désira pour grand-aumônier. Le Bienheureux se vit forcé d'accepter cette charge; mais il mit pour condition, qu'elle n'apporterait aucun obstacle à l'accomplissement de ses devoirs d'évêque, ni à la résidence qui était, selon lui, de droit divin.

Cette charge l'obligea d'accompagner la princesse jusqu'en Piémont. Après y avoir séjourné peu de temps, il demanda la permission de retourner dans son diocèse et de laisser auprès de la princesse, pour tenir sa place, l'évêque de Chalcédoine, son frère et son coadjuteur. Cette permission lui fut accordée. Comme il se disposait à partir, la princesse lui fit de grands présents, entre autres, celui d'un anneau où était enchâssé un diamant précieux. En traversant les Alpes à cheval, il perdit cet anneau, et ne s'en aperçut qu'à la prochaine hôtellerie. Loin de regretter cette perte, il en bénit Dieu, parce que, disait-il, ce malheur lui ôtait un objet auquel il aurait pu attacher

quelque affection, et parce que la divine Providence ferait peut-être tomber cet anneau entre les mains de quelque pauvre, dont il ferait la fortune. Alors, ajoutait-il, il sera mieux employé qu'à servir d'ornement à mon doigt.

Il en arriva cependant tout autrement. Cet objet fut en effet retrouvé par un pauvre; mais par un pauvre qui, n'en connaissant pas la valeur, le montrait, comme une mince trouvaille, dans un village où l'on savait la perte du saint Evêque. On devina aisément à qui appartenait cet anneau, et il fut rapporté au Bienheureux, lorsqu'il n'y pensait plus. La personne qui l'avait retrouvé et celle qui l'avait rapporté eurent lieu de se féliciter : le Saint les récompensa généreusement. Il ne faut pas s'étonner du désintéressement parfait de ce grand Prélat. Comment son cœur eût-il été attaché aux périssables bagatelles de la terre, lui qui attendait, dans le ciel, des biens infinis, éternels !

CAMUS, III^e p., sect. XLVIII.

CHAPITRE XIII.

COLLOT, III^e p., ch. XXVI.

L'esprit de pauvreté est compatible avec l'opulence. — Exemple.

Dans le voyage du Bienheureux à Paris, un homme fort riche des biens de la fortune, et plus riche encore de ceux de la grâce, alla lui demander s'il pouvait se sauver.

Cet homme avait possédé de grandes charges, et, après les avoir exercées avec honneur, les avait quittées pour se consacrer entièrement aux œuvres de miséricorde et aux exercices de la piété. Il ne sortait des églises que pour visiter et consoler les malades dans les hôpitaux, ou porter, dans les maisons particulières, des secours aux pauvres honteux. La plus grande partie de ses revenus était employée en œuvres pieuses et charitables.

Avant de répondre à la question que cet homme lui avait proposée, le Bienheureux lui demanda, à son tour, ce qui pouvait lui inspirer des craintes sur son salut.

— C'est, dit-il, que je suis trop riche.

Le Saint voulut savoir s'il possédait du bien mal acquis.

— Nullement, répondit-il. Mes parents étaient d'une probité sévère, et ne m'ont rien laissé qui portât la tache de l'injustice. Ce que j'ai ajouté à leur héritage est le fruit de mon économie ou de mon travail. Dieu me préserve du bien d'autrui ! sur ce point, je me crois irréprochable.

— Faites-vous un mauvais usage de vos richesses ?

— Je m'entretiens et je vis selon mon rang ; mais je crains de ne pas donner assez aux pauvres. Vous savez que l'aumône sera la matière de notre jugement devant Dieu.

— Avez-vous des enfants?

— Oui ; mais ils sont tous suffisamment pourvus, et ils peuvent aisément se passer de moi.

Le Saint, qui jusque-là avait suspendu son jugement, reprit en ces termes : « Je ne sais d'où vous » viennent ces scrupules. Vous êtes la première per- » sonne que j'aie vue se plaindre de l'abondance de » ses biens ; les autres, pour la plupart, n'en ont ja- » mais assez. » Et, comme cette excellente âme avait beaucoup de docilité, il fut facile au Bienheureux d'y ramener la sécurité et de la faire entrer dans la voie de la perfection par la sagesse de ses conseils.

Heureux ceux qui suivent la recommandation de l'Esprit-Saint : *Divitiæ si affluant, nolite cor apponere* (1) ! *Si vous avez des richesses, n'y attachez point votre cœur.*

Plus tard, dans son testament, cet homme fit Jésus-Christ son premier héritier. Outre beaucoup de legs particuliers de bienfaisance, il donna à l'Hôtel-Dieu une part égale à celle de ses enfants dans tous ses biens. Et il termina une si belle vie par une fin digne d'elle.

(1) Ps. LXI, 11.

CAMUS, V^e p., sect. XX.

CHAPITRE XIV.

COLLOT, V^e p., ch. VIII.

Autre exemple de désintéressement.

Quoique ceux de Genève se fussent emparés de presque tout le revenu de sa mense épiscopale, et de celui de son chapitre, je ne l'entendis jamais se plaindre, à ce propos; tant il tenait peu aux choses de la terre! « Les apôtres n'avaient rien, disait-il, et ils possédaient tout. » Il ne soupirait qu'après la conversion de ces âmes rebelles à la vérité, dont la lumière ne brille que dans la véritable Eglise. Donnez-moi les personnes, et prenez encore tout le reste, s'écriait-il quelquefois avec de profonds soupirs, en parlant de sa pauvre, de sa chère Genève; c'est ainsi qu'il l'appelait, malgré sa rébellion.

Il exprimait quelquefois ce vœu: Plût à Dieu que ces Messieurs (les autorités de Genève) eussent encore le peu de revenu qu'ils m'ont laissé, et que nous eussions, dans cette malheureuse ville, autant de liberté que les catholiques à La Rochelle. Une petite chapelle, pour célébrer le service divin et exercer les fonctions saintes, y produirait des effets merveilleux. Elle suffirait pour faire rentrer en eux-mêmes les prévaricateurs, et les ramener au sein de l'Eglise. Il ne perdit jamais l'espoir de cet heureux retour. On ne chantait jamais

au chœur le psaume : *Super flumina Babylonis*, qu'il ne se souvînt, souvent en versant des larmes, de cette ville, le siége de ses prédécesseurs dans l'épiscopat, non qu'il désirât s'y voir dans leur pompe ou leur abondance, mais tant la perte de ces âmes le pénétrait de douleur! Lorsqu'il récitait en particulier, avec son chapelain, le même psaume, il éprouvait le même sentiment.

Henri VIII, roi d'Angleterre, disait-il, après avoir, par ses honteuses passions, causé un schisme déplorable dans ses états, aurait voulu, sur la fin de sa vie, les faire rentrer et rentrer lui-même dans la sainte Eglise, qu'il avait si coupablement abandonnée ; mais, hélas! l'impossibilité où il se vit de restituer les biens ecclésiastiques, dont il avait enrichi les hauts personnages de son royaume, l'empêcha d'exécuter ce grand dessein. Faut-il, s'écriait là-dessus le Bienheureux, qu'un peu de poussière, qu'une poignée de terre ravisse tant d'âmes au ciel! Le partage du chrétien, de l'ecclésiastique surtout, n'est-il pas de garder la loi de Dieu (1)? Le Seigneur n'est-il pas son héritage, sa portion, son lot (2)? Dieu, par des moyens aussi doux que puissants, n'aurait-il pas pu rendre, plus tard, au clergé de ce pays, une succession plus riche que celle dont il était dépouillé!

(1) Ps. cxviii, 57.
(2) P. xv, 6.

CAMUS, I^re p., sect. XXVI.

CHAPITRE XV.

COLLOT, I^re p., ch. XXII.

L'esprit de pauvreté se prête aux honneurs de convenance, et ne tire vanité de rien. — Exemple.

Venu à Paris, en 1619, avec le cardinal de Savoie, pour assister au mariage du frère de ce cardinal, le prince de Piémont, qui épousait Christine, sœur du roi de France, le Bienheureux reçut la visite d'un protestant. Cet homme, sans faire de révérence ni de salut, et à peine introduit, lui adresse brusquement ces paroles : Est-ce vous que l'on nomme l'évêque de Genève?

— Monsieur, répondit le saint Prélat, on m'appelle ainsi.

— Je voudrais savoir de vous, reprit le protestant, de vous que l'on tient partout pour un homme apostolique, si les apôtres allaient en carrosse?

Un peu surpris de cette singulière apostrophe, le Saint, après un moment de silence, répondit qu'ils allaient en carrosse, lorsque l'occasion se présentait.

— Je serais bien aise, répliqua le personnage en secouant la tête, que vous me fissiez voir cela dans l'Ecriture.

Alors le Bienheureux lui cita le fait de saint Philippe, qui monta dans le char de l'eunuque de Candace, reine d'Ethiopie.

— Mais ce char, riposta l'interlocuteur, n'était pas

au diacre Philippe, il appartenait à l'eunuque qui l'invita à y monter.

— Je ne vous ai pas dit, reprit le saint Évêque, que ce char fût à saint Philippe; j'ai seulement affirmé que les Disciples allaient en carrosse dans l'occasion.

— Mais dans des carrosses dorés, brodés et si riches que le roi n'en a pas de plus magnifiques; dans des carrosses traînés par les plus élégants équipages et conduits par des hommes dont les habits rivalisent avec les livrées royales : c'est ce qui ne se lit point dans les livres sacrés, et qui me scandalise en vous, qui faites le saint, et que l'on tient pour tel. Voilà de beaux saints, en vérité, qui ont trouvé moyen d'aller fort à leur aise en paradis!

— Monsieur, répondit le Bienheureux, ceux de Genève, qui retiennent les biens de mon évêché, m'ont coupé l'herbe si court, que tout ce que je puis faire, c'est de vivre pauvrement de ce qui me reste. Je n'eus jamais de carrosse à moi, ni le moyen d'en avoir un.

— Ce carrosse si magnifique dans lequel je vous vois tous les jours n'est donc pas à vous?

— Non vraiment, reprit l'Evêque, et vous avez raison de le dire magnifique; vous auriez même pu l'appeler *majestueux*, car il appartient à Sa Majesté. C'est un de ceux que le roi a mis à la disposition des personnes qui, comme moi, sont à la suite des princes de Savoie. Vous pouvez le reconnaître à la livrée du roi, portée par celui qui le conduit.

— Cela me soulage, repartit le protestant, et je vous en aime davantage. Vous êtes donc pauvre, à ce que je vois?

— Je ne me plains pas de ma pauvreté, puisque j'ai suffisamment de quoi vivre d'une manière convenable. Quand, d'ailleurs, je sentirais les privations du besoin, j'aurais tort de me plaindre de ce que Jésus-Christ a choisi pour son partage. Il a vécu, il est mort dans les bras de la pauvreté. — Au reste, ces honneurs, je ne les ai point recherchés par ambition. La maison d'où je tire mon origine étant dépendante de la maison de Savoie, j'ai cru que c'était pour moi un devoir d'accompagner M. le cardinal de Savoie dans ce voyage, pour assister aux solennités de l'alliance que venait contracter le prince de Piémont, son frère, avec la France, en épousant Madame, sœur de Sa Majesté.

Le protestant se retira satisfait, et vouant au Bienheureux une estime désormais inaltérable.

LIVRE HUITIÈME.

DE LA MORTIFICATION.

CAMUS, XVIII^e p., sect. V.

CHAPITRE PREMIER.

COLLOT, XVIII^e p., ch. IV.

De la mortification.

En général, les mortifications intérieures sont plus excellentes que les mortifications extérieures; elles ne sont point, comme celles-ci, exposées à être viciées par l'hypocrisie, la vanité, l'indiscrétion. Ajoutons que celles qui nous viennent de Dieu ou des hommes sont toujours plus parfaites que celles de notre choix, et qui sont filles de notre seule volonté.

Sur ce point, plusieurs se trompent. Ils embrassent avec ardeur des mortifications volontaires, pour lesquelles ils ont de l'inclination; ils les pratiquent facile-

ment et avec joie, bien que rudes en apparence, parce qu'elles sont de leur goût. Mais celles qui viennent de quelque cause extérieure, on les repousse, on s'y soumet avec peine; elles paraissent intolérables, quelque légères qu'elles soient d'ailleurs.

Ainsi, tel prendra volontiers la discipline, la haire, le cilice, dont la délicatesse ne pourra rien souffrir en matière de réputation. La moindre moquerie, une légère médisance, troublera son repos, sa raison même, et le jettera peut-être dans des excès déplorables.

Ainsi, tel aimera l'exercice de l'oraison, la pratique du silence, ou d'autres œuvres de ce genre, qui s'impatientera, se plaindra sans mesure, s'emportera jusqu'à la fureur, pour la perte d'un procès, pour un dommage peu notable dans ses biens.

Ainsi, tel fera libéralement l'aumône, fondera des établissements de charité, des monastères, des œuvres pieuses, que la pensée de la maladie, de la moindre infirmité, révoltera, et à qui la douleur, quelque légère qu'elle soit, arrachera des plaintes incessantes, des gémissements sans fin.

C'est-à-dire que, suivant qu'on est plus ou moins attaché aux biens, aux honneurs, aux plaisirs, on supporte avec plus ou moins de patience, mais toujours impatiemment, les maux contraires à ces sortes de biens. On ne considère pas que Dieu les ôte ou les donne, comme il lui plaît. C'est que nous voulons le servir, non selon son bon plaisir, mais comme il nous

plaît; non comme il le commande, mais suivant nos inclinations : cela est-il juste? Ne peut-il pas faire de nous, et de toutes choses, ce qu'il veut, puisque tout lui appartient?

Voici, sur ce sujet, ce qu'écrivait le Bienheureux à une âme qu'il voulait guérir de cette maladie : « Baisez » souvent de cœur, lui disait-il, les croix que Notre » Seigneur vous a lui-même mises sur les bras. Ne re- » gardez point si elles sont d'un bois précieux, odori- » férant; elles sont plus croix, quand elles sont d'un bois » vil et de mauvaise odeur..... Madeleine cherche Notre » Seigneur en le tenant, elle le demande à lui-même; » elle ne le voyait pas en la forme qu'elle voulait; c'est » pourquoi elle ne se contente pas de le voir ainsi, elle » le cherche autrement. Elle le voulait voir en son habit » de gloire, et non pas en un vil habit de jardinier; » mais néanmoins elle connut que c'était lui, quand » il lui dit : *Marie.*

» Voyez-vous, c'est Notre Seigneur en habit de jardi- » nier, que vous rencontrez tous les jours çà et là, ès » occurrences de mortifications ordinaires qui se pré- » sentent à vous. Vous voudriez bien qu'il vous offrît » d'autres plus belles mortifications : ô Dieu! les plus » belles ne sont pas les meilleures. Croyez-vous pas » qu'il vous dit : *Marie, Marie.* Non; avant que vous le » voyiez dans sa gloire, il veut planter dans votre jar- » din beaucoup de fleurs petites et basses, mais à son » gré; c'est pourquoi il est ainsi vêtu. Qu'à jamais nos

» cœurs soient unis au sien, et nos volontés à son bon » plaisir (1)! »

CAMUS, XIII^e p., sect. XIII.

CHAPITRE II.

COLLOT, XIII^e p., ch. VI.

La mortification doit être unie à l'oraison.

Le Bienheureux pensait que la mortification sans l'oraison est un corps sans âme, et que l'oraison sans la mortification est une âme sans corps. Il ne voulait pas qu'elles fussent séparées; il faut, disait-il, que, comme Marthe et Marie, elles soient de bon accord au service du Seigneur. Il les comparait aux deux bassins de la balance, dont l'un s'abaisse quand l'autre s'élève. Pour élever l'esprit par l'oraison, il faut abattre le corps par la mortification, autrement la chair pèsera sur l'esprit et l'empêchera de s'élever vers Dieu.

Le lis de l'oraison, la rose de la contemplation, si l'on peut se servir de ces figures, ne se nourrissent, ne se conservent bien que parmi les épines de la mortification. « On n'arrive à la colline de l'encens, symbole de l'oraison, que par la montagne de la myrrhe de la mortification. » L'encens n'exhale son odeur que brûlé sur des charbons ardents; de même l'oraison ne peut faire monter au ciel une odeur suave, si elle n'émane d'une âme mortifiée.

(1) Epit., liv. IV, ép. 65.

Lorsque nous sommes morts à nous-mêmes et à nos passions, c'est alors que nous vivons à Dieu ; c'est alors qu'il nous rassasie dans l'oraison du pain de vie et d'intelligence, de la manne de ses inspirations.

Il faut vivre en ce monde, disait le saint Prélat, comme si l'on avait l'esprit dans le ciel et le corps au tombeau. *Que votre conversation soit dans les cieux*, disait saint Paul (1). Plaçons-nous, suivant l'expression pleine d'énergie du Roi-Prophète, parmi ces hommes *qui dorment dans le sépulcre depuis des siècles* (2).

CAMUS, X^e p., sect. I.

CHAPITRE III.

COLLOT, X^e p., ch. I.

Avantages de la mortification des inclinations naturelles.

J'ai recueilli de la bouche du Bienheureux cette remarquable parole : *Celui qui mortifie davantage ses inclinations naturelles, attire davantage les inspirations surnaturelles.*

La mortification intérieure et extérieure, quand elle a la charité pour compagne et pour motif, est un grand moyen pour obtenir les dons de la grâce. Porter, suivant l'expression du grand Apôtre, la mortification de Jésus-Christ dans son corps et dans son cœur (3), c'est

(1) Philip. III, 20.
(2) Ps. CXLII, 3.
(3) II Cor. IV, 10.

ressembler à cet holocauste du prophète Elie, sur laquelle descendit le feu du ciel (1), ou à cette terre détrempée d'eau, dont il est parlé dans les Machabées, que les rayons du soleil enflammèrent (2).

Comme la manne ne fut donnée au peuple d'Israël, dans le désert, qu'après que toutes les provisions apportées d'Egypte eurent été consommées, de même le ciel n'accorde ses faveurs spirituelles qu'à ceux qui combattent sans relâche leurs inclinations terrestres, ou qui déjà les ont subjuguées. *Mon esprit*, dit le Seigneur, *ne demeurera point avec l'homme, parce qu'il est chair* (3). Le corps qui se corrompt par le vice, *appesantit l'âme et abat l'esprit, tourne ses yeux vers la terre et y attache ses regards* (4). Quand le vase de la nature, dit saint Grégoire, est brisé par la mortification, la charité trouve plus d'espace pour s'étendre. *O Seigneur, vous avez déchiré le sac de mon corps, et vous m'avez environné de joie* (5).

(1) III Reg. XVIII, 38.
(2) Mac. II, 1.
(3) Gen. VI, 3.
(4) Sap. IX, 15.
(5) Ps. XXIX, 12.

CAMUS, IVe p., sect. XVII.

CHAPITRE IV.

COLLOT, IVe p., ch. XVI.

L'esprit de mortification est compatible avec la vie commune.

Le saint Evêque faisait grand cas de la vie commune. Aussi ne voulut-il pas que les filles de la Visitation s'en éloignassent pour le lit, le vêtement, la nourriture. Pour toutes ces choses, il régla qu'elles se conformeraient aux lois et aux usages communs à toutes les personnes qui vivent chrétiennement dans le monde, remettant à la prudence des supérieurs de permettre ou d'ordonner des mortifications extraordinaires, suivant les besoins particuliers de celles à qui ces remèdes seraient utiles ou nécessaires. Jésus-Christ, sa sainte Mère, les apôtres ont vécu de cette sorte, et il voulut qu'en cela, comme en tout le reste, ses filles fussent leurs parfaites imitatrices.

Ce n'est pas que le Bienheureux n'eût une haute estime pour les austérités corporelles; il les appréciait au contraire à leur juste valeur; mais il voulait qu'un zèle sage, intelligent, éclairé, en réglât tellement l'usage, qu'elles servissent à conserver la pureté du corps, à subjuguer les passions, sans trop affaiblir les forces, sans ruiner la santé.

CAMUS, IV° p., sect. XXVIII et XIX.

CHAPITRE V.

COLLOT, IV° p., ch. XVII.

Mortification dans les repas.

Le Bienheureux répétait souvent cette parole de l'Evangile : *Mangez ce qui vous est servi* (1), et il en concluait que c'est une grande mortification d'adapter son goût à tout. Il arrive souvent, du moins cela peut arriver, que les mets les plus délicats ne soient pas de votre goût. En manger sans montrer aucune répugnance, ce n'est pas une petite victoire sur la nature.

Demander, lorsqu'on est à table, quelque viande éloignée, en laissant celle qui est plus proche, lui paraissait une inconvenance. C'est, disait-il, une sensualité qui déplaît et qui est répréhensible, si on le fait par gourmandise, ou une affectation suspecte d'ostentation, si l'on ne veut que choisir les viandes les plus communes.

Comme on peut pécher par gourmandise en prenant les aliments les plus ordinaires, de même on peut être sobre en se nourrissant des plus recherchés. Mais être indifférent pour les uns et pour les autres, c'est une mortification du goût qui est assez rare. Il est plus difficile de manger, sans les savourer, des viandes déli-

(1) Luc, x, 8.

cates préparées avec soin, que d'en manger de grossières avec sensualité.

On avait, un jour, servi au saint Prélat des œufs pochés, à l'eau. Après les avoir mangés, il se mit à tremper son pain dans l'eau, comme il l'avait fait dans les œufs. Les convives, le remarquant, sourirent de cette inadvertance. Il s'en aperçut et en demanda la raison. Vous avez eu grand tort, repartit-il, de me découvrir une si agréable méprise; je vous assure que je n'ai guère mangé de sauce qui fût plus de mon goût que celle-ci. Mon appétit, il est vrai, y contribuait un peu; c'est une nouvelle preuve en faveur du proverbe : Il n'est telle sauce que l'appétit.

Ce trait ressemble beaucoup à ce qu'on raconte de saint Bernard, qui but de l'huile au lieu d'eau, sans le remarquer, tant il faisait peu d'attention à ce qu'il buvait ou à ce qu'il mangeait.

CAMUS, XVIII^e p., sect. XIV.

CHAPITRE VI.

COLLOT, XVIII^e p., ch. XI.

L'esprit de mortification doit éviter les austérités indiscrètes.

L'indiscrétion dans les austérités est un écueil contre lequel doivent se prémunir ceux qui commencent à s'adonner aux exercices de la dévotion. Ils croient n'en jamais assez faire pour réparer le passé, et souvent, au lieu de tout réparer, ils gâtent tout. L'esprit malin,

qui fait flèche de tout bois contre nous, se sert de ces ferveurs immodérées, pour nous rendre plus tard incapables de servir Dieu, dans des emplois difficiles, faute de vigueur corporelle. Il faut se souvenir que Dieu veut de nous un service raisonnable et qui l'honore.

Saint Bernard, au commencement de sa conversion, fit cette faute, et, vers la fin de sa vie, il se reprochait ses austérités passées, comme les autres se reprochent leurs iniquités; par humilité, il les appelait les erreurs de sa jeunesse.

Je connais une personne d'un grand savoir et d'une vertu non moins grande, qui a ruiné de cette sorte la plus belle santé que j'aie jamais vue, et qui n'a remarqué que trop tard le piége du démon. Je voulus modérer sa ferveur; je lui prédis ce qui est arrivé; mais mes prédictions eurent le sort de celles de Cassandre, on ne les crut pas.

Une religieuse se chargeait d'austérités que la faiblesse de sa complexion ne pouvait soutenir. Le Bienheureux lui adressa un conseil digne de sa prudence : « Ne chargez point votre faible corps, lui écrivait-il, » d'aucune austérité autre que celles que la règle vous » impose. Gardez vos forces corporelles pour servir » dans les pratiques spirituelles, que souvent nous » sommes contraints de laisser, quand nous avons in- » discrètement surchargé celui qui avec l'âme les doit » exercer. »

Plusieurs, même parmi les spirituels, se trompent et

ne tiennent point, en cette matière, la balance assez égale. Trop prompts à suivre les pensées de l'esprit, ils font peser sur la chair un poids qui l'accable, sans considérer que l'âme et le corps ne peuvent convenablement remplir leurs destinées, s'il n'existe pas entre leurs forces réciproques une juste proportion.

CAMUS, IVe p., sect. IX.

CHAPITRE VII.

COLLOT, IVe p., ch. VIII.

Du jeûne.

Un jour, le Bienheureux me demanda si je jeûnais facilement.

— Très facilement, répondis-je; je n'ai presque jamais faim, et je me mets à table presque toujours sans appétit.

— Dans ce cas, ne jeûnez guère, me dit-il.

— Pourquoi, lui demandai-je à mon tour, me faites-vous cette recommandation? L'Ecriture ne conseille-t-elle pas cette mortification à chaque page?

— Oui, reprit-il; mais c'est pour ceux qui ont meilleur appétit que vous. Faites quelque autre bonne œuvre pour mortifier votre corps.

— Je ne suis pas des plus robustes; il me serait difficile de supporter de grandes austérités.

— La plus grande, continua-t-il, c'est le jeûne; c'est celle qui met la cognée à la racine de l'arbre : les

autres ne font qu'effleurer, égratigner, émonder. Le corps, nourri maigrement, est plus aisé à dompter ; bien nourri, il regimbe, il se cabre. Ceux qui sont naturellement sobres, ont un grand avantage pour l'étude et les exercices de la vie spirituelle. Leur corps peut se comparer à ces coursiers que le frein modère, et dont il dirige aisément les mouvements.

Le saint Prélat n'était point pour les jeûnes immodérés. L'esprit, disait-il, succombe sous le poids du corps, quand celui-ci est trop gras, et le corps, quand il est trop maigre, est trop faible pour supporter l'esprit. Il aimait, à cet égard, un genre de vie sage, uniforme. Dieu, disait-il encore, veut être honoré avec jugement, et il est, d'ailleurs, toujours facile de diminuer les forces du corps, quand on le veut ; tandis que les réparer, quand elles sont perdues, c'est souvent chose difficile et quelquefois impossible. L'esprit doit traiter le corps comme son enfant, lorsqu'il est docile ; comme un sujet rebelle, s'il se révolte ; comme un animal furieux, s'il se comporte en brute. *Je châtie mon corps et je le réduis en servitude*, disait saint Paul (1).

(1) 1 Cor., IX, 27.

CAMUS, V^e p., sect. V.

CHAPITRE VIII.

COLLOT, V^e p., ch. III.

L'esprit de mortification dissimule les austérités au lieu d'en faire parade. Exemple.

Un jour, j'avais servi le Bienheureux d'un mets plus recherché que de coutume. Je m'aperçus qu'il le poussait insensiblement au bord de son assiette, et qu'il mangeait de préférence quelque chose de plus commun :

— Ah ! je vous y prends, lui dis-je. Où est donc le précepte évangélique : *Mangez ce qui vous est présenté* (1) ?

— Vous ne savez pas, me répondit-il avec son amabilité ordinaire, que j'ai un tempérament rustique, un estomac de paysan. Si je ne mange pas des aliments solides, je ne suis pas assez nourri. Ces délicatesses passent trop vite, elles ne me sustentent pas assez.

— Mon Père, ce sont là de vos finesses. C'est sous de semblables voiles que vous cachez votre austérité.

— Je vous assure, répliqua-t-il, que je n'y entends pas finesse ; je vous parle avec sincérité. Cependant, pour parler encore plus franchement, j'avouerai que je trouve plus de goût aux viandes délicates qu'à celles qui sont grossières. Mais comme on est à table pour se nourrir plus que pour satisfaire la sensualité, je prends

(1) Luc, x, 8.

ce qui me convient le mieux pour l'alimentation. Vous savez bien qu'il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger, c'est-à-dire pour goûter des mets et s'occuper l'esprit de leurs diverses qualités. — Néanmoins, continua-t-il, si vous prenez patience, vous me verrez faire honneur à votre bonne chère. Après que j'aurai jeté les fondements avec ces viandes plus matérielles, je couvrirai d'ardoise l'édifice, je mettrai par-dessus les morceaux délicats que vous prenez la peine de me servir.

Que de vertus brillent dans cette action, en apparence si commune ! On y voit à la fois la vérité, la sincérité, la candeur, la simplicité, la tempérance, la sobriété, la politesse, la condescendance, la bienveillance, la douceur, la bonté, la prudence, une égalité d'humeur charmante. Les âmes saintes, qui agissent par le mouvement de la grâce, ne font rien de petit. Les œuvres de Dieu, celles de la grâce surtout, sont parfaites, et la gloire les couronne. *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous fassiez autre chose*, dit l'Apôtre, *faites tout pour la gloire de Dieu* (1).

(1) 1 Cor. x, 31.

CAMUS, IV^e p., sect. XXI.

CHAPITRE IX.

COLLOT, IV^e p., ch. XIX.

Suite du chapitre précédent. — Autre exemple.

Le Bienheureux exerçait sur son corps des austérités qu'il avait soin de tenir cachées. Il se servait si adroitement des instruments de pénitence, que son valet de chambre même ne remarqua jamais qu'il en fît usage. Ce secret ne fut révélé qu'à sa mort.

On peut juger de ses saintes industries à cet égard par la particularité suivante :

Un jour, son valet de chambre trouva dans une aiguière un peu d'eau roussâtre et comme teinte de sang. Il en fut surpris ; car l'eau, dont celle-ci était le reste, avait été apportée par lui la veille pour laver les mains du Bienheureux, et alors elle était pure. Voulant donc savoir la cause de ce petit mystère, qui l'étonnait, le domestique résolut de tout examiner, d'avoir les yeux ouverts sur tout et de ne rien laisser échapper. Sa vigilance était continuelle. A la fin il découvrit ce qu'il cherchait. Le Saint avait lavé sa discipline ensanglantée dans cette eau, et l'avait jetée ensuite, mais sans prendre assez de précaution cette fois pour qu'il n'en restât pas quelques gouttes au fond du vase. C'est ainsi que le mystère fut éclairci.

Aussi, le Bienheureux estimait-il plus le secret de la

mortification extérieure que la mortification même. Souvent le mérite de celle qui paraît au dehors est emporté par le souffle de la vanité et de l'amour-propre. C'était contre cette sorte d'ostentation que s'élevait notre divin Sauveur dans l'Evangile. S'il veut qu'on s'enferme pour prier, combien plus le veut-il lorsqu'il s'agit de pratiquer des austérités corporelles, austérités qui, en affligeant le corps, pourraient donner à l'esprit un vain orgueil, si elles étaient connues?

CAMUS, III^e p., sect. VIII.

CHAPITRE X.

COLLOT, III^e p., ch. IV.

La vraie mortification souffre l'injustice en silence.

Je me plaignais un jour, en présence du Bienheureux, d'un tort grave qui m'avait été fait. Ce tort était manifeste; le Saint le reconnaissait et en avouait hautement l'injustice. Me voyant si bien appuyé, je triomphais; les expressions me venaient en foule pour démontrer de plus en plus mes droits, et les mettre dans un jour éclatant.

Le Bienheureux, qui remarquait de l'imperfection dans ce flux de paroles, l'arrêta par un seul mot : Il est vrai, dit-il, qu'ils ont tort de vous avoir traité de la sorte. Cette manière d'agir est indigne d'eux, et d'autant plus indigne, que leur tort s'adresse à une personne de votre caractère. Je vois cependant, dans cette

affaire, une chose à désirer pour rendre votre cause encore meilleure, et cette chose dépend entièrement de vous.

— Qu'est-ce donc, je vous prie? me hâtai-je de demander.

— Ce serait, répondit-il, de garder là-dessus un silence patient et sage.

Cette réponse me déferra tellement, que je me tus à l'instant; les mots me manquèrent pour répliquer.

CAMUS, x^e p., sect. XXVIII et XXIX.

CHAPITRE XI.

COLLOT, x^e p., ch. XVI.

La vraie mortification évite de se plaindre.

Quelques personnes d'une éminente vertu m'avaient offensé, et je m'en plaignais à notre Bienheureux. Ignorez-vous, me dit-il, que les mouches dont la piqûre est la plus douloureuse, sont celles qui font le miel?.. Puis, il me consola par ces paroles : Pensez par qui fut trahi Jésus-Christ. Ecoutez ce qu'un prophète lui fait dire au sujet des plaies de son corps : *J'ai reçu ces blessures dans la maison de ceux qui m'aimaient* (1). Les personnes dont vous avez à vous plaindre ont été trompées par un faux zèle; il faut croire qu'elles vous rendront justice, lorsque la vérité aura pris la place de l'erreur dans leur esprit. Il y a vingt-quatre heures

(1) Zach., XIII, 6.

dans le jour; à chacune suffit son mal. Priez Dieu qu'il éclaire ces personnes, et qu'il vous délivre de la calomnie des hommes (1). Au surplus, n'est-ce pas le devoir du vrai chrétien de bénir ceux qui le maudissent, de prier pour ceux qui le persécutent, de rendre le bien pour le mal, s'il veut être enfant du Père céleste, *qui fait luire le soleil et pleuvoir sur les méchants comme sur les bons* (2). Soupirez devant Dieu doucement, et dites-lui : Ils me maudiront, mais vous me bénirez. *Maledicent, et tu benedices* (3).

Il me fit ensuite cette observation : Si la plainte, dit-il, n'est pas juste, et le mal grand et pressant, elle est toujours blâmable ; toujours elle dénote une âme faible et trop sensible sur ce qui la regarde.

Le vrai serviteur de Dieu, disait-il encore, se plaint rarement, et plus rarement il désire d'être plaint. Ceux qui se plaignent, ajoutait-il, pour être plaints ensuite, ressemblent à ces enfants qui jettent les hauts cris pour s'être blessés au doigt, et qui se taisent quand leur nourrice a soufflé dessus, ou fait semblant de pleurer avec eux. Le monde voit sans cesse des condoléances qui n'ont pas plus de vérité. La plupart des deuils ne sont que des tristesses étudiées, des douleurs apparentes, artificieuses, semblables à celle de cette femme qui, sur la fausse nouvelle de la mort de son mari, prit le

(1) Matt. VI, 34.
(2) Matt. V, 44, 45.
(3) Ps. CVIII, 28.

deuil, et ne voulut pas le quitter après avoir appris qu'il vivait, parce que, disait-elle, le deuil lui convenait mieux maintenant qu'auparavant.

Nos peines, vues au travers de la croix, disparaissent comme les étoiles à la présence du soleil. Les membres oseraient-ils se plaindre, quand le chef souffre d'inexprimables douleurs? Les amertumes du Sauveur sont les éléments d'un remède qui guérit tous nos maux (1).

Que si nous n'avons pas assez de force pour souffrir en silence, si nous sommes trop faibles pour supporter la douleur avec joie, et nous glorifier dans les croix (2), ayons au moins la prudence de ne verser nos plaintes que dans le sein de personnes choisies; de personnes qui non-seulement nous aiment et méritent notre confiance, mais soient, de plus, douées d'une âme forte, d'un caractère énergique. Faibles, en prenant à nos peines une part trop sensible, elles les aigrissent, au lieu de les diminuer et de les adoucir. Comme l'huile jetée sur le feu en augmente la flamme, de même leur compassion trop tendre rend la douleur de l'âme plus vive, plus profonde.

Une femme se plaignant un jour au saint Evêque de ce que son mari, lorsqu'il se portait bien, la quittait pour aller à la guerre, et de ce que son humeur le rendait inabordable lorsqu'il revenait chez lui malade ou

(1) Tract. de passione Dom. c. 4, n. 17, apud S. Rom.
(2) S. Paul, passim.

blessé : A quelle sauce faudra-t-il donc vous mettre? lui répondit-il. Il ne saurait demeurer avec vous quand il se porte bien, ni vous avec lui quand il est malade : si vous ne vous aimiez qu'en Dieu, votre amitié, toujours égale dans l'absence et dans la présence, dans la maladie et dans la santé, ne serait pas sujette à toutes ces vicissitudes. Demandez à Dieu avec instance qu'il sanctifie le sentiment qui vous unit; autrement, je n'espère pas que vous jouissiez jamais d'aucun repos.

CAMUS, XI^e p., sect. I.

CHAPITRE XII.

COLLOT, XI^e p., ch. I.

Même sujet.

Une autre fois, je me plaignais encore au Bienheureux d'un grand outrage qui m'avait été fait : A tout autre que vous, me répondit-il, je tâcherais de donner quelque consolation ; mais votre vocation et le pur amour que j'ai pour vous m'autorisent à me dispenser de cette civilité. Je n'ai donc point d'huile à verser sur votre plaie, je n'y mettrai que du vinaigre et du sel; en la traitant autrement, je l'enflammerais peut-être davantage.

— Vous avez dit, continua-t-il, qu'il fallait une patience prodigieuse et à toute épreuve pour souffrir de tels affronts sans mot dire. Certes, la vôtre n'est pas de trop forte trempe, puisque vous vous plaignez si fort.

— Mais, mon Père, répartis-je, je dépose ma peine dans votre sein seulement, et je ne la dis qu'à l'oreille de votre cœur. A qui aura recours un enfant dans ses tribulations, si ce n'est à son père?

— O véritable enfant, répliqua-t-il, jusqu'à quand aimerez-vous votre enfance? Faut-il que le père des autres, celui qui tient de Dieu le rang de père dans l'Eglise, fasse l'enfant? Quand on est petit, on peut parler comme les petits; mais si le bégaiement est agréable dans un enfant à la mamelle, il ne convient point à celui qui n'est plus enfant (1). Il vous faut, pour nourriture, non du lait, mais du pain, et un pain dur. Quoi! vous vous plaignez à un père de la terre, vous qui, avec David, deviez dire à votre Père céleste : *Je me suis tû; je n'ai pas seulement ouvert la bouche, ô mon Dieu, parce que c'est vous qui m'avez frappé* (2).

— Mais, direz-vous, le coup ne vient pas de Dieu; il vient des hommes, d'une assemblée de méchants.

— Vous n'apercevez donc pas la main de Dieu, qui se sert de la malice des hommes, en lui laissant un libre cours, pour vous corriger ou vous exercer à la vertu? Job était plus clairvoyant. *Dieu*, disait-il, *m'avait donné des biens, Dieu me les a ôtés* (3). Il n'accuse ni le démon, ni les voleurs, de les avoir ravis; c'est à Dieu qu'il attribue ce qu'il souffre; à Dieu qui dépouille ou enrichit

(1) Cor. XIII, 11.
(2) Ps. XXXVIII, 13.
(3) Job. II, 2, 1.

par les instruments qu'il lui plaît d'employer. Que vous êtes loin de ressembler à celui qui disait que *la verge et le bâton dont Dieu le frappait, le consolaient; qu'il était comme un homme sans secours, abandonné et libre néanmoins parmi les morts;* et mille autres choses que l'esprit de mortification lui inspirait (1)!

— Mais, mon Père, me direz-vous encore, depuis quand êtes-vous devenu si sévère? Depuis quand avez-vous changé votre douceur en cruauté? Ainsi Job parlait à Dieu : Où sont vos anciennes compassions?

— Certes, elles sont aussi fraîches, aussi nouvelles que jamais; car Dieu sait si je vous aime, et si je m'aime moi-même plus que vous. Les reproches que je vous fais, je les ferais à ma propre âme, si elle s'était oubliée au même point.

— Puisque vous vous plaignez de cet outrage, continua-t-il, vous ne l'aimez donc pas? Mais alors, ô homme de peu de foi, de peu de patience, que deviennent ces maximes de l'Evangile, de présenter la joue aux soufflets, d'abandonner la tunique à celui qui enlève le manteau? Que deviennent la béatitude des persécutés, la bénédiction donnée à ceux qui nous maudissent, la prière pour ceux qui persécutent, l'amour des ennemis, la bienfaisance à l'égard de ceux qui nous font du mal? A votre avis, sont-ce là des ornements de cabinet? Ne sont-ce pas plutôt les insignes de l'époux,

(1) Ps. xxii, 47. — Psal. xxxvii, 14.

les sceaux qu'il nous commande d'apposer sur nos cœurs et nos bras, sur nos pensées et nos œuvres?

Eh bien, je vous pardonne par indulgence, pour me servir des termes de l'Apôtre, mais à condition que vous aurez plus de courage à l'avenir; que désormais vous cacherez de semblables faveurs, quand Dieu vous en accordera, comme un parfum qui s'évente au grand air; que vous en rendrez grâces au Père céleste, dans votre cœur, comme d'un bienfait précieux. Quoi de plus précieux, en effet, puisque c'est une parcelle de la croix de son divin Fils?

Vous prenez plaisir à porter une croix d'or sur votre poitrine, et vous ne pouvez en souffrir une autre sur votre cœur, quand elle vous crucifie! Vous vous vantez de votre patience, quand elle vous échappe! Vous voudriez que je vous jugeasse patient malgré vos plaintes! Le grand effet de la patience, son caractère le plus certain, c'est de ne pas même se plaindre dans les maux de cette vie.

Au reste, vous avez tort, ce me semble, d'appeler à votre aide un aussi puissant auxiliaire que la patience, dans cette affaire; un peu de modestie et de silence, ce serait bien assez.

Il me renvoya terrassé et honteux, mais si fortifié qu'il me semblait, au sortir de là, que tous les affronts du monde n'auraient pu m'arracher la moindre plainte.

J'ai retrouvé avec plaisir, dans une de ses lettres, ce

qu'il me dit dans cette circonstance. « Rien, écrit-il, » ne nous peut donner une plus grande tranquillité en » ce monde que la fréquente considération des afflic- » tions, nécessités, mépris, calomnies, injures et ab- » jections qui survinrent à Notre Seigneur, depuis sa » naissance jusqu'à sa douloureuse mort. Au regard de » tant d'amertumes, n'avons-nous pas tort d'appeler » adversités, peines et offenses, les menus accidents » qui nous arrivent; n'avons-nous pas, dis-je, honte » de lui demander la patience pour si peu de chose que » cela? vu qu'une seule petite goutte de modestie suffit » pour paisiblement supporter les affronts que nous pré- » tendons nous être faits. »

LIVRE NEUVIÈME.

DE LA CHASTETÉ.

CAMUS, V^e p., sect. I. **CHAPITRE PREMIER.** COLLOT, V^e p., chap. I.

De la modestie.

Le Bienheureux avait un si grand amour pour la pureté, qu'il ne pouvait souffrir la moindre action, le moindre geste, qui pût en ternir l'éclat. Il avait coutume de l'appeler *la belle et blanche vertu de l'âme;* et, là-dessus, il faisait deux comparaisons.

Quelque nette et polie, disait-il, que soit la glace d'un miroir, il ne faut qu'un souffle pour la ternir, et la rendre impropre à représenter un objet quelconque. Voyez-vous le lys, disait-il encore, c'est le symbole de la pureté: il conserve sa blancheur et la suavité de son

parfum parmi les épines, et tant qu'aucune main ne le touche; mais si on l'arrache, si on le touche indiscrètement, il se fane, il se flétrit, son odeur devient insupportable.

De là il concluait la nécessité de la modestie pour conserver la pureté. Aussi ne voulait-il pas qu'on se laissât toucher, même par badinage, au visage ou aux mains. Il pensait que, quoique ces actions ne soient pas toujours contraires à l'honnêteté, elles lui apportent néanmoins quelque flétrissure.

CAMUS, I^re^ p., sect. V. — COLLOT, I^re^ p., chap. IV.

CHAPITRE II.

La chasteté est compatible avec les œuvres de charité.

Au commencement de mon épiscopat, je me plaignais au Bienheureux du combat que se livraient deux vertus dans mon cœur. Il me demanda, avec la bonté qui lui était si naturelle, quelles elles étaient. Je lui répondis que c'était la charité et la chasteté.

La charité, continuai-je, presse de secourir le prochain sain ou malade, pauvre ou riche, jeune ou vieux, sans avoir égard à l'âge, au sexe, à la condition, ne regardant que Dieu en toutes choses et toutes choses en Dieu. La chasteté, au contraire, sait qu'elle porte un trésor inestimable dans un vase d'argile, et que ce trésor peut périr par suite de différentes tenta-

tions. Aussi le moindre regard l'épouvante, une parole légère l'inquiète; tout lui est suspect, les ris, les compagnies, la bonne chère, les lectures amusantes, les plaisirs. Elle marche comme celui qui, chargé d'or et de diamants, traverserait une forêt renommée pour les brigandages qui s'y commettent, et qui se cacherait au moindre bruit. Que faire dans cette perplexité? Comment accorder deux vertus, en apparence si incompatibles?

Voici la réponse toute céleste, tout angélique, qu'il me donna. Il faut, dit-il, distinguer les personnes qui, établies en dignité, sont chargées du soin des autres, et celles qui, dans une vie privée, n'ont qu'elles-mêmes à conduire. Les premières doivent donner leur chasteté en garde à leur charité, et si leur charité est véritable, elle leur en rendra bon compte; elle lui servira de forteresse. Les personnes qui vivent d'une vie privée, feront mieux de donner leur charité en garde à leur chasteté, de s'environner d'une grande réserve et de se peu produire.

La raison de cette différence, c'est que les supérieurs, étant obligés par leur charge de s'exposer aux dangers inséparables des occasions, s'y exposent dès lors sans témérité, et peuvent compter sur l'assistance d'une grâce proportionnée à leurs besoins; tandis que les simples particuliers feraient, presque toujours, en s'y exposant, une action présomptueuse qui les rendrait indignes du secours de Dieu. *Celui qui aime le*

danger, et non précisément celui qui s'y expose, *périra dans le danger* (1).

CAMUS, VII^e p., sect. XXII.

CHAPITRE III.

COLLOT, VII^e p., ch. IX.

De la chasteté des yeux. — Exemple.

On parlait un jour devant le Bienheureux d'une dame de son pays et sa parente; et, comme on disait que c'était la plus belle femme de cette contrée, il se tourna vers moi en m'adressant cette parole : Je l'ai ouï dire à plusieurs personnes.

— Comment! vous la voyez fort souvent, elle est votre proche parente, et vous en parlez ainsi sur le rapport d'autrui ?

— Il est vrai, répliqua-t-il, que je l'ai vue souvent, et que beaucoup de fois je lui ai parlé; mais je vous assure que je ne l'ai pas encore regardée. Voyez-vous, ajouta-t-il, cette parente est d'un sexe qu'il faut voir sans le regarder. Il faut le voir en général, pour distinguer que c'est une femme, mais éviter avec soin de fixer sur lui ses regards.

Ceci me rappela l'exemple de Job et celui d'Alexandre : de Job, *qui avait fait un pacte avec ses yeux, afin de ne pas même penser à une vierge;* d'Alexandre, qui ne voulut pas voir la femme du roi de Perse ni les filles de

(1) Eccli. III, 27.

sa suite, parce que, disait-il, les dames persanes faisaient mal aux yeux.

Saint Ambroise, donnant à une vierge des avis pour la conservation de sa virginité, lui conseille de veiller soigneusement sur ses yeux, de peur que les larrons, c'est-à-dire les mauvaises pensées, les mauvais désirs, n'entrent par là dans son âme. Que vos yeux, lui dit-il, se portent indifféremment sur les hommes sans s'arrêter sur aucun. Cela, c'est voir sans regarder, comme faisait notre Bienheureux.

Dans une autre occasion, on parlait d'une femme qu'un seigneur de marque avait épousée pour sa beauté. J'ai entendu affirmer, dit le saint Prélat, qu'elle est fort spécieuse, mais je ne la vis jamais.

— Pourquoi, mon père, lui demandai-je, vous servez-vous du mot *spécieuse*? Je ne sais si ce mot est savoyard; mais, à coup sûr, il n'est pas français.

— Il n'est, répondit-il, ni français, ni savoyard; mais, en revanche, il est fort ecclésiastique. Quand des personnes comme nous parlent de ce sexe, il me semble que ces mots *beau, belle, beauté,* sont déplacés dans leur bouche, parce qu'ils semblent énoncer un jugement porté d'après leurs propres regards. C'est pourquoi il est à propos d'employer des termes plus modestes et moins usités.

CAMUS, XVI^e p., sect. XLIII.

CHAPITRE IV.

COLLOT, XVI^e p., ch. XXIII.

De la modestie en se couchant.

Il faut se coucher décemment, en pensant que l'œil de Dieu, qui ne dort point, nous voit dans cette action, que nos anges gardiens sont présents, et que les esprits malins sont là pour nous tendre des piéges. Jugeant de nos dispositions intérieures par celles de notre extérieur, ils prennent de là sujet de lancer leurs dards contre nous, dans l'obscurité : ce que le psalmiste appelle *les trames, les embûches de la nuit* (1).

« Nous devons, dit le Bienheureux, avoir Dieu de-
» vant les yeux toujours et en tout lieu, aussi bien
» étant seuls qu'en compagnie, et en tout temps, oui,
» même en dormant. Un grand saint l'écrivit à son dis-
» ciple, disant qu'il se couchât modestement en la pré-
» sence de Dieu, de la même manière que ferait celui
» à qui Notre Seigneur, étant encore en vie, comman-
» derait de se coucher et de dormir en sa présence.
» Quoique vous ne le voyiez pas, dit-il, et n'entendiez
» pas le commandement qu'il vous en fait, ne laissez
» pas de le faire tout de même que si vous le voyiez,
» parce qu'en effet il vous est présent et vous garde
» pendant que vous dormez. O mon Dieu! combien
» nous coucherions-nous modestement et dévotement,

(1) Ps. XC, 6.

» si nous vous voyions ! Sans doute, nous croiserions » les bras sur notre poitrine avec une grande dé- » votion (1). »

Quelques serviteurs de Dieu récitent en se couchant ces passages des livres saints : *Je dors, mais mon cœur veille* (2). *Gardez-moi, Seigneur, comme la prunelle de vos yeux, couvrez-moi de l'ombre de vos ailes* (3) ; *environnez-moi de votre vérité comme d'un bouclier, et me préservez de tout ce qui effraie pendant la nuit* (4). *Dans lui, je dormirai, je me reposerai en paix* (5). *Si Dieu ne garde la cité, c'est en vain que veille celui qui la garde* (6).

CAMUS, IV^e^ p., sect. II.

CHAPITRE V.

COLLOT, IV^e^ p., chap. II.

De la chasteté du cœur.

Je ne saurais dire à quel haut point d'estime le Bienheureux mettait la chasteté du cœur. Il disait que celle du corps n'était que l'écorce, et que l'autre était la moëlle; que dans celle du cœur était la racine de l'arbre, et dans celle du corps, les branches et les feuilles. La chasteté corporelle est assez commune et peut se trouver parmi les infidèles et ceux même qui

(1) Entret. IX.
(2) Cant. V, 2.
(3) Psal. XVI, 8.
(4) Psal. XC, 5.
(5) Psal. IV, 9.
(6) Psal. CXXVI, 1.

sont dominés par d'autres vices ; mais celle du cœur est rare, et trop peu de personnes, hélas ! peuvent dire : mon cœur est pur.

Je ne veux pas dire que le Bienheureux faisait consister la pureté du cœur dans l'exemption des convoitises de la nature ; ce serait mettre l'essence de cette vertu dans l'insensibilité. D'ailleurs, celui qui n'a point été tenté, que sait-il ? La convoitise à laquelle on résiste, est une victoire, un triomphe. Il plaçait donc cette vertu dans le renoncement habituel aux affections qu'elle condamne, affections qui mériteraient plutôt le nom d'infections, puisqu'elles corrompent la volonté et le cœur, c'est-à-dire la source de la vie spirituelle.

Saint Bernard faisait à ce sujet une observation.

Converser souvent et familièrement, disait-il, avec des personnes de l'autre sexe, sans perdre quelque chose de cette chasteté du cœur, et quelquefois sans la perdre entièrement, ce serait un miracle plus grand que de ressusciter les morts.

C'est un des caractères de la chasteté du cœur d'être craintive. Entre les combats des chrétiens, disait saint Jérôme, les plus âpres sont ceux de la chasteté. Ils sont aussi les plus communs, et néanmoins ceux où la victoire est plus rare. Celui qui se fie sur sa chasteté passée est dans un grand danger de quelque chute prochaine (1).

(1) Partie III, chap. XII.

LIVRE DIXIÈME.

DE LA DOUCEUR.

CAMUS, I^re p., sect. VI. **CHAPITRE PREMIER.** COLLOT, I^re p., ch. V.

Force de la douceur.

On avait été contraint de mettre en prison un ecclésiastique scandaleux du diocèse du Bienheureux. Après quelques jours, cet ecclésiastique témoigna du repentir, et demanda instamment et avec larmes à aller se jeter aux pieds de son saint Evêque, qui déjà lui avait pardonné plusieurs fautes. Les officiers, qui connaissaient la douceur de l'homme de Dieu, refusaient de consentir à cette demande. Ils savaient que, pour le Bienheureux, voir cet infortuné pécheur et lui pardonner, ce serait tout un, quoique les scandales de cet homme mé-

ritassent une punition exemplaire. Cependant, à force de supplications, il obtint ce qu'il désirait, et alors se produisit un de ces effets de la grâce, que les siècles doivent admirer.

Arrivé devant son évêque, l'ecclésiastique se jette à ses pieds, demande miséricorde, promettant de changer de vie et de faire abonder le bon exemple là où le scandale avait abondé. A son tour, le saint Evêque tombe à genoux devant le coupable, et lui dit en fondant en larmes : Moi aussi, je vous demande, par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, dans laquelle nous espérons, que vous ayez pitié de moi, de tous les ecclésiastiques de ce diocèse, de l'Eglise, de la religion que vous ruinez d'honneur par votre vie scandaleuse. Que de blasphèmes ne fait-elle pas proférer contre notre foi ! Je vous demande que vous ayez pitié de vous-même, de votre âme, que vous perdez pour l'éternité. Je vous exhorte, de la part de Jésus-Christ, à vous réconcilier avec Dieu par une sincère pénitence. Je vous en conjure, continua-t-il, par tout ce qu'il y a de saint, de sacré, dans le ciel et sur la terre, par le sang de Jésus-Christ que vous foulez aux pieds, par la bonté de ce divin Sauveur que vous crucifiez de nouveau, par l'esprit de grâce que vous outragez.

L'esprit de Dieu parlait par la bouche de ce saint pasteur. Aussi ses remontrances eurent-elles tant d'efficacité, que le coupable, non-seulement ne retomba plus dans ses désordres, mais devint un exemple de vertu.

CAMUS, III^e p., sect. XXIII.

CHAPITRE II.

COLLOT, III^e p., ch. XI.

Même sujet.

Je disais un jour à un grand et saint prélat, homme très éclairé dans les voies de Dieu et la science des saints, que j'admirais dans le Bienheureux cette incomparable douceur avec laquelle, sans violence aucune, il amenait toutes les volontés à la sienne. Il fait ce qu'il veut, continuai-je; il le fait d'une manière si suave et néanmoins si forte, que rien ne peut lui résister. Mille tombent à sa gauche, dix mille à sa droite. Tout cède, comme par enchantement, à sa persuasion.

C'est cette douceur même, me répondit le prélat, qui le rend si puissant. L'acier, qui est beaucoup plus fort que le fer, a cependant une trempe beaucoup plus facile. *Heureux*, a dit le divin Maître, *ceux qui sont doux; car ils posséderont la terre* (1). Toutes les volontés seront entre leurs mains; ils seront les souverains des cœurs; tous courront après eux, attirés par l'odeur de leurs parfums.

Notre Bienheureux répétait souvent ces paroles, dont il avait fait une de ses maximes : *Heureux les cœurs pliables, car ils ne rompront jamais.* Non, assurément, ils ne rompront jamais; au contraire, tout ira se briser contre eux.

(1) Matt. v, 4.

CAMUS, I^re p., sect. XIX.

CHAPITRE III.

COLLOT, I^re p., ch. XVI.

Même sujet. — Exemple.

Le Bienheureux avait un domestique de bonne mine, gracieux, plein de vertu et d'une aimable conversation. Plusieurs bourgeois le désiraient pour gendre. Le jeune homme en fit parler au saint Prélat.

— Mon cher.... lui dit, quelques jours après, le Bienheureux, j'aime votre âme comme la mienne; il n'y a sorte de biens que je ne vous désire, et que je ne voulusse vous faire, si j'en avais le moyen : je crois que vous n'en pouvez douter. Vous êtes jeune, et il se pourrait que votre jeunesse donnât dans les yeux de quelques personnes qui vous désireraient. Mais il me semble que c'est avec plus d'âge et de jugement qu'il faut entrer en ménage. Pensez-y sérieusement; quand on s'est embarqué sur cette mer, il n'est plus temps de se repentir. Le mariage est un certain ordre où il faut faire la profession avant le noviciat. S'il y avait là une année de probation comme dans les cloîtres, il s'y trouverait peu de profès.

Au reste, que vous ai-je fait pour vouloir me quitter? Je suis âgé, je mourrai bientôt, et alors vous pourrez prendre tel parti que vous voudrez. Je vous laisserai à mon frère, qui aura soin de vous, et il vous

placera aussi avantageusement que vous le pourriez faire aujourd'hui.

— A ces mots, le jeune homme se jette aux pieds de son maître, lui demande pardon d'avoir pensé à le quitter, et lui promet de nouveau de le servir fidèlement toujours.

— Non, mon enfant, reprit le Bienheureux, je n'entreprends point sur votre liberté, que je voudrais, si elle était perdue, racheter aux dépens de la mienne. Je vous donne seulement un conseil d'ami, tel que je le donnerais à mon propre frère, s'il était de votre âge.

C'est avec cette douceur paternelle qu'il traitait ses domestiques. Il les regardait, non comme ses serviteurs, mais comme ses frères, comme ses enfants.

CAMUS, XIV^e p., sect. XXIII.

CHAPITRE IV.

COLLOT, XIV^e p., ch. VII.

Douceur accompagnée de gravité. — Exemple.

Le Bienheureux, avec l'aide de la grâce, réunit dans sa personne les deux admirables qualités de la gravité et de la douceur. S'il avait des attraits pour se faire aimer, il avait aussi tant de gravité et de modestie, qu'on ne pouvait s'empêcher de le craindre ; mais d'une crainte mêlée de respect et d'amour. J'ai vu plus d'une personne trembler, à son abord, non tant de lui déplaire que de ne pas lui plaire assez.

J'avoue ingénuement que je désirais tellement lui être agréable, qu'un signe de contentement de sa part me ravissait; et s'il ne m'eût appris à rapporter à Dieu tout cela, en fin dernière, sans m'arrêter à lui, plusieurs de mes actions, restées en chemin, ne seraient point arrivées au but.

Des personnes de haute qualité, dont la vie se passait au milieu des grands, des princes, des princesses, m'ont avoué qu'elles se composaient devant notre Saint avec plus d'attention qu'en présence des grands de la terre. Il leur semblait voir sur son visage un rayon de la lumière céleste, qui pénétrait jusqu'au fond de leur cœur.

Quant à sa douceur, elle n'était inconnue qu'à ceux qui ne l'avaient jamais vu. Cette vertu paraissait en lui s'être revêtue d'une forme humaine, et l'on aurait plutôt dit de lui qu'il était la douceur même, qu'un homme doué de cette vertu. Cela lui donnait un tel ascendant sur les esprits, que tout lui cédait. Comme, condescendant envers chacun, il se faisait tout à tous, il n'était de même personne qui ne s'empressât de se ranger à ses désirs, en servant Dieu dans la voie du salut.

CAMUS, XV^e p., sect. III.

CHAPITRE V.

COLLOT, XV^e p., ch. I.

La douceur doit être sobre de compliments.

Quoique le Bienheureux fût d'un naturel affectueux, doux et bon, il était néanmoins fort sobre de compliments; tant étaient grandes sa prudence et sa retenue. Sur ce sujet, comme sur tout le reste, ses maximes étaient d'accord avec sa conduite, ou plutôt celle-ci n'était que la mise en pratique de celles-là.

Il ne faut pas, disait-il, si fréquemment user de caresses, et à tout propos dire des paroles emmiellées, les jetant à pleines mains sur les premiers qu'on rencontre. Car, de même que si l'on mettait trop de sucre sur une viande, elle tournerait à dégoût parce qu'elle serait trop douce; ainsi les caresses trop fréquentes seraient rendues dégoûtantes, et l'on ne s'en soucierait plus, sachant que cela se ferait par coutume. Et, comme les viandes sur lesquelles on met du sel à poignées sont désagréables, à cause de leur acrimonie, tandis que celles où le sel et le sucre sont mis avec mesure, sont agréables au goût; de même les caresses qui sont faites avec mesure et discrétion, sont agréables et profitables à ceux à qui on les fait (1).

(1) Entret. IV.

Par caresses, le Bienheureux entend ici les compliments, les louanges, les paroles flatteuses.

CAMUS, I^re p., sect. XII.

CHAPITRE VI.

COLLOT, I^re p., chap. X.

La douceur sait merveilleusement encourager. — Exemple.

Je fus nommé à l'évêché de Belley par le grand Henry, en 1608, et sacré dans la cathédrale de cette ville par le Bienheureux, le 30 août 1809, après avoir obtenu dispense d'âge. Il me vint depuis quelque scrupule sur cette consécration avant le temps. Je manifestai cette inquiétude au Bienheureux, qui était le guide de mon âme. Il me donna plusieurs raisons pour me tranquilliser. Ces raisons, c'étaient les besoins de mon diocèse, les témoignages qu'avaient rendus de moi, dans le temps, des personnes également honorables et pieuses, le jugement du roi, l'ordre du chef de l'Eglise. Après cela, disait-il, je ne devais point regarder en arrière, *mais me porter*, suivant le conseil de l'apôtre, *vers ce qui était devant moi* (1). Vous êtes venu à la vigne, ajoutait-il, à la première heure de votre jour ; travaillez assez activement pour que ceux qui arrivent à la dernière heure de leur vie ne prennent point le pas sur vous, quant au mérite du travail et quant à l'étendue de la récompense (2).

(1) Philipp. III, 13.
(2) Matt. XX, 1.

Revenant un jour sur cette matière, je lui dis : Mon père, quelque sage, quelque vertueux que l'on vous estime, vous n'avez pas laissé de faire une grande faute, celle de m'avoir sacré trop tôt.

Il est vrai, me répondit-il, que j'ai fait ce péché, et j'ai peur que Dieu ne me le pardonne point; car jusqu'à présent je n'ai pu m'en repentir. Je vous conjure, continua-t-il, par les entrailles de notre commun maître, de vivre de telle sorte que vous ne me donniez jamais de déplaisir à ce sujet. J'ai bien été appelé au sacre d'autres évêques, mais seulement comme assistant. Je n'ai jamais sacré que vous ; vous êtes mon unique, mon coup d'essai et mon chef-d'œuvre. Ayons bon courage, Dieu nous aidera. *Il est notre force, notre salut, que craindrons-nous? Il est le protecteur de notre vie, que redouterons-nous* (1)?

CAMUS, I^re^ p., sect. XXV.

CHAPITRE VII.

COLLOT, I^re^ p., ch. XXI.

Il faut craindre de perdre la douceur dans les réprimandes.

On avait amené devant le Bienheureux un jeune homme, afin que le saint Prélat voulût bien lui faire une réprimande sévère ; mais il se contenta de lui parler avec sa douceur ordinaire. Le jeune homme ne fut

(1) Psal. XXVI, 21.

touché de rien. A la vue de cet endurcissement, le Bienheureux versa des larmes et prédit que ce cœur dur ferait une mauvaise fin. Quelqu'un ayant rapporté que la mère avait maudit ce jeune homme : Ah ! voilà encore le pire, s'écria-t-il ! si cette femme est prise au mot, elle aura beau maudire ses malédictions, que deviendra son fils ? Malheureuse mère d'un plus malheureux fils !

Il ne fut que trop bon prophète. Le jeune homme périt, bientôt après, dans un duel; son corps fut mangé des chiens et des loups, et sa mère mourut de chagrin.

Or, quelques personnes s'étant permis de reprocher au Bienheureux sa trop grande douceur à l'égard de cet infortuné, lorsqu'on l'avait conduit devant lui, « Que voulez-vous que j'y fasse, répartit-il ; j'ai fait » tout ce que j'ai pu pour m'armer d'une colère qui ne » péche point ; j'ai pris mon cœur à deux mains, et je » n'ai pas eu la force de le lui jeter à la tête.

» Et puis, à vous dire vrai, ajouta-t-il, je craignais » d'épancher en un quart d'heure ce peu de liqueur de » mansuétude, que je tâche de recueillir depuis vingt- » deux ans, comme une rosée, dans le vase de mon » cœur. Les abeilles sont plusieurs mois à faire peu de » miel, que l'homme avale en une bouchée. Et puis, à » quoi bon parler, lorsqu'on n'est point écouté ? Ce » jeune homme n'était pas capable de remontrances ; » car la lumière de ses yeux, c'est-à-dire de son juge- » ment, n'était point avec lui. Je ne lui eusse de rien

» servi, et je me fusse peut-être fait grand tort. J'au-
» rais imité ceux qui se noient avec ceux qu'ils veulent
» sauver. Il faut que la charité soit prudente et judi-
» cieuse. »

Perdre la douceur en reprenant les autres, c'est ressembler à ceux qui, si j'ose faire cette comparaison, mouchent une chandelle avec leurs doigts ; ils la font mieux éclairer, mais ils se salissent et se brûlent.

LIVRE ONZIÈME.

DE LA RETRAITE et DE L'ABNÉGATION.

CAMUS, IVe p., sect. XXIII. **CHAPITRE PREMIER.** COLLOT, IVe p., ch. XXI.

La vraie solitude, c'est l'union avec Dieu.

Nous entrâmes un jour ensemble dans la cellule d'un chartreux, homme distingué par la beauté de son esprit autant que par sa rare piété, et nous y trouvâmes ces deux vers d'un poëte ancien, écrits autour de son étude :

Tu mihi curarum requies, tu nocte vel atrâ
Lumen, et in solis tu mihi turba locis.

TIBULLE.

Ce qui peut se traduire ainsi : *En toi je trouve un repos exempt d'inquiétudes, un flambeau dans les plus*

sombres nuits; tu me tiens lieu du monde entier dans le désert.

Là-dessus, nous nous mîmes à gloser. Le Bienheureux dit que Dieu est l'unique repos de ceux qui, pour écouter sa voix dans leur cœur, avaient quitté le monde; que l'attention à cette divine voix était si nécessaire dans la solitude, que sans elle, celle-ci serait un long martyre, une source d'inquiétudes, et non le centre du calme et du repos. Il ajouta que ceux qui avaient les sollicitudes de Marthe, ne laissaient pas de jouir de l'excellente part de Marie, dans un calme profond, pourvu qu'ils rapportassent à Dieu tous leurs soins

Auprès des premières parties des vers du poëte, nous vîmes ces paroles du roi-prophète : *Hæc requies mea in sæculum sæculi; hìc habitabo quoniam elegi eam* (1). C'est en Dieu plutôt qu'en une cellule, dit le saint Prélat, qu'il faut faire élection de domicile, pour ne changer jamais de demeure. Oh! bienheureux ceux qui habitent dans une maison, qui est non-seulement au Seigneur, mais le Seigneur même! ils loueront Dieu dans les siècles des siècles.

Nous vîmes une autre devise qui portait : *Unam petii à Domino hanc requiram, ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ; ut videam voluptatem Domini, et visitem templum ejus* (1). Cette vraie de-

(1) Psal. CXXXI, 14.

meure du Seigneur, observa le Bienheureux, c'est sa sainte volonté.

Revenant à nos vers, sur ces paroles, *tu nocte vel atrâ lumen*, Jésus naissant à Bethléem, dit-il, fit luire un beau jour au milieu de la nuit ; par son incarnation, il est venu éclairer ceux qui étaient assis dans les ténèbres. Quand nous marcherions dans les ombres de la mort, nous n'aurions rien à craindre, s'il était à nos côtés. Lumière inaccessible à l'obscurité, lumière éternelle, nulles ténèbres ne peuvent diminuer l'éclat qu'il répand sur l'univers.

Sur ces paroles, *et in solis tu mihi turba locis :* oui certes, dit-il, la solitude avec Dieu est préférable à la multitude qui remplit les palais des grands. Misérable grandeur, qui s'acquiert avec des peines infinies, qui ne se conserve que par la perte du repos, les ennuis, l'accablement des affaires, et ne se perd qu'en traînant après elle de longs regrets.

Voici un des beaux mots de notre Saint : Il faut, disait-il, se plaire avec soi-même dans la solitude, avec le prochain en compagnie, et partout uniquement en Dieu. Quiconque fait autrement s'ennuiera en tout lieu. Sans Dieu, la solitude est une mort, la compagnie un péril ou un dommage. Avec Dieu, il fait bon partout ; sans lui, nulle part.

CAMUS, X^e p., sect. XII.

CHAPITRE II.

COLLOT, X^e p., ch. VI.

L'abnégation est ennemie de la prudence de la chair.

Le Bienheureux disait souvent qu'il *faut marcher devant Dieu, selon l'esprit de foi.* Or, voici, selon moi, ce que cela veut dire :

Marcher ainsi, c'est se conduire, non suivant les maximes que suggèrent la chair et le sang ou la raison humaine, mais suivant celles qu'a révélées le Père céleste. C'est chercher Jésus-Christ à la façon des Mages, en prenant pour guide la lumière d'une étoile, c'est-à-dire de la grâce. Mais, marcher dans la foi vive, c'est, de plus, agir avec l'ardeur d'amour que donne la charité, âme de la vie de la foi. C'est marcher, comme Abraham, *dans la plus grande chaleur du jour* (1); ce n'est pas seulement croire, c'est croire et faire.

Ceux, au contraire, qui ne suivent que le flambeau de la prudence, de la chair et de la raison humaine, ressemblent à ceux qui, pendant la nuit, marchent à la lueur d'exhalaisons enflammées qui les conduisent dans des précipices. Par exemple, la prudence de la chair inspire la haine des ennemis; la foi enseigne à les aimer. Celle-là dit : Venge-toi; celle-ci : Pardonne

(1) Gen. XVIII, 1.

comme tu veux que Dieu te pardonne. Celle-là dit qu'il faut amasser du bien, que les riches sont heureux, qu'il faut ne se laisser manquer de rien ; celle-ci tient un langage tout opposé. Heureux, dit-elle, le peuple dont le Seigneur est le Dieu (1) ; heureux les pauvres d'esprit (2) ; va, vends tout ce que tu as et le donne aux pauvres (3) ; si vous avez des richesses, n'y attachez point votre cœur (4) ; à celui qui te prend ton manteau, cède encore ta tunique (5) ; le désir des richesses est la racine de tous les maux (6). Celle-là regarde comme un intolérable affront de recevoir un soufflet ; celle-ci veut qu'on présente l'autre joue ; elle s'honore et se réjouit d'être humiliée pour le nom de Jésus-Christ.

Le jour n'est pas plus opposé à la nuit que les maximes de la foi à celles de la prudence humaine ; ce sont les deux extrêmes.

Voyons donc si nous voulons suivre le monde ou Jésus-Christ ; car il faut faire un choix : il ne peut y avoir d'alliance entre Jésus-Christ et Bélial, entre l'obscurité et l'éclat de la lumière, entre Jérusalem et Babylone. Nul ne peut servir des maîtres si opposés ; il

(1) Ps. CXLIII, 15.
(2) Matt. V, 3.
(3) Matt. XIX, 21.
(4) Matt. V, 40.
(5) Ps. LXI, 11.
(6) 1 Tim., VI, 10.

faut opter entre leurs maximes respectives : les unes sont de la sagesse d'en haut, les autres de la sagesse appelée par l'Apôtre, terrestre, animale, diabolique. L'amitié du monde est ennemie de Dieu. Vouloir se joindre au monde, c'est se retirer du royaume de Jésus-Christ. En un mot, les enfants du siècle sont appelés enfants de ténèbres ; ceux de lumière sont ceux qui marchent selon l'esprit de foi, qui, s'opposant aux désirs de la chair, la crucifie avec toutes ses convoitises.

CAMUS, II^e p., sect. VIII.

CHAPITRE III.

COLLOT, II^e p., ch. V.

La solitude n'est pas exempte de dangers.

Quelqu'un louait un jour, en présence du Bienheureux, la vie solitaire, qu'il disait innocente, sainte, exempte de périls.

Le saint Prélat fit observer qu'elle avait aussi ses misères et ses dangers ; que, comme il y a de bonnes et de mauvaises sociétés, il y a de même une bonne et une mauvaise solitude ; qu'elle est bonne, lorsque c'est *Dieu qui y attire et qu'il parle au cœur* (1) ; et mauvaise dans le cas contraire, suivant ces paroles : *Malheur à celui qui est seul* (2) ; que si c'était assez de se retirer

(1) Osée. II, 4.
(2) Eccle. IV, 10.

dans la solitude pour devenir saint, la sainteté serait une conquête facile.

Comme on lui répliqua qu'au moins, dans la solitude, il n'y avait pas autant de tentations ni autant d'occasions de péché: « Il y a, répondit-il, des démons » qui vont par les lieux déserts, aussi bien que parmi » les villes. Si la grâce ne nous assiste partout, partout » nous tombons. Loth, qui fut si saint et si juste dans » la plus infâme de toutes les villes, commit dans la » solitude des souillures qui font horreur. L'homme se » porte et se trouve partout, et la misère lui est attachée comme l'ombre au corps. »

Plusieurs se trompent, en s'imaginant avoir les vertus dont ils ne voient pas en eux l'opposé. Il y a une grande différence entre n'avoir pas un vice et avoir la vertu contraire. L'absence de la folie est bien le commencement de la sagesse; mais ce commencement est si peu de chose, qu'il ne mérite pas encore le nom de sagesse. S'abstenir du mal et faire le bien sont deux choses fort différentes. S'abstenir du mal, c'est un bien négatif; c'est déblayer le terrain sur lequel il reste à élever l'édifice de la vertu.

L'habitude d'une vertu ne s'acquiert que par la fréquence des actes. Or, « comment apprendra l'obéis- » sance celui à qui nul ne commande; la patience, celui » à qui nul ne contredit; la constance, celui qui n'a » rien à souffrir; l'humilité, celui qui n'a point de su- » périeur; l'amitié, celui qui ne vit pas avec les autres

» hommes qu'il est obligé d'aimer comme lui-même? »

Il y a quantité de vertus qui ne se peuvent pratiquer dans la solitude, principalement la miséricorde, sur laquelle nous serons tous interrogés et jugés au dernier jour, et de laquelle il est dit : *Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde* (1).

CAMUS, XVII^e p., sect. VIII.

CHAPITRE IV.

COLLOT, XVII^e p., chap. II.

On peut se sanctifier à la cour.

Le Bienheureux ne regardait pas la cour comme un lieu contraire à la sainteté. « David et, après lui, saint » Louis, disait-il, parmi tant de hasards, de travaux » et d'affaires, s'y sont sanctifiés. Saint Bernard, con- » tinue le saint Prélat, ne perdait rien du progrès qu'il » désirait faire au saint amour, quoiqu'il fût dans les » cours et dans les armées des grands princes, où il » s'employait à réduire les affaires d'état au service de » la gloire de Dieu. Il changeait de lieu, mais il ne » changeait point de cœur, ni son cœur d'amour, ni » son amour d'objet. Et, pour parler son propre lan- » gage, ces mutations se faisaient en lui mais non » pas de lui, puisque, quoique ses occupations fussent » fort différentes, il était indifférent à toutes occupa- » tions, et différent de toute occupation, ne recevant

(1) Matt. v, 7.

» pas la couleur des affaires et des conversations, » comme le caméléon reçoit celle des lieux où il se » trouve; mais demeurant toujours uni à Dieu, tou- » jours blanc en pureté, toujours vermeil de charité, » et toujours plein d'humilité.

» Quiconque est esclave des faveurs de la cour, du » succès du palais, de l'honneur de la guerre, ô Dieu, » c'en est fait, il ne saurait chanter le cantique de » l'amour divin; mais celui qui n'est en cour, en » guerre, au palais que par devoir, Dieu l'assiste, et » la douceur céleste lui sert d'épithème sur le cœur, » pour le préserver de la contagion qui règne en ces » lieux (1). »

Abraham parmi les idolâtres, Loth dans une ville abominable, Job dans la terre de Hus presque toute païenne, furent saints parmi les méchants. Il y a des âmes qui redoublent de piété dans les lieux où le libertinage et l'irréligion semblent faire leur jouet de la vertu. Tel était le Bienheureux. Sachant que celui qui s'est consacré à Dieu, ne doit pas s'embarrasser dans les affaires du monde, il faisait à quelqu'un cette confidence : « En matière de négociations et d'affaires, sur- » tout mondaines, je suis plus pauvre prêtre que je ne » fus jamais, ayant, grâces à Dieu, appris, à la cour, » à être plus simple et moins mondain (1). »

(1) Théot. liv. xii, ch. 4.
(1) Ep., liv. iv, épit. 82.

CAMUS, IV^e p., sect. X.

CHAPITRE V.

COLLOT, IV^e p., chap. IX.

Le Bienheureux faisait grand cas de la vie active.

Je le consultais un jour sur le désir que j'avais de quitter mon évêché pour me réduire à la vie privée. Il me répondit par ces paroles de saint Augustin : *Otium sanctum diligit charitas veritatis, et negotium justum suscipit veritas charitatis*, c'est-à-dire : l'amour de la vérité cherche un saint repos, pour se nourrir d'elle à loisir; mais la vérité de la charité ou la vraie charité fait entreprendre tout ce qui peut contribuer au bien du prochain et à la gloire de Dieu.

Quoique la part de Marie lui parût la meilleure, il pensait néanmoins que celle de Marthe convenait mieux à la vie présente. Il exceptait seulement quelques vocations extraordinaires, accompagnées d'attraits si puissants qu'à peine on y peut résister. Il exceptait encore ceux qui, n'ayant pas les talents nécessaires pour remplir les offices de Marthe, c'est-à-dire d'une vie active, en ont de propres à la vie contemplative de Marie. Il exceptait de même ceux qui, ayant usé leurs forces corporelles au service des âmes, désirent se retirer, quelque temps avant la mort, pour se mieux disposer au passage de l'éternité. Il s'appliqua à lui-même cette dernière exception ; et il se fût retiré dans la solitude, vers

la fin de sa carrière, si la divine Providence ne l'eût empêché d'exécuter ce dessein par un trépas prématuré, comme on le verra dans le chapitre suivant.

Le Saint traita donc de tentation mon désir de retraite, et me renvoya si loin pour la réalisation, que je n'osai plus y penser, tant qu'il vécut. Mais, après sa mort, cette pensée me revint et m'obséda tellement, que je pris la résolution de me mettre à l'abri des orages du monde, dans quelque lieu solitaire.

Le Bienheureux tint la même conduite à l'égard de la grande âme qui fut le premier fondement de l'édifice spirituel de la Visitation. Il la laissa plus de neuf ans dans le monde, occupée de l'éducation de ses enfants, et du soin d'assister spirituellement son père et son beau-père, avant de lui permettre de se retirer dans la solitude du cloître : tant il était exact à suivre et à faire suivre aux personnes qu'il conduisait, les saintes lumières de la foi, et non les fausses lueurs des inclinations naturelles.

CAMUS, IV^e^ p., sect. VII.

CHAPITRE VI.

COLLOT, IV^e^ p., chap. VI.

Après une vie occupée de choses extérieures, il est bon de passer ses derniers jours dans la retraite. — Exemple.

Si le Bienheureux fût revenu de Lyon où il mourut, son dessein était de passer le reste de sa vie dans la solitude. Dans cette vue, il avait fait bâtir un petit er-

mitage sur le rivage du lac d'Annecy, avec cinq ou six cellules, et réparer une ancienne chapelle à peu de distance de ce lieu. Au voisinage se trouvait un monastère de Bénédictins où la réforme avait été introduite par ses soins. Il se plaisait avec les vertueux habitants de ce désert, comme avec des frères ou des enfants chéris.

Son projet de retraite lui souriait, et il y pensait avec bonheur. Lorsqu'il en parlait au prieur du monastère, c'était en des termes qui décelaient la joie de son cœur. Quand nous serons dans notre retraite, disait-il, nous y servirons Dieu avec notre bréviaire, le chapelet et la plume. Nous y jouirons d'un saint loisir, et nous y exécuterons, pour la gloire de Dieu et l'instruction des âmes, ce que je roule dans ma pensée depuis plus de trente ans, et dont je me suis constamment servi dans mes prédications et dans mes méditations particulières. J'ai sur tout cela beaucoup de notes; mais j'espère qu'en outre Dieu nous inspirera, et que les bonnes idées nous tomberont du ciel en aussi grande abondance que les flocons de neige sur nos montagnes en hiver. Oh! qui me donnera les ailes de la colombe pour voler au lieu de ce repos sacré, afin d'y respirer quelques moments, avec liberté, à l'ombre de la croix! Là j'attendrai, dans ma douce paix, l'heure de mon changement. *Expectabo donec veniat immutatio mea* (1).

(1) Job. XIV, 4.

Ces vœux de solitude ne furent point exaucés. Dieu préparait à son serviteur un autre repos, celui vers lequel il aspira toute sa vie, et qu'avaient mérité ses travaux, ses vertus. Heureux sont ceux qui meurent ainsi, car ils se reposent de leurs fatigues, et leurs œuvres les suivent dans la gloire !

CAMUS, VIII^e p., sect. XIX.

CHAPITRE VII.

COLLOT, VIII^e p., ch. XV.

Comment il faut se disposer au cloître.

On rapporta au Bienheureux qu'un jeune homme débauché et scandaleux avait résolu d'entrer dans le cloître.

— Certes, répondit-il, il prend bien plutôt le chemin de l'hôpital.

— Il s'en déclare lui-même, ajouta-t-on : il dit que le cloître est son pis-aller, qu'il n'y entrera qu'après avoir tout mangé ; mais que, cette retraite ne pouvant lui manquer, il voulait se donner des plaisirs à cœur-joie, afin de n'avoir aucun regret, quand il en serait privé ; qu'il voulait imiter Salomon en ne refusant rien à ses sens.

— Il prend là, répliqua le Bienheureux, un assez mauvais modèle, puisque Salomon nous a laissés dans l'incertitude sur son salut. Il est possible que le cloître lui manque, mais, pour l'hôpital, il y va tout droit.

C'est ce qui arriva. Ce malheureux, n'ayant plus rien, se retira dans un monastère, qui le rejeta peu de jours après. Bientôt, ses créanciers le firent enfermer dans une prison, où il eut à souffrir des maux de plus d'une sorte.

—Je me doutais bien, dit le Bienheureux à son occasion, qu'il ne prenait pas le chemin du cloître. Il faisait trop de caresses au monde, pour lui donner plus tard un coup de pied si rude. On ne fait pas ordinairement bonne chère à un ami avec lequel on veut rompre, si ce n'est pour le mieux tromper. Quelle différence entre la vie qu'il menait, et celle qu'il voulait, disait-il, embrasser ! Celle-là était pour la vie religieuse un outrage révoltant. Ce n'était pas l'esprit de Dieu qui le conduisait au désert; aussi, comme Adam prévaricateur, a-t-il été chassé de ce paradis terrestre.

A la fin, cet homme sortit de prison; mais bientôt la misère, et une maladie honteuse, fruit de ses précédentes dissolutions, le forcèrent d'entrer à l'hôpital, où il mourut dans des douleurs extrêmes.

Lorsqu'on parlait au saint Prélat de jeunes gens qui, avant de se retirer du monde, voulaient en goûter les plaisirs pour leur dire adieu, de telles vocations lui paraissaient suspectes, et il les déplorait; aussi, sont-elles presque toujours peu durables. On mérite de perdre la grâce d'un si saint attrait, quand on en fait un si condamnable usage.

Le Bienheureux portait un jugement bien différent

sur la vocation de ceux qui se préparaient à la vie religieuse par la pénitence, l'oraison, le jeûne, la communion, ou divers autres exercices de piété. Ceux-là, disait-il, réfléchissant sérieusement, leurs dispositions sont sincères ; ils ne regarderont point en arrière, ils ne regretteront pas les ognons d'Egypte.

CAMUS, VII^e p., sect. XXIV.

CHAPITRE VIII.

COLLOT, VII^e p., ch. XI.

L'esprit d'abnégation fait qu'on ne tient au succès même des plus saintes entreprises, que selon la volonté de Dieu. — Exemple.

Madame de Chantal, que le Bienheureux avait choisie pour être comme la première pierre de l'Institut de la Visitation, tomba si gravement malade que les médecins désespérèrent de sa vie. Cette nouvelle affligea profondément le saint Prélat, mais ne troubla point sa tranquillité. Il prévit bien que, cette personne venant à lui manquer, le reste tomberait comme de lui-même, attendu que difficilement il retrouverait une âme de cette trempe, sur laquelle il pût fonder l'édifice qu'il voulait élever. Néanmoins, telle était son abnégation, qu'il se résigna, et ne répondit à cette nouvelle que par ces paroles : Dieu se contentera de notre bonne volonté; il connaît notre faiblesse, il a vu que nous n'étions pas assez forts pour faire le voyage entier.

A peine le Bienheureux eut-il abattu ainsi la nature

sous la main de Dieu, que la santé fut rendue à la malade, mais une santé si forte, qu'elle survécut un grand nombre d'années pour procurer la gloire de Dieu par l'établissement et la propagation de l'Institut de la Visitation. Les œuvres de Dieu sont également parfaites et merveilleuses.

Il y a certaines entreprises, disait le Bienheureux, dont Dieu nous destine l'initiative et qu'il veut que d'autres achèvent. Ainsi, David prépara les matériaux du temple de Jérusalem, dont la construction était réservée à son fils Salomon. Il en est de même de certains désirs intérieurs. Ainsi saint François, saint Dominique, saint Ignace de Loyola soupirèrent après le martyre, le recherchèrent même, sans que leur vœux fussent accomplis, Dieu se contentant de leurs vœux. S'en rapporter simplement et doucement à la volonté de Dieu, lorsque échouent les entreprises qni regardent sa gloire, ou que les plus vertueux désirs demeurent sans succès, n'est pas un acte de médiocre abnégation.

CAMUS, XVI[e] p., sect. V.

CHAPITRE IX.

COLLOT, XVI[e] p., ch. II.

L'esprit d'abnégation ne cherche point avec inquiétude à savoir si l'on est digne d'amour ou de haine.

La tentation des tentations, selon mon jugement, est celle de savoir si l'on est en grâce; je dis de le savoir

avec une certitude plus que morale, la seule dont Dieu veut que nous nous contentions en cette matière. *Celui qui veut sonder les secrets de Dieu, le poids de la majesté divine l'accablera* (1). Il se perdra dans un labyrinthe d'où il ne pourra sortir. *Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine* (2). C'est l'Esprit qui l'a dit, et ce défaut de certitude est une des conditions de la vie présente. Remarquez qu'il s'agit d'une certitude proprement dite, qui exclue toute crainte du contraire; car, pour une certitude de confiance, nous pouvons y parvenir. Comment en effet ne pas se confier dans une bonté infinie, et de qui les dons sont sans repentir (3)? Comment ne pas espérer en Celui qui achève tout le bien qu'il commence en nous, pourvu que notre malice n'empêche pas les effets de sa miséricorde?

Une âme, comme une abeille embarrassée dans des toiles d'araignée, se trouvait sur ce sujet, en quelque sorte enlacée dans des pensées de défiance, dont elle ne pouvait sortir et qui la désespéraient. Le saint Evêque lui adressa des paroles si pleines d'onction qu'elles peuvent servir à la consolation de toutes celles qui se voient soumises à la même épreuve. « D'examiner, lui » disait-il, si votre cœur plaît à Dieu, il ne le faut pas » faire; mais oui bien si son cœur vous plaît. Et si » vous regardez son cœur, il sera impossible qu'il ne

(1) Prov. xxv, 27.
(2) Eccl. ix, 1.
(3) Rom. xi, 29.

» vous plaise ; car c'est un cœur si doux, si suave, » si condescendant, si amoureux des chétives créatures, » pourvu qu'elles reconnaissent leur misère, si gra- » cieux envers les misérables, si bon envers les péni- » tents ! Et qui n'aimerait ce cœur royal, paternelle- » ment maternel envers nous (1) ! »

Comme le Bienheureux le dit : regarder, non si notre cœur plaît à Dieu, mais si Dieu plaît à notre cœur, c'est un des signes les plus certains que nous puissions avoir de la présence de la grâce sanctifiante dans notre âme, et le meilleur remède pour guérir la cruelle maladie de la défiance, du désespoir.

(1) Liv. III, épist. 61.

LIVRE DOUZIÈME.

DES TENTATIONS, DES SCRUPULES,

ET AUTRES ÉPREUVES INTÉRIEURES.

CAMUS, II^e p., sect. XXIV. **CHAPITRE PREMIER.** COLLOT, II^e p., chap. XIX.

Des tentations.

Ce n'est pas après les gens de la maison que les chiens aboient, c'est après les étrangers. De même, le démon se met peu en peine de solliciter au mal ceux qui sont à lui; c'est aux autres qu'il s'adresse. Quand il presse, quand il tourmente une âme, on peut être sûr, généralement parlant, qu'elle lui est étrangère, qu'elle est son ennemie. Plus la tentation est violente, plus elle dénote de vertu dans la personne attaquée. Le tenta-

teur ne dirige de puissants efforts que contre les plus capables d'opposer une forte résistance.

Si nous savions faire un bon usage des tentations, disait le Bienheureux, nous les souhaiterions en quelque sorte, nous les provoquerions presque, plutôt que de les redouter; mais, parce que de tristes chutes nous ont fait connaître à la fois notre faiblesse et notre lâcheté, nous avons bien raison de dire: *Et ne nous induisez pas en tentation* (1).

Si, au moins, à la défiance de nous-mêmes, défiance malheureusement trop justifiée, nous joignions une grande confiance en Dieu, plus fort pour nous faire triompher de la tentation que nous ne sommes faibles pour y succomber, notre courage irait grandissant, à mesure que diminueraient nos appréhensions. Nous dirions avec le prophète: *C'est par vous, Seigneur, que nous serons délivrés de la tentation; par vous que nous surmonterons tous les obstacles du salut* (2). Avec vous, *nous marcherons sans crainte sur l'aspic, sur le basilic; nous foulerons aux pieds le lion et le dragon* (3).

Comme les grandes tentations nous font connaître la grandeur de notre courage et celle de notre fidélité à Dieu, elles nous apprennent de même à manier les armes spirituelles de notre milice, comme dit saint Paul,

(1) Matt. VI, 13.
(2) Psal. XVII, 30.
(3) Psal. XC, 13.

contre les attaques de nos ennemis invisibles (1). C'est alors que notre âme, couverte du bouclier de la grâce, leur paraît terrible comme une armée rangée en bataille (2). C'est alors que nous faisons de plus grands progrès dans la vertu.

Il y a des personnes qui croient tout perdu parce qu'elles ont des pensées de blasphème, d'impiété. Elles s'imaginent alors qu'elles n'ont plus ni religion ni foi. Cependant, tant que ces pensées déplaisent, elles ne peuvent nuire. Ce sont des vents impétueux dont les secousses affermissent l'arbre au lieu de l'ébranler. Il faut en dire autant des tentations d'impureté, et de toutes les autres, quelles qu'elles soient. La maxime est générale. *Parce que vous étiez agréable à Dieu*, dit l'ange à Tobie, *il a été nécessaire que vous fussiez éprouvé par la tentation* (3).

CAMUS, XVII^e p., sect. XXI.

CHAPITRE II.

COLLOT, XVII^e p., ch. IX.

Quelques avis au sujet des tentations.

Faute de discerner si la tentation est devant ou dans notre cœur, nous nous troublons, nous souffrons. Il est donc bien important de savoir faire ce discernement.

(1) II Cor. X, 4.
(2) Cant. XV, 3.
(3) Tob. XII, 13.

— Quels en sont les moyens ?

— Le principal est de voir si la tentation vous plaît ou si elle vous déplaît. Si le péché ne peut nuire, quand il déplaît, à plus forte raison en est-il de même pour la tentation. « Remarquez ceci, dit le Bienheureux : pen-» dant que la tentation vous déplaira, il n'y a rien à » craindre ; car, pourquoi vous déplaît-elle, sinon par-» ce que vous ne la voulez pas (1) ? »

— Mais si je m'amuse longtemps avec elle, soit par inadvertance, soit par engourdissement, soit par lâcheté à la repousser, à la combattre, n'y a-t-il pas alors une complaisance coupable ?

— Le mal d'une tentation ne se mesure pas par sa durée ; elle pourrait être aussi longue que la vie : pourvu qu'elle déplaise, elle ne se change point en péché, c'est le contraire qui arrive ; non-seulement ce déplaisir nous préserve du venin de la tentation, il est de plus un acte de vertu, digne de récompense.

— Mais je crains de m'y être plu.

— Cette crainte prouve qu'elle vous a déplu ; on ne craint pas ce qu'on agrée ; on ne s'effarouche que de ce qui paraît un mal. Si donc vous avez eu assez de présence d'esprit pour considérer la tentation comme vous portant au mal, elle n'a pu vous agréer.

— Toujours est-ce mal faire de s'amuser avec elle.

— Si cet amusement ou cette délectation précède le

(1) Liv. IV, ép. 46.

plein usage de la raison, il n'en faut tenir aucun compte, puisque le consentement de la volonté n'a pas rendu la délectation coupable.

— Mais à quoi peut-on connaître ce consentement ?

— Il est difficile de le dire d'une manière positive et précise ; et c'est le cas de s'écrier avec le prophète : *Qui est celui qui connaît ses péchés? Purifiez-moi, mon Dieu, de mes fautes cachées* (1). L'auteur sacré parle dans cet endroit de celles de ses fautes qu'il ne pouvait bien discerner. Mais voici, sur ce sujet, ce que pensait le Bienheureux. Lorsque vous douterez, disait-il, si vous avez consenti au mal, interprétez toujours ce doute dans le sens négatif. La raison en est que, pour commettre un péché, il faut le consentement de la volonté. Or, quand votre conscience ne vous reproche pas de l'avoir donné, croyez que vous n'avez pas consenti, et demeurez tranquille.

« Savez-vous ce que Dieu fait en la tentation? Il per-
» met que le malin forgeron de semblables besognes
» les nous vienne présenter à vendre, afin que par le
» mépris que nous en ferons, nous puissions témoigner
» notre affection aux choses divines. Et, pour cela, ma
» chère sœur, ma très chère fille, faut-il s'inquiéter ?
» faut-il changer de posture ? O Dieu, nenny ; c'est le
» diable qui va partout autour de notre esprit, furetant

(1) Psal. XVIII, 13.

» et brouillant pour voir s'il pourrait trouver quelque » porte ouverte. Il faisait comme cela avec Job, avec » saint Antoine, avec sainte Catherine de Sienne, et » avec une infinité de bonnes âmes que je connais, et » avec la mienne qui ne vaut rien, et que je ne connais » pas. Eh quoi! pour tout cela, ma bonne fille, faut-il » se fâcher? Laissez-le morfondre et tenez toutes les » avenues bien fermées, il se lassera enfin; ou, s'il ne se » lasse pas, Dieu lui fera lever le siége; c'est bon signe » qu'il fasse tant de bruit autour de la volonté, c'est » signe qu'il n'est pas dedans. » (Liv. IV, épit. 46.)

CAMUS, XVIII^e p., sect. XXVI.

CHAPITRE III.

COLLOT, XVIII^e p., ch. XV.

Des menues tentations.

Quand le tentateur nous voit si bien établis dans la grâce, que l'ombre même du péché nous fait peur, il s'abstient de livrer inutilement de grands combats; il se borne à de légères escarmouches. Il suscite alors une foule de menues tentations, dans le dessein d'inquiéter une âme, de lui rendre moins agréable la pratique de la vertu, et de la lui faire prendre en dégoût.

Dans ce genre de combat, ce n'est point aux armes qu'il faut courir pour se défendre, c'est au mépris. On se met en défense contre les loups et les autres bêtes

féroces; on ne s'arme point de toutes pièces pour repousser les mouches qui nous font la guerre en été.

Une personne était tourmentée de pensées contre la foi. Ces pensées étaient incessantes et de toutes sortes, malgré ses efforts pour les éloigner, et elles la jetaient dans une noire mélancolie. Le Bienheureux lui écrivit en ces termes : « Vos tentations contre la foi sont re-» venues, et encore que vous ne leur répliquiez pas un» seul mot, elles vous pressent. Vous ne leur ré-» pliquez pas : voilà qui est bien, ma fille ; mais vous» y pensez trop, mais vous les craignez trop, mais» vous les appréhendez trop ; elles ne vous feraient nul» mal sans cela. Vous êtes trop sensible aux tenta-» tions. Vous aimez la foi, et ne voudriez pas qu'une» seule pensée vous vînt au contraire, et tout aussitôt» qu'une seule vous touche, vous vous en attristez et» troublez. Vous êtes trop jalouse de cette pureté de» foi ; il vous semble que tout la gâte. Non, non, ma» fille, laissez courir le vent, et ne pensez pas que le» *frisillis* des feuilles soit le cliquetis des armes. Der-» nièrement, j'étais auprès de ruches d'abeilles ; quel-» ques mouches se mirent sur mon visage, je voulus y» porter la main et les ôter. Non, me dit un paysan,» n'ayez point peur, et ne les touchez pas, et elles ne» vous piqueront nullement. Si vous les touchez, elles» vous mordront. Je le crus, et pas une ne me mor-» dit. Croyez-moi, ne craignez point ces tentations,» ne les touchez point, elles ne vous offenseront (bles-

» seront) point. Passez outre et ne vous y amusez » point (1). »

J'ajoute à cette pensée que le mépris vaut mieux que le combat pour vaincre les tentations et mettre en fuite le tentateur. Le mépris des tentations suppose une grande confiance en Dieu, qui ne manque jamais de combattre pour nous, lorsque nous l'en prions. Quant au tentateur, tel est son orgueil qu'il ne saurait souffrir le mépris; et, comme il poursuit ceux qui le redoutent, de même il fuit ceux qui dédaignent de s'occuper de ses attaques. Souvenons-nous qu'il ne peut nous vaincre que par nous, lorsque nous lui donnons la main, en consentant à ses illusions.

CAMUS, IV^e p., sect. XXXVII.

CHAPITRE IV.

COLLOT, IV^e p., chap. XXVII.

Des grandes tentations. — Exemple.

La prédestination est un abîme où se perd la sagesse humaine. Aussi, parmi toutes les tentations qui éprouvent notre foi, celles qui ont rapport à ce mystère sont-elles des plus terribles? Dieu, qui destinait le Bienheureux à la conduite des âmes, permit qu'il en fît l'expérience, afin de lui apprendre à compatir aux faiblesses des faibles.

Il achevait ses études à Paris, à l'âge de seize ans. Il

(1) Liv. IV, épit. 47.

se crut alors du nombre des réprouvés. Cette tentation le frappa tellement, qu'il en perdit le repos et l'appétit. Il devint pâle, languissant, indifférent à tout, d'une effrayante mélancolie ; il dépérissait chaque jour à vue d'œil ; tout faisait craindre une mort prochaine. Son précepteur lui demandait souvent la cause du mal qui le minait ; mais le démon qui tenait le jeune homme dans cette affreuse illusion, était *muet*, et lui inspirait un silence obstiné. Bien que, fidèle à Dieu, il repoussât, sans s'en rendre compte, les traits de l'ennemi, il était cependant privé de toute suavité du divin amour. Le calme, les douceurs qu'il avait goûtés avant cet orage, lui revenaient à la mémoire, et rendaient ses angoisses plus accablantes. C'était donc en vain, se disait-il, que j'espérais boire à longs traits et m'enivrer un jour au torrent des voluptés célestes. O tabernacles magnifiques de la maison de Dieu, je ne vous verrai donc jamais ! Jamais je n'habiterai dans les délicieuses demeures du Roi des rois ! Il passa deux mois dans cette cruelle agonie. Le jour entendait ses douloureux gémissements ; la nuit cachait dans ses ombres les larmes dont il arrosait son lit.

Enfin, poussé par une inspiration divine, il entra un jour dans une église (Saint-Etienne-des-Grès) où, quelque temps auparavant, il avait voué à Dieu sa chasteté. Le premier objet qui le frappa fut un tableau de la Sainte Vierge. Cette vue réveilla sa confiance, et, se mettant à genoux devant cette image, il pria la Mère des

miséricordes d'être son avocate auprès de Dieu, et d'obtenir que, puisqu'il était assez malheureux pour être destiné à le haïr éternellement, il pût au moins l'aimer de tout son cœur pendant la vie. Il récita dans cette circonstance le *Memorare* de saint Bernard.

Il ne l'eût pas plus tôt achevé, qu'il ressentit l'effet de la puissante bonté de la Mère de Dieu. A l'instant même ses illusions se dissipèrent, l'ennemi prit la fuite, le jeune homme recouvra la tranquillité de l'esprit et la paix du cœur.

Ce combat et cette victoire, ou plutôt cette épreuve et cette délivrance, le rendirent si adroit dans le maniement des armes spirituelles, qu'il donnait à tous ceux qui lui manifestaient quelques tentations, des conseils pleins de sagesse pour en triompher. Il voulait que, dans les grandes tentations surtout, on eût recours à la Sainte Vierge.

CAMUS, III^e^ p., sect. XXXVIII.

CHAPITRE V.

COLLOT, III^e^ p., ch. XX.

Des scrupules : leur source principale.

Le Bienheureux disait que les scrupules avaient leur racine dans l'orgueil *le plus fin*. Il l'appelait fin, parce que cette espèce d'orgueil est si délié, si subtil, qu'il échappe à la connaissance de ceux même dans lesquels

il se trouve. Voyez le scrupuleux, ajoutait-il : il ne saurait se résoudre à acquiescer au jugement des gens éclairés dans les voies de Dieu; il veut toujours que son opinion prévale; lui seul, selon son avis, est dans le vrai. Faut-il s'étonner, après cela, de son trouble, de ses inquiétudes? S'il voulait renoncer à ses idées, la paix régnerait dans son âme. Mais, puisqu'il refuse de porter jusque-là l'abnégation, n'est-il pas juste qu'il souffre de son attachement excessif à lui-même? Plaindrait-on un malade qui ne voudrait point faire usage, bien qu'il le pût, de remèdes propres à diminuer ses douleurs, à le guérir? Plaindrait-on de ses souffrances, un homme affamé qui, en présence d'aliments à sa disposition, s'obstinerait à mourir de faim?

Si le Saint-Esprit, dans les divines Ecritures, compare la désobéissance à l'idolâtrie, que faut-il dire de l'indocilité des scrupuleux? Eux, si idolâtres de leurs propres sentiments, si esclaves de leurs opinions, si attachés à leurs idées! Eux qui, sans égard pour les lumières, la sagesse et le zèle de ceux qui les conduisent, s'opiniâtrent à croire qu'on se trompe, qu'on ne les comprend pas, qu'ils s'expliquent mal ou qu'on les flatte; en un mot, qui ne veulent pas soumettre leur jugement à ceux qui ont grâce et mission pour les éclairer. Ou ils ont perdu en partie leur liberté, ou leur obstination est bien coupable et leur deviendra funeste.

CAMUS, XVI^e p., sect. XLIV.

CHAPITRE VI.

COLLOT, XIV^e p., ch. XXII.

Des aridités spirituelles.

Les enfants courent après les douceurs et les demandent à grands cris ; ils préfèrent les petites friandises aux aliments solides et plus nourrissants. Ils n'ont pas encore assez de raison pour voir combien ceux-ci sont plus propres à fortifier et à soutenir la santé. C'est l'image de ces âmes attachées à elles-mêmes et peu fermes dans la piété, qui ne désirent que la manne des consolations intérieures. L'aridité se fait-elle sentir? Les voilà languissantes, lâches, à charge à elles-mêmes et aux autres ; leurs pensées les inquiètent ; elles se tourmentent; elles ne font plus aucun progrès dans les voies de Dieu.

« Il ne faut pas faire ainsi, dit le Bienheureux ; au » contraire, plus Dieu nous prive de consolations, plus » nous devons travailler pour lui témoigner notre fidé- » lité. Un seul acte, fait avec sécheresse d'esprit, vaut » mieux que plusieurs faits avec une grande tendresse, » parce qu'il se fait avec un amour plus fort, quoiqu'il » ne soit pas si tendre ni si agréable (1). »

Un vaillant soldat brave de sang-froid les périls et les hasards ; il n'a pas besoin, pour s'y précipiter, de

(1) Entret. VII.

ces moyens artificiels par lesquels on anime le vulgaire des combattants, du bruit des tambours, du son des fifres, des trompettes, de cris sauvages; il ne lui faut que la fermeté de son courage pour le porter au-devant de l'ennemi, comme pour lui faire supporter avec joie les fatigues et les privations de la guerre. De même une âme forte dans les choses de Dieu, ne s'abat point dans les sécheresses, dans les dégoûts. Servir Dieu pour les consolations qu'il donne, c'est aimer mieux les consolations de Dieu que le Dieu des consolations. Fuir la croix, c'est n'être pas digne de compter parmi les disciples du Dieu de la croix.

CAMUS, XVIII^e p., sect. XII.

CHAPITRE VII.

COLLOT, XVIII^e p., ch. IX.

Des peines intérieures. — Suite.

Dans le cours ordinaire de la nature, les beaux jours, dit-on, sont plus rares que les autres; de même, dans la vie spirituelle, les sécheresses, les obscurités, sont plus fréquentes que les consolations et les lumières. David était dans un de ces jours d'épreuve, lorsqu'il s'écriait : *Rendez-moi, Seigneur, la joie du salut, et affermissez-moi dans votre esprit* (1). Mais c'est dans ces détresses intérieures, comme sous l'étreinte d'un pressoir, que coule le plus pur vin du saint amour;

(1) Ps. L, 13.

c'est là que la patience unie à la charité opère son œuvre la plus parfaite (1).

Plusieurs personnes s'imaginent alors que Dieu est courroucé contre elles. Quand la conscience ne leur adresse aucun reproche, qu'elles se tranquillisent. Dieu n'a-t-il pas dit qu'il est avec nous dans la tribulation ? N'est-on pas indigne de suivre Jésus-Christ, si l'on ne porte pas la croix ? La croix n'est-elle pas la marque des élus ?

A la naissance de l'enfant Jésus, tandis que les bergers écoutaient avec ravissement le chant mélodieux des esprits célestes, Marie et Joseph, dans l'étable de Bethléem, n'entendaient que les cris plaintifs du divin Enfant. Cependant, qui ne préférerait la condition de ceux-ci à la condition de ceux-là ? Qui n'aimerait mieux être avec Jésus, Marie et Joseph, dans l'étable, qu'avec les bergers au milieu des joies et des concerts angéliques ?

Saint Pierre, dans son extase du Thabor, s'écriait : *Il fait bon ici; faisons y trois tentes* (2). C'est ainsi, disait le Bienheureux, que l'âme fidèle aime, sur le Calvaire, Jésus défiguré, parmi les ténèbres, le sang, les clous, les épines, les horreurs de la mort ; et, dans sa joie, au milieu de ces abandonnements et de ces souffrances, elle dit aussi de tout son cœur : Fai-

(1) Jac. I, 4.
(2) Luc. IX, 33.

sons ici trois demeures : une pour Jésus, la seconde pour sa sainte Mère, la troisième pour le disciple bien-aimé.

CAMUS, XVI[e] p., sect. VI.

CHAPITRE VIII.

COLLOT, XVI[e] p., ch. III.

Des désolations intérieures. — Suite.

Il y a des âmes qui ne connaissent et ne veulent connaître d'autre dévotion, que la dévotion sensible. Elles n'aiment le pain du ciel que s'il est tendre et délicat.

Le Bienheureux n'était point de ce nombre; il aimait au contraire les afflictions intérieures, il les préférait aux délices. Comme le meilleur poisson, disait-il, est celui qui se nourrit dans l'eau salée de la mer, de même les meilleures âmes, les âmes les plus solidement vertueuses, sont celles qui trouvent la paix de Dieu dans *l'amertume très amère* des désolations du cœur.

A une personne qui se plaignait un jour à lui de la privation des goûts spirituels dans ses exercices de piété, il répondit par ces paroles : « L'amour de Dieu » ne consiste pas en consolation ni en tendresse; au» trement Notre Seigneur n'eût pas aimé son Père, » lorsqu'il était triste jusqu'à la mort, et qu'il criait : » *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous aban-*

» *donné* (1)? C'était alors toutefois qu'il faisait le plus » grand acte d'amour qu'il est possible d'imaginer (2). »

Une autre fois, dans ce langage plein d'images simples et de comparaisons naïves qui lui était si familier, il disait que, « les confitures sèches n'étaient pas » moins agréables que les liquides, ni le rôti moins » friand que le bouilli; que les roses sèches avaient » plus d'odeur que les fraîches et les humides, et que » les bons estomacs se nourrissaient mieux de vian- » des fortes que de celles qui sont de trop facile di- » gestion. »

CAMUS, XVIII[e] p., sect. IV.

CHAPITRE IX.

COLLOT, XVIII[e] p., ch. II.

De la tristesse.

La béatitude de l'autre vie est appelé *joie* dans les divines Ecritures, et c'est aussi dans la joie que consiste la félicité de la vie présente; mais non dans *la joie de l'hypocrite,* de laquelle l'Esprit-Saint a dit *qu'elle n'est que d'un moment* (3); ni dans celle des méchants, dont il est écrit, *qu'ils passent leurs jours dans les délices, et qu'en un instant ils descendent aux enfers. Les larmes sont au bout de la fausse joie* (4).

(1) Matt. XXV, 21.
(2) Liv. III, ép. 61.
(3) Job. XX, 5.
(4) Prov. XIV, 13.

La véritable joie ne vient que de la paix intérieure, et cette paix ne vient elle-même que d'une bonne conscience, appelé par l'Esprit-Saint, *un festin continuel* (1). Aussi, est-ce cette joie du Seigneur et dans le Seigneur, accompagnée ou plutôt produite par la charité, que l'Apôtre recommande avec tant d'instance (2).

Cette doctrine était celle du Bienheureux, et sa vie présentait une image de la félicité qu'elle donne aux âmes sur la terre. Un grand serviteur de Dieu disait de lui, qu'il possédait une paix inaltérable. Il était l'ennemi du trouble et de la tristesse. Voici comment il en parle à une personne qui s'y laissait aller : « Demeurez fort en paix et repaissez votre cœur de la » suavité de l'amour céleste, sans lequel nos cœurs » sont sans vie, et notre vie sans bonheur. Ne vous » relâchez (abandonnez) nullement à la tristesse, ennemie de la dévotion. De quoi se doit attrister une » fille, servante de Celui qui fera à jamais notre joie? » Rien que le péché ne nous doit déplaire et fâcher, » et, au bout de ce déplaisir du péché, il faut encore » que la joie et consolation sainte soient attachées (3). » Aussi David, ce grand pénitent, cet homme selon le cœur de Dieu, après avoir arrosé son lit et mêlé son breuvage de ses larmes, demandait-il au Seigneur les joies de son amour.

(1) Prov. xv, 15.
(2) Philipp. iv, 4.
(3) Liv. iii, épit. 73.

CAMUS, XVIII^e p., sect. XII.

CHAPITRE X.

COLLOT, XVIII^e p., ch. VIII.

De la crainte de la mort.

Nous appelons *trépassés* ceux qui sont morts, comme si nous voulions dire qu'ils ont passé à une meilleure vie. En effet, le séjour que nous passons sur la terre, et auquel nous donnons le nom de vie, est plutôt une mort qu'une vie, puisque chaque moment nous mène au tombeau. De là ce mot d'un ancien : Nous mourons tous les jours, parce que chaque jour nous dérobe une portion de notre vie. De là ces paroles de l'Ecriture : *Nous sommes sur la terre comme l'eau des fleuves qui coulent toujours sans jamais retourner vers leurs sources*. Tous les hommes sont condamnés à mourir, et le Sauveur lui-même a voulu subir cet arrêt.

L'appréhension des jugements qui suivront la mort, peut jeter l'âme dans d'étranges frayeurs, quand on laisse derrière soi de nombreuses fautes. Mais nous avons, pour nous rassurer, les espérances de la foi, et les oracles des livres saints. L'homme ne peut commettre plus de péchés que Dieu ne saurait en pardonner. Qui oserait comparer la grandeur de ses crimes avec l'immensité de cette miséricorde infinie, qui les oublie, lorsqu'on s'en repent pour son amour?

Voici comment le Bienheureux consolait une âme frappée de la crainte de la mort et de la terreur des ju-

gements de Dieu. « Oh ! cette mort est hideuse, il est » bien vrai ; mais la vie qui est au delà et que Dieu nous » donnera est bien fort désirable ; aussi ne faut-il » nullement entrer en défiance ; car, bien que nous » soyons misérables, nous ne le sommes cependant » pas à beaucoup près autant que Dieu est miséricor- » dieux à ceux qui ont volonté de l'aimer, et qui ont » mis en lui leurs espérances. Quand le bienheureux » cardinal Borromée était sur le point de mourir, il » fit apporter l'image de Notre-Seigneur mort, afin d'a- » doucir sa mort par celle de son Sauveur. C'est le » meilleur remède contre l'appréhension de notre tré- » pas, que la pensée de Celui qui est notre vie, et de » ne jamais penser à l'un qu'on n'ajoute la pensée de » l'autre (1). »

Il est vrai que la vue de nos péchés doit nous tenir toujours dans la crainte et dans le repentir ; mais on ne doit pas en demeurer là, il faut passer outre et appeler au secours de notre âme, la foi, l'espérance et l'amour de l'infinie bonté. S'arrêter à la crainte, sans passer à la confiance, ce serait mettre en oubli ces consolantes paroles du roi-prophète : *Celui qui se confie en Dieu sera comme la montagne de Sion que rien ne peut ébranler* (2) ; c'est appeler ces pensées affligeantes qui tourmentent le cœur, dit Job (3).

(1) Liv. IV, épît. 29.
(2) Ps. XII, 4,5.
(3) Job. XVII, 11.

LIVRE TREIZIÈME.

DE LA DÉVOTION, DE LA PRIÈRE ET DE L'ORAISON.

CAMUS, XI^e p., sect. IV.

CHAPITRE PREMIER.

COLLOT, XI^e p., ch. III.

On peut être dévot et méchant.

Ne vous y trompez pas, me disait une fois le Bienheureux, on peut être fort dévot et fort méchant.

— Oui, répondis-je, si la dévotion est une hypocrisie.

— Non, non, reprit-il, je parle d'une vraie dévotion.

Ne pouvant deviner cette énigme, je le priai de m'expliquer sa pensée.

— Par sa nature, me dit-il, la dévotion n'est qu'une

vertu morale et acquise. Elle est donc subordonnée à celle qu'on appelle religion (1), comme la religion est une vertu subordonnée à celle des quatre vertus cardinales, que l'on nomme justice. Or, vous savez que toutes les vertus morales, que même la foi et l'espérance, vertus théologales, sont compatibles avec le péché mortel. Privées de la charité, qui en est la forme, l'âme, la vie, elles sont, il est vrai, informes et mortes; mais elles n'en existent pas moins dans cet état de mort.

— Si l'on peut être prophète et méchant, continua-t-il, comme le furent Saül, Balaam et Caïphe; si l'on peut opérer des miracles comme on tient que Judas l'a fait; si l'on peut avoir une foi qui transporte les montagnes, donner tous ses biens aux pauvres, souffrir même le martyre, sans avoir la charité qui rend juste (2); en un mot, si on peut être croyant, miséricordieux, patient, courageux jusqu'aux degrés dont je viens de parler, et, en même temps, être l'esclave de l'orgueil, de l'envie, de la haine, de l'intempérance, etc., faut-il s'étonner si la dévotion peut s'allier avec la méchanceté, et se trouver réellement dans une âme d'ailleurs vicieuse?

— Quel est donc le vrai dévot, répartis-je?

— Je vous dis, répondit-il, qu'avec ces vices, on peut avoir une dévotion véritable, mais morte.

(1) S. Thom. 2, 20, 9, 81 et 82.
(2) 1 Cor. XIII.

— Une dévotion morte, poursuivis-je, est-elle une vraie dévotion?

— Oui, comme un corps mort est un vrai corps.

— Mais, objectai-je, ce vrai corps n'est pas un vrai homme.

— Ce n'est pas, répliqua-t-il, un vrai homme entier et parfait; mais c'est le vrai corps d'un homme, d'un homme mort. Ainsi la dévotion sans la charité est une dévotion vraie, mais morte. Elle est vraie, en tant que dévotion informe et morte, mais non en tant que dévotion vivante et formée. Par la charité, l'homme est bon, et par la dévotion, il est dévot. En perdant la charité, il perd la qualité de bon, mais non celle de dévot; il prend la qualité de mauvais, mais non celle d'indévot. C'est que le péché mortel ne fait perdre, parmi les bonnes habitudes acquises, que celles qui lui sont formellement opposées. Il ne fait même perdre la foi ou l'espérance, que s'il est un acte formé d'infidélité ou de désespoir.

Le Bienheureux enseigne la même doctrine dans le premier chapitre de l'*Introduction à la vie dévote*.

CAMUS, XI^e p., sect. VIII et IX.

CHAPITRE II.

COLLOT, XI^e p., ch. IV.

La vraie dévotion compatible avec tous les emplois légitimes.

Une des maximes du Bienheureux était que toute dévotion incompatible avec les devoirs de la vocation,

était une dévotion fausse. Il avance même que c'est, non une simple erreur, mais une hérésie, de bannir la dévotion d'une *vocation* (emploi) quelconque, pourvu que cette *vocation* soit juste et légitime. Il disait que la dévotion convient à tous les états et à toutes les positions, semblable en cela au liquide qui prend la forme du vase qui le contient.

Qu'est-ce donc qu'être dévot dans sa vocation?

C'est pratiquer tous les devoirs de son état avec une activité fervente et joyeuse, pour la gloire de Dieu et pour son amour. Agir ainsi, c'est être parfaitement dévot, c'est servir Dieu comme il désire d'être servi, c'est accomplir ses volontés et vivre selon son cœur.

Saint Thomas, après saint Augustin, distingue trois sortes de personnes dévotes, à savoir : les commençants, les profitants, les parfaits.

Les commençants sont ceux qui s'abstiennent du péché, repoussent les tentations, se mortifient intérieurement et extérieurement, et pratiquent la vertu avec difficulté, avec peine.

Les profitants sont ceux qui font les mêmes choses avec plus de facilité, c'est-à-dire avec peu d'effort ou même sans effort.

Les parfaits sont ceux qui font tout cela avec contentement et une allégresse parfaite.

Les premiers se meuvent pesamment, les seconds marchent avec légèreté, les troisièmes volent.

« La charité et la dévotion, disait le Bienheureux, » ne sont pas plus différentes l'une de l'autre, que la » flamme ne l'est du feu ; d'autant que la charité étant » un feu spirituel, quand elle est fort enflammée, elle » s'appelle dévotion, de manière que la dévotion » n'ajoute rien au feu de la charité, sinon la flamme » qui rend la charité prompte, active et diligente, non- » seulement à l'observation des commandements de » Dieu, mais à l'exercice des conseils et inspirations » célestes. »

CAMUS, XI^e p., sect. XXVII.

CHAPITRE III.

COLLOT, XI^e p., ch. X.

Même sujet.

Le Bienheureux blâmait souvent un désordre assez commun parmi les personnes qui font une profession particulière de piété, lesquelles s'appliquent à la pratique des vertus les moins convenables à leur état, et négligent de s'exercer dans celles qui ont avec lui plus d'analogie. Ce désordre vient, ajoutait-il, du dégoût de la plupart des hommes pour leur état et leur position.

Comme le relâchement s'introduit peu à peu dans les cloîtres, quand ceux qui les habitent veulent se contenter des exercices de vertu propres à la vie séculière ; de même le trouble entre dans les familles, lorsqu'une dévotion peu judicieuse veut y établir les exercices du cloître. Il y a des personnes qui croient faire un grand éloge d'une maison de gens du monde, en disant que c'est un vrai cloître, que l'on y vit comme dans un couvent. C'est comme si elles louaient quelqu'un de vouloir cueillir des figues sur des épines, des raisins sur des ronces.

Sans doute, les exercices que ces personnes admirent sont bons et saints; mais, pour les pratiquer utilement, il faut tenir compte des temps, des lieux, des personnes, des conditions. La charité suppose l'ordre; hors de l'ordre, c'est un arbre transplanté dans une terre qui ne lui est pas propre. Transporter ainsi, sans discernement, les vertus d'un état dans un autre état, c'est, dans la pensée du saint Prélat, aussi peu raisonnable que de vouloir, au milieu de l'hiver, manger des fruits aussi frais qu'en été.

« Dieu, dit le Bienheureux, commanda en la créa-
» tion aux plantes de porter leurs fruits, chacune se-
» lon son genre. Ainsi commande-t-il aux chrétiens,
» qui sont les plantes vivantes de son Eglise, qu'ils
» produisent des fruits de dévotion, un chacun selon
» sa qualité et vocation. La dévotion doit être différem-
» ment exercée par le gentilhomme, par l'artisan, par

» le valet, par le prince, par la veuve, par la fille, » par la mariée; et non-seulement cela, mais il faut » accommoder la pratique de la dévotion aux forces, aux » affaires, aux devoirs de chaque particulier (1). » Le Saint, après avoir montré, par des exemples, combien des pratiques de dévotion convenables dans une vocation peuvent être déplacées dans une autre, blâme en ces termes ceux qui, par un zèle sans science, font ces sortes de transplantations : « Cette faute, dit-il, arrive » néanmoins bien souvent, et le monde, qui ne dis- » cerne pas entre la dévotion et l'indiscrétion de ceux » qui pensent être dévots, murmure et blâme la dévo- » tion, laquelle ne peut mais de ces désordres (2). »

CAMUS, XV^e p., sect. XXVII.

CHAPITRE IV.

COLLOT, XV^e p., chap. IX.

La vraie dévotion n'est point sauvage.

Quelques personnes pensent que, pour s'adonner à la dévotion, il faut fuir les compagnies, les conversations. Cette idée est fausse dans la généralité qu'elles lui donnent, et, en la suivant dans la pratique, elles rendent la piété sauvage, en inspirant pour elle de l'éloignement, au lieu de la présenter sous les traits aimables qui lui conviennent.

(1) Introd. à la vie dévote, part. I, chap. 3.
(2) Ibid.

Le Bienheureux ne partageait point ce sentiment ; il voulait, au contraire, que les personnes dévotes fussent la lumière du monde par leurs bons exemples ; il voulait que, sel de la terre, elles assaisonnassent assez la piété, pour en donner le goût aux âmes les plus mondaines.

Une personne lui demandait si ceux qui veulent vivre avec quelque perfection, peuvent voir le monde. Voici ce qu'il répondit : « La perfection ne consiste pas » à ne voir point le monde, mais oui bien à ne le point » goûter et savourer. Tout ce que la vue nous apporte » est le danger ; car qui le voit est en péril de l'aimer ; » mais à qui est bien résolu et déterminé, la vue ne » nuit point. En un mot, la perfection de la charité » est la perfection de la vie ; car la vie de notre âme est » la charité. Nos premiers chrétiens étaient au monde » de corps, non de cœur, et ne laissaient pas d'être » très parfaits (1). »

CAMUS, VIII^e p., sect. XIII.

CHAPITRE V.

COLLOT, VIII^e p., chap. XII.

De la bonne odeur que répandent les exemples de piété.

Je ne saurais exprimer combien grande était l'estime que faisait le Bienheureux, de ce qu'il appelait l'odeur de la piété. Il proclamait heureux ceux et celles qui,

(1) Liv. II, ép. 49.

par leur exemple, la répandaient dans le monde, non pour leur propre gloire, mais pour celle du Père céleste.

On ne peut douter que ceux qui embaument le monde du parfum de leurs bons exemples, et qui par là montrent aux autres hommes le chemin de la justice, ne brillent un jour comme les étoiles (1). S'il a été dit : *Malheur à ceux qui causent du scandale* (2), quelles bénédictions ne doivent pas attendre ceux qui édifient le monde et attirent les âmes à la sainteté par l'exemple de leurs vertus ! Saint Paul disait de ces personnes qu'elles sont *la bonne odeur de Jésus-Christ*, odeur de vie qui vivifie (3), tandis que les scandaleux sont une odeur de mort qui empoisonne et qui tue.

Quelqu'un, qui n'approuvait pas l'Institut de la Visitation et qui le traitait de nouveauté en présence du saint Prélat, lui ayant demandé de quelle utilité cet institut pouvait être dans l'Eglise ? Le Bienheureux répondit, qu'il servirait à faire l'office de la reine de Saba.

— Et quel est cet office, reprit cet homme ?

— C'est, répondit le Saint, d'honorer Celui qui est plus que Salomon, et de remplir de parfum toute la Jérusalem militante.

On peut appliquer à toutes les âmes vraiment pieuses

(1) Dan. XII, 3.
(2) Matt. XVIII, 7.
(3) II Cor. II, 15.

dans le monde, ce que le Saint disait aux filles de la Visitation. Il leur parlait en ces termes : « Il me semble » que la divine Majesté vous a choisies comme des » parfumeuses ou parfumières. Oui, certes, car vous » êtes commises de sa part pour aller répandre les » odeurs très suaves de (toutes les) vertus. Faites » donc que, comme parfumeuses de la divine Bonté, » vous alliez si bien, répandant de toutes parts l'odeur » incomparable d'une très sincère humilité, douceur » et charité, que plusieurs soient attirés (à la vertu) à » la suite de vos parfums (1). »

CAMUS, XI^e p., sect. XII.

CHAPITRE VI.

COLLOT, XI^e p., ch. V.

Du recueillement et des aspirations.

Le Bienheureux appelait le recueillement intérieur la réunion de toutes les puissances de l'âme dans le cœur, pour traiter avec Dieu, seul à seul. Le recueillement, disait-il, est possible en tout lieu et à toute heure ; les compagnies, les occupations ne peuvent empêcher ce genre de retraite. Ce regard fréquent de Dieu et de nous, de nous en Dieu, et de Dieu en nous, est tout puissant pour nous maintenir dans le devoir. S'il ne prévient pas toujours les chutes, il fait du moins qu'on se relève promptement.

(1) Entret. VI.

Les aspirations sont des élans de l'âme vers Dieu, qui allant à son cœur, comme il le dit au Cantique des cantiques, y font une blessure d'amour.

Le Bienheureux désirait que le recueillement et les aspirations nous fussent aussi ordinaires que l'acte de respirer et d'aspirer (1). Selon lui, tous les exercices spirituels sans le recueillement intérieur et sans les aspirations, étaient des holocaustes sans moëlle, un ciel sans étoiles, un arbre sans feuilles. Lorsque des occupations indispensables ôtent le temps de faire des prières vocales ou de vaquer à l'oraison, il veut qu'on y supplée par des actes plus fréquents de recueillement, et par de plus fréquentes aspirations. Par là, disait-il, se réparent toutes les ruines et s'accélère le progrès dans la vertu.

« En cet exercice de la retraite spirituelle et des » oraisons jaculatoires, gît, disait-il, la grande œuvre » de la dévotion. Il peut suppléer au défaut de toutes » les autres oraisons; mais le manquement d'icelui ne » peut presque point être réparé par aucun moyen. » Sans icelui, on ne peut pas bien faire la vie contem- » plative, et ne saurait que mal faire la vie active; » sans icelui, le repos n'est qu'oisiveté et le travail » qu'embarrassement. C'est pourquoi je vous conjure » de l'embrasser de tout votre cœur, sans jamais vous » en départir (2). »

(1) 1 Philot., p. II, ch. 12 et 13.
(2) Introd. à la vie dévote, part. II, ch. 13.

CAMUS, XII^e p., sect. X.

CHAPITRE VII.

COLLOT, XII^e p., chap. V.

Comment il faut parler de Dieu.

Il ne faut jamais, disait le saint Prélat, parler de Dieu et de la religion avec indifférence, par manière de conversation ou de passe-temps. On ne doit le faire qu'avec un grand sentiment de respect. « Parlez tou-» jours, écrivait-il à une âme pieuse, de Dieu comme » de Dieu, c'est-à-dire révéremment et dévotement; » non point en faisant la suffisante et la prêcheuse, » mais avec esprit de douceur, de charité, d'humi-» lité (1). »

Le premier avis est pour ceux qui parlent des choses de la religion, comme de tout autre sujet de conversation, sans avoir égard au temps, au lieu, aux personnes, et sans autre dessein que de parler, abus condamnable dont se plaignait déjà saint Jérôme. Tous les arts, toutes les sciences, disait ce Père, sont traités par des hommes qui les entendent; il n'y a que l'Ecriture sainte et la théologie, fondement et racines des sciences, dont on ose parler avec une légèreté qui révolte. On en raisonne dans les maisons particulières, au milieu des festins et jusque dans les cabarets. Le jeune étourdi, le manœuvre ignorant, le vieillard sans

(1) Philot., p. III, chap. XXVI.

raison, les personnes les moins compétentes, sans distinction d'âge, de sexe, se mêlent de dire leur sentiment sur les mystères les plus relevés de la foi.

Le second avis est pour ceux et celles qui, dans les conversations, veulent faire les savants en matière de piété et de doctrine mystique, soutiennent leur opinion avec une chaleur bruyante, un orgueil opiniâtre, comme si le bruit et l'obstination donnaient plus de solidité aux raisonnements. « Il faut parler de Dieu, disait le » Bienheureux, doucement et suavement... ; car c'est » merveille combien la suavité et l'aimable proposi- » tion de quelque bonne chose est une puissante amorce » pour attirer les cœurs. »

« Ne parlez donc jamais de Dieu ni de la dévotion, » concluait-il, par manière d'acquit et d'entretien, mais » toujours avec attention et respect; ce que je dis pour » vous ôter une remarquable vanité qui se trouve en » plusieurs qui font profession de dévotion. Ils disent » à tout propos des paroles saintes et ferventes par » manière d'entregent (de conversation) sans y penser » nullement; et, après les avoir dites, il leur est avis » (semble) qu'ils sont tels que les paroles témoignent; » ce qui n'est pas (1). »

(1) Philot., p. III, chap. XXVI.

CAMUS, XIII^e p., sect. I.

CHAPITRE VIII.

COLLOT, XIII^e p., ch. I.

La pensée de la présence de Dieu nourrit la dévotion.

Le Bienheureux recommandait la pensée de la présence de Dieu comme infiniment utile au bien des âmes. C'était, suivant lui, comme le pain quotidien dont elles doivent se nourrir. Comme dans la nourriture du corps on mêle le pain avec toute sorte de viande, de même il n'est aucun exercice spirituel qui se mêle plus facilement et plus utilement à toutes les actions que celui de la pensée de Dieu présent. C'est, disait-il, l'exercice des bienheureux, exercice qui leur est cher, ou plutôt qui fait et fera leur bonheur éternel, suivant ces paroles du Sauveur : *Leurs anges voient sans interruption la face de mon Père qui est dans le ciel* (1).

Si, au jugement de la reine de Saba, les serviteurs et les courtisans de Salomon étaient heureux d'être toujours en la présence de ce prince, et d'entendre les paroles de sagesse qui sortaient de sa bouche (2), combien seront plus heureuses les âmes continuellement attentives à la présence de Celui que *les anges désirent voir de plus en plus* (3), quoiqu'ils le voient sans cesse ! de

(1) Matt. XVIII, 10.
(2) III Reg. X, 8.
(3) I Petr. I, 12.

Celui qu'on ne saurait contempler sans désirer de le contempler davantage, et dont la vue rassasie et altère à la fois!

La plupart des manquements des personnes pieuses, disait le saint Prélat, viennent de ce qu'elles ne se tiennent pas assez en la présence de Dieu. *J'ai erré comme une brebis égarée, parce que j'ai oublié la loi de Dieu* (1) *: les jugements de Dieu étant ôtés de devant mes yeux, mes voies se sont souillées en tout temps* (2). Au contraire, la vraie boussole qui conduit au port du salut et de la perfection, c'est la pensée continuelle de la présence de Dieu. *Marchez devant moi, et soyez parfait,* disait Dieu à Abraham (3).

« Commencez, dit encore le Bienheureux dans sa » Philothée, toutes sortes d'oraisons, soit mentale, soit » vocale, par la présence de Dieu, et tenez cette règle » sans exception; et vous verrez dans peu de temps » combien elle vous sera profitable (4). » Les âmes qui ont la grâce et la charité n'éprouvent pas de plus grand bonheur que de se considérer en la présence du Dieu de leur cœur : *Mon âme*, disait David, *était si triste qu'elle repoussait toute consolation; mais je me suis souvenu de Dieu, et je me suis vu consolé* (5).

(1) Matt. XVIII, 10.
(2) III Reg. X, 8.
(3) I Petr. I, 12.
(4) Ps. CXVIII, 176.
(5) Ps. X, 5.

CAMUS, XVIIIe p., sect. X.

CHAPITRE VIII.

COLLOT, XVIIIe p., ch. XX.

La dévotion est compatible avec les distractions inséparables des affaires.

Une supérieure se plaignait des embarras attachés à la supériorité, qui, disait-elle, la distrayaient de son union avec Dieu. Pour toute réponse, le Bienheureux lui dit que rien ne peut nous séparer de Dieu que le péché.

Saint Paul défie toutes les choses créées, sur la terre et dans le ciel, de lui faire perdre la charité qui l'unissait à Dieu (1).

C'est une erreur de penser que les occupations légitimes nous éloignent de Dieu. Il n'y a pas, au contraire, de lien qui nous attache plus fortement à lui que d'y vaquer purement pour sa gloire. Les différer, les interrompre, les quitter, les omettre quand on devrait y consacrer son temps, sous prétexte de s'entretenir avec Dieu dans l'oraison, la prière, la lecture spirituelle, la solitude, le silence, le repos, c'est quitter Dieu pour s'unir à soi-même, et faire un acte d'amour de soi au lieu de s'unir à Dieu et de lui témoigner de l'amour.

Laisser les devoirs de son état pour se livrer à des occupations qui plaisent, quelque pieuses qu'elles paraissent, c'est faire des choses sans valeur. En voulant

(1) Rom. VIII, 35 et suiv.

ainsi servir Dieu, suivant les caprices de son goût, on ne fait rien ni pour Dieu ni pour soi. Dieu veut être servi selon sa volonté, non selon la nôtre, et quel moyen de s'unir à lui, en refusant d'obéir à sa volonté?

Il y a bien de la différence entre se voir distraire de Dieu et l'être de la douceur que donne le sentiment de sa présence. Dans les occupations extérieures et le soin des affaires, on ne goûte pas toujours, il est vrai, cette suavité; mais, quand on s'en prive pour Dieu, quand c'est à sa gloire qu'on rapporte toutes ses préoccupations et tous ses soins, on perd pour gagner, on échange le solide contre le délicieux. Comment Dieu ne serait-il pas avec nous, lorsque nous travaillons pour son service, pour la gloire de son nom?

Pour fortifier la supérieure religieuse qui s'était plainte à lui, le Bienheureux lui adressa les paroles que je vais rapporter : « A mesure, lui dit-il, que vous » entreprenez, sous la force de la sainte obéissance, » beaucoup de choses pour Dieu, il vous secondera de » son secours, et fera votre besogne avec vous, si vous » voulez faire la sienne avec lui. Or, la sienne, c'est la » sanctification des âmes. Travaillez humblement, sim- » plement et confidemment à cela; vous n'en recevrez » jamais aucune distraction qui vous soit nuisible. La » paix (le repos) n'est pas juste qui fuit le travail » requis à la glorification du nom de Dieu (1). »

(1) Liv. VI, ép. 34.

CAMUS, XVI^e p., sect. XIV.

CHAPITRE IX.

COLLOT, XVI^e p., ch. VI.

De la dévotion sensible.

Le Bienheureux ne la recherchait ni pour lui ni pour les autres. Il disait que *les âmes qui en étaient friandes*, *étaient ordinairement tendres sur elles-mêmes*, et qu'ainsi elles perdaient où elles pensaient gagner. Il les comparait aux mères *trop tendres sur leurs enfants*, qui les gâtent au lieu de les bien élever.

Honore Dieu de ta substance (1), a dit le sage. Or, il semble que nous faisons plus hommage à Dieu de notre substance, dans les temps de stérilité que dans les jours d'abondance. Ce ne sont point alors les consolations de Dieu que nous cherchons, c'est le Dieu des consolations; et nous l'aimons d'un amour d'autant plus fort qu'il est plus pur, et d'autant plus pur que notre intérêt y a moins de part. Les actions, dit le saint Prélat, que la vertu nous fait pratiquer, sont plus excellentes à proportion qu'il y a moins du nôtre; le moi, le mien, le nôtre, détériorent ordinairement notre ouvrage.

Un jour, une personne se plaignait à lui de n'avoir aucun doux sentiment dans sa dévotion. Tant mieux, lui répondit-il; vous voilà hors de la compagnie de ceux

(1) Prov. II, 9.

qui disaient : *Venez, couronnons-nous de roses* (1), et dans celle de la bienheureuse Catherine de Sienne, qui préféra la couronne d'épines à une couronne de pierreries. Dites-moi, continua-t-il, lequel aimeriez-vous le mieux d'une viande solide sans assaisonnements, ou des assaisonnements sans viande? Jusqu'à quand, semblables à de petits enfants, préférerons-nous le lait aux aliments plus nourrissants ?

CAMUS, X^e p., sect. XXIV.

CHAPITRE X.

COLLOT. X^e p., ch. XIII.

Même sujet.

On demande ce qu'il faut faire quand Dieu nous prive des consolations de la grâce et de la douceur du sentiment de sa présence.

Il faut alors montrer que nous suivons Jésus-Christ, non par intérêt, mais par amour, en disant avec les apôtres : *Allons et mourons avec lui.* Que de personnes aiment le Sauveur sur le Thabor, qui l'abandonnent au Calvaire ! Il faut le remercier de ces soustractions comme d'une faveur. Un brave soldat remercie son capitaine, quand celui-ci l'emploie dans des expéditions difficiles et périlleuses. Il regarde cette distinction comme un témoignage d'estime et d'affection, comme une preuve du cas que l'on fait de sa fidélité et de son courage.

(1) Sap. II, 8.

Mais ne faut-il pas plutôt remercier Dieu quand il nous donne des consolations ?

Sans doute, il faut lui rendre grâces alors ; mais il faut le faire aussi quand il les ôte, afin de pouvoir dire avec David : *Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sera toujours dans ma bouche* (1) ; et avec Job : *Le Seigneur m'avait donné des biens, le Seigneur me les a ôtés ; que son saint nom soit béni* (2). Autrement, que nous ressemblerions peu à ces grands saints qui, dans l'abondance des consolations, disaient, l'un : Retirez-vous de moi, Seigneur ; l'autre : C'est assez, Seigneur, c'est assez ; celui-ci : C'est trop, c'est trop pour un mortel ; celui-là, et c'est le bienheureux Prélat : Arrêtez, Seigneur, arrêtez le cours de vos faveurs, de vos consolations, j'en suis inondé.

Si l'on veut savoir pourquoi il faut remercier Dieu, lorsqu'il nous prive de ses consolations, c'est 1° parce qu'il faut adorer et bénir en toutes choses sa volonté et les ordres de sa providence ; 2° parce que tout ce qu'il fait est pour notre bien, même pour notre plus grand bien ; 3° parce que nous sommes les enfants de la Croix, et que *nous devons nous réjouir de participer aux souffrances de Notre Seigneur* (3) ; 4° parce que c'est dans les sécheresses, les désolations, que nous témoignons

(1) Psal. xxxiii, 1.
(2) Job, ch. i, 21.
(3) 1 Petr. iv, 13.

plus parfaitement à Dieu notre fidélité ; 5° parce que les consolations sensibles produisent d'ordinaire la complaisance et celle-ci l'orgueil, lequel est le poison le plus redoutable de l'âme et des bonnes œuvres ; 6° enfin, parce que, dans les consolations, on se trompe aisément en prenant, par une dangereuse illusion, l'amour des dons de Dieu pour l'amour même de Dieu, erreur dans laquelle l'ennemi du salut aime à faire tomber les âmes fidèles.

Je conclus par ces paroles du Bienheureux : « Quand » Dieu, disait-il, nous dépouille des consolations et » sentiments de sa présence, il le fait afin que ce qui » est sensible ne tienne plus à notre cœur, mais lui seu- » lement et son bon plaisir. C'est ainsi qu'il fit à l'é- » gard de celle qui, le voulant embrasser et se tenir à » ses pieds, fut renvoyée. *Ne me touchez point*, lui dit- » il, *mais allez dire à Simon et à ses frères*, etc. (1). »

Se plaindre, s'impatienter lorsque Dieu soustrait les consolations sensibles, c'est montrer qu'on était attaché à ces consolations ; en supporter au contraire patiemment la privation, c'est donner une preuve évidente que Dieu seul est la portion de notre cœur. Heureuse l'âme de laquelle Dieu seul est le maître.

(1) Joan. xx, 17.

CAMUS, x^e p., sect. XXI.

CHAPITRE XI.

COLLOT, x^e p., ch. XII.

La vraie dévotion exclut l'empressement.

Le Bienheureux n'aimait point l'empressement, qu'il appelait la peste de la dévotion. En effet, la dévotion est une ferveur douce et tranquille, qui sanctifie l'âme en la portant vers Dieu; l'empressement, au contraire, bouillonnement irréfléchi et turbulent, détruit au lieu d'édifier.

De tous les empressements, il n'en blâmait aucun plus sévèrement que celui de vouloir faire plusieurs choses à la fois. Entreprendre deux ouvrages en même temps, c'est, dans le fond, s'exposer à ne réussir ni dans l'un ni dans l'autre. Aussi, lorsque le saint Prélat s'occupait d'une chose ou traitait une affaire, s'y appliquait-il tout entier, comme si elle eût été la seule qui dût appeler son attention.

Quand on lui exprimait de l'étonnement de le voir consacrer quelquefois de longues heures avec des gens des classes les plus inférieures, qui l'entretenaient de sujets peu dignes de l'occuper, il répondait : Ce qu'ils me confient leur paraît important; leurs petites peines se montrent grandes à leurs yeux, et ils désirent d'être consolés comme si elles l'étaient réellement. Dieu sait bien qu'alors je n'ai pas besoin de plus grandes occupa-

tions; et d'ailleurs, toutes me sont indifférentes, pourvu qu'elles soient de son service. Tandis que je fais ces petits ouvrages, je ne suis pas obligé d'en faire d'autres. N'est-ce pas une œuvre assez importante, que d'accomplir la volonté de Dieu?

C'est rendre les petites choses fort grandes, que de les pratiquer avec un grand désir de plaire à Dieu. Il mesure nos services, non sur l'excellence de l'œuvre en elle-même, mais sur l'amour qui l'accompagne, comme il apprécie cet amour suivant le degré de sa pureté, et sa pureté elle-même par l'unité de son intention.

CAMUS, XV^e p., sect. I.

CHAPITRE XII.

COLLOT, XVI^e p., chap. XXVI.

Unité dans les pratiques de dévotion.

Le Bienheureux était si partisan de l'unité en fait de dévotion, que toute multiplicité lui était suspecte. Il désirait que l'on fît choix d'un exercice spirituel, entre tous les autres, pour s'y adonner plus fréquemment, celui, par exemple, de la présence de Dieu, de la pureté d'intention, de la soumission à la volonté de Dieu, de l'abandon à sa providence, du renoncement à soi-même.

Il voulait de même qu'on choisît une vertu particulière, comme l'humilité, la douceur, la patience, la mortification, la miséricorde, etc., pour en produire

plus souvent les actes. Il disait que presque tous les saints ont excellé en une vertu particulière; que même chaque institut religieux en avait une pour objet spécial, qu'on y cultivait avec un soin particulier, sans néanmoins négliger les autres, et qui en faisait l'esprit distinctif.

Aussi n'augurait-il pas bien de ceux qu'il voyait voltiger d'exercice en exercice, de livre en livre, de pratique en pratique. Il les comparait au bourdon qui se pose sur toutes les fleurs sans en tirer aucun miel. Esprits frivoles qui apprennent toujours et n'arrivent jamais à la science des saints; esprits inquiets qui cherchent le bonheur dans les richesses spirituelles, qu'ils pensent amasser, et qui n'y trouvent, au lieu du contentement et d'opulents trésors, qu'indigence et affliction d'esprit.

Au sujet de cette multiplicité, il me disait qu'il estimait plus une oraison jaculatoire répétée cent fois, que cent aspirations de ce genre formées, chacune, une fois. Il citait à ce propos l'exemple de plusieurs saints; entre autres, de saint François qui passait des jours et des semaines à répéter : *Mon Dieu m'est toute chose;* de saint Bruno, qui redisait sans cesse : *O bonté!* de sainte Thérèse, à qui ces mots étaient familiers : *Tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien.*

Par suite de ce principe sur l'unité, il louait ceux qui, pour leur conduite spirituelle, s'attachaient de préférence à quelques livres de dévotion, par exemple au

Combat spirituel, à la Méthode de servir Dieu, à l'Imitation de Jésus-Christ, au Guide de Grenade ou à son Mémorial, etc.; non qu'il rejetât les autres, mais il voulait qu'ils vinssent après le livre principal, et qu'ils en fussent seulement un accessoire.

CAMUS, IV^e p., sect. XXVI. **CHAPITRE XIII.** COLLOT, IV^e p., ch. XXIV.

La vraie dévotion se sert de tout pour s'élever à Dieu. — Exemple.

Le Bienheureux ne prenait jamais de récréation, de son mouvement, mais il s'y prêtait de bonne grâce pour plaire aux personnes qui l'y invitaient.

Quand on lui parlait d'architecture, de peinture, de musique, de chasse, d'oiseaux, de plantes, de fleurs, d'histoire naturelle ou des arts, il prenait part à ce genre de conversation. Il ne blâmait nullement ceux qui faisaient de ces choses l'objet de leurs études; il eût souhaité seulement qu'ils s'en servissent comme de moyens pour s'élever à Dieu. Lui-même en donnait l'exemple.

Lui montrait-on de belles cultures?

— Il disait : Nous sommes le champ que Dieu lui-même cultive;

Des bâtiments magnifiques?

— Nous sommes l'édifice de Dieu;

Une église bien ornée ?

— Nous sommes les temples du Dieu vivant ; que nos âmes ne sont-elles aussi bien ornées de vertus !

Des fleurs ?

— Quand nos fleurs donneront-elles des fruits ?

Des chefs-d'œuvre de peinture ?

— Rien n'égale la beauté de l'âme, l'image de Dieu.

Lorsqu'il entrait dans un jardin : Quand le jardin de notre âme, s'écriait-il, sera-t-il nettoyé, rempli de fleurs et de fruits, fermé à tout ce qui est mauvais, comme le désire le jardinier céleste !

La vue d'une fontaine lui inspirait ces exclamations : Quand aurons-nous dans nos cœurs des sources d'eau vive, jaillissant jusqu'à la vie éternelle (1) ! jusqu'à quand, au mépris de la source de vie, nous creuserons-nous des citernes entrouvertes et mal enduites (2) ! quand puiserons-nous avec joie dans les fontaines du Sauveur (3) ?...

A l'aspect d'une vallée, il disait : Voyez comme elle est belle ; comme elle est fertile ! les eaux la fécondent. C'est ainsi que les eaux de la grâce coulent dans les âmes humbles et les fertilisent, tandis que les sommets des montagnes et les âmes hautaines demeurent sèches et stériles.

Quand une montagne s'offrait à ses regards, ces

(1) Joann. iv, 14.
(2) Jerem. ii, 13.
(3) Is. xii, 3.

pieuses pensées se présentaient à sa mémoire : *J'ai levé les yeux vers les montagnes d'où me doit venir le secours* (1). *Les hautes montagnes servent de retraite aux cerfs* (2). *La montagne sur laquelle sera bâtie la maison du Seigneur, sera fondée sur le haut des monts* (3). *Que les montagnes avec les collines bénissent le Seigneur* (4) !

La vue d'un arbre lui rappelait ce passage ou d'autres semblables : *Tout arbre qui ne porte pas de fruit sera coupé et jeté au feu. Un bon arbre ne porte pas de mauvais fruits* (5).

Quand ses regards rencontraient un lac : O Dieu, disait-il, délivrez-moi du *lac de misère et de la boue profonde* où je suis plongé (6).

Ainsi, le saint Prélat voyait toutes choses en Dieu, ou plutôt il ne voyait qu'une seule chose, Dieu en tout, Dieu partout.

(1) Ps. CXX, 1.
(2) Ps. CIII, 18.
(3) Is. II, 2.
(4) Ps. CXLVIII, 9.
(5) Luc. 18, 9.
(6) Ps. XXIX, 3.

CAMUS, VI^e p., sect. VI.

CHAPITRE XIV.

COLLOT, VI^e p., ch. III.

De la vie active et de la vie contemplative.

Quelles sont les œuvres les plus méritoires? Sont-ce les actions difficiles et laborieuses de la vie active, ou bien les actes, d'ailleurs si doux, de la vie contemplative ?

Si par le mérite d'une vie, on entend l'excellence intrinsèque de cette vie, il est évident que la vie contemplative surpasse la vie active. Ainsi l'a décidé Jésus-Christ lui-même, lorsqu'en parlant de Marthe et de Marie, il a dit que celle-ci avait choisi la meilleure part. En effet, notre perfection, comme notre félicité, consiste dans notre union avec Dieu. Or, il est certain que la contemplation nous unit à Dieu plus immédiatement que l'action, quoique cependant l'action, eu égard aux exigences de la vie présente, ait souvent de grands avantages sur la contemplation.

Mais si, par mérite, on entend ce qui répond à la récompense éternelle, il faut dire que les personnes qui agissent avec plus de charité ont plus de mérite, et peuvent attendre une plus grande récompense dans le ciel. « Que Marthe, disait le Bienheureux, soit active, » mais qu'elle ne contrôle point Marie; que Marie con- » temple, mais qu'elle ne méprise point Marthe; car

» Notre Seigneur prendra la défense de celle qui sera » censurée (1). »

Cette belle sentence revient à celle-ci de saint Paul : *Que celui qui mange de tout ne méprise pas celui qui ne mange point de tout, et celui qui ne mange point de tout, qu'il ne méprise pas celui qui mange de tout, puisque Dieu l'a pris à son service. Qui êtes-vous pour oser ainsi condamner le serviteur d'autrui? S'il tombe, ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître* (2).

Au reste, il ne faut point apprécier les choses de la grâce comme celles de la nature, ni celles de la nature comme celles de la grâce; les règles sur lesquelles on doit les juger sont différentes. Autant le ciel est éloigné de la terre, autant les voies surnaturelles sont éloignées de celles de la nature. Les voies de Dieu ne ressemblent point à celles de l'homme.

CAMUS, XVI^e p., sect. XLIX.

CHAPITRE XV.

COLLOT, XVI^e p., ch. XXVI.

Sur l'attention dans l'oraison et la prière.

Le Bienheureux attribuait ce mot au grand saint Antoine : *Celui qui prie doit être tellement attentif à Dieu, qu'il oublie qu'il prie.*

(1) Entret. II.
(2) Rom. XIV, 3, 4.

Je vais rapporter ici ce que dit le saint Prélat dans un de ses entretiens; cela servira de développement à cette pensée. « Il faut, dit-il, tenir son âme ferme dans » la prière, sans permettre qu'elle s'applique à faire » des retours pour voir ce qu'elle fait, ou si elle est sa- » tisfaite. Hélas! nos satisfactions et nos consolations » ne satisfont pas les yeux de Dieu, mais contentent » seulement ce misérable amour, ce misérable soin que » nous avons de nous-mêmes, hors de Dieu et de sa » considération. Les enfants, certes, que Notre Sei- » gneur nous marque devoir être le modèle de notre » perfection, n'ont ordinairement aucun soin, surtout » en la présence de leurs pères et mères. Ils se tien- » nent attachés à eux, sans se retourner pour regarder » ni leurs satisfactions, ni leurs consolations, qu'ils » prennent à la bonne foi, et dont ils jouissent avec » simplicité, sans curiosité quelconque pour en con- » sidérer les causes ou les effets, l'amour les occu- » pant assez, sans qu'ils puissent faire autre chose. » Qui est bien attentif à plaire amoureusement à l'a- » mant céleste, n'a ni le cœur, ni le loisir de retourner » sur soi-même, son esprit tendant continuellement du » côté où l'amour le porte (1). »

Ajoutons que se replier sur soi-même afin de savoir si l'on est attentif dans la prière que l'on fait actuellement, c'est en quelque sorte se distraire; c'est

(1) Entret. XII.

au moins ouvrir la porte à la distraction et la provoquer.

CAMUS, XVI^e p., sect. XLIX.

CHAPITRE XVI.

COLLOT, XVI^e p., ch. XXVI.

Sur l'unité de sujet dans l'oraison mentale.

Je demandais un jour au Bienheureux si le mieux dans l'oraison, n'était pas de ne prendre qu'un seul point pour sujet, de n'en tirer ensuite qu'une affection, et de ne le conclure que par une résolution.

Quant au sujet, il me répondit : Qu'en toutes choses et principalement dans les exercices spirituels, l'unité et la simplicité étaient toujours préférables à la multiplicité ; et qu'on ne conseillait qu'aux commençants de se proposer plusieurs points afin de les occuper.

Sur la multiplicité des affections et des résolutions, voici sa réponse : Quand le printemps est chargé de fleurs, c'est alors que les abeilles font moins de miel. Elles voltigent de l'une à l'autre, sans s'arrêter assez sur chacune pour en extraire le suc.

Je lui demandai encore s'il n'était pas utile de reproduire plusieurs fois la même affection et la même résolution, afin de s'inculquer l'une davantage et de se rendre l'autre plus familière : Il faut, me dit-il, imiter les sculpteurs et les peintres, qui n'achèvent leurs ouvrages, ceux-là, qu'en multipliant les coups du ciseau, ceux-

ci, qu'en repassant maintes fois le pinceau sur les mêmes traits. Pour faire dans nos cœurs des impressions profondes, il faut leur redire et leur faire répéter souvent les mêmes choses. Ceux qui s'empressent trop dans l'oraison, ajouta-t-il, se perdent dans leurs pensées, et leurs pensées, en s'évanouissant, ne laissent que du trouble dans leurs cœurs (1).

CAMUS, III^e p., sect. LI.

CHAPITRE XVII.

COLLOT, III^e p., ch. XXIX.

Des sécheresses dans l'oraison.

Quand on se plaignait au Bienheureux, de sécheresses, d'aridités dans l'oraison : pour moi, disait-il, j'ai toujour préféré les confitures sèches à celles qui sont liquides ; et il citait ces paroles de David : *Dans cette terre déserte où je me trouve, et où il n'y a ni chemin, ni eau, je me suis présenté devant vous comme dans votre sanctuaire, pour contempler votre puissance et votre gloire* (2).

Une âme juste est bien plus étroitement unie à Dieu dans les délaissements, que dans les consolations sensibles. Rien n'est plus vrai, et cependant peu de personnes en sont convaincues.

Y eut-il jamais un délaissement comparable à celui

(1) Job, XVII, 11.
(2) Ps. LXII, 3.

du Sauveur sur la croix? délaissement qui lui arracha cette douloureuse exclamation : *Mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné* (1) ? Et cependant, qui pourrait douter qu'il ne fût alors parfaitement uni à son Père, par la conformité de sa volonté avec celle de Dieu? union telle qu'il remet bientôt après son âme entre ses mains paternelles.

Heureuse l'âme qui reste fidèle dans les sécheresses et les délaissements! C'est là le creuset où la charité s'épure. Heureux celui qui supporte patiemment cette épreuve! Il recevra la récompense promise à ceux qui l'aiment parfaitement.

CAMUS, XVI^e p., sect. XXXII.

CHAPITRE XVIII.

COLLOT, XVI^e p., chap. XVII.

Des résolutions dans l'oraison.

Il y a des âmes qui se découragent dans la pratique de l'oraison, jusqu'à en quitter l'exercice, non parce qu'elles rencontrent des difficultés, mais parce que, disent-elles, elles sont infidèles aux résolutions qu'elles y prennent. Elles craignent, en manquant ainsi à les accomplir, de se rendre coupables, et elles préfèrent n'en prendre aucune, et même abandonner l'oraison.

Le Bienheureux regardait cela comme un très dangereux stratagème de l'ennemi du salut. On attend bien,

(1) Matt. XXVII, 46.

disait-il, une année entière l'épi de blé qui doit produire le grain jeté dans la terre douze mois auparavant. On attend plusieurs années les pommes qui proviendront du pepin que l'on sème aujourd'hui. Pourquoi aurait-on moins de patience pour attendre les fruits de l'oraison?

Il ne faut donc jamais abandonner l'exercice de l'oraison que pour vaquer à des œuvres plus importantes, et encore faut-il y suppléer par de fréquentes aspirations vers Dieu. De plus, il ne faut jamais cesser de prendre des résolutions dans l'oraison. Quoiqu'on ne les exécute pas toujours, et qu'en dépit d'elles on manque de courage à la première occasion, ce sont néanmoins des semences qui prennent racine dans notre cœur, et qui produiront des fruits excellents dans une autre saison, alors que peut-être nous les aurons oubliées.

D'ailleurs, quand, par ces résolutions, on ne ferait que s'exciter au courage dans la pratique des choses spirituelles, ces volontés, bien que stériles, seraient néanmoins bonnes en elles-mêmes et dès lors agréables à celui *qui comprend nos pensées de loin, et de loin découvre nos voies, nos sentiers* (1). Quand, par là, comme ces jeunes gens qui, dans les académies, apprennent à monter à cheval ou à tirer des armes, on ne ferait que s'exercer dans l'art de combattre le démon et les passions, encore serait-ce un exercice éminemment utile.

(1) Ps. CXXXVIII, 3.

Tel fuit aujourd'hui, disait un ancien, qui combattra courageusement dans une autre occasion.

Il ne faut donc jamais perdre courage. Disons, au contraire, en tout temps, avec le prophète : *Je me confie au Seigneur; comment dites-vous à mon âme de fuir sur la montagne, comme un petit oiseau* (1)*? Pourquoi vous attristez-vous, ô mon âme? Pourquoi me troublez-vous? Espérez au Seigneur; nous le louerons encore; il est notre salut, notre force, notre Dieu* (2).

CAMUS, XVIII[e] p., sect. L.

CHAPITRE XIX.

COLLOT, XVIII[e] p., ch. XXVI.

Des maladies qui empêchent de prier ou de vaquer à l'oraison.

Chaque chose a son temps. Autre est le temps de souffrir, autre celui de prier. Il faudrait avoir un corps d'airain pour agir en souffrant, et souffrir en agissant. Quand Dieu veut que nous souffrions, il nous dispense d'agir.

Il y a des malades qui ne se plaignent pas tant de leurs douleurs, que de leur impuissance à servir Dieu comme ils le faisaient dans la santé. Ces plaintes reposent sur une erreur; ils ne savent pas qu'une heure de souffrance supportée par amour pour Dieu, vaut mieux que plusieurs jours d'un travail moins soumis à

(1) Ps. x, 1.
(2) Ps. XLI, 15.

son adorable volonté. Ou plutôt la vraie cause de ces plaintes, c'est qu'on veut servir Dieu, non selon la volonté de cet être divin, mais comme on l'entend soi-même. Quand il veut que nous soyons malades, nous voudrions être en santé. Quand il désire que nous le servions par la souffrance, nous désirons le servir par l'action. Quand il veut que nous exercions la patience, nous voulons pratiquer des actes d'humilité, de dévotion, faire oraison, etc. C'est-à-dire, en définitive, que nous aimons mieux la santé que la maladie, les faveurs de Dieu que ses épreuves, et que dès lors il y a de l'humain dans l'amour que nous lui portons. Celui qui aime Dieu purement, l'aime également dans toutes les situations, dans la maladie comme dans la santé, dans l'adversité comme dans la prospérité, dans la douleur comme dans la jouissance des plaisirs. Dieu étant toujours également parfait et bon, tout ce qu'il veut de nous est également aimable, et l'inégalité de notre amour pour lui, dans les diverses situations de la vie, ne peut venir que de ce qui n'est pas lui.

Une âme se plaignait au Bienheureux de ne pouvoir vaquer, pendant une longue maladie, à l'exercice de l'oraison pour lequel elle avait beaucoup d'attrait, et sans lequel elle tombait dans une pénible langueur. Le saint Prélat lui fit cette réponse : « Ne vous fâchez pas de » demeurer au lit sans pouvoir faire la méditation ; car » endurer les verges de notre Sauveur n'est pas un » moindre bien que méditer. Non, sans doute, car il

» est mieux d'être sur la croix avec notre Sauveur, que » de le regarder seulement. Mais je sais bien que sur ce » lit vous jetez mille fois le jour votre cœur ès mains de » Dieu, et c'est assez. Obéissez bien aux médecins, et » quand ils vous défendront quelque exercice ou de » jeûne, ou d'oraison mentale, vocale, même l'office, » hormis l'oraison jaculatoire, je vous prie tant que je » puis, et par le respect et par l'amour que vous me » voulez porter, d'être fort obéissante, car Dieu l'a » ainsi ordonné. Quand vous serez guérie et bien forti- » fiée, reprenez tout bellement votre chemin, et vous » verrez que nous irons bien loin, Dieu aidant (1). »

CAMUS, IV^e p., sect. XXX et XXXI.

CHAPITRE XX.

COLLOT, IV^e p., ch. XXV.

De la dévotion envers la Sainte Vierge.

Comme le Bienheureux était né dans l'octave de l'Assomption, le 21 août 1567, il eut toujours une dévotion particulière à la Sainte Vierge.

Sa vie nous apprend que dès l'âge le plus tendre, il lui adressait de ferventes prières, et qu'il voua sa virginité à Dieu, sous la protection de la Reine des vierges. Ce fut le jour de la Conception immaculée qu'il reçut la consécration épiscopale, et, avec elle, cette onction de

(1) Ep. 45.

piété si remarquable dans tout le cours de son ministère. Je l'ai entendu souvent prêcher sur les grandeurs de la Mère de Dieu. Il appartenait à son extrême douceur de parler de la plus miséricordieuse des pures créatures. Il ne recommandait rien tant à ses enfants spirituels que la dévotion à la Sainte Vierge.

Mais qu'est-ce qu'être dévot à la Sainte Vierge ? C'est l'honorer en Dieu, et honorer Dieu en elle, de telle sorte que Dieu soit la dernière fin de cet honnenr. Faire de la Sainte Vierge le terme de son culte, ce serait l'adorer et l'égaler à Dieu, et faire un acte d'idolâtrie. « Qui veut plaire à Dieu et à Notre Dame, fait bien, » très bien ; mais qui voudrait plaire à Notre Dame au- » tant ou plus qu'à Dieu, commettrait un dérèglement » insupportable. » Ces paroles sont du Bienheureux dans son *Traité de l'amour de Dieu*.

CAMUS, VIII^e p., sect. XX.

CHAPITRE XXI.

COLLOT, VIII^e p., ch. XVI.

Du chapelet.

Une personne ayant appris que le Bienheureux avait fait vœu, dans sa jeunesse, de réciter tous les jours le chapelet, eut le désir de l'imiter ; mais ne voulut cependant pas le faire sans son approbation ; elle le consulta.

— Gardez-vous en bien, répondit-il.

— Mais pou rquoi, reprit la personne, refusez-vous aux autres le conseil que vous avez pris pour vous-même dès votre jeunesse?

— Ce mot de jeunesse, répliqua-t-il, vous en donne la raison; dans ce temps-là j'agissais avec peu de réflexion; aujourd'hui que je suis plus avancé en âge et plus expérimenté, je vous dis: ne le faites pas. Remarquez que je ne vous dis point de ne pas réciter le chapelet; je vous conseille, au contraire, autant que je le puis, de ne passer aucun jour sans le faire, je vous y exhorte même; car c'est une prière très agréable à Dieu et à la Sainte Vierge. Mais que ce soit là une simple résolution et non point un vœu, afin que si vous veniez à l'omettre, cette omission ne fût pas une offense à Dieu. Ce n'est pas tout de faire des vœux, il faut les acquitter, et cela sous peine de péché: la chose est grave. Je vous assure que, plus d'une fois, celui-là me fut à charge, et que souvent j'ai eu la pensée d'en demander dispense, ou du moins de le faire commuer en quelque autre œuvre d'égale importance; mais d'un assujétissement moins gênant.

CAMUS, XI^e p., sect. XIII.

CHAPITRE XXII.

COLLOT, XI^e p., chap. VI.

Des confréries.

Le Bienheureux conseillait aux personnes qui le consultaient d'entrer dans toutes les confréries des lieux

qu'elles habitaient, afin de participer à toutes les bonnes œuvres qui s'y font.

Il les rassurait sur la crainte qu'elles avaient de pécher, si elles n'accomplissaient pas certaines pratiques imposées par les statuts aux membres de ces confréries. Ces pratiques, disait-il, sont de conseil et non de précepte. Il y a des indulgences pour ceux qui les accomplissent, indulgences que ne gagnent point ceux qui les omettent, mais omission tout à fait exempte de péché. Il y a donc beaucoup à gagner, dans ces confréries, et rien à perdre, et il s'étonnait que si peu de personnes s'y engageassent.

Il trouvait à ce peu d'empressement deux causes : les unes, disait-il, par scrupule, craignent de s'imposer un joug qu'elles ne pourraient porter ; les autres, par irréligion ou défaut de piété, regardent les confréries comme chose indifférente, et accusent même, peut-être, d'hypocrisie la dévotion de ceux qui s'y engagent.

Voici de quelle manière il s'exprime sur ce sujet, dans sa Philothée : « Entrez volontiers aux confréries » du lieu où vous êtes, et particulièrement en celles » desquelles les exercices apportent plus de fruit et » d'édification. Car en cela vous ferez une sorte » d'obéissance fort agréable à Dieu, d'autant qu'encore » que les confréries ne sont pas commandées, elles » sont néanmoins recommandées par l'Eglise, laquelle, » pour témoigner qu'elle désire que plusieurs s'y en-

» rôlent, donne des indulgences et autres priviléges » aux confrères. Et puis, c'est toujours une chose fort » charitable, de concourir avec plusieurs, et coopérer » aux autres pour leurs bons desseins. Et, bien qu'il » puisse arriver que l'on fit d'aussi bons exercices à » part soi, et que peut-être on goûtât plus de les faire » en particulier, si est-ce que Dieu est plus glorifié de » l'union et contribution que nous faisons de nos bien- » faits avec nos frères et prochains (1). »

(1) Part. II, chap. 15.

LIVRE QUATORZIÈME.

DES MOYENS EXTÉRIEURS

DE SE SANCTIFIER.

PREMIER MOYEN : LA LECTURE SPIRITUELLE.

CAMUS, XI^e p., sect. XV et XVII.

CHAPITRE PREMIER.

COLLOT, XI^e p., ch. VIII.

De la lecture spirituelle.

Le Bienheureux recommandait la lecture spirituelle comme une nourriture sainte toujours prête, et qui ne peut jamais nous manquer. On n'a pas toujours avec soi des prédicateurs, des directeurs spirituels; les livres sont toujours présents. Aussi souhaitait-il qu'on s'en procurât, et qu'on ne passât aucun jour sans en faire usage. Il voulait qu'on les lût avec respect et dévotion, comme s'ils étaient des lettres écrites du ciel et par les saints pour nous en montrer le chemin, et nous donner le courage d'y aller.

Comment la lecture spirituelle ne serait-elle pas utile? Ces morts qui parlent si pieusement dans leurs écrits ont été, pour la plupart, pendant leur vie, les interprètes des volontés de Dieu, les organes de ses divins oracles, les distributeurs, parmi les fidèles, d'un pain de vie que nous retrouvons dans leurs pieux ouvrages. Par leurs écrits, ils font pour nous ce qu'ils faisaient pour leurs contemporains par l'éloquence de leurs discours.

Le saint Prélat conseillait particulièrement la lecture de la vie des saints; c'était, disait-il, l'Evangile en action. Dans la vie des saints, il y a plusieurs de leurs actions qui sont imitables en tout; d'autres, en partie; d'autres, en quelque façon; d'autres enfin qui ne produisent dans l'esprit que de l'admiration, et ne laissent aucun espoir de les imiter. Toutes, néanmoins, produisent, dans ceux qui les lisent avec humilité, un grand goût de piété, et le désir de glorifier, autant qu'on le peut, Dieu dans ses saints, et les saints dans Dieu.

Il en est de cette lecture comme de la manne qui avait tel goût qu'on le désirait. Quoique les traits de l'esprit de Dieu dans les âmes soient aussi différents que ceux des visages, il est vrai cependant que leurs actions, quelles qu'elles soient, nous fournissent de quoi imiter, ou du moins de quoi admirer la grâce, qui a fait en eux et par eux de si grandes choses. Et quand il ne nous resterait que cette admiration, ne serait-ce pas toujours un excellent fruit de cette lecture?

CAMUS, VI^e p., sect. XVI.

CHAPITRE II.

COLLOT, VI^e p., chap. IX.

Ce qu'il faut faire pour lire utilement.

Pour lire utilement, il ne faut lire qu'un livre à la fois, et encore faut-il le lire d'un bout à l'autre. Ce n'est pas seulement l'utile qui doit engager à lire ainsi, c'est aussi l'agréable. En lisant de cette sorte, comme le voyageur se délasse en même temps qu'il s'instruit, lorsqu'en marchant il découvre de nouveaux objets, de nouvelles perspectives, de même le lecteur, en avançant dans son livre, goûte le plaisir d'ajouter à ses connaissances par la découverte de nouvelles pensées ou de rapports d'idées qu'il n'avait point encore aperçus.

Ceux qui n'ont pas de lecture arrêtée et suivie, et qui tantôt prennent un livre, tantôt un autre, se dégoûtent bientôt de tous, et la lecture, cet aliment de l'esprit et du cœur, ce doux charme de la vie, se change pour eux en un exercice fatigant, qu'ils abandonnent. Le Bienheureux appelait la lecture, l'huile de la lampe de l'oraison.

On dit que, pour conserver bonne la santé, il faut ne manger qu'une sorte de viande dans chaque repas, et que la variété des mets l'altère. Il faut dire la même chose de la nourriture spirituelle que l'on tire de la lecture. La multiplicité des livres, si on les lit à la fois et sans ordre, est plus nuisible qu'utile.

Le saint Prélat aimait beaucoup cette sentence de l'auteur de l'Imitation : « J'ai cherché le repos partout, » et je ne l'ai trouvé que dans un petit coin, avec un » petit livre. » « Pour bien étudier, disait-il en consé- » quence, il ne faut lire qu'un livre ; ceux qui passent » légèrement sur plusieurs ne font jamais d'études ap- » profondies. » C'est pourquoi il conseillait de se borner au choix d'un bon livre ; et, s'il était possible, d'un livre petit, facile à porter, de le lire souvent et surtout d'en mettre les maximes en pratique.

Quant à lui, le *Combat spirituel* était son livre favori. Il m'a dit plusieurs fois qu'il l'avait porté sur lui plus de dix-huit ans, et que, tous les jours, il en avait lu quelques chapitres, au moins quelques pages. Il recommandait la lecture de ce livre, qu'il appelait tout aimable, tout praticable.

CAMUS, IV^e p., sect. XV.

CHAPITRE III.

COLLOT, VI^e p., ch. XIV.

Les meilleurs livres profanes sont peu propres à inspirer l'esprit du christianisme.

Je citais un jour au Bienheureux ce passage de Sénèque : « Il y a de la grandeur d'âme à se servir de » vaisselle de terre avec autant de satisfaction que si » elle était d'argent ; mais il y en a davantage à faire » usage de vases d'argent sans y attacher plus de prix » que s'ils étaient de terre. »

Le philosophe a raison, me répondit-il; car, dans le premier cas, la vanité pourrait encore se mêler au mépris de ces choses matérielles, et en être même le motif unique; mais, dans le second cas, on se montre tout à fait au-dessus de l'estime des richesses, puisqu'on n'en fait pas plus de cas que de la poussière.

Comme je continuais à louer ce philosophe, prétendant que ses maximes approchaient fort près de celles de l'Evangile,

— Oui, me dit-il, elles en approchent quant à la lettre, nullement quant à l'esprit.

— Comment cela, répliquai-je?

— Parce que, reprit-il, l'esprit de l'Evangile ne tend qu'à nous dépouiller de nous-mêmes pour nous revêtir de Jésus-Christ, à nous dégager des sentiments de la nature pour nous faire dépendre entièrement de la grâce; au lieu que ce philosophe rappelle toujours l'homme à soi. Il ne veut pas que son sage tire d'ailleurs sa félicité, ce qui est le pousser manifestement dans les voies de l'orgueil. Le sage chrétien doit être petit à ses propres yeux, et tellement petit, qu'il s'estime un vrai néant. Ce philosophe, au contraire, fait de son sage un homme qui se place au-dessus de toutes choses, qui se croit maître de l'univers, et l'artisan de sa fortune. Quelle monstrueuse présomption! Quelle différence entre ses maximes et celles de l'Evangile!

SECOND MOYEN : LES SACREMENTS.

CAMUS, XI p., sect. XIX et XX.

CHAPITRE IV.

COLLOT, XI° p., ch. IX.

De la pénitence et de l'eucharistie.

Le Bienheureux regardait ces deux sacrements comme les deux pôles de la vie chrétienne. Par le premier, disait-il, nous renonçons au péché, nous détruisons les vices, nous surmontons les tentations, nous nous dépouillons du vieil homme ; par le second, nous nous revêtons de Jésus-Christ, l'homme nouveau, nous marchons dans la voie de la justice et de la sainteté, avançant ainsi chaque jour vers la montagne sainte, c'est-à-dire vers la perfection.

Saint Bernard voulait que ses religieux attribuassent au fréquent usage de l'Eucharistie toutes les victoires qu'ils remportaient sur les passions, tous les progrès qu'ils faisaient dans le bien (1). Le Bienheureux approuvait la pensée du saint docteur et la partageait. Il disait que chercher des prétextes pour se dispenser de communier souvent, c'est ressembler aux conviés de la parabole, dont les excuses, quoiqu'en apparence assez

(1) Sermo 1 in cœnâ Domini, n. 3.

recevables, ne laissèrent pas d'irriter contre eux le père de famille.

Les uns disent qu'ils ne sont pas assez parfaits pour approcher fréquemment de la sainte table ; mais comment le deviendront-ils, s'ils s'éloignent de la source de la perfection? D'autres prétendent qu'ils sont trop fragiles; mais l'Eucharistie est le pain qui fortifie. D'autres s'excusent sur leurs infirmités spirituelles ; mais là ils trouveraient à la fois le remède et la médecine. D'autres mettent en avant leur indignité; mais l'Eglise ne fait-elle pas dire aux plus saints : *Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit* (1)? Ceux-ci se disent accablés d'affaires ; mais ne trouve-t-on pas dans l'Eucharistie celui qui a fait cette douce invitation : *Venez à moi, vous tous qui êtes dans la peine et surchargés, et je vous soulagerai* (2)? Ceux-là craignent, s'ils communiaient fréquemment, de s'exposer à la damnation ; mais ne s'y exposent-ils pas bien plus, d'une manière indirecte, en communiant rarement? Enfin, il y en a qui refusent de communier souvent, par humilité, disent-ils ; mais c'est une humilité presque toujours fausse, semblable à celle d'Achaz, qui s'opposait à la gloire de Dieu, en feignant de craindre de le tenter (3). On n'apprend bien, d'ailleurs, à faire une chose qu'en la faisant. Pour bien apprendre à bien

(1) Matt. VIII, 8.
(2) Matt. II, 28.
(3) Is. VII, 12.

recevoir Jésus-Christ dans la communion, il faut l'y recevoir.

CAMUS, XI^e p., sect. XVIII.

CHAPITRE V.

Douceur de la confession.

L'ennemi du salut, pour nous faire tomber dans le mal et nous empêcher de nous relever, se sert ordinairement d'un stratagème. Par ses fascinations, il dérobe à nos yeux la laideur du péché, lorsqu'il sollicite à le commettre; mais est-il commis, il en exagère la honte, afin d'ôter au pécheur le courage de l'accuser et d'en obtenir le pardon. L'esprit de Dieu, au contraire, après en avoir montré la malice avant la chute, fait connaître combien il est honorable pour le coupable, et glorieux pour Dieu, de rompre les liens criminels dont on est enchaîné.

Accuser son péché devant Dieu, c'est l'excuser, en le mettant sous l'ombre des ailes de sa miséricorde. Mais l'excuser, c'est l'aggraver, de telle sorte que cette excuse est ordinairement pire que le mal. Aussi David demande-t-il à Dieu de mettre à sa bouche une garde, afin de ne point chercher d'excuses à ses péchés (1). Pécher, c'est une chose malheureusement trop ordinaire à la faiblesse de l'homme; mais excuser sa

(1) Ps. CXI, 3 et 4.

faute, la soutenir, se glorifier d'avoir mal fait, c'est être arrivé au plus profond de l'abîme du mal.

La confession franche et repentante de ses péchés apaise Dieu, et arrête le bras de sa vengeance. Achab, les Ninivites, David et tant d'autres illustres personnages en sont des exemples frappants. De plus, elle honore le Seigneur et comble l'âme de joie. « Le scorpion, » dit le Bienheureux dans sa Philothée, est vénéneux en » nous piquant; mais étant réduit en huile, c'est un » grand médicament contre sa propre piqûre. Le péché » n'est honteux que quand nous le faisons; mais étant » converti en confession et pénitence, il est honorable et » salutaire. La contrition et confession sont si belles et » de si bonne odeur, qu'elles effacent la laideur et dissi- » pent la puanteur du péché. Simon le lépreux disait que » Madeleine était pécheresse ; mais Notre Seigneur dit » que non, et ne parle plus, sinon des parfums qu'elle » répandit et de la grandeur de sa charité. Si nous » sommes bien humbles, Philothée, notre péché nous » déplaira infiniment, parce que Dieu en est offensé; » mais l'accusation de notre péché nous sera douce » et agréable, parce que Dieu en est honoré (1). »

(1) Part. I, chap. 19.

CAMUS, XVII^e p., sect. XXV.

CHAPITRE VI.

COLLOT, XVII^e p., ch. XI.

De la sainte communion. — Suite.

Les sentiments du Bienheureux au sujet de la sainte communion, étaient tellement tempérés par le divin amour, que la crainte respectueuse ne diminuait point la confiance, ni la confiance le respect. Le Sauveur, disait-il, ne peut être considéré dans un mystère plus aimable, plus ravissant. Il aurait voulu qu'on s'anéantit, en recevant la sainte Eucharistie, de la même manière que le Sauveur s'anéantit pour se communiquer à nous.

Une personne, par une fausse humilité, n'osait approcher de la table sacrée. Elle disait, avec saint Pierre ; mais non dans l'esprit de saint Pierre : *Retirez-vous de moi, Seigneur* (1). Voici ce que le saint Prélat lui écrivait par l'intermédiaire d'une autre personne : « Dites-» lui qu'elle communie hardiment en paix, avec toute » humilité, pour correspondre à cet Epoux qui, afin de » s'unir à nous, s'est anéanti et suavement abaissé, jus-» qu'à se rendre notre viande et notre pâture, de nous » qui sommes la pâture et viande des vers. Oh ! qui com-» munie selon l'esprit de l'Epoux, s'anéantit soi-même, » et dit à Notre Seigneur : Mâchez-moi, digérez-moi,

(1) Luc, v, 8.

» anéantissez-moi, et convertissez-moi en vous. Je ne » trouve rien au monde, de quoi nous ayons plus de » possession, et sur quoi nous ayons tant de domination, » que la viande que nous anéantissons pour nous con- » server ; et Notre Seigneur est venu jusqu'à cet excès » d'amour, que de se rendre viande pour nous. Et » nous, que ne devons-nous pas faire afin qu'il nous » possède, qu'il nous mange, qu'il nous mâche, qu'il » fasse de nous à son gré (1)? »

Il faut remarquer plusieurs choses : 1° Le Bienheureux veut qu'on allie la confiance à l'humilité. Autrement, celle-ci dégénère en pusillanimité, et celle-là en présomption. 2° Il n'y a rien de plus nôtre que la viande dont nous nous sommes nourris, puisqu'elle perd sa substance pour se changer dans la nôtre ; mais dans l'Eucharistie, c'est nous qui, comme le dit saint Augustin, sommes changés en Jésus-Christ. 3° Il est bien juste que nous donnions notre cœur à dévorer au feu du saint amour de Celui qui nous donne si libéralement son corps à manger.

(1) Liv. IV, ép. 56.

CAMUS, XVII^e p., sect. XIV.

CHAPITRE VII.

COLLOT, XVII^e p., ch. VI.

Du changement de confesseur.

Changer à tout propos de confesseur et n'oser en changer jamais sont deux extrémités blâmables. La première est de l'inconstance, la seconde de la pusillanimité ; elles sont toutes deux opposées à l'esprit de l'Eglise.

Le saint concile de Trente a voulu que, trois ou quatre fois l'an, pour ôter aux religieux la gêne qui pourrait naître de la continuité d'un seul confesseur, il leur fût donné des confesseurs extraordinaires. Aussi les fondateurs d'ordres ont-ils tous suivi la règle du saint concile. Mais, en s'appliquant à satisfaire aux besoins raisonnables des religieux, ils n'ont point entendu se prêter à des exigences bizarres, à des nécessités imaginaires.

Voici ce que notre Bienheureux écrivait un jour à ce sujet à une supérieure : « On ne doit pas être variable à » vouloir changer, sans une grande raison, de confesseur, » mais on ne doit pas aussi être tout à fait invariable, y » pouvant survenir des causes de changement ; et les » évêques ne se doivent pas lier si bien les mains, » qu'ils ne puissent les changer, quand il sera expédient, » et surtout quand les sœurs, d'un commun consen-

» tement, le requerront, comme aussi le père spiri-
» tuel (1). »

Quoique ces observations regardent spécialement les monastères, les simples fidèles peuvent se les appliquer dans certaines circonstances. Car, si des religieuses, obligées par vœu à une clôture perpétuelle, et assujéties à tant de règles, d'observances, de constitutions, ont néanmoins cette liberté, à plus forte raison doit-elle être accordée aux personnes qui vivent dans l'état séculier.

(1) Liv. III, ép. 53.

LIVRE QUINZIÈME.

DE LA SIMPLICITÉ CHRÉTIENNE.

CAMUS, VIII^e p., sect. XXII et X^e p., sect. XVIII.

CHAPITRE PREMIER.

COLLOT, VIII^e p., ch. XVIII.

De la simplicité.

Je ne sais, disait le Bienheureux, ce que m'a fait cette pauvre vertu de prudence; mais j'ai de la peine à l'aimer, et, si je l'aime, c'est par nécessité, parce qu'elle est le sel et le flambeau de la vie. Il n'en est pas ainsi de la simplicité; sa beauté me ravit, et je donnerais toujours cent serpents pour une colombe.

Je sais que le mélange des deux est utile, et que l'Evangile le recommande; mais il me paraît aussi que la dose de la simplicité doit être beaucoup plus forte que celle de la prudence; autrement il y aurait dispro-

portion, et la composition, au lieu d'être bienfaisante, deviendrait nuisible. La prudence, l'emportant sur la simplicité, paralyserait l'effet de celle-ci, ou plutôt la dévorerait, comme la lime dévore le fer. De plus, il y a une certaine prudence humaine, que l'Ecriture appelle mort (1), parce qu'elle est malfaisante, et qu'elle prend des voies obliques pour arriver à des fins coupables. N'est-il pas à craindre qu'on ne la confonde avec celle de l'Evangile, ou qu'elle n'y mêle quelque peu ses dangereuses finesses ?

On dit que, dans un siècle rusé comme le nôtre, il faut de la prudence, au moins pour éviter les surprises. Je ne blâme point cette maxime; mais il en est une autre qui me paraît bien aussi évangélique, c'est celle qui recommande comme une chose sage de souffrir qu'on nous prenne notre bien, plutôt que de le défendre, quand il devrait en résulter du mal, sachant qu'un bien meilleur nous est assuré. Que le monde en dise ce qu'il voudra, il vaut mieux être bon et simple, que fin, malicieux et rusé.

(1) Rom. VIII, 6.

CAMUS, III^e p., sect. XXXII.

CHAPITRE II.

COLLOT, III^e p., ch. XVII.

Combien le Bienheureux estimait la simplicité.

Après avoir prêché à Grenoble l'avent et le carême, le Bienheureux voulut visiter la Grande-Chartreuse qui n'en est qu'à trois lieues. Dom Bruno d'Affrinques, homme de grande doctrine, d'humilité profonde et d'une admirable simplicité, était alors prieur et général de l'ordre. Il fit au Bienheureux un accueil digne de lui-même et du personnage qu'il recevait. Voici, entre autres choses, un trait de simplicité que le saint Prélat élevait jusqu'au ciel.

Le bon prieur, après avoir conduit le Bienheureux dans une des chambres destinées pour les hôtes, et s'être entretenu avec lui de choses toutes célestes, le quitta pour aller prendre son repos, afin d'assister la nuit à matines, en s'excusant beaucoup de ne pouvoir lui faire compagnie plus longtemps. Le Bienheureux approuva beaucoup cette exactitude. Le congé pris, le révérend Père se retirait dans sa cellule. Un des procureurs de la maison le rencontre, et lui demande où il allait et où il avait laissé M^gr de Genève. Je l'ai laissé dans sa chambre, répondit-il; j'ai pris congé de lui, pour me retirer dans notre cellule, et aller cette nuit à matines, à cause de la fête de demain.

Vraiment, mon révérend Père, lui dit le religieux, vous vous entendez à merveille aux usages du monde! Mais ce n'est qu'une fête de l'ordre. Et avons-nous donc tous les jours, dans ce désert, des prélats de ce mérite, et ne savez-vous pas que Dieu se plaît aux hosties de l'hospitalité? Vous aurez toujours assez de loisir pour chanter les louanges du Seigneur. Qui, mieux que vous, peut entretenir un tel Prélat? Quelle honte pour la maison que vous le laissiez ainsi tout seul!

Mon enfant, reprit le vénérable prieur, je crois que vous avez raison et que j'ai mal fait. Revenant alors sur ses pas, il retourne auprès de l'évêque de Genève, et lui raconte ingénuement ce qui vient d'arriver. Monseigneur, dit-il, en m'en allant, j'ai rencontré un de nos officiers qui m'a fait remarquer que j'avais fait une faute de vous laisser seul. Il a ajouté que je pourrai dire matines au chœur une autre fois, mais que nous n'aurons pas tous les jours M^gr^ de Genève. Je l'ai cru, et je suis revenu tout droit vous demander pardon. Je vous prie de m'excuser; j'ai fait cette faute sans y penser, je vous l'assure. Je ne mens pas.

Le Bienheureux fut ravi d'admiration. Il était plus frappé, disait-il, de cette candide simplicité, qu'il ne l'eût été d'un miracle opéré, en sa présence, par le même religieux.

CAMUS, XIII^e p., sect. XX.

CHAPITRE III.

COLLOT, XIII^e p., ch. VII.

La simplicité exclut tout mensonge.

Vous me demandez comment s'entendent ces paroles du Bienheureux : « Que rarement on peut dire un » mensonge, quelque petit qu'il soit, sans nuire au » prochain. »

Le mot *rarement* décide la question. Néanmoins on peut dire que tout mensonge, quelque léger qu'il paraisse, fait un mal quelconque soit à autrui, soit à nous. Il blesse essentiellement la vérité, la simplicité, la droiture. Tout homme qui ment prouve qu'il est double et *qu'il parle en un cœur et en un cœur.*

Que votre parole soit donc simple, ronde, naïve et vraie, si vous voulez être enfant de Celui qui, non-seulement est le père de la vérité, mais la vérité par essence.

CAMUS, XII^e p., sect. XV.

CHAPITRE IV.

COLLOT, XII^e p., ch. IX.

La simplicité évite les équivoques.

Le Bienheureux avait en horreur la doctrine des équivoques. Par cette doctrine, disait-il, on s'efforce de sanctifier le mensonge. Il n'y a pas de finesse, ajoutait-

il, comparable à la simplicité. Les prudences mondaines, les artifices appartiennent aux enfants du siècle. Les enfants de Dieu marchent en droite ligne, parce qu'ils ont le cœur droit. *Celui qui marche avec simplicité, marche avec assurance* (1). D'ailleurs, la dissimulation, la duplicité, le mensonge, décèleront toujours un esprit faible, un homme sans honneur.

Le saint Evêque disait encore, au sujet de la doctrine des équivoques, ce que le divin Maître disait des scribes et des pharisiens. Ces hommes parcouraient les mers pour faire un prosélyte, et le rendaient ensuite pire qu'ils n'étaient eux-mêmes. Suivant la pensée du Bienheureux, ceux qui, par cette funeste doctrine, pensent sauver la vérité, la suffoquent doublement. Rien, en effet, n'outrage plus la simple vérité que la duplicité; et qu'y a-t-il, dit notre Saint, de plus double que l'équivoque? « Certes, dit-il encore, c'est un » grand ornement de la vie chrétienne que la fidélité, » rondeur et sincérité du langage. » C'est donc un grand défaut dans un chrétien que la fourberie et l'inclination à tromper par des paroles qui présentent diverses acceptions.

(1) Prov. x, 9.

CAMUS, VI^e p., sect. I.

CHAPITRE V.

COLLOT, VI^e p., ch. I.

De la duplicité.

Le Bienheureux pensait que déguiser son intérieur sous des dehors qui n'y répondent pas, c'est une sorte de trahison devant Dieu et devant les hommes. Les personnes doubles et masquées, il les appelait *contrefaites* et les jugeait dangereuses. Aussi la parole de Dieu s'exprime-t-elle sur leur compte avec beaucoup de sévérité : *Malheur*, dit-elle, *à celui qui a le cœur double, et les lèvres trompeuses* (1)*! Malheur à celui qui parle en un cœur et un cœur* (2)*! Celui qui a l'esprit de duplicité est inconstant dans toutes ses voies* (3).

Le saint Prélat voulait que l'extérieur bien réglé fût l'expression d'un intérieur encore mieux ordonné, afin que la cause fût toujours plus excellente que son effet. C'est de la racine que les fleurs et les feuilles doivent tirer leur beauté, et les fruits ce qu'ils ont de délicieux.

Mais, s'il voulait que l'intérieur fît naître l'extérieur, il voulait aussi que l'extérieur revêtît et conservât l'intérieur. C'est ainsi, disait-il, que le feu forme la cen-

(1) Eccli. II, 14.
(2) Ps. II, 3.
(3) Jacob. I, 8.

dre, et qu'ensuite la cendre entretient le feu. Certes, ajoutait-il, sans les feuilles, outre que l'arbre serait désagréable, le fruit ne parviendrait point à la maturité, desséché qu'il serait par les rayons brûlants du soleil, contre lesquels il ne serait point protégé. Il en est de même de l'extérieur; il est l'ornement des vertus intérieures, et il est éminemment utile pour les conserver et les embellir.

Quoique la part de Marie, c'est-à-dire l'intérieur, soit très bonne, celle de Marthe, empressée pour les choses du dehors, ne laisse pas d'avoir sa bonté particulière; et quand ces deux sœurs sont de bonne intelligence au service de Jésus-Christ, tout est bien ordonné dans l'économie domestique, c'est-à-dire dans les dispositions et les œuvres de l'âme chrétienne.

Apprenons donc du Bienheureux à faire concorder ensemble l'intérieur et l'extérieur, en mettant entre eux une harmonie intelligente et bien entendue. Comme la bonté du visage est l'indice de la santé, de même on juge de la sainteté de l'âme par la bonté extérieure des actions.

CAMUS, II^e^ p., sect. XXXV.

CHAPITRE VI.

COLLOT, II^e^ p., ch. XXIV.

La simplicité est ennemie de ce qu'on appelle politique.

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, était un grand prince, d'un esprit rare, un profond politique. Je disais

un jour au Bienheureux que ce prince, dans les Etats duquel il était né et qui y vivait, me semblait mal entendre ses intérêts en ne l'employant pas dans les affaires publiques, surtout en France, où il réussirait toujours selon ses désirs. Car, continuais-je, votre prudence, votre dextérité, votre douceur, votre patience dans les négociations, votre réputation de probité et de justice, vous concilieraient une telle autorité, que l'on vous accorderait tout, avant même que vous eussiez formulé une demande. Une affaire serait bien désespérée, si elle ne réussissait pas entre vos mains.

Vous en dites trop, me répondit-il, et tout le monde ne pense pas comme vous sur mon compte. Vous me voyez à travers une loupe qui grossit démesurément les objets ; mais laissons cela pour ce qu'il est.

Je pense bien autrement que vous sur notre prince, continua-t-il, et je trouve que rien ne prouve mieux la sagacité de son esprit et la sagesse de son jugement, que la conduite même que vous blâmez. Outre que je n'ai pas, autant que vous le pensez, de prudence et de dextérité pour manier les affaires politiques, je vous dirai que les mots seuls de prudence, d'affaires, de politique, m'effraient, et que je m'y connais si peu, que ce peu n'est rien.

Il ajouta : je vous dirai encore un petit mot, mot d'ami, et à l'oreille, mais à l'oreille du cœur. Je ne sais nullement l'art de mentir, dissimuler ou feindre

avec dextérité, ce qui est pourtant en politique le maître ressort du maniement des affaires, et l'art des arts en matière de prudence humaine. Pour tous les Etats de Savoie, pour la France entière, pour l'empire du monde, je ne voudrais cacher dans mon cœur une pensée trompeuse. J'y vais à l'ancienne gauloise, à la bonne foi et tout simplement. Ce que j'ai sur les lèvres, c'est l'expression de ma pensée. Je ne saurais *parler en un cœur et en un cœur* (1). Sachant qu'une *bouche menteuse est en abomination au Seigneur* (2), je hais la duplicité comme la mort. Pour peu qu'on me connaisse, on sait que tel est mon caractère. On a donc raison de me juger peu propre à m'occuper de ce qu'on appelle politique. D'ailleurs, ces mots du grand Apôtre : *Celui qui est consacré à Dieu ne doit point s'embarrasser dans les affaires séculières* (3), ont toujours été pour moi une maxime sacrée, à laquelle il faut, autant qu'il se peut, conformer sa conduite.

CAMUS, IV^e^ p., sect. I.

CHAPITRE VII.

COLLOT, IV^e^ p., ch. I.

La simplicité évite la singularité.

Le Bienheureux ne s'appliquait pas seulement à bannir, comme une peste, la singularité, des maisons reli-

(1) Ps. II, 3.
(2) Prov. XII, 22.
(3) II Timot. II, 4.

gieuses ; il voulait encore que les personnes qui font profession de dévotion dans le siècle, en fussent exemptes. C'est un défaut, disait-il, qui rend la piété ridicule, et quelquefois odieuse. Il désirait que, pour l'extérieur, on se conformât, autant que possible, au train de vie de ceux de la même profession, sans se faire remarquer par aucune singularité. Il proposait là-dessus l'exemple de Notre Seigneur qui, dans sa vie mortelle, s'est rendu *semblable à ses frères, en toutes choses, le péché excepté* (1).

Il pratiquait lui-même exactement ce qu'il recommandait. Pendant quatorze ans que j'ai été sous sa direction, observant toutes ses actions, toutes ses paroles, et jusqu'à ses moindres gestes, je n'ai jamais rien aperçu, dans sa conduite, qui ressentît le moins du monde la singularité.

Quand il me venait voir, et passer chez moi, chaque année, son octave ordinaire, c'est alors que je le suivais de plus près et que rien ne m'échappait. Au moyen de quelques trous que j'avais fait pratiquer dans certains endroits, je pouvais voir, lorsqu'il était retiré dans sa chambre, de quelle manière il se comportait en étudiant, en priant, en méditant, assis, debout, en marchant, en se couchant, en écrivant, en un mot dans tout le sans-gêne que l'on se permet lorsqu'on est sans témoin. Et néanmoins, je n'ai jamais remarqué

(1) Heb. IV, 15.

qu'il se dispensât des règles de la plus exacte modestie. Tel il était en compagnie, tel il était seul. Son maintien partout était l'expression de l'état de sa belle âme. Seul, pas plus qu'en compagnie, il ne se permettait, par exemple, de se croiser les jambes, de mettre un genou sur l'autre, d'appuyer la tête sur la main. Toujours et partout une douce gravité qui inspirait l'amour et le respect.

Il m'a souvent dit que notre *conversation* extérieure (notre manière d'être) devait être simple, et sans aucune apparence qui la fît remarquer, semblable, disait-il, à l'eau, dont la meilleure est la plus limpide, la moins composée, la plus pure.

Il était tellement exempt de toute singularité, que cette exemption même me paraissait un phénomène de singularité. Je me suis toujours souvenu de ce que me dit un jour, à Paris, un grand et pieux personnage. Rien, suivant lui, ne peignait mieux *la conversation* (la manière d'être) de Notre Seigneur parmi les hommes, que le maintien angélique du saint Prélat, dont on pouvait dire qu'il était revêtu de Jésus-Christ.

CAMUS, VII^e p., sect. XXV.

CHAPITRE VIII.

COLLOT, VII^e p., ch. XII.

La simplicité est sincère.

Le Bienheureux avait horreur de cette maxime du monde : Il faut aimer comme si l'on devait haïr un jour, et haïr comme si, un jour, on devait aimer.

La seconde partie, disait-il, est plus supportable que la première ; car il est mieux de ne haïr que médiocrement et avec la pensée qu'un jour viendra où l'amitié se rétablira, que de nourrir de ces haines implacables qui tiennent plus du démon que de l'homme. Il est en effet dans la nature humaine de s'irriter ; mais ne point s'apaiser et demeurer inexorable au point de ne pardonner jamais, cela ne peut être que d'une nature profondément pervertie et confirmée dans le mal. Haïr donc comme devant un jour aimer, c'est une sorte de disposition à la réconciliation.

Quelqu'un lui demandant ce qu'il entendait par sincérité : Cela même, répondit-il, que le mot signifie, c'est-à-dire sans cire.

— Me voilà bien instruit, répliqua la personne ; j'en sais autant qu'auparavant.

— Savez-vous, poursuivit-il, ce que c'est que du miel sans cire? c'est du miel exprimé du rayon et qu'on a eu soin de bien purifier. Telle est une âme exempte de

duplicité; elle est simple, franche, ouverte, sans déguisement; elle est SINCÈRE.

Les personnes sincères sont extrêmement propres à l'amitié. On s'attache à elles sans craindre de se voir sacrifier ou trahir; la franchise de leur caractère plaît et fait un des plaisirs de la société. On met en elles sa confiance, comme elles la mettent elles-mêmes dans les autres. L'homme double, au contraire, est inconstant; il flotte dans ses voies. Il se défie de chacun, et chacun se défie de lui; vrai Ismaël dont la main est levée contre tous, et contre qui tout le monde a la main levée (1). Sa langue est une arme à deux tranchants; quand il parle de paix, c'est alors qu'il médite la guerre.

CAMUS, XII^e p., sect. XVII.

CHAPITRE IX.

COLLOT, XII^e p., ch. XI.

La simplicité évite la taciturnité.

Il y a des personnes taciturnes par caractère, d'autres par orgueil, d'autres par stupidité, d'autres par chagrin. Il y en a fort peu qui le soient par jugement, par prudence.

On parlait un jour devant le Bienheureux d'un certain personnage qui voulait se faire passer pour un grand homme à force de se taire. Si cela lui réussit,

(1) Genes. XVI, 12.

dit le Prélat, il aura trouvé le moyen d'acquérir de la réputation à bon marché. Au reste, ajouta-t-il, après un instant de silence, rien ne ressemble autant à un homme sage qu'un fou quand il se tait.

Ne rien dire n'est pas de la sagesse; mais c'est sagesse de parler quand et comme il faut, et de se taire quand les circonstances l'exigent.

Ici, comme en tout le reste, il faut agir avec simplicité. Trop parler et parler trop peu sont deux défauts. La vertu, en cette matière, consiste à se tenir également éloigné des deux extrêmes, en ne parlant qu'à propos.

CAMUS, IX^e p., sect. XVI.

CHAPITRE X.

COLLOT, IX^e p., chap. V.

Trop réfléchir est contraire à l'esprit de simplicité.

Le Bienheureux ne voulait pas qu'on se perdît en réflexions ou considérations inutiles sur des choses de néant. Agir de la sorte, disait-il, c'est faire comme les vers à soie, qui s'emprisonnent dans leur travail. Ces réflexions continuelles sur soi, sur ses actions, emportent un temps qui serait bien mieux employé à agir qu'à regarder ce qu'on fait. A force de vouloir bien faire, souvent on fait mal.

On demandait au grand saint Antoine à quoi on pouvait reconnaître que l'on priait bien. A cela même, répondit-il, qu'on ne le connaît pas. C'est bien prier que

d'être assez occupé de Dieu en priant, pour ne s'apercevoir pas qu'on prie. Celui qui, en marchant, compterait et examinerait tous ses pas, ne ferait pas beaucoup de chemin dans un jour.

« Celui, dit le Bienheureux, qui est bien attentif à » plaire amoureusement à l'amour céleste, n'a ni » le cœur ni le loisir de retourner sur soi-même, » son esprit tendant continuellement du côté où l'a- » mour le porte. Il ne permet pas à son âme de faire » des retours sur elle-même pour voir ce qu'elle fait, » ou si elle est satisfaite. Hélas ! nos satisfactions et con- » solations ne satisfont pas les yeux de Dieu, mais elles » contentent seulement ce misérable amour et soin que » nous avons de nous-mêmes, hors de Dieu et de sa con- » sidération (1). »

— Mais ne faut-il pas que nous prenions garde à ce que nous faisons, surtout quand il s'agit du service de Dieu? L'Ecriture ne dit-elle pas que *toute la terre est dans la désolation, parce que nul ne pense dans son cœur* (2), c'est-à-dire ne réfléchit sur lui-même?

— On ne dit pas qu'il ne faut point réfléchir sur soi ni sur sa conduite. Vivre ainsi, ce serait ne faire aucun usage de sa raison et vivre en bête. Mais chaque chose a son temps. Il y a le temps d'agir et le temps de réfléchir sur ses actions. Le peintre ne s'arrête pas à chaque

(1) Entret. XII.
(2) Is. LVII, 1.

coup de pinceau pour examiner son ouvrage ; il le fait seulement de temps en temps.

Les examens de conscience sont fort bons le matin, à midi, le soir. Tout chrétien, zélé pour son salut, doit s'animer fréquemment à la pratique du bien ; il est bon de se rendre compte, plusieurs fois dans le jour, de l'état et des dispositions de son cœur. Mais s'occuper continuellement à considérer ses actions, n'avoir d'autre soin, cela serait peu propre à procurer la gloire de Dieu et à faire avancer l'œuvre de la sanctification. Une attention si exclusive sur soi devient à la fin fatigante, et n'a d'ordinaire pour dernier terme que le propre intérêt. Le sel et le sucre sont deux bonnes choses, mais il faut en user modérément. L'esprit de simplicité chrétienne empêche ces excès.

LIVRE SEIZIÈME.

DE L'OBÉISSANCE.

CAMUS, VIII^e p., sect. I. **CHAPITRE PREMIER.** COLLOT, VIII^e p., ch. I.

En quoi consiste la vertu d'obéissance.

L'excellence de l'obéissance ne consiste pas seulement à suivre les volontés d'un supérieur doux, qui prie plutôt qu'il ne commande, mais à se soumettre volontiers et pour Dieu à des ordres rudes et sévères. C'était le sentiment du Bienheureux. Il désirait, il est vrai, que ceux qui conduisaient les âmes les gouvernassent en pères, non en maîtres, et c'est ainsi qu'il faisait lui-même usage de son autorité, avec une incomparable douceur; mais il voulait cependant de la vigueur dans ceux qui commandent; et il désapprou-

vait, dans les inférieurs, cette délicatesse qui les rend impatients lorsqu'on leur commande avec autorité.

Une lime rude, disait-il, ôte mieux la rouille et polit mieux qu'une moins mordante. On se sert de chardons piquants pour rendre les draps plus lisses et plus fins. C'est à force de coups de marteau qu'on donne à une lame d'épée toute sa perfection.

L'indulgence des supérieurs, lorsqu'elle est excessive, peut causer de grands désordres parmi les subordonnés. Quand un supérieur commande avec tant de douceur, outre qu'il compromet, ou du moins ne fait pas assez respecter son autorité, il attire de plus tellement à lui l'affection des inférieurs, que souvent, sans y penser, il la dérobe à Dieu. Ils obéissent à l'homme qu'ils aiment et parce qu'ils l'aiment, plutôt qu'à Dieu dans l'homme et parce qu'ils aiment Dieu. Cette substitution est l'effet presque inévitable de la douceur du commandement. La sévérité d'un supérieur austère éprouve mieux la fidélité d'un cœur qui aime Dieu véritablement. Ne trouvant rien de suave dans le commandement, que la douceur d'obéir par le motif du divin amour, son obéissance est d'autant plus parfaite que l'intention est plus pure, et portée plus immédiatement à Dieu.

Le Bienheureux ajoutait cette comparaison : Obéir à un supérieur chagrin, de mauvaise humeur, à qui rien ne plaît, c'est puiser une eau limpide dans une fontaine coulant par une gueule de lion ; c'est, suivant l'énigme

de Samson, *tirer la nourriture de celui qui dévore et la douceur de la bouche du fort* (1), parce qu'alors on ne regarde que Dieu dans le supérieur.

CAMUS, I^re^ p., sect. XV.

CHAPITRE II.

COLLOT, I^re^ p., chap. XIII.

De l'obéissance des supérieurs.

— Mon père, lui demandai-je un jour, les supérieurs peuvent-ils pratiquer la vertu d'obéissance?

— Il me répondit : Ils le peuvent beaucoup mieux et plus méritoirement que les subordonnés.

Cette réponse m'étonna et je le priai de me l'expliquer.

— Ceux qui sont obligés à l'obéissance, reprit-il, ne dépendent pour l'ordinaire que d'un supérieur, au commandement duquel ils doivent exclusivement obéir. Les supérieurs ont leurs coudées plus franches, et peuvent obéir même en commandant. Si, considérant que, placés à la tête des autres par la volonté de Dieu qui leur ordonne de commander, ils commandent en effet pour se soumettre à cet ordre divin, qui ne voit que leur commandement est alors un acte manifeste d'obéissance? Cette sorte d'obéissance, les souverains peuvent eux-mêmes la pratiquer; car Dieu est leur supérieur, et ils lui doivent compte de leurs actions. Ajou-

(1) Judic., XIV, 14.

tez qu'il n'y a pas de puissance sur la terre qui ne reconnaisse, même ici-bas, une supériorité quelconque, au moins dans l'ordre spirituel et pour la direction de la conscience.

Mais, il y a un degré d'obéissance bien plus haut auquel peuvent s'élever tous les supérieurs; c'est celui que conseille saint Pierre, quand il dit: *Soyez soumis à toute créature pour Jésus-Christ* (1). C'est par cette obéissance universelle que nous nous faisons tout à tous, pour gagner tout le monde à Jésus-Christ (2). C'est par elle que, prenant le prochain, quel qu'il soit, pour notre supérieur, nous nous faisons pour Notre Seigneur, les serviteurs de tous (3).

Le Bienheureux pratiquait cette obéissance avec exactitude; voilà pourquoi, lorsqu'une personne l'abordait, il avait en sa présence l'air d'un inférieur devant son supérieur. Il ne congédiait jamais. Jamais il ne refusait de parler, d'écouter, de se prêter à l'examen des détails qu'on soumettait à son jugement. Jamais il ne donnait le moindre signe d'ennui, d'inquiétude, d'impatience, quelque importuné qu'il fût, quelque temps qu'on lui fît perdre.

Son grand mot était: « Dieu me veut ainsi, il veut » cela de moi; que me faut-il de plus? Tandis que je » fais cette action, je ne suis pas obligé d'en faire une

(1) I Pet. II, 13.
(2) I Cor. IX, 22.
(3) II Cor. IV, 5.

» autre. Notre centre est la très sainte volonté de » Dieu ; hors de là ce n'est que trouble et empresse- » ment. »

CAMUS, XVI^e p., sect. XLVII.

CHAPITRE III.

COLLOT, XVI^e p., chap. XXIV.

Il faut commander par obéissance. — Suite du sujet précédent.

Une fille de la Visitation, que l'on destinait à être supérieure dans un monastère de l'ordre, se plaignait au Bienheureux, en disant qu'on lui faisait perdre le mérite de l'obéissance, en l'élevant à la supériorité. « Tant » s'en faut, ma fille, lui répondit-il, qu'au contraire il » vous sera extrêmement multiplié. Car, si vous de- » meuriez en l'état de sujétion, vous n'auriez que le » fruit de l'obéissance qui vous serait imposée par la » supérieure ; mais étant supérieure vous-même, au- » tant de commandements vous ferez à vos filles, se- » ront pour vous autant d'obéissances. »

La religieuse, étonnée de ce discours, lui en demanda l'explication. « Voyez-vous, ma fille, lui dit-il, n'est-ce » pas Dieu qui, par l'élection qu'il fait de votre per- » sonne pour commander à une communauté, vous or- » donne de commander? En obéissant donc à ce com- » mandement, et en acceptant humblement la charge » qui vous est imposée, ne voyez-vous pas que, com- » mandant par obéissance, tous vos commandements » pour autrui seront des obéissances pour vous? »

Au reste, je vous félicite d'entrer en charge avec cette aversion pour commander, et avec ce grand amour pour l'obéissance, parce que cette disposition vous fera commander par amour de Dieu et pour cet amour; l'amour divin rendra léger pour vous le fardeau du commandement, et suave pour les autres le joug de l'obéissance.

« Notre inclination naturelle, a dit le Bienheureux » dans un de ses entretiens, nous porte au désir de » commander, et nous donne une aversion d'obéir, et » néanmoins il est certain que nous avons beaucoup » plus de capacité pour obéir que pour commander. »

CAMUS, V^e p., sect. XII.

CHAPITRE IV.

COLLOT, V^e p., ch. V.

Il faut obéir aux puissances légitimes. — Exemple.

Le duc de Savoie, pressé par des besoins publics, avait demandé au pape et obtenu un bref qui autorisait ce prince à imposer les biens ecclésiastiques dans ses Etats. Ce bref avait été envoyé aux évêques afin que chacun, dans son diocèse, répartit l'impôt suivant le revenu des bénéfices.

Le Bienheureux fit en conséquence assembler les bénéficiers de son diocèse pour en conférer avec eux; mais, les voyant peu disposés à obtempérer aux ordres du pape, les uns et les autres appuyant leur oppositio

sur des excuses trop faibles pour entrer en balance avec les motifs de la demande, il en fut péniblement affecté. Cédant alors à l'impulsion de son zèle pour la maison de Dieu et celle de son prince : Messieurs, leur dit-il, quand les deux souverains s'accordent à nous faire le même commandement, nous convient-il d'alléguer des raisons pour ne pas obéir? Est-ce à nous de pénétrer leurs conseils, et de leur demander compte de leurs ordres?

Quoi! nous déférons non-seulement aux arrêts des cours souveraines, mais encore aux sentences des moindres juges, sans nous enquérir de leurs motifs, et, quand deux autorités suprêmes prononcent, nous examinerions leurs ordres comme des inquisiteurs! Pour moi, je vous le déclare, je ne puis ni partager vos sentiments ni les approuver.

Oh! que nous sommes éloignés de la perfection de ces chrétiens à qui saint Paul rendait ce témoignage : *Vous avez vu avec joie tous vos biens pillés, sachant que vous aviez d'autres biens plus précieux et qui ne périront jamais* (1)! Et pourtant ces chrétiens n'étaient que de simples fidèles. Saint Paul, vous le savez, parlait de l'injuste spoliation de leurs biens; et vous, vous ne céderiez pas une portion des vôtres pour venir au secours du père de la patrie, de notre bon prince, de celui au zèle duquel nous devons le rétablissement de la religion

(1) Heb. x, 34.

catholique dans les trois bailliages du Chablais, et dont les plus grands ennemis sont les adversaires mêmes de notre foi !

Notre ordre n'est-il pas le premier des trois qui composent les Etats de tous les princes chrétiens? Est-il rien de plus juste que de contribuer de nos revenus comme de nos prières, à la défense des autels, de notre repos, de notre vie, avec le peuple qui, pour cela, prodigue ses biens, et la noblesse son sang? Souvenez-vous des guerres passées, et craignez que votre ingratitude et votre désobéissance ne vous replongent dans de pareils maux.

A ces paroles, le Bienheureux joignit l'exemple; il se taxa si haut que sa contribution était excessive pour son revenu. Personne alors n'osa plus résister, et l'on eut honte d'avoir fait une si déraisonnable opposition.

C'est ainsi qu'il obéissait et qu'il apprenait aux autres à obéir. Egalement puissant en paroles et en œuvres, ses exemples et ses discours portaient au bien, et il pouvait dire à tous, comme Gédéon à ses soldats : *Faites ce que vous me verrez faire* (1).

(1) Judic. VII, 17.

CAMUS, III^e p., sect. XXXV.

CHAPITRE V.

COLLOT, III^e p., ch. XIX.

Ce que c'est qu'un bon supérieur.

Le Bienheureux distinguait quatre sortes de supérieurs : 1° ceux qui sont à la fois indulgents pour eux-mêmes et pour les autres; 2° ceux qui sont également sévères pour les autres et pour eux-mêmes; 3° ceux qui, rigides pour eux, sont pour les autres pleins d'indulgence; 4° enfin, ceux qui, rigides pour autrui, sont indulgents pour eux-mêmes.

Il appelait les premiers négligents, *libertins,* c'est-à-dire trop amis de la liberté, parce que, disait-il, peu occupés de leurs devoirs, ils laissent perdre les âmes, faute de direction, semblables à un pilote qui abandonne son navire à la merci des flots. Ce sont, dit l'Ecriture, des idoles qui ont des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas, des pieds et ne marchent pas, une langue et ne parlent pas (1). Ce sont des chiens muets qui ne savent aboyer ni contre les vices ni contre les erreurs (2).

Les seconds donnent dans de fâcheux extrêmes, et trop souvent ils gâtent tout en voulant trop bien faire. Il est bon de tenir la bride haute pour empêcher un

(1) Zach. XI, 17.
(2) Is. LVI, 10.

cheval de broncher, mais encore ne faut-il pas l'empêcher de marcher. Si le supérieur, qui doit être le modèle des subordonnés, leur doit l'exemple de la douceur, comment le leur donnera-t-il, s'il appartient à cette seconde classe? Pour qui sera-t-il doux, s'il est pour lui-même d'une rigueur outrée?

Les troisièmes sont les plus excusables, parce que leur conduite s'éloigne moins de l'exacte justice. Ils ont jusqu'à un certain point raison d'interpréter toujours favorablement les actions du prochain, que l'on ne connaît jamais parfaitement, et de se juger eux-mêmes plus sévèrement, parce qu'ils se connaissent mieux.

Quant à ceux de la quatrième classe, ils sont manifestement injustes. Nouveaux pharisiens, *ils imposent aux autres des fardeaux qu'ils ne voudraient pas toucher du bout du doigt* (1). Aussi Notre Seigneur leur dit-il : *Médecins, guérissez-vous vous-mêmes, et ôtez la poutre qui est dans votre œil avant de penser à ôter la paille qui est dans l'œil de votre frère* (2).

Outre ces quatre classes de supérieurs, il y en a une cinquième, celle de la sainte égalité. Dans celle-ci, les supérieurs suivent ce grand précepte de la loi : *Faites à autrui ce que vous voudriez qui vous fût fait. Traitez les autres comme vous voudriez être traité, comme vous vous traitez vous-même* (3), en observant toutefois les règles

(1) Luc, IV, 23.
(2) Matt. VII, 5.
(3) Tob. IV, 16. — Matt. VII, 12.

de la prudence chrétienne. Le Bienheureux eût désiré que les quatre classes précédentes se fondissent en celle-ci, c'est-à-dire dans celle des supérieurs selon le cœur de Dieu.

CAMUS. IX^e^ p., sect. XVII.

CHAPITRE VI.

COLLOT, IX^e^ p., ch. VI.

L'esprit d'obéissance fait respecter les supérieurs, quels qu'ils soient.

Des religieux se plaignaient au saint Evêque qu'on leur eût donné un supérieur ignorant, à la place d'un autre qui les traitait trop rudement, et dont ils lui avaient fait aussi diverses plaintes. Comment faudra-t-il donc vous traiter, répondit le Bienheureux? « Il faut, sans » doute, désirer de bons et capables supérieurs; » mais pourtant il faut les souffrir tels qu'ils sont. »

Un de ces religieux, ajoutant l'injure à la plainte, osa comparer le premier de ces supérieurs à un cheval et le second à un âne. Le Bienheureux, le reprenant avec douceur : Ce sarcasme, lui dit-il, est une injure grossière. Il ne faut jamais parler ainsi des supérieurs, quels qu'ils soient. Dieu veut qu'on obéisse, même à ceux qui sont rudes et fâcheux (1), et *celui qui résiste à l'autorité résiste à l'ordre de Dieu* (2).

Et puis, pensez-vous, ajouta-t-il, qu'il ne soit pas

(1) I Petr. II, 18.
(2) Rom. XIII, 2.

au pouvoir de Dieu de donner le don d'intelligence à l'homme le plus dépourvu d'esprit? Dieu n'est-il pas le Dieu de la science? Et n'est-ce pas lui qui l'enseigne à tous les hommes? La science des saints, c'est la science du salut; science souvent plutôt communiquée à ceux qui sont dépourvus de la science qui enfle, qu'aux savants trop épris d'estime pour un vain savoir. Quand il éleva Saül sur le trône d'Israël, en quel état était ce prince? Il gardait alors dans les pâturages les ânesses de son père. « Que si Balaam fut bien instruit par une » ânesse, à plus forte raison devez-vous croire que » Dieu, qui vous a donné ce supérieur, fera qu'il vous » enseignera selon sa volonté, bien que, peut-être, ce » ne sera pas selon la vôtre. »

Ces paroles sont tirées de l'*Entretien onzième;* j'ai cru pouvoir les adapter au fait que je rapporte dans ce chapitre.

Au reste, ajouta-t-il, il me revient que cet homme est plein de douceur; que, s'il n'en sait pas davantage, il n'en fait pas moins bien, et que son exemple supplée au savoir qui lui manque. « Il vaut mieux avoir un su- » périeur qui fasse le bien qu'il ne dit pas, qu'un autre » qui dise le bien qu'il faut faire, mais qui ne le prati- » que pas. »

CAMUS, VII^e p., sect. X.

CHAPITRE VII.

COLLOT, VII^e p., ch. V.

Se faire obéir sans violence.

Tout par amour et rien par force, était la grande maxime qui réglait le gouvernement du Bienheureux. Il m'a dit souvent que ceux qui prétendent forcer les volontés, exercent une tyrannie extrêmement odieuse à Dieu et aux hommes. Il ne pouvait approuver ces esprits absolus qui veulent que tout cède à leur empire, bon gré malgré. « Celui, disait-il, qui aime à se faire craindre, » craint de se faire aimer, et lui-même craint plus que » tous les autres ; car les autres ne craignent que lui, » mais lui craint tous les autres. *Necesse est ut multos timeat, quem multi timent* (1). » Il disait aussi très souvent : « Dans la galère (vaisseau) royale de l'amour » divin, il n'y a point de forçat, tous les rameurs y sont » volontaires (2). »

Dans son Théotime, il fait ainsi parler l'âme attirée à la suite de l'époux sacré : « Que personne n'estime » que vous m'alliez tirant après vous comme un esclave » forcé!... Ah! non, vous m'attirez à l'odeur de vos » parfums. Si je vous vais suivant, ce n'est pas que vous » me traîniez, c'est que vous m'alléchez. Vos attraits

(1) Syrus Mim. Sentent. v. 192.
(2) Théot. liv. I, ch. 6.

» sont puissants, mais non pas violents, puisque toute » leur force consiste dans leur douceur. Les parfums » n'ont point d'autre pouvoir, pour attirer à leur suite, » que leur suavité, et la suavité comment pourrait-elle » attirer, sinon suavement et agréablement (1)? »

Voilà pourquoi il ne faisait de commandement soit à ses domestiques soit à ses diocésains, que par forme d'invitation ou de prière. *Paissez le troupeau de Dieu, non par contrainte, mais librement et volontairement* (2) : Ces paroles de saint Pierre lui étaient chères, et il les répétait fréquemment. Il voulait que dans le gouvernement des âmes, on se comportât, comme Dieu et les anges, par inspiration, illumination, insinuation, remontrances, prières, sollicitation; que, comme l'époux, on frappât à la porte des cœurs, en la poussant doucement pour l'ouvrir, afin que, si l'ouverture se faisait, on y introduisit le salut avec joie, et que si, au contraire, on la refusait, on supportât ce refus avec douceur.

Comme je me plaignais un jour au Bienheureux des résistances que je rencontrais dans mon diocèse, pour l'établissement du bien : Vous avez l'esprit trop absolu, me dit-il; vous voulez marcher sur les ailes des vents, votre zèle vous transporte et vous égare. Voulez-vous faire plus que Dieu? Voulez-vous gêner la liberté de ses créatures? Vous tranchez comme si les volontés de vos

(1) Théot. liv. II, chap. 13.
(2) I Pet. v, 2.

diocésains étaient toutes dans votre main. Dieu n'agit pas ainsi ; quoiqu'il ait tous les cœurs dans la sienne, il souffre les résistances, les rébellions, les mépris Plutôt que de les sauver malgré eux, il laisse perdre ceux qui, par un endurcissement volontaire, s'amassent des trésors de colère pour le jour terrible des justices. Il continue néanmoins, jusqu'au dernier moment, de les porter au bien, quoiqu'ils rejettent ses inspirations, et qu'ils lui disent : Retirez-vous, nous ne voulons point marcher dans vos voies.

Nos anges gardiens l'imitent, et, quoique par nos iniquités nous abandonnions le Seigneur, ils ne nous délaissent point eux-mêmes pour cela. Voulez-vous de meilleurs exemples pour régler votre conduite ?

CAMUS, V^e p., sect. XXVII.

CHAPITRE VIII.

COLLOT, V^e p., ch. X.

Comment il faut commander aux domestiques.

Jamais le Bienheureux n'adressait à ses domestiques des paroles dures, des reproches mortifiants, des menaces. Quand ils faisaient des fautes, il les reprenait avec tant de douceur, qu'ils se corrigeaient aussitôt par amour pour un maître si bon.

Je lui disais un jour, en parlant des domestiques, que la familiarité avec eux attirait leur mépris. — Oui, me répondit-il, la familiarité indécente, grossière, répré-

hensible; mais non celle qui est civile, cordiale, honnête, vertueuse, parce que celle-ci, procédant d'un sentiment d'amour, suppose toujours de l'estime et du respect pour la personne aimée.

— Il faudra donc, repris-je, laisser tout à l'abandon, et leur permettre d'agir comme ils voudront.

— Non, répliqua-t-il; je veux dire seulement qu'il faut agir avec charité, et qu'alors la conduite avec les domestiques sera tout à la fois pleine de discrétion, de prudence, d'équité, de modération, aussi bien que d'humilité, de patience, de douceur et d'indulgence.

— Ce que je puis dire au sujet des domestiques, ajouta-t-il, c'est qu'ils sont notre prochain et d'humbles frères que la charité nous oblige d'aimer comme nous-mêmes. Aimons-le donc comme nous-mêmes, ce cher prochain, ce prochain qui nous est si proche, si voisin, qu'il vit avec nous sous le même toit et du même pain. Traitons-le comme nous voudrions être traités, si nous étions à sa place et de sa condition. Voilà la meilleure manière de se conduire avec les domestiques.

Il ne faut pas, il est vrai, dissimuler leurs fautes, quand elles sont notables, ni leur épargner une juste correction; mais il ne faut pas non plus méconnaître les services qu'ils rendent. Il est même à propos, pour les animer au bien, de leur témoigner qu'on est satisfait, qu'on a confiance en eux, qu'on les regarde comme des frères, des amis, et qu'on leur porte un sincère intérêt. Comme un coup de vent dans les voiles d'une galère

la fait plus avancer que cent coups de rames, ainsi un mot d'amitié, une marque de bienveillance, rendront un domestique plus exact à son service que plusieurs commandements austères, absolus, menaçants.

TABLE.

LIVRE PREMIER.

DE LA VERTU ET DE LA PERFECTION EN GÉNÉRAL.

		Pages
I.	En quoi consiste la vertu.	1
II.	Quelles vertus il faut préférer	3
III.	Des petites vertus	5
IV.	Madeleine au pied de la Croix.	7
V.	Il est souvent bon de cacher ses vertus. . .	9
VI.	La vertu n'empêche pas le juste de tomber sept fois le jour. — Explication de ces paroles.	11
VII.	A quoi on peut connaître si l'on fait du progrès dans la vertu	13
VIII.	Il y a diverses sortes d'œuvres	14
IX.	Le vœu ajoute à la perfection des œuvres de vertu	16
X.	Il faut désirer la perfection	17
XI.	Suite du sujet précédent	18
XII.	Point de vraie perfection sans la réforme de l'intérieur	20
XIII.	Beau mot de Taulère sur la perfection . . .	21
XIV.	Différence entre le péché véniel et l'imperfection.	22

XV. La perfection est compatible avec toutes les vocations 24
XVI. Il faut tendre à la perfection de son état . . 26
XVII. Injustice des hommes au sujet du salut et de la perfection 27
XVIII. De l'usage des imperfections 29
XIX. La fidélité dans les petites choses, essentielle à la perfection 31
XIX *bis*. De la fidélité dans les petites choses 33
XX. Comment il faut se relever de ses chutes . . 35
XXI. Du redressement de l'intention 36
XXII. Des excuses. 38
XXIII. Des âmes trop tendres pour elles-mêmes . . 40
XXIV. De la vie morte, et de la mort vivante . . . 42
XXV. L'impétuosité dans le bien n'est point une perfection 43
XXVI. La gloire de Dieu est la fin dernière même de notre salut. 45
XXVII. Le dégoût de son état, dangereux pour le salut. 47
XXVIII. L'amour de la parole de Dieu, signe de perfection. 49
XXIX. Les saints ne désirent point une longue vie . 52
XXX. Du désir de la mort. 54

LIVRE SECOND.

DE L'AMOUR DE DIEU.

I. Nécessité de l'amour de Dieu. 57
I *bis*. Excellence de l'amour de Dieu 59
II. La passion de Notre Seigneur, motif puissant d'aimer Dieu 61
II *bis*. Désirer être haïs pour Dieu, et haïr d'être aimés autrement que pour lui. 63

III. La vraie charité, principe du mérite de nos œuvres, second motif de l'amour de Dieu . 65
IV. L'amour de Dieu fait le prix de nos œuvres . 67
V. En quoi consiste l'amour de la charité . . . 68
VI. Exemple 69
VII. De la mesure de l'amour de Dieu. 71
VIII. De l'amour de complaisance 73
IX. De l'amour de bienveillance 74
X. De l'égalité du saint amour 76
XI. Désirer d'aimer Dieu est un grand pas vers cet amour 78
XII. Le désir d'aimer Dieu, marque de la grâce sanctifiante dans une âme 79
XIII. Autre marque de l'amour de Dieu : souffrir volontiers pour lui 80
XIV. Aimer Dieu de tout son cœur et le prochain pour Dieu, c'est toute la perfection chrétienne. (Suite.) 82
XV. La charité est à la fois la perfection et le plus sûr moyen pour y arriver. (Suite.) . . 84
XVI. Des consolations intérieures que donne l'amour de Dieu. — Exemple. 85

LIVRE TROISIÈME.

DE L'AMOUR DU PROCHAIN.

I. Diverses manières d'aimer le prochain . . . 89
II. Suite du chapitre précédent. — Ce que c'est qu'aimer le prochain d'un amour de charité, ou pour Dieu 91
III. Les défauts et les imperfections du prochain . 94
IV. Il faut aimer ses ennemis 95

V. Histoire racontée par saint François de Sales, au sujet du pardon des ennemis 97
VI. La vraie charité ôte du cœur toute aversion pour le prochain 98
VII. Des ennemis réconciliés 101
VIII. La charité défend de médire 103
IX. La charité défend de juger le prochain témérairement 104
X. Des jugements inconsidérés sur les personnes. — (Suite.) 106
XI. Il est de la charité de ne point contredire sans raison 108
XII. La charité est compatissante 109
XIII. L'amour du prochain a ses tristesses. — Exemple 111
XIV. N'est-ce point un acte d'hypocrisie contraire à la vraie charité, de témoigner de la bienveillance à ceux pour qui l'on sent de l'aversion naturelle 114
XV. La correction fraternelle est un effet de la vraie charité pour le prochain. 116
XVI. La charité commande-t-elle la correction fraternelle. 118
XVII. Suite du chapitre précédent. — Manière de faire la correction fraternelle 119
XVIII. Marque pour connaître si la charité est le principe de la correction. 120
XIX. Autre marque pour discerner si la correction vient de la charité 122
XX. La charité inspire le zèle du bien du prochain, mais un zèle sage et modéré 123
XXI. La charité aime à excuser les fautes du prochain. — Exemple 125

XXII. La charité communique au prochain ce qui peut être utile à son salut. 126
XXIII. La charité se souvient des morts et prie pour eux 127

LIVRE QUATRIÈME.

DE LA SOUMISSION A LA VOLONTÉ DIVINE ET DE LA CONFIANCE EN DIEU.

I. Il faut se soumettre à la volonté de Dieu, parce que rien n'arrive que suivant son bon plaisir 131
II. La soumission à la volonté de Dieu s'abandonne entre ses mains 132
III. La soumission à la volonté de Dieu doit embrasser cette volonté dans toutes les circonstances 135
IV. La soumission à la volonté de Dieu produit l'égalité d'esprit 137
V. La vraie confiance en Dieu est toujours accompagnée de la défiance de soi-même . . 138
VI. La confiance en Dieu donne de l'assurance dans les périls. — Exemple 140
VII. La confiance en Dieu produit la résignation, la sainte indifférence, la simple attente . . 142
VIII. La confiance en Dieu, remède souverain pour guérir de la crainte des esprits. . . . 143
IX. La confiance en Dieu entretient la paix dans le cœur, au milieu des embarras de la vie . 145
X. La confiance en Dieu marche entre la crainte et l'espérance 147
XI. La confiance en Dieu éloigne le découragement. 149
XII. La confiance en Dieu est une des meilleures dispositions pour bien mourir 150

LIVRE CINQUIÈME.

DE LA PATIENCE.

I. Patience dans les douleurs aiguës 153
II. Patience dans les longues maladies 155
III. Suite du chapitre précédent. — Exemple . . 157
IV. Suite. — Autre exemple 159
V. Patience et autres vertus qu'il faut pratiquer dans les calomnies 160
VI. Même sujet. — Suite 163
VII. La patience remet la propre justification entre les mains de Dieu. 165
VIII. Comment il faut pratiquer la patience dans les offenses 167
IX. Manière dont le Saint se comportait, quand il apprenait qu'on disait du mal de lui . . 169
X. Autre exemple de patience dans les injures . 171
XI. Exemple de patience dans une injuste vexation. 173
XII. La patience supporte les importunités . . . 176
XIII. La patience évite de se plaindre 177
XIV. Même sujet. — Suite 179
XV. Bien faire et laisser dire 182
XVI. De la patience envers soi-même 184

LIVRE SIXIÈME.

DE L'HUMILITÉ.

I. Caractères de la vraie humilité 189
II. Diverses espèces d'humilité 192
III. Béatitude favorite de notre Bienheureux . . 193
IV. Il faut parler rarement de l'humilité 195
V. L'humilité craint les postes élevés 196

VI. L'humilité méprise l'estime des hommes, tout en ayant un soin raisonnable de la réputation 198
VII. Exemple d'humilité. 200
VIII. Second exemple d'humilité 203
IX. Troisième exemple d'humilité. — Suite . . 204
X. Autres exemples d'humilité 206
XI. La vraie humilité évite de mal parler de soi . 208
XII. La vraie humilité se défie de soi-même. — Exemple 210
XIII. La véritable humilité apprend à être soumis même aux inférieurs. 212

LIVRE SEPTIÈME.

DE LA PAUVRETÉ.

I. Diverses sortes de pauvreté 215
II. La pauvreté est un grand bien 217
III. La pauvreté chrétienne ne désire pas les choses de la terre 219
IV. L'esprit de pauvreté ne désire point la prospérité 220
V. Amour du Bienheureux pour la pauvreté. — Exemple 221
VI. L'esprit de pauvreté se contente de Dieu . . 223
VII. L'esprit de pauvreté fait aimer les pauvres. . 225
VIII. L'esprit de pauvreté sait vivre dans l'abondance et souffrir la privation 227
IX. Par esprit de pauvreté, le Bienheureux ne demandait rien et ne refusait rien . . . 228
X. De l'esprit de pauvreté dans l'opulence, et de l'esprit de magnificence dans la pauvreté. — Exemples 229

XI. L'esprit de pauvreté se contente du nécessaire, ou de la suffisance 231
XII. L'esprit de pauvreté ne s'afflige point de la perte des biens temporels. — Exemples. . . 232
XIII. L'esprit de pauvreté est compatible avec l'opulence. — Exemple 233
XIV. Autre exemple de désintéressement 236
XV. L'esprit de pauvreté se prête aux honneurs de convenance, et ne tire vanité de rien. — Exemple 238

LIVRE HUITIÈME.

DE LA MORTIFICATION.

I. De la mortification 241
II. La mortification doit être unie à l'oraison . . 244
III. Avantages de la mortification des inclinations naturelles 245
IV. L'esprit de mortification est compatible avec la vie commune 247
V. Mortification dans les repas 248
VI. L'esprit de mortification doit éviter les austérités indiscrètes 249
VII. Du jeûne 251
VIII. L'esprit de mortification dissimule les austérités au lieu d'en faire parade. — Exemple. 253
IX. Suite du chapitre précédent. — Autre exemple. 255
X. La vraie mortification souffre l'injustice en silence 256
XI. La vraie mortification évite de se plaindre. . 257
XII. Même sujet 260

LIVRE NEUVIÈME.

DE LA CHASTETÉ.

I. De la modestie 265
II. La chasteté est compatible avec les œuvres de charité 266
III. De la chasteté des yeux. — Exemple . . . 268
IV. De la modestie en se couchant 270
V. De la chasteté du cœur. 271

LIVRE DIXIÈME.

DE LA DOUCEUR.

I. Force de la douceur 273
II. Même sujet 275
III. Même sujet. — Exemple 276
IV. Douceur accompagnée de gravité. — Exemple. 277
V. La douceur doit être sobre de compliments . . 279
VI. La douceur sait merveilleusement encourager. — Exemple 280
VII. Il faut craindre de perdre la douceur dans les réprimandes 281

LIVRE ONZIÈME.

DE LA RETRAITE ET DE L'ABNÉGATION.

I. La vraie solitude c'est l'union avec Dieu . . 285
II. L'abnégation est ennemie de la prudence de la chair 288
III. La solitude n'est pas exempte de dangers . . 290
IV. On peut se sanctifier à la cour. 292
V. Le Bienheureux faisait grand cas de la vie active. 294

VI. Après une vie occupée de choses extérieures, il est bon de passer ses derniers jours dans la retraite. — Exemple 295
VII. Comment il faut se disposer au cloître . . . 297
VIII. L'esprit d'abnégation fait qu'on ne tient au succès même des plus saintes entreprises, que selon la volonté de Dieu. — Exemple . 299
IX. L'esprit d'abnégation ne cherche point avec inquiétude à savoir si l'on est digne d'amour ou de haine. 300

LIVRE DOUZIÈME.

DES TENTATIONS, DES SCRUPULES ET AUTRES ÉPREUVES INTÉRIEURES.

I. Des tentations 305
II. Quelques avis au sujet des tentations . . . 305
III. Des menues tentations. 308
IV. Des grandes tentations. — Exemple . . . 310
V. Des scrupules : leur source principale . . . 312
VI. Des aridités spirituelles 314
VII. Des peines intérieures. — Suite 315
VIII. Des désolations intérieures. — Suite . . . 317
IX. De la tristesse 318
X. De la crainte de la mort 320

LIVRE TREIZIÈME.

DE LA DÉVOTION, DE LA PRIÈRE ET DE L'ORAISON.

I. On peut être dévot et méchant 325
II. La vraie dévotion compatible avec tous les emplois légitimes. — Ses degrés 325
III. Même sujet 327

IV. La vraie dévotion n'est point sauvage . . . 329
V. De la bonne odeur que répandent les exemples de piété 330
VI. Du recueillement et des aspirations. . . . 332
VII. Comment il faut parler de Dieu 334
VIII. La pensée de la présence de Dieu nourrit la dévotion 336
VIII *bis*. La dévotion est compatible avec les distractions inséparables des affaires. 338
IX. De la dévotion sensible. 340
X. Même sujet 341
XI. La vraie dévotion exclut l'empressement . . 344
XII. Unité dans les pratiques de dévotion . . . 345
XIII. La vraie dévotion se sert de tout pour s'élever à Dieu. — Exemple 347
XIV. De la vie active et de la vie contemplative . . 350
XV. Sur l'attention dans l'oraison et la prière . . 351
XVI. Sur l'unité de sujet dans l'oraison mentale . . 353
XVII. Des sécheresses dans l'oraison 354
XVIII. Des résolutions dans l'oraison 355
XIX. Des maladies qui empêchent de prier ou de vaquer à l'oraison 357
XX. De la dévotion envers la Sainte Vierge . . . 359
XXI. Du chapelet 360
XXII. Des confréries 361

LIVRE QUATORZIÈME.

DES MOYENS EXTÉRIEURS DE SE SANCTIFIER.

Premier moyen. — La lecture spirituelle.

I. De la lecture spirituelle 365
II. Ce qu'il faut faire pour lire utilement . . . 367

III. Les meilleurs livres profanes sont peu propres à inspirer l'esprit du christianisme . . 368

Second moyen. — Les sacrements.

IV. De la pénitence et de l'eucharistie 370
V. Douceur de la confession 372
VI. De la sainte communion. — Suite 374
VII. Du changement de confesseur 376

LIVRE QUINZIÈME.

DE LA SIMPLICITÉ CHRÉTIENNE.

I. De la simplicité 379
II. Combien le Bienheureux estimait la simplicité . 381
III. La simplicité exclut tout mensonge 383
IV. La simplicité évite les équivoques 383
V. De la duplicité 385
VI. La simplicité est ennemie de ce qu'on appelle politique 386
VII. La simplicité évite la singularité 388
VIII. La simplicité est sincère 391
IX. La simplicité évite la taciturnité 392
X. Trop réfléchir est contraire à l'esprit de simplicité 393

LIVRE SEIZIÈME.

DE L'OBÉISSANCE.

I. En quoi consiste la vertu d'obéissance . . . 397
II. De l'obéissance des supérieurs 399
III. Il faut commander par obéissance. — Suite du sujet précédent 401
IV. Il faut obéir aux puissances légitimes. — Exemple 402

V. Ce que c'est qu'un bon supérieur. 405
VI. L'esprit d'obéissance fait respecter les supérieurs, quels qu'ils soient 407
VII. Se faire obéir sans violence 409
VIII. Comment il faut commander aux domestiques . 411

370. 372

BESANÇON, IMPRIMERIE DE J. JACQUIN.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviense

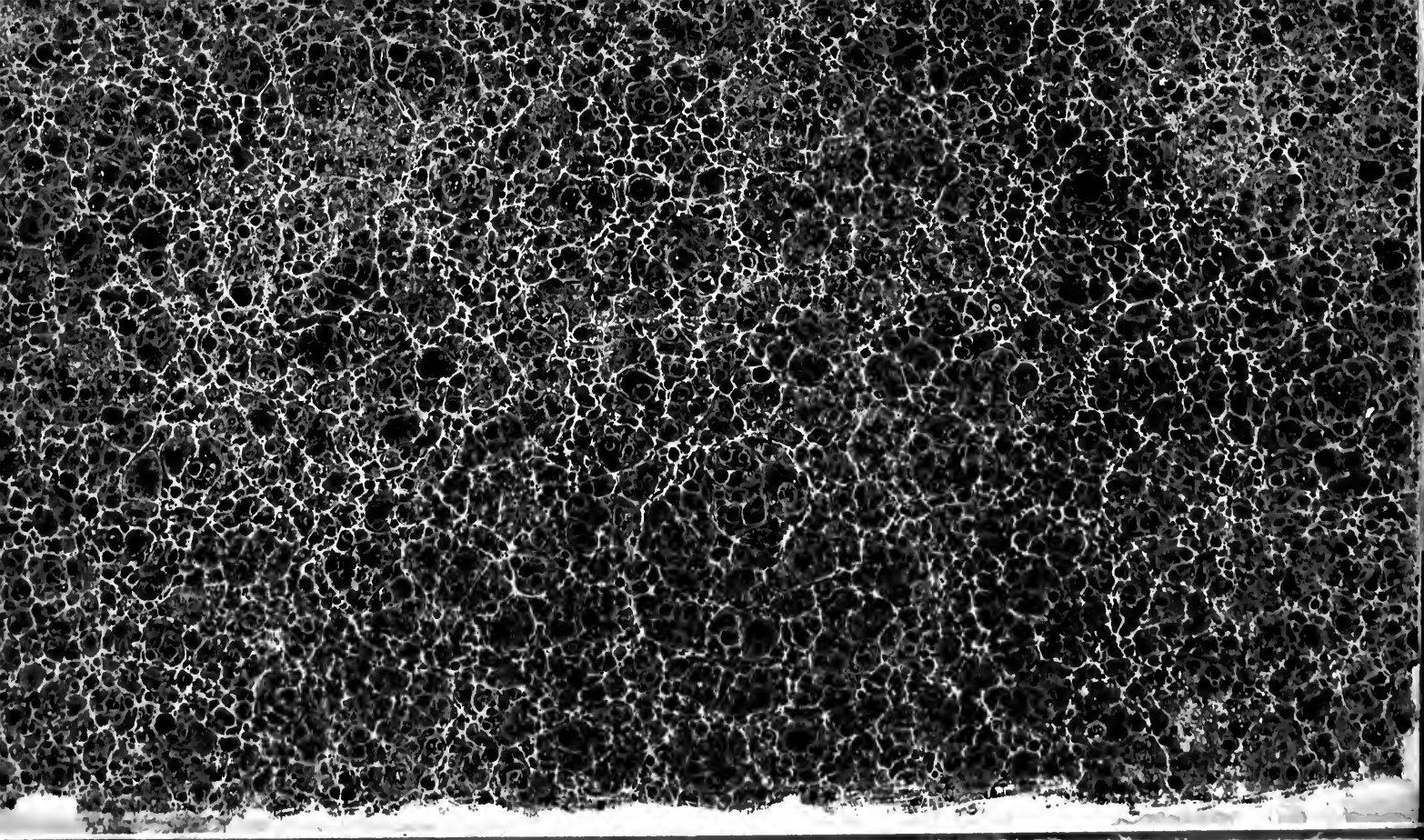

Bibliothèque
rsité d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

03 MAR 1995

FEV 21 1995

CE

BX 4700 .F859867 1850

a39003 000152896

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 09 06 22 13 6